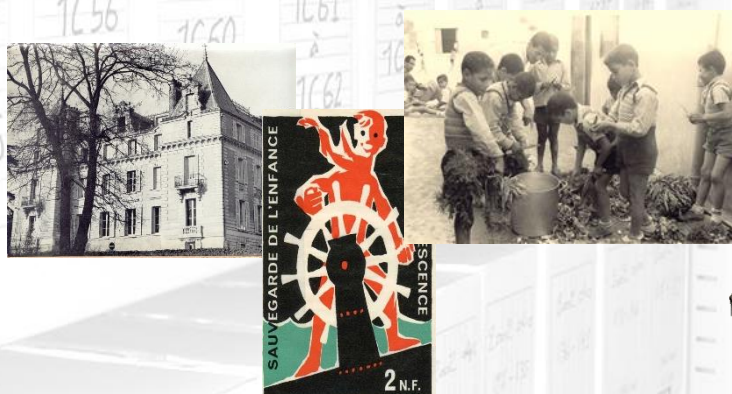


Histoire professionnelle et associative de l'éducation spécialisée et de l'action sociale



Volume 1

Fonds d'archives

Au 16 mars 2021

Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction au volume 1.....	4
Signalétique du volume 1	6
Première partie : Les fonds de portée territoriale	7
Panorama.....	8
Archives départementales.....	8
Archives communales.....	12
Archives diocésaines	12
Archives paroissiales catholiques	13
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	14
Auvergne-Rhône-Alpes.....	14
Bourgogne-Franche-Comté	41
Bretagne	55
Centre-Val de Loire	59
Grand Est	63
Hauts-de-France	72
Île-de-France	76
Normandie	103
Nouvelle-Aquitaine.....	108
Occitanie.....	122
Pays de la Loire	128
Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	138
Deuxième partie : Les fonds de portée nationale	144
Panorama.....	145
Archives nationales.....	145
Archives provinciales des congrégations religieuses.....	151
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	153
Troisième partie : Les fonds de portée internationale.....	241
Panorama.....	241
Archives du Conseil de l'Europe	241
Archives de l'Union Européenne	241
Archives de l'Organisation des Nations Unis.....	242
Archives apostoliques du Vatican.....	242
Archives de congrégations religieuses	243
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	244

Quatrième partie : Les fonds conservés en France concernant d'autres pays	249
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	250
Liste des fonds déposés par service d'archives.....	257
Index onomastique.....	265
Table des matières	271

Introduction au volume 1

« Aux archives, citoyens ! »

Slogan des Archives nationales lors de l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine (2013)

Dès sa création en 1994, la collecte, le traitement et la valorisation des archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale figurent parmi les orientations fondamentales du CNAHES. A l'époque, des chercheurs et d'anciens « acteurs » prennent conscience d'un vide en la matière, qui s'explique par la configuration spécifique de ce secteur à la frontière du public et du privé et atomisé en une multitude d'œuvres, associations et structures. C'est pour tenter de remédier à cette situation que le CNAHES décide un an après de créer le Centre des archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence (CAPEA). Ce dernier se voit assigner dès le début la tâche de rassembler, dans des locaux mis à sa disposition par la Bibliothèque universitaire d'Angers, ce qu'on a appelé un « patrimoine d'expériences », un ensemble de fonds confiés au CNAHES, par lettre de don ou par contrat de dépôt, par des associations ou des personnalités de premier plan. Le bénévolat est le maître mot, mais la récolte est d'importance. Grâce au travail de membres très actifs de l'association, mais aussi d'étudiants en archivistique de l'université d'Angers mis à contribution année après année dans le cadre de leur formation, le trésor engrangé atteint aujourd'hui 450 mètres linéaires...

Un an après les célébrations du centenaire de la loi de 1901 sur les associations, l'année 2002 marque un véritable tournant. Le 24 juillet, une convention est signée entre les trois ministères respectifs de la Culture et de la Communication, de la Justice et des Affaires sociales et l'association, par laquelle : « les parties membres signataires décident de coopérer à la sauvegarde, à l'exploitation et à la mise en valeur de ces archives, compte tenu de leur intérêt scientifique, patrimonial et social » (art. 1). Ce partenariat repose sur deux instances, composées de représentants des parties concernées : un comité de suivi qui se réunit deux à trois fois par an, et une commission d'entrée des fonds, qui instruit la destination des archives repérées, collectées et traitées par le CNAHES. Depuis lors, les archives privées de portée nationale dont l'intérêt historique a été reconnu ont vocation à entrer aux Archives nationales, alors que les archives de portée régionale ou locale peuvent être admises au sein des services d'archives départementales concernés. C'est ainsi qu'une part essentielle des fonds anciennement conservés à Angers, puis des autres fonds classés par différents intervenants (les chargés de mission successifs du CNAHES, des archivistes recrutés occasionnellement et des étudiants de l'université d'Angers) a pu rejoindre les Archives nationales.

La force du réseau du CNAHES avec sa dizaine de délégations régionales a aussi commencé à porter ses fruits, en facilitant les prises de contact avec les associations implantées plus localement et les Archives départementales. Plusieurs régions se sont plus résolument engagées dans cette voie. A côté de cette expansion souhaitée au niveau régional, le CNAHES entend aussi confirmer son ouverture en direction de secteurs de l'éducation spécialisée qui sont restés encore peu couverts jusqu'à présent, comme ceux de la prévention spécialisée ou du handicap.

Ce volume vise le recensement général des fonds privés intéressant l'éducation spécialisée et l'action sociale, qu'ils soient passés dans les mains du CNAHES ou non. C'est ainsi que s'y trouvent mentionnés à la fois des fonds entrés dans des dépôts d'archives publics et des fonds conservés sur place. Le travail d'enquête sur les fonds privés non traités par le CNAHES a été mené à partir des sources de renseignements les plus aisément accessibles : les guides et

bases de données en ligne des services d'archives, ou bien par notre réseau de contacts locaux. Aussi, les résultats présentés ici ne sauraient être donnés pour exhaustifs. Par sa présentation, le volume « Fonds d'archives » ambitionne d'offrir aux chercheurs une vision panoramique de l'existant qui complètera ou rectifiera les résultats forcément fractionnés, peu hiérarchisés, mais plus précis d'une exploration par les moteurs de recherche sur Internet.

Nous souhaitons que cet outil prenne place, dans notre secteur, au milieu de quelques travaux de facture remarquable parmi lesquels nous pouvons citer :

- Le *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800-1958* par Jean-Claude Farcy (sous la direction de Philippe Vigier, CNRS Éditions, 1992, 1175 p.)² ;
- Le guide de recherche *Justice : Les archives contemporaines de l'administration centrale*, par Anne Ducret et Élisabeth Perrier (sous la direction de Françoise Banat-Berger, Ministère de la Justice, Direction de l'Administration générale et de l'Équipement, service des Archives, 1997) ;
- Le *Patrimoine archivistique contemporain des ministères sociaux : état des versements d'archives publiques des administrations du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Action sociale, de la Sécurité sociale, de la Population et de la Santé aux Archives nationales (Centre des Archives contemporaines de Fontainebleau) de 1970 à 1990*, par Françoise Bosman (Paris, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ; Ministère des Affaires sociales et de l'intégration, 1991) ;
- Le *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale*, dont les volumes 3 et 4, portant sur les périodes 1914-1945 et 1945-1970 et élaborés par Patricia Toucas-Truyen, ont été édités par le Comité d'histoire de la Sécurité sociale en 2011 et 2017 ;
- Le guide des sources *Archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire*, accessible en ligne sur le site des Archives départementales du Val-de-Marne et régulièrement mis à jour par le chargé de mission du PAJEP³ ;
- Le guide *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées : XIXe-XXe siècles*, publié en quatre tomes par l'association Génériques avec le concours des Archives de France en 1999 et 2005...

S'agissant des archives publiques, les pages qui suivent se borneront donc à proposer en début de chaque chapitre une orientation plus synthétique, émaillée de quelques « focus » sur des fonds qui nous paraîtront significatifs ou importants.

² Disponible en intégralité sur le site Criminocorpus : <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/page/49534/>

³ <http://archives.valdemarne.fr/r/121/guide-des-sources/>

Signalétique du volume 1

- Les *producteurs d'archives* sont identifiés par un cadre sur fonds gris :

Prado – L'Autre Chance

- Les *fonds d'archives* (qui portent généralement le nom de leur producteur, ou parfois un ancien nom lorsqu'il s'agit d'une personne morale), sont identifiés par une puce colorée :

 Fonds Institut spécialisé de formation du Prado (ISFP), 259 J

NB : *Institut spécialisé de formation du Prado (ISFP)* est le nom porté par l'actuel établissement *L'Autre Chance* à l'époque des derniers documents du fonds d'archives en question.

- Les notices de producteurs pour lesquels *le CNAHES et intervenu* dans la description, le classement, l'inventaire d'archives, ou seulement la mise en contact avec un service d'archives, sont signalés par la vignette suivant : 

Première partie :

Les fonds de portée territoriale

Panorama

Archives départementales

Institués dans chaque département en vertu d'une loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), les services d'archives départementales sont tout particulièrement chargés de la conservation des archives propres du département (des conseils généraux puis des conseils départementaux) et de celles des services déconcentrés de l'Etat et des établissements publics situés dans les mêmes limites géographiques. Le classement des archives s'y appuie sur un cadre de classement réglementaire commun, fixé une première fois en 1841 puis mis à jour en 1965 et en 1998. Les fonds y sont aujourd'hui répartis parmi 34 séries⁴, identifiées pour la plupart par une lettre alphabétique : A à I (sauf F) pour les archives de l'Ancien Régime, L pour les archives de la Révolution, K à Z (sauf W) pour les archives de 1800 à 1940, W pour les archives de 1940 à nos jours, F, J, Fi, AV pour les archives privées... Quelques séries méritent une attention particulière dans le cadre de ce guide.

Série J. Cette série rassemble les archives d'origine privée entrées par voie extraordinaire (don, dépôt révocable, achat, legs), à l'exception des documents figurés classés en **série Fi** et des documents sonores et audiovisuels classés en **série AV**. La série J est la plus représentée dans ce Guide puisqu'elle accueille à la fois des fonds de personnalités et des fonds associatifs.

Série M. Cette série « moderne » (1800-1940) dédiée à l'« administration générale » et à l'« économie » de chaque département peut contenir une partie relative à la « police administrative » exercée par les préfetures et sous-préfetures auprès des **associations**. Ces archives sont à distinguer de celles produites par les associations elles-mêmes dont certaines sont recueillies en série J. Le chercheur pourra y trouver les dossiers administratifs classés par association et ouverts pour instruire l'autorisation ou enregistrer la déclaration, ainsi que les registres d'inscription qui y renvoient.

La série M reçoit aussi **les recensements de population**, en particulier ceux de la population dite « comptée à part », qui se distingue à la fois de la « population de résidence habituelle » et des « hôtes de passage » : il s'agit de celle des casernes, des internats de lycée, des hôpitaux, des prisons, des congrégations religieuses...

Après 1940, ces catégories de documents sont à rechercher dans la série W.

Série U. Cette série « moderne » (1800-1940) rassemble les archives de l'administration de la justice, dans le prolongement de la série B pour la période d'Ancien Régime. Après 1940, ces catégories de documents sont à rechercher dans la série W.

Série X. Cette série « moderne » (1800-1940) se compose de documents relatifs à « l'assistance et la prévoyance sociale ». Ces archives sont issues des services préfectoraux qui exercent une tutelle sur les différents organismes publics et privés chargés de l'assistance publique en faveur des plus démunis et la protection sociale. Dans la sous-série 1 X, sont conservés les dossiers ayant trait à la gestion des hôpitaux, hospices et asiles. La sous-série 2 X contient les dossiers administratifs et statistiques des **bureaux de bienfaisance**. La sous-série 3 X, la plus volumineuse, se compose des dossiers relatifs à **l'assistance à l'enfance** (dossiers généraux de l'organisation du service, dossiers de prise en charge des enfants, registres matricule, dossiers de suivi individuel des enfants, dossiers de compatibilité). Enfin, les sous-séries 4 X et 5 X sont essentiellement constituées des archives des différentes sociétés de secours mutuels, concernant ainsi la politique menée en matière de prévoyance et d'assurances sociales. L'intérêt historique de la série X réside alors en ce qu'elle permet de saisir les évolutions de l'assistance publique à l'échelle départementale, tant du point de vue

⁴ Voir la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998.

de l'histoire des institutions que de celles des trajectoires individuelles.
Après 1940, ces catégories de documents sont à rechercher dans la série W.

Série Y. Cette série « moderne » (1800-1940) se compose de documents relatifs à l'administration des établissements pénitentiaires. Les documents émanent des archives internes à l'administration préfectorale, aux prisons centrales ainsi que des **établissements pénitentiaires pour mineurs**. C'est sur ces derniers que notre propos se concentre. Ceux-ci se divisent en deux catégories : d'une part les colonies dites pénitentiaires qui sont le plus souvent agricoles et dans quelques cas de figure industrielles, d'autre part il existe des quartiers de détention pour mineurs au sein d'établissement accueillant des adultes. Ces structures sont réparties sur le territoire français et administrées par départements. L'état, la nature, et la quantité de documents varient d'un établissement à l'autre. On trouve des registres d'écrou, retraçant le parcours de l'enfant au sein de l'établissement, des correspondances entre le ministère de la justice, le préfet du département et le directeur de la colonie, des documents relatifs au personnel de l'administration pénitentiaire, des surveillants, d'autres à propos de la comptabilité ou encore de l'état des bâtiments et de leurs potentiels agrandissements.

Après 1940, ces catégories de documents sont à rechercher dans la série W.

La prise en charge juridique des mineurs évolue au long de notre période. Il convient de revenir brièvement sur les évolutions législatives de leur statut entre 1800 et 1940. En 1810 l'article 66 du Code pénal fait de la grande majorité des enfants en justice des "acquittés-placés" jusqu'à leur majorité civile fixée à 21 ans jusqu'en 1974, tandis que la majorité pénale est placée à l'âge de 16 ans, puis 18 ans en 1906. C'est en 1810 que la notion de discernement apparaît avec l'idée d'une hérédité familiale criminelle favorisant le passage à la délinquance. L'environnement social de l'enfant tend à le rendre victime de cette forme présumée d'hérédité plus que responsable de ses actes. Or, malgré cette nouvelle conception et l'intérêt porté à l'enfant victime de violence, aucune structure d'accueil n'existe en dehors des établissements pénitentiaires. Les enfants sont donc acquittés puis placés avec ceux ayant commis des délits ou des crimes. Le XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle héritent également du code pénal le droit de correction paternel, permettant à un père de famille d'envoyer son enfant en détention pendant un mois s'il a moins de 16 ans et six mois s'il a plus de 16 ans. En 1814 trois ordonnances royales amorcent l'idée que les mineurs doivent pouvoir bénéficier d'un traitement des peines et d'un lieu de détention différencié des adultes. Le 5 août 1850 est votée la loi sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus. Elle vient en fait légaliser une situation qui lui préexiste : celle des colonies pénitentiaires privées, estimant que si l'on juge leur action insuffisante l'État se chargera d'ouvrir des colonies publiques.

La loi relative à la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés est votée le 24 juillet 1889, elle instaure la possibilité de déchéance paternelle. Elle pose les conditions de cette déchéance ainsi que celles de prise en charge des enfants maltraités dont les parents auront été déchus. Le 19 avril 1898 la loi sur la répression des violences, voies de faits, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants vient compléter celle de 1889, mettant en vigueur des sanctions pénales pour les parents ou collatéraux coupables de maltraitance et aménageant les modalités de la déchéance paternelle afin d'en permettre une plus grande application. Les enfants pris en charge sont censés être placés au sein de sociétés de patronage, à l'assistance publique ou chez des particuliers. Ils sont pourtant bien souvent envoyés dans des établissements pénitentiaires, seules structures pour mineurs existantes, qui adoptent parfois des noms tels qu'écoles de réforme ou maisons de préservation. Les enfants indisciplinés victimes de maltraitance placés à l'assistance publique peuvent être envoyés vers l'administration pénitentiaire suite à la loi du 28 juillet 1904 relative à l'éducation des pupilles difficiles ou vicieux. En 1906 la majorité pénale est fixée à 18 ans, modifiant les articles 66 et 67 du code pénal et l'article 340 du code d'instruction criminel.

Le 22 juillet 1912 est adoptée la loi sur les tribunaux pour enfants et adolescents sur la liberté surveillée, plusieurs mesures sont adoptées. Un nouveau seuil d'âge est matière pénale est mis en vigueur, les enfants de moins de 13 ans bénéficient désormais d'une "présomption légale et irréfragable de défaut de discernement", leur passage devant un tribunal ne peut plus donner suite à une condamnation. À l'issue du jugement l'enfant peut retourner dans sa famille, ou être placé jusqu'à sa majorité chez un particulier, dans un internat, un asile, une "institution d'anormaux ou une institution charitable, ou il peut être placé à l'assistance publique. Cette loi invente les tribunaux pour enfants et adolescents (TEA) sans toutefois mettre en place une spécialisation des juges, jusqu'en 1945 seul le tribunal de la Seine à une chambre véritablement spécialisée. De plus cette loi institue de plus en plus le principe de liberté surveillée importée des États-Unis. Elle tend également à préconiser des enquêtes sociales et examens médicaux.

Le décret du 10 octobre 1935 relatif à la protection de l'enfance et abrogeant les dispositions des articles 270, alinéa 2 et 271, alinéa 2, 3 et 4 du code pénal relatifs au vagabondage des mineurs de 18 ans, la fugue et l'errance ne sont plus considérés comme des délits, les mesures envers les vagabonds sont désormais dites mesures de protection, ces derniers s'exposent néanmoins à des poursuites pénales en cas de récidive.

Les fonds de l'*administration préfectorale* peuvent contenir :

- Les listes des différents établissements
- Les dossiers de personnel
- La comptabilité (budgets, comptes, traitement du personnel)
- Les documents relatifs aux détenus (bulletins et états de mouvement de population, transferts, états nominatifs, états numériques, dossiers individuels, mutineries)
- Les pièces d'ordre administratif (règlements, rapports, adjudications pour les travaux et les fournitures, statistiques, correspondance).

Les fonds *des prisons et quartiers pour mineurs* peuvent contenir :

- Les registres de contrôle nominatif (nombre de jours passés en prison pour chaque détenu)
- Les registres de libération (date de libération, lieux, pécule de l'ancien détenu)

Les fonds *des colonies pénitenciaires* peuvent contenir :

- Les répertoires
- Les registres d'écrou
- Les dossiers du personnel
- L'administration et la comptabilité

FOCUS

Aniane (Hérault), Colonie pénitenciaire agricole, puis maison d'éducation surveillée

Dates extrêmes : 1885-1941

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Hérault

Historique

La colonie pénitenciaire d'Aniane est fondée en 1885 sur un emplacement qui fut successivement un monastère bénédictin, une filature de coton, puis une maison centrale de détention. C'est une colonie privée durant les premiers mois de sa fondation, permis par la loi du 5 août 1850 sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus. Les colonies pénitenciaires sont supposées accueillir les enfants "acquittés-placés" pour avoir agi "sans discernement" en vertu de l'article 66 du code pénal, ainsi que les mineurs condamnés à des peines d'enfermement allant de 6 mois à 2 ans (art. 67). En 1886 elle devient une colonie pénitenciaire industrielle publique accueillant des garçons de 16 à 21 ans. L'apprentissage de professions industrielle urbaine naît des difficultés d'application de la loi de 1850 basant le système d'éducation surveillée sur le travail agricole. Les autorités judiciaires et pénitenciaires constatent rapidement que face à une population de détenus en majorité issus des villes cette formation n'est pas en adéquation avec les métiers proposés dans les centres urbains. À leur retour en ville les anciens colons se trouvent sans emploi, cette situation de précarité économique tend à les pousser vers des délits d'ordre alimentaire, donc à des récidives. Il semble dès lors plus approprié de former les détenus à des professions urbaines.

La colonie d'Aniane reçoit différentes catégories de pupilles ; les enfants de moins de 18 ans acquittés-placés qui ne sont pas remis à leurs familles, les pupilles de l'assistance publique considérés comme insubordonnés en vertu des articles 1 et 2 de la loi de 1904, les mineurs condamnés à des peines allant de 6 mois à 2 ans. Entre 1895 et 1940 plusieurs mutineries éclatent à Aniane, elles mettent progressivement la question du système d'enfermement des mineurs sur la scène politico-médiatique et participent du scandale autour des "bagnes pour enfants". En 1927 Aniane devient une maison d'éducation surveillée.

Présentation des fonds

La série Y s'organise en deux sous-séries : 1 Y et 2 Y, soit celles respectivement relatives aux fonds de la préfecture et à ceux des établissements pénitenciaires. La sous-série 1 Y concernant Aniane se compose de documents allant de 1885 à 1940. On y trouve des généralités concernant la colonie, des dossiers relatifs au personnel, à la comptabilité, à l'administration et aux détenus. La sous-série 2 Y comprend les fonds relatifs à la colonie pénitenciaire. On y trouve essentiellement des registres d'écrou allant de 1889 à 1941, il s'agit d'une source importante, non-lacunaire et homogène, pour mieux comprendre les trajectoires individuelles des enfants placés en détention. Intitulés "registres d'entrée et de libération" on y trouve consciencieusement consignés l'inscription de l'enfant lors de son arrivée, ses antécédents judiciaires, la date du jugement, le motif de sa comparution, sa description physique, sa conduite durant la détention et les événements importants le concernant tels qu'une tentative d'évasion, un transfert, une hospitalisation, un décès et la date de sa libération. Le fonds relatif au personnel va de 1893 à 1940. Il est composé des correspondances entre le préfet de l'Hérault, le directeur de la colonie et le ministère de la justice. Les dossiers relatifs à l'administration et à la comptabilité s'étendent sur la

Références :

Louis Faivre d'Arcier, Emilie Kerdelhué, « Les archives de la protection judiciaire de la jeunesse : bilan de l'archivage par l'administration centrale et par les services déconcentrés », mai 2008, 12 p. [[lien Ministère de la Justice](#)]

Jean-Sylvain Rey, « Les archives des services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : des sources essentielles sur la justice des mineurs », *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n°16, 2014, p. 183-190. [[lien OpenEdition](#)]

« La gestion des archives des établissements et services de la Protection judiciaire de la jeunesse : une mémoire pour demain », note SIAF-DPJJ, 30 janvier 2018, 5 p. [[lien France Archives](#)]

Série W. Une série unique désignée par la lettre W a été créée en 1979 pour accueillir les archives publiques postérieures au 10 juillet 1940. Elle est principalement composée de documents relatifs aux administrations du département, des services extérieurs de l'Etat et des organismes publics qualifiés de « services versants » (préfecture, Conseil général, tribunaux, établissements scolaires, Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, ...). Elle recueille par conséquent les documents auparavant classés dans les séries « modernes » précédemment décrites.

Parmi ces archives, nous retenons ici un certain nombre de versements repérés de dossiers de mineurs produits par des établissements privés dans le cadre de leur mission de service public. Cet état est encore loin d'être exhaustif.

Dossiers individuels de mineurs produits par les établissements et services associatifs

Côte d'Or

1877 W : Acodège. Centre d'observation Les Cèdres à Chenôve. Dossiers individuels des jeunes. 14,20 m.l. (1947-1973)

2045 W : Institut éducatif et thérapeutique de Domois. Dossiers des enfants admis à l'institut. &0,6 m.l. (1967-1998)

2051 W, 2253 W : OPEP. Ecole de plein air du Clos Chauveau. Dossiers individuels d'enfants handicapés admis à l'EPA (1958-1986)

Hérault

1817 W : Association pour la protection de l'enfance et de l'adolescence (APEA). Dossiers d'AEMO et d'enquêtes sociales autour du contentieux familial (1968-1997)

Loir-et-Cher

Association des centres éducatifs et de sauvegarde des mineurs (ACESM). Dossiers d'enquêtes sociales ordonnées par les juges des enfants et les juges aux affaires familiales

Bas-Rhin

848 D : Maison d'éducation de Zelsheim. Dossiers de mineurs placés (1929-1940)

Rhône

4986 W : ADSEA. Dossiers de mineurs suivis en Action éducative en milieu ouvert (AEMO) (1952-2001)

5418 W : Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Villefranche. Mesures de protection de l'enfance et d'investigation : dossiers individuels (1967-1996)

5446 W : ADSEA. Etablissement Le Relais renommé Espaces Pré vert : dossiers individuels (1966-1986)

5448 W : ADSEA. Direction administrative : fichier central des usagers (1968-1985)
5469 W : ADSEA. Maison des enfants : registres et dossiers de mineurs (1943-1980)

5025 W Maison d'enfant les Alizés
5026 W Foyer de Gerland
5028 W Institut spécialisé de formation (ISFP)
5029 W Foyer du Cantin
5075 W Le Colombier

5080 W : Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence : dossiers individuels d'enfants assistés (1924-1998)

Paris

1418W : Centre d'orientation éducative (COE) de l'Arbre sec
2014 W : Asile Michelet (maison maternelle) : répertoires et registres chronologiques des entrées et sorties (1893-1982)

Yvelines

AVVEJ. Foyer Clairefontaine
AVVEJ. Service AEMO de Sceaux. Dossiers de prise en charge des mères et de leurs enfants.
AVVEJ. ITEP Le Logis. Dossiers nominatifs des mineurs

Hauts-de-Seine

2294 W : Association Henri Rollet, Les Pléiades. 24 registres de jeunes filles de La Tutélaire (1914-1942)
2295 W : Association Henri Rollet, Les Pléiades. Dossiers de jeunes filles de La Tutélaire (correspondance, certificats de baptême, pièces judiciaires..., 1914-1942)

Archives communales

Série Q. Cette série moderne et contemporaine des Archives communales intitulée « **Assistance et prévoyance** » correspond à la série X des Archives départementales. Elle peut contenir les archives relatives aux bureaux de bienfaisance, d'assistance, d'aide sociale, puis aux centres communaux d'action sociale ; aux aides sociales légale et facultative ; à la protection des enfants du premier âge et à la protection maternelle et infantile ; à la prévoyance sociale.

Archives diocésaines

Série K. Cette série intitulée « **Apostolat et œuvres** » peut rassembler des archives sur la direction des œuvres et les congrès diocésains des œuvres, les œuvres de piété, les pèlerinages, les congrès eucharistiques, les confréries, les sociétés Saint-Vincent-de-Paul, les bureaux de bienfaisance, les sociétés de patronage, les œuvres missionnaires, les associations et mouvements apostoliques, les associations et mouvements éducatifs, familiaux et spirituels, les associations de santé et de solidarité, les hôpitaux, les prisons ...

Références :

Association des archivistes de l'Eglise de France (AAEF), *Annuaire des services d'archives* [\[en ligne\]](#)
Yann Celton, Georges Provost, *Archives de l'Eglise catholique en Bretagne : Guide des sources privées de l'histoire du catholicisme*, Presses universitaires de Rennes, 2011, 343 p.
Guy Duboscq, « Les archives de l'Eglise catholique en France depuis la Révolution française. I : Archives diocésaines et paroissiales », *Gazette des archives*, n°39, 1962, p. 141-150. [\[lien Persée\]](#)
François-Jacques Himly, *Guide des sources de l'histoire religieuse du Bas-Rhin 1800-1870*, 2 volumes, 1980 [i.e. 1983].

Archives paroissiales catholiques

Série C. C'est dans cette série intitulée « Vie paroissiale » que sont à rechercher, parmi d'autres, les archives des ***œuvres d'assistance et de charité***.

Notices des fonds privés d'associations et de personnalités

Auvergne-Rhône-Alpes

Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS). Loire Promotion

Cnahe

Adresse : ARFRIPS, 10, impasse Pierre Baizet, 69009 Lyon

Téléphone : 04 78 69 90 90

Courriel : info@arfrips.fr

Site Internet : <https://www.arfrips.fr>

Anciens noms du producteur

Association départementale pour le développement de l'enseignement social
Association de formation et promotion du personnel de l'éducation spécialisée

Nouveau nom du producteur après fusion

L'ACFPS a fusionné en 2004 avec l'AITs au sein d'une nouvelle association : l'ARFRIPS (Association régionale pour la formation, la recherche et l'innovation en pratiques sociales).

Historique du producteur

En 1969, un certain nombre de personnalités locales du secteur éducatif et social stéphanois se réunissent régulièrement au sein de la commission « Educateurs spécialisés » d'une association locale, l'Association départementale pour le développement de l'enseignement social (ADDES). Ils forment le projet de créer un centre de formation d'éducateurs spécialisés dans la région de Saint-Etienne, mais ils se heurtent rapidement aux conditions des pouvoirs publics qui ne souhaitent pas la création d'une nouvelle école indépendante. Pour exister, le centre devra se rapprocher du centre de formation lyonnais Recherches et Promotion, ouvert en 1969 pour former des éducateurs spécialisés en cours d'emploi. Entre-temps néanmoins, il est autorisé à ouvrir ses portes en 1970 pour participer aux actions d'adaptation, une mesure impulsée par les pouvoirs publics pour donner une formation à un grand nombre d'éducateurs non diplômés sur le terrain. Il en accueille la première promotion de la région.

Le nouveau centre est géré provisoirement par l'Association de formation et promotion du personnel de l'éducation spécialisée (FPPEs). Celle-ci signe un protocole d'accord avec l'ACFPS, association gestionnaire de Recherches et Promotion, en novembre 1970, deux ans avant que le centre stéphanois, rebaptisé Loire Promotion, passe dans la gestion de l'association « lyonnaise ». Sous la direction d'Edouard Ravon, Loire Promotion adopte comme Recherches et Promotion un fonctionnement sur le mode de l'autogestion (par une présence discrète du conseil d'administration) et de la cogestion (impliquant formateurs et formés), sans pour autant se départir de son autonomie et de son originalité.

L'histoire de Loire Promotion est profondément marquée par la parution de l'arrêté ministériel d'août 1986 sur les Instituts régionaux de travailleurs sociaux (IRTS) et le conventionnement des écoles de travailleurs sociaux. Les centres de formation mono-filières sont poussés à se

regrouper pour assurer leur avenir. En 1987, l'ACFPS est écartelée entre deux projets concurrents d'IRTS, l'un centré sur Lyon qui verrait les centres de l'ACFPS se regrouper avec l'Ecole de service social du sud-est (ESSSE), l'autre stéphanois qui verrait Loire Promotion se désolidariser de l'ACFPS et se rapprocher de l'Ecole de service social de Saint-Chamond. Après une crise de l'ACFPS au cours de laquelle Recherches et Promotion passe d'une menace de fermeture à un projet de restructuration, c'est la deuxième solution qui est appliquée. En février 1989, un apport partiel d'actifs est signé. Pourtant, Loire Promotion ne survit que peu de temps à ces événements et disparaît en 1993.

Présentation des sources

Ce fonds initié en 1969 a été regroupé et clos au moment de la fermeture de Loire Promotion en 1993, avant d'être entreposé dans le grenier d'un particulier pendant plus de 15 ans. Il a été repris pour être traité en 2010 sur les finances de l'ARFRIPS, nouvelle association gestionnaire de Recherches et Promotion. Surtout au regard de ces conditions de conservation, le fonds présente une réelle richesse. Quelques lacunes subsistent, surtout après 1988, sans paraître toutefois trop importantes.

Les archives du fonctionnement se composent des dossiers des associations promotrices et gestionnaires (ADDES, FPPES, ACFPS) jusqu'en 1988 et de la gestion financière, lacunaire, jusqu'en 1987. Suivent les archives liées à l'histoire événementielle et aux orientations du centre, jusqu'en 1988, et les dossiers des instances internes de 1973 à 1989. Parmi les archives à caractère strictement pédagogique, les dossiers des actions d'adaptation sont exceptionnellement bien fournis et permettent d'appréhender les concertations régionales mises en place durant les années 1970 à cet effet en même temps que le suivi des différentes sessions de Loire Promotion. La formation initiale des éducateurs spécialisés en cours d'emploi peut être approchée par les dossiers de sessions et de promotions conservés jusqu'en 1983. Pour finir, les dossiers administratifs individuels d'éducateurs en formation, relativement peu nombreux, ont été intégralement conservés, de même que les mémoires de fin de formation de 1977 à 1993.

Localisation du fonds

ARFRIPS à Lyon.

 Fonds Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS) – Loire Promotion

Non communicable actuellement. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, 2010. *Importance matérielle* : 5 m.l. ; 56 articles. *Dates extrêmes* : 1969-1993

Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS). Recherches et Promotion (RP)

Cnahe

L'ACFPS a fusionné en 2004 avec l'AITs au sein d'une nouvelle association : l'ARFRIPS (Association régionale pour la formation, la recherche et l'innovation en pratiques sociales).

Adresse : ARFRIPS, 10 impasse Pierre Baizet, 69009 Lyon

Téléphone : 04 78 69 90 90

Courriel : info@arfrips.fr

Site Internet : <https://www.arfrips.fr>

Historique du producteur

En 1967, un groupe de réflexion national, le GEMESF (Groupe d'étude des milieux éducatifs suppléant la famille, siégeant à Paris au 28 place Saint-Georges) diffuse un projet d'école d'éducateurs spécialisés en cours d'emploi. Il est le produit de la rencontre entre Alain-Noël Henri (jeune intellectuel normalien agrégé de philosophie, licencié en psychologie et sociologie) avec André Vialle (instituteur – éducateur fondateur du Rucher, MECS « familialiste ») qui seront le « premier cercle des fondateurs de Recherches et Promotion. Il se concrétise deux ans plus tard avec la création à Lyon de l'ACFPS (Association communautaire pour la formation aux pratiques sociales) pour gérer le nouvel établissement. L'objectif est de former des adultes « puisant leur distinction non dans leur naissance et la fréquentation des bonnes écoles, mais dans leur expérience sociale et de leur donner une reconnaissance sociale et des outils pour penser leur pratique ». D'où le recrutement de personnes ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans et faisant leur formation en cours d'emploi, une expérience soutenue par le ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale. Pendant près de vingt ans, l'école fonctionne sur le mode de l'autogestion pour la prise de ses décisions pédagogiques et administratives, jusqu'à sa restructuration en 1988. Déjà engagée au cours des années 1970 dans les actions d'adaptation et la formation permanente, Recherche et Promotion diversifie son offre de formation en se tournant notamment vers les aides médico-psychologiques, puis les moniteurs-éducateurs. En 1972 jusqu'en 1989, l'ACFPS a géré à Saint-Etienne un centre de formation similaire, Loire Promotion. Depuis 2004, elle a fusionné avec l'association gestionnaire de l'unique autre école d'éducateurs spécialisés de Lyon (l'AITIS, Association de l'Institut du travail social) pour former une nouvelle association : l'ARFRIPS (Association régionale pour la formation, la recherche et l'innovation en pratiques sociales).

Présentation des sources

Le fonds de cette école est très complet. Il rend compte du fonctionnement de l'association, de la vie et de l'organisation internes de l'école, de la pédagogie et des travaux des élèves.

Localisation du fonds

ARFRIPS

 Fonds Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS) – Recherche et Promotion

Non communicable actuellement. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste chargé de mission CNAHES, 2010. *Importance matérielle* : en cours de réévaluation. *Dates extrêmes* : 1967-2004

Association Adélaïde-Perrin (Rhône)

Cnahe

Adresse : 6 rue Jarente, 69002 Lyon
Téléphone : 04 72 77 83 00
Courriel : administration@adelaide-perrin.fr
Site Internet : <http://www.adelaide-perrin.fr/>

Anciens noms du producteur

Etablissement de charité pour les jeunes filles incurables d'Ainay
Société des jeunes filles incurables d'Ainay
Centre Adélaïde Perrin

Historique du producteur

A partir de 1819, Adélaïde Perrin (1789-1838), une jeune Lyonnaise de 30 ans, entreprend de recueillir des jeunes filles « incurables » et démunies que les hôpitaux de la ville sont dans l'impossibilité de garder. C'est le début d'une œuvre de bienfaisance qui, installée dès 1827 avec 25 pensionnaires dans la maison Capelin près de l'abbaye d'Ainay, sera administrée par un Conseil de quinze dames et desservie à partir de 1839 par les religieuses de Saint-Joseph sous la surveillance d'un médecin. En 1841, le cardinal de Bonald approuve le règlement de l'Œuvre des jeunes filles incurables d'Ainay. La construction du quadrilatère actuel à Ainay s'étale de 1853 à 1898 et permet d'accueillir 200 pensionnaires en 1901. Placé sous la gestion d'une association loi 1901 en 1908, l'établissement qui n'a vécu jusque-là que de la charité lyonnaise, de l'organisation de loteries et du travail des pensionnaires obtient de la préfecture un premier prix de journée en 1932.

Une nouvelle orientation se dessine à partir de la fin des années 1960 avec la constitution d'une équipe médicale et paramédicale, le recrutement d'un personnel éducatif qualifié, le souci d'une ouverture vers l'extérieur, le remplacement des dortoirs par des boxes et chambres individuelles, suivi du départ des religieuses en 1977. Rebaptisé Foyer puis Centre Adélaïde Perrin, l'établissement dispose à partir de 1995 d'un Centre d'activités de jour mixte et passe lui-même entièrement à la mixité en 2003. En septembre 2004, le Centre Adélaïde Perrin fusionne avec l'Association Abri Collectif dont le foyer est situé à Vénissieux. Sur le site d'Ainay, 23 places de foyer de vie sont transformées en foyer d'accueil médicalisé (FAM) dont 18 sur le module des personnes âgées. Un troisième établissement est ouvert en 2010 sur le site de Confluence avec 37 places, dont 25 en hébergement et 12 en accueil de jour. A Vénissieux, l'association ouvre en 2014 un foyer de vie de 30 places pour personnes handicapées vieillissantes ou âgées.

Présentation des sources

Les archives du Centre Adélaïde Perrin constituent un fonds extrêmement riche et intéressant par son ancienneté. Le règlement et l'organisation de la vie de l'œuvre, la gestion rigoureuse du patrimoine ont fourni depuis 1826 un ensemble très important de pièces d'association (de fait, puis de droit), de règlements, de pièces notariales, de registres, de correspondances officielles et particulières. A partir de 1910 jusque vers 1990, les archives du Centre Adélaïde-Perrin sont néanmoins inégalement conservées, sans pour autant présenter de période entièrement non documentée.

Localisation du fonds

Association Adélaïde Perrin

 Fonds Centre Adélaïde Perrin

Communication sur autorisation de l'Association Adélaïde Perrin. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, 2009. *Importance matérielle* : 4,30 m.l. *Dates extrêmes* : 1826-1999

Association rhodanienne pour l'inclusion des enfants sourds (ARIES)
--

Localisation du fonds

Centre d'accueil du château des Quaires (Puy-de-Dôme)

Historique du producteur

A la fin du printemps 1941, la création au château de Cordès d'un centre d'accueil pour enfants sous-alimentés (provenant du Puy-de-Dôme et de la région de Dunkerque) est à l'étude. Dans l'urgence à la fin de l'été 1941, il faut accueillir des enfants des régions bombardées du littoral. Une association est constituée sous le régime de la loi de 1901 (déclaration à la préfecture le 20 octobre 1941 ; *Journal officiel* du 28 octobre 1941), pour organiser cet accueil au château des Quaires, autre propriété récemment léguée au département. Ce centre fonctionne, provisoirement, à la Maison thermale Guillaume Lacoste, à La Bourboule, où des enfants sont accueillis de novembre 1941 à mai 1942. Il ne pourra jamais se transporter au château des Quaires (commune de Laps, canton de Vic-le-Comte), propriété départementale, car les travaux préalables de mise en état ne pourront jamais être réalisés et la dissolution de l'association est prononcée en septembre 1943. Cette association est successivement présidée par les épouses des préfets régionaux Chevreux et Brun ; le secrétariat et la trésorerie sont assurés par le commandant Charrier, chargé de mission au cabinet du préfet. Elle est placée sous la présidence d'honneur de l'amiral Platon.

Texte : AD Puy-de-Dôme

Présentation des sources

Ce fonds d'archives présente la constitution et les statuts de l'association ainsi que son fonctionnement. On y trouve notamment les aides de l'Etat, du secours national, de la Croix rouge et des aides américaines. Des listes d'enfants hébergés s'ajoutent à ces renseignements. Texte : AD Puy-de-Dôme

Localisation du fonds

Archives départementales du Puy-de-Dôme

 Fonds Centre d'accueil du château des Quaires, 134 J

Versement [1945]. Communicable. Importance matérielle : 0,30 m.l. ; 7 articles. Dates extrêmes : 1941-1943

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne

Adresse : 16 B Rue du Torpilleur Sirocco, 63100 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 98 73 73

Site Internet : <http://auvergne.cemea.fr/>

Historique du producteur

Fondés en 1953, les CEMEA d'Auvergne sont membres du réseau national des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

Présentation des sources

Le fonds rassemble des documents relatifs au fonctionnement de l'association : administration générale (1959-1998), activités formation (stage et formation professionnelle d'animateur, formation professionnelle pour jeunes, RMIstes, personnel de la petite enfance, du secteur médical, puériculture et petite enfance) (1962-2001), mémoires et rapports de stage (1980-1995) et périodiques (1975-1996). A noter aussi que le fonds renferme les dossiers de fonctionnement et d'activités entre 1968 et 1983 du centre de formation d'éducateurs de Vicle-Comte, qui était membre de la Fédération des associations de gestion des centres de formation d'éducateurs des CEMEA.

Texte : PAJEP

Localisation du fonds

Archives départementales du Puy-de-Dôme

 Fonds Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne, 175 J

Importance matérielle : 312 articles. Dates extrêmes : 1959-2001

Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Auvergne Rhône-Alpes

Cnahe

Adresse : 71C cours Albert Thomas 69003 Lyon

Téléphone : 04 72 77 60 60

Site Internet : <http://www.creai-ara.org/>

Anciens noms du producteur

Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Lyon
Association régionale Rhône-Alpes de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARRASEA)

Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI Rhône-Alpes)

Historique du producteur

L'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Lyon est créée en mars 1943 sous l'impulsion du secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, chargé depuis peu de la coordination des services de ce secteur. Cette nouvelle association est la deuxième du genre, après l'ARSEA de Toulouse créée en janvier. D'autres régions emboîtent le pas durant les années 1943 et 1944. Ces ARSEA reçoivent pour mission de coordonner l'ensemble des établissements de leur région, de créer un centre d'observation et de triage et une école d'éducateurs.

L'ARSEA de Lyon s'attache ainsi à partir de 1943 à consolider l'équipement régional de « sauvegarde », avec la création en 1943 d'un centre d'observation pour garçons (« La Maison des enfants ») dans un pavillon de l'Hôpital psychiatrique du Vinatier, ainsi que d'un centre d'observation pour les filles (« La Source »), un centre de rééducation pour garçons

caractériels à Tassin-la-Demi-Lune (« Les Moineaux »), puis un Centre de réadaptation à la vie sociale à Lyon en 1946 (« Le Relais »). Pour autant et comme bien d'autres comme elle, l'ARSEA peine à coordonner au-delà des limites du département. Une première réorganisation régionale s'impose bientôt au tournant des années 1950. Tout d'abord, l'ARSEA de Lyon fusionne avec l'ARSEA de Grenoble, pour former l'Association régionale Rhône-Alpes de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARRASEA). Ensuite, une Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence voit le jour, à laquelle l'ARRASEA délègue la gestion des centres dont elle est chargée dans le département et pour lesquels elle continue à recevoir les subventions. Cette délégation de gestion à l'échelon départemental concerne aussi les deux centres d'observation régionaux, car la nouvelle ARRASEA entend cantonner son activité à sa mission de coordination et de formation des personnels éducateurs. Le Service social spécialisé est quant à lui cédé de façon complète à la nouvelle ADSEA.

La transformation de l'ARRASEA en Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI), prévue par l'arrêté du 22 janvier 1964, va affecter cet équilibre. Ce texte vise à renforcer le contrôle de l'Etat sur le secteur de l'enfance inadaptée et à élargir la représentation du secteur au sein des organismes de coordination que sont les ARSEA. Par l'article 8 de cet arrêté, les ARSEA se voient présenter la possibilité de demander leur agrément en tant que centres régionaux. Vers 1967, le nouveau CREAI reprend à l'ADSEA la gestion directe des établissements régionaux que sont les Centres d'observation « Maisons des enfants » et « La Source ». Mais cet engagement reste de courte durée, car au début des années 1970, le CREAI Rhône-Alpes cède finalement à l'ADSEA les immobilisations de tous ses établissements, ainsi que la gestion de la « Maison des enfants » et de la « Source », transférée à Ecully en 1970. Le CREAI ne conserve la gestion que du Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) construit à Caluire au tournant des années 1970, mais pour peu de temps.

Présentation des sources

Le fonds ARSEA-ARRASEA-CREAI Rhône-Alpes est un fonds riche, malgré quelques pertes enregistrées notamment lors d'un précédent déménagement. Les comptes rendus de réunions et les correspondances avec les pouvoirs publics y sont notamment nombreux depuis 1943. Ce fonds présente aussi la particularité de compter cinq articles sur l'Union nationale des ARSEA, dont le Pr Dechaume, président de l'ARRASEA, était vice-président auprès du Pr Lafon. Une partie des lacunes du fonds peut être palliée par la consultation du fonds de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (AD Rhône et métropole de Lyon, 302J).

Localisation du fonds

CREAI Auvergne Rhône-Alpes

 Fonds ARSEA de Lyon - ARRASEA - CREAI Rhône-Alpes

Communication sur autorisation du CREAI Rhône-Alpes. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé établi par Sylvain Cid, 2009. *Importance matérielle* : 1,20 m.l. ; 29 articles. *Dates extrêmes* : 1943-1971

Ecole de service social de Saint-Chamond (Loire)

Historique du producteur

Ecole de Service social de Saint-Chamond, créée en 1945, devenue en 1989 par fusion avec Loire-Promotion, l'Institut professionnel de travail social, lui-même remplacé en 1993 par

l'Institut de recherche et de formation pour les acteurs sociaux (IRFAS). *Texte : AD Loire*

Présentation des sources

Archives administratives, organisation des formations, dossiers d'examen d'élèves.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Loire

 Fonds Ecole de service social de Saint-Chamond (Loire), 105 J

Dépôt. *Importance matérielle* : 9 m.l.

EPSI - Formation recherche en action sociale et gérontologie (Auvergne)

Adresse : ITSRA, 62 Avenue Marx Dormoy, 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 17 01 00

Courriel : contacts@itsra.net

Site Internet : <http://itsra.net/wordpress/>

Anciens noms du producteur

Ecole régionale de formation sociale de Clermont-Ferrand, Ecole psychologique et sociale interrégionale, Ecole pratique sociale interrégionale (EPSI)

En 2006, l'EPSI fusionne avec l'EPIRES et l'UFTS au sein d'une nouvelle association : l'ITSRA (Institut de travail social de la région Auvergne).

Historique du producteur

L'Ecole pratique sociale interrégionale de Clermont-Ferrand est issue de l'école de formation sociale de Strasbourg, fondée en 1921. En 1939, elle fait partie du vaste mouvement de repli des universités de Strasbourg à Clermont-Ferrand et y restera définitivement. La vie de l'établissement reprend son cours normal le 4 janvier 1946 date du premier conseil d'administration depuis les hostilités. L'association qui est à l'origine de cette école est cependant toujours régie selon la législation d'Alsace-Lorraine, le problème est soulevé en 1948. L'association est déclarée en préfecture du Puy-de-Dôme le 26 mars 1949 (Journal officiel du 5 avril 1949) sous le nom d'*Ecole régionale de formation sociale de Clermont-Ferrand*. Elle devient en 1966 « l'Ecole psychologique et sociale interrégionale », en 1982, *Ecole pratique sociale interrégionale* et en 1991, *EPSI, formation recherche en action sociale et gérontologie*.

Texte : AD Puy-de-Dôme

Localisation du fonds

Archives départementales du Puy-de-Dôme

 Fonds Ecole pratique sociale interrégionale (EPSI), 1982 W

Importance matérielle : 6,70 m.l. ; 104 articles. *Dates extrêmes* : 1938-2003

Fondation Robert Ardouvin – Village d'enfants (Drôme)



Adresse : Le Village, 26340 Vercheny

Téléphone : 04 75 21 60 00

Courriel : villagedenfants.vercheny@fondation-ardouvin.org

Site Internet : <https://www.fondation-ardouvin.org/>

Ancien nom du producteur

Les Amis des enfants de Paris

Historique du producteur

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Robert Ardouvin, un Parisien qui a participé à la résistance, décide, avec l'aide de quelques amis, de venir en aide aux enfants délaissés ou en difficulté dans le Paris d'après-guerre. Ils interviennent dans les quartiers populaires de Clichy, Belleville et Montreuil, en prolongement des courants de solidarité issus de la résistance et notamment des prêtres ouvriers. C'est ainsi qu'en 1946, Robert Ardouvin crée l'association « Les Amis des Enfants de Paris », fondée sur la solidarité, sur une entraide de quartier et sur l'engagement personnel, en vue de trouver des solutions aux difficultés de nombreuses familles qui ne sont pas encore prises en considération par l'Etat. Cette première petite collectivité se trouve à Montreuil dans une maison étriquée. Aussi, il a très vite fallu trouver un endroit où vivre ensemble avec les enfants plutôt que de créer un établissement, notion étrangère à la mentalité du groupe.

En 1948, le fondateur et les pionniers viennent s'installer à Vercheny, dans la Drôme, sur un terrain reçu par don. Ils amènent avec eux les premiers enfants confiés par leurs familles. Adultes et enfants forment ensemble « la Collectivité Pédagogique ». Les débuts sont difficiles, tout est à créer. Jusqu'en 1962, la Collectivité vit uniquement de dons privés et de ce qu'elle produit. Tout est mis en commun. L'effort est mis pour redynamiser le village de Vercheny, dramatiquement touché par des déportations durant la Seconde Guerre mondiale. Cela passe d'abord par la relance de la vie économique locale. La communauté participe à la création et au développement d'activités agricoles afin de reconstruire un tissu rural économique viable. On commence, en 1952, et jusqu'en 1970, à planter des vignes dont le vin sera commercialisé sous l'appellation « Clairette de Die ». La collectivité a également été très largement à l'initiative de la constitution d'une coopérative viticole en 1959-1960, ou à l'élevage de moutons, à la culture de plantes aromatiques etc. Elle contribue également à dynamiser la vie communale (conseil municipal, comité des fêtes...). En 1962 le premier prix de journée est versé. Ces nouveaux moyens permettent le lancement d'une phase importante de construction (maisons des enfants, bâtiments collectifs...) qui s'achève en 1968. La « Collectivité Pédagogique de Vercheny » se développe peu à peu, non comme une institution classique, mais comme un lieu de vie qui s'organise avec les enfants, en fonction de leurs besoins, tout en tissant un rapport créatif avec la vie sociale, culturelle et économique locale. Une école publique fonctionne dans les locaux de la collectivité jusqu'en 1995. Dans les années 1960, Robert Ardouvin fonde une école de moniteurs-éducateurs innovante, l'UPASEC. Installée dans le village du bas, elle est active jusqu'en 1997. Parallèlement, l'association développe diverses activités culturelles pour enrichir l'environnement quotidien des enfants : édition d'une revue, achat d'œuvres d'art, constitution d'une vaste bibliothèque, accueil de collections et d'un petit musée dans ses locaux, développement d'ateliers artistiques et manuels (poterie, reliure, encadrement, dessins-peinture...). Le fondateur, Robert Ardouvin, décède en 1997. Le conseil d'administration et l'équipe de la Collectivité Pédagogique décident de mener à bien la transformation de l'association en fondation, afin de préserver le patrimoine constitué. Le décret de reconnaissance d'utilité publique est obtenu en 2005.

Présentation des sources

Le fonds historique de la Fondation Robert Ardouvin se compose de l'ensemble de la documentation écrite qui a été produite depuis la création de l'institution, tant par l'administration que par le personnel ou par les enfants. En effet, la philosophie de la Fondation consistant à évoluer en communauté se ressent dans les archives : si le fonds contient de la documentation administrative classique, il se constitue essentiellement de documentation sociale sur la pédagogie, le suivi des enfants et l'entraide. Ainsi, le fonds contient trois grands ensembles : l'administration générale tout d'abord (cotes AH 001 à AH 072), puis les affaires sociales (cotes AH 073 à AH 190), auxquels s'ajoute l'école de moniteurs-éducateurs baptisée UPASEC (récolement). L'iconographie et les bandes de film sur Vercheny ont été conservées à part et ont fait également l'objet d'un récolement.

Localisation du fonds

Fondation Robert Ardouvin

 Fonds Fondation Robert Ardouvin

Communication sur autorisation de la Fondation. *Instrument de recherche* : Répertoire numérique détaillé et récolement réalisés par Charlotte Wolff, archiviste au CNAHES. *Importance matérielle* : 42,60 m.l. ; 590 articles. *Dates extrêmes* : 1946-2010

Fustier (Paul)

Cnahe

Historique du producteur

Né à Saint-Etienne le 18 février 1937, Paul Fustier fut professeur de psychopathologie et de psychologie clinique à l'institut de psychologie de l'université Lyon 2 et un précurseur des approches et pratiques de la psychologie des groupes et des institutions. Il fut par ailleurs un spécialiste reconnu de la vielle à roue à l'époque baroque, ayant soutenu une thèse de musicologie sous la direction de Pierre Saby en 2006. Membre de groupes de recherche et d'associations d'acteurs du milieu médico-social, dont notamment le CRI (Centre de Recherche sur les Inadaptations), lesquels comprenaient des personnalités comme René Kaës, René Roussillon, Jean-Pierre Vidal ou encore Jean Cartry, ses travaux portent sur les pratiques cliniciennes et rééducatives au sein de cadres institutionnels, la relation d'accompagnement dans les établissements médico-sociaux pour enfants et adolescents, les liens interprofessionnels au sein d'équipes d'enseignants d'enseignement adapté et d'éducateurs spécialisés. S'inspirant de notions d'anthropologie comme celle du « don » pour décrire la relation soignant/soigné, ou encore des travaux de Didier Anzieu sur la psychologie des groupes et les théories « cadre » du moi-peau, il développe et anime des activités de soutien, d'analyse de la pratique et de formation des équipes de soin et de médiation. Il participa ainsi à de nombreux colloques et tables rondes et rédigea de nombreux ouvrages et articles de référence en psychologie mais également en musicologie, science et passion et qui l'anima toute sa vie durant. Il s'est éteint le 3 mars 2016 à Lyon.

Présentation des sources

La spécificité du parcours de Paul Fustier, mêlant cours théoriques et interventions en situation de crise, la porosité intellectuelle de ses centres d'intérêts et ses prises de position innovantes en matière de prise en charge sociale, de pratiques et de considération de la relation soignants/soignés font de ce fonds une source profuse d'informations et de savoirs pour tout chercheur en histoire des sciences, de la psychologie, en psychologie critique et psychologie comparée, mais aussi pour toutes personnes liées aux pratiques de gestion de groupes, en

relation avec des patients ou un public en mal-être, et aux notions de psychologie des institutions comme les médiateurs, travailleurs sociaux, ou les psychologues / psychiatres / psychanalystes.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

 Paul Fustier, pionnier de la clinique du quotidien en institution, 290 J

Don manuel le 5 octobre 2017. Fonds communicable. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#). *Importance matérielle* : 3,10 m.l., 81 articles. *Dates extrêmes* : 1974-2016

Gounot (Emma)

Historique du producteur

Emma Gounot est née en 1917 à Lyon. Elle suit une formation de juriste à la faculté catholique de Lyon puis défend des résistants durant la Seconde Guerre mondiale aux côtés de son père Emmanuel Gounot. Elle quitte le Barreau en 1963 pour se consacrer à l'enseignement et fonde à la faculté l'Institut des sciences de la famille en 1974. Elle entre en 1960 à l'ADSEA, fondée par son père, qui en était le 1er président. À la mort de son père, elle entre au conseil d'administration et est élue vice-présidente ; elle sera présidente de 1974 à 1994, puis présidente d'honneur. Elle a continué à œuvrer dans cette association jusqu'à sa mort en 2017.

Présentation des sources

Le fonds est principalement composé des archives produites par Emma Gounot après son départ de la présidence de la Sauvegarde. La moitié correspond aux documents du Groupe de réflexion éthico-juridique (GREJ). Le reste est composé de documents divers au sujet des établissements d'accueil de la Sauvegarde, de son histoire et aussi de quelques événements. Une boîte (316 J 19) contient des documents en lien avec son travail d'avocate, dont des interrogatoires menés pour le procès d'Emmanuel Mounier en 1942, et des documents de procès de l'affaire du Prado et de l'affaire Biot pendant la guerre d'Algérie.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

 Fonds Emma Gounot, 316 J

Don manuel le 19/11/2018 par Anne-Monique Gounot, sœur d'Emma. Communication libre, à l'exception des documents traitant de la vie privée des personnes et du secret médical. *Instrument de recherche* : [répertoire méthodique](#) réalisé par Mahaut Faré. *Importance matérielle* : 19 articles. *Dates extrêmes* : 1942-2016

Oeuvre du travail de Marie

Association dissoute

Historique du producteur

L'Œuvre du travail de Marie est une œuvre caritative fondée et dirigée par les Dames Visiteuses à Lyon, au milieu du XIXe siècle. Il s'agit de l'une des figures importantes du catholicisme social lyonnais de la seconde moitié du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Fondée en 1846 par l'abbé Callet, curé de Saint-Paul, l'Œuvre du travail de Marie n'est à l'origine qu'une œuvre caritative. Elle se dote d'une structure associative le 7 décembre 1926. Elle a pour rôle de venir en aide aux femmes indigentes en leur procurant un travail de confection de vêtements, dont elle assure la vente via plusieurs magasins dispersés dans Lyon. Son siège se situait à Lyon, à la montée du Garillan. Il s'agit de l'une des nombreuses œuvres caritatives qui rentrent, très localement, dans le contexte du catholicisme social, mouvement de charité et d'assistance, hors du cadre de la liturgie et des rites. Ce mouvement a pris une ampleur particulière à Lyon, mais a aussi souffert de l'anticléricalisme durant la IIIème république. L'Œuvre tire son financement du travail des indigentes, donc de la vente des vêtements confectionnés, mais aussi de la vente d'autres biens et de la contribution de quelques donateurs. Elle est de ce fait en relation avec plusieurs personnalités lyonnaises, avec les institutions religieuses locales, mais aussi d'autres associations de solidarité et avec des fournisseurs de ressources diverses. Elle entretient des liens particuliers avec l'Hôtel-Dieu de Lyon, au point que, lorsque l'Œuvre est sur le point de disparaître après la seconde guerre mondiale, elle ne reçoit plus ses missions que de lui. Alors que son centenaire est commémoré en 1947, l'association cesse ses activités dans les années qui suivent, probablement trop affaiblie par le manque de ressources durant la seconde guerre mondiale.

Présentation des sources

La première partie contient les statuts, les renseignements sur le personnel et les rapports des réunions de la direction de l'association. Les informations contenues dans celle-ci sont assez pauvres au regard de l'ensemble des documents concernant la comptabilité. En effet, le fonds se composant en grande partie de registres de compte et de pièces justificatives de comptabilité, une partie du cadre de classement leur a été consacrée. Pour cette seconde partie, il a été choisi de placer d'un côté la comptabilité de l'association, de l'autre les pièces justificatives. On y trouve les comptes, des annuités et des facturations, ainsi que des titres boursiers, des baux et des fiches d'impôt de l'association. Dans la partie du cadre de classement traitant des actions de l'association, les correspondances produites et reçues par les membres du Travail de Marie ne peuvent pas toutes être regroupées entre elles dans la mesure où certaines sont à lier directement à l'organisation d'événements particuliers, dont les dossiers ont été regroupés à part. Cependant, d'autres correspondances comme des remerciements, des encouragements, des requêtes, peuvent être rassemblées. De cela découle le choix de répartir ces correspondances dans les dossiers des événements auxquels elles sont associées et, dans le 40 J 23, les autres correspondances. Les actions associatives sont partagées entre les différentes manifestations de l'activité de l'association, à savoir le secours aux indigentes, l'organisation d'expositions et les correspondances avec ses différents acteurs.

Localisation du fonds

Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon

 Fonds Œuvre du travail de Marie, 40 J

Don manuel. Communication libre. Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé établi par Anne-Gaëlle Cusey, Maxime Feroli, Matthieu Laurents, Rémy Galinat, 2011. Importance matérielle : 0,5 m.l. ; 23 unités documentaires. Dates extrêmes : 1854-1947

Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose - Œuvre Grancher (Loire)
--

Association dissoute

Historique du producteur

Créée en 1912, l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose, dite œuvre Grancher, est emblématique des démarches entreprises par les hygiénistes pasteurien pour lutter contre la contagion. Pour protéger le corps social de la maladie, elle se lance non pas dans la mise à l'écart d'enfants malades, comme commencent alors, en 1903, à le faire les sanatoriums pour les adultes, mais à isoler les rejetons sains de leurs parents tuberculeux. Ce faisant, elle renoue avec les pratiques traditionnelles des services d'enfants assistés, en plaçant ses petites recrues dans des familles paysannes, parées de toutes les vertus. Elle manifeste aussi la volonté de redonner des bras aux campagnes en perte de vitesse démographique. Engagement sanitaire et soutien au monde rural vont de pair.

Deux périodes structurent cette histoire. La première, la plus longue, qui s'achève en 1963, est la grande période de l'œuvre. À la veille de la première guerre mondiale, elle a sous sa garde plus de 800 enfants placés dans 23 centres dépendants de Paris, et sensiblement autant dans les 24 filiales départementales ; elles seront au nombre de 43 recevant 6 000 enfants en 1936. Très à l'écoute des parents malades lors de sa fondation, elle s'oriente, comme l'ensemble de la lutte antituberculeuse, vers des prises en charge sociales autant que médicales.

La deuxième période est celle de la reconversion de l'institution, tardive, nous le redisons, sous l'influence des travaux des psychanalystes et des psychiatres, qui découvrent, dans les années 1950, l'importance des traumatismes liés aux séparations vécues dans l'enfance. L'œuvre se réduit alors au siège parisien, ses filiales disparaissent et elle devient une fondation qui s'interroge sur de nouvelles raisons et manières d'être présente auprès d'enfants dans le besoin ou la souffrance, comme les petites victimes du sida. L'association est dissoute en 1977.

D'après un texte de Dominique Dessertine

Présentation des sources

Archives de fonctionnement de l'association (statuts, assemblées générales, registres des adhérents, dissolution de l'oeuvre), personnel, comptabilité et domaine, placement des enfants (listes et livrets individuels).

Localisation du fonds

Archives départementales de la Loire

 Fonds Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose - Œuvre Grancher (Loire), 81 J

Don manuel. *Instrument de recherche* : répertoire numérique par Marie-Cécile Forest. *Importance matérielle* : 1,2 m.l. ; 50 articles. Dates : 1912-1977

Office départemental de l'enfance maltraitée (Isère)

Historique du producteur

Répondant d'une part à une dynamique départementale annoncée dès 1983, d'autre part à la loi du 10 juillet 1989, qui donne au Président du Conseil Général la responsabilité de la prévention des mauvais traitements et de la prise en charge des mineurs maltraités, le Conseil Général de l'Isère approuve en 1990 le principe de la création de l'Office. De statut associatif, l'ODEM regroupe l'ensemble des institutions, associations, et individus œuvrant dans le

domaine de la maltraitance envers les enfants. Les activités de l'ODEM s'organisent autour de trois commissions pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles qui s'appuient sur un Centre de Documentation spécialisé et un *Bulletin de Liaison* (diffusé à 3 500 exemplaires). Une commission assure la coordination et la promotion des actions de formation et d'information. Une deuxième commission offre aux professionnels de terrain un lieu pour l'analyse des difficultés rencontrées et l'élaboration de propositions. La troisième commission s'attache à la mise en place d'un Observatoire départemental.

Texte tiré des Annales de pédiatrie, 1996

Localisation du fonds

Archives départementales de l'Isère

 Fonds de l'Office départemental de l'enfance maltraitée, 151 J

Dates : XXe siècle

Prado. L'Autre Chance

Cnahe

Adresse : 90 rue du Père Chevrier, 69270 Fontaines-Saint-Martin

Téléphone : 04 78 22 21 86

Page Internet : <https://www.le-prado.fr/autre-chance-2/>

Anciens noms du producteur

Prado des Sucs

Prado du Perron

Prado du Cantin

Centre éducatif et professionnel

Institut spécialisé des formations du Prado (ISFP)

Historique du producteur

Le « Prado L'Autre Chance » a pour origine le « Prado des Sucs » à Saint-Romain-le-Puy (Loire), fondé à partir de la reprise en 1943 par le Prado d'une ancienne œuvre d'enfants, à la demande du diocèse de Lyon. Cet établissement qui accueille 12 enfants connaît en 1945 une brève expérience de formation interne de rééducateurs de l'enfance coupable qui y suivent un stage d'un mois, suivi de sessions de 15 jours par trimestre. En 1947, le centre est transféré à Oullins et prend le nom de « Prado du Perron », avant d'ouvrir une annexe en 1948 pour l'apprentissage agricole et industriel sur une propriété récemment acquise à Fontaines-Saint-Martin au lieu-dit « Le Cantin ». L'année suivante, l'annexe devient un établissement de plein droit en internat où les garçons sont installés de façon entière et définitive, tandis que les filles rejoignent Oullins. Cet internat de rééducation que l'on appellera « Centre éducatif et professionnel » (CEP) du Cantin crée à son tour deux établissements secondaires, une annexe agricole à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère) en 1949, puis un foyer de semi-liberté, le Foyer du Cantin en 1959, qui obtiendront une gestion indépendante dans les années 1970. En 1952, le « Prado du Cantin » compte 54 garçons dits « débiles légers » (annexe agricole incluse) et emploie quatre éducateurs et cinq éducateurs techniques. En 1969, ils sont 12 éducateurs, dont trois diplômés. Les jeunes reçoivent à cette date une formation générale et professionnelle répartie entre sections de maçonnerie, mécanique, soudure, préformation, ainsi que de mise au travail pour les « garçons dont l'inadaptation au milieu du travail a nécessité un placement au Foyer ». A la sortie, ils peuvent obtenir une attestation professionnelle de la Chambre des Métiers, tandis que quelques-uns poursuivent leur

formation par un stage FPA. En 1974, la propriété du Cantin fait l'objet d'une donation au Prado par la Société Gonnard. Gérée jusque-là par l'Association de la Providence du Prado, la maison entre donc dans la gestion de l'Etablissement de la Providence du Prado reconnu d'utilité publique. Le Centre éducatif et professionnel connaît une profonde restructuration au tournant des années 1990, avec la séparation de l'hébergement (désormais assuré par le Foyer A2) du semi-internat resté sur place. Il prend le nom d'Institut spécialisé des formations du Prado (ISFP), puis « L'Autre Chance » en septembre 2010. Les sortants se partagent entre retour en famille et placement au Foyer du Cantin.

Présentation des sources

Le fonds de l'ISFP comporte presque tous les rapports d'activité transmis au ministère de la Justice, les dossiers de gestion financière et celle des bâtiments depuis 1960. Les archives des instances du personnel sont conservées depuis les années 1970, celles relatives aux orientations de l'établissement et aux réunions associatives depuis les années 1980. Les archives de la formation et du suivi des jeunes portent surtout sur la décennie 1990, à l'exception d'un dossier illustré sur l'atelier de mécanique générale en 1971. Ce fonds s'accompagne d'un versement de dossiers de jeunes depuis les années 1940 coté en 5028 W.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds Institut spécialisé de formation du Prado (ISFP), 259 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 22/12/2015. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#) réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 4,40 m.l., 91 articles. *Dates extrêmes* : 1959-1998

Prado. Direction générale



Adresse : 200 rue du Prado, 69270 Fontaines-Saint-Martin

Téléphone : 04 72 42 11 22

Site internet : <https://www.le-prado.fr/>

Anciens noms du producteur

Association de la Providence du Prado, Etablissement de la Providence du Prado

Historique du producteur

En 1860, à Lyon, un prêtre, le père Antoine Chevrier décide de créer une œuvre de première communion pour catéchiser les enfants pauvres du quartier de la Guillotière. À cet effet, il loue un ancien bal, le Prado. Il obtient par ailleurs l'autorisation administrative d'ouvrir une école. L'œuvre accueillera environ 17 000 enfants entre 1860 et 1943, logés, nourris, habillés gratuitement aux frais de la Providence. Parallèlement à cette œuvre, se développe une école cléricale qui forme des prêtres.

En 1943, le Prado s'inscrit résolument dans le champ de la rééducation de l'enfance délinquante et en danger moral par plusieurs initiatives. Il fonde une association gestionnaire, l'Association de la Providence du Prado, laquelle adhère à la non moins nouvelle Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA), puis obtient l'année

suivante une première autorisation préfectorale pour recevoir des mineurs délinquants. C'est le début d'une vague de créations et de reprises d'établissements : Prado des Sucs à Saint-Romain-le-Puy (Loire) en 1943 (qui se déplacera à Oullins et à Fontaines-Saint-Martin au lieu-dit « Le Cantin »), Prado de Grillaud à Nantes en 1944, Prado Saint-Louis au Pont-de-la-Maye (Gironde) en 1945, Foyer des jeunes ouvrières à Lyon, auxquels vient s'ajouter le Service social du Prado à la Guillotière en 1945. Suivent dès lors surtout des installations d'annexes des premiers internats : ferme annexe du Colombier à Bressieux (Isère) en 1949, Foyer de Gerland en 1958, Foyer du Cantin à Fontaines-Saint-Martin en 1959 et Externat spécialisé du Prado à Lyon en 1969. Ces établissements sont partagés jusqu'en 1991 pour leur gestion entre l'Association et un « Etablissement de la Providence du Prado » créé en 1948 et érigé en fondation reconnue d'utilité publique en 1950. Coordonnés à partir de 1952 par un secrétaire général, l'abbé Fillatre, ils vont connaître une décennie de laïcisation au cours des années 1960 avec le départ des prêtres directeurs de 1962 à 1964 puis l'arrivée du premier directeur général laïc en 1969. Les années 1970 et 1980 sont quant à elles marquées par une décentralisation régionale qui aboutit à l'éclatement entre les « Prado » de Bordeaux, de Saône-et-Loire, indépendant en 1982, puis de Rhône-Alpes, constitué en 1991 après une prise de relais par la fondation dans la gestion des établissements. De 1998 à 2005, le Prado Rhône-Alpes connaît une nouvelle vague de créations et de reprises d'établissements. En 2015, il rassemble 18 établissements et services sociaux et médico-sociaux répartis sur 28 sites géographiques.

D'après un texte d'Ambroise Charleroy⁵

Présentation des sources

Le fonds de la direction générale du Prado Rhône-Alpes contient l'ensemble des registres de procès-verbaux de l'Association et de la Fondation. Les archives relatives à la coordination (secrétariat général, puis direction générale proprement dite) sont surtout conservées à partir des années 1980. Les archives les plus « historiques » du Prado sont à rechercher à la Maison du Prado Saint André des prêtres du Prado à Limonest (cf. Prado - Maison Saint André).

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds de l'Association du Prado, Direction générale, 253 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 02/12/2015. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#) réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2007), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 6 m.l., 139 articles. *Dates extrêmes* : 1943-2000

Prado. Hébergement éducatif du Cantin

Cnahe

Adresse : 185 rue Charles Laroche, 69 270 Fontaines-Saint-Martin

Téléphone : 04 72 42 94 00

Site internet : <https://www.le-prado.fr/foyer-du-cantin/>

Ancien nom du Producteur

Foyer du Cantin

⁵ Une histoire de l'œuvre d'éducation du Prado : de l'œuvre religieuse à l'association laïque 1860-1971, mémoire de master 2 en sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2, juin 2008.

Historique du producteur

Le Foyer du Cantin est créé en 1959 comme annexe du Prado du Cantin à Fontaines-Saint-Martin (cf. Prado – L'autre Chance). Il est prévu à l'origine pour recevoir les « jeunes apprentis caractériels » sortant de l'internat de rééducation pour leur ménager une transition avec le milieu de vie normal. Son premier responsable est Yves Rousseau, membre du bureau national du Syndicat national autonome et interprofessionnel de l'enfance inadaptée (SNAIEI). A ce titre, ce dernier fait partie des négociateurs de la convention collective nationale de travail de l'enfance inadaptée élaborée entre syndicats d'employeurs et d'employés en 1964, signée le 15 mars 1966 et reconnue « non abusive » par les pouvoirs publics en 1968. En 1963, alors que tous les centres du Prado sont dirigés par des prêtres, les responsables laïcs des foyers de semi-liberté du Prado revendiquent la direction de plein exercice. Ils obtiennent gain de cause en décembre 1964 et Yves Rousseau reste à la tête du Foyer du Cantin jusqu'en 1984. Le foyer est d'abord installé dans un local mis à disposition par la Société Gonnard, propriétaire du Centre du Prado du Cantin à Fontaines-Saint-Martin. Le bâtiment est ancien, il ne peut accueillir que 16 jeunes et comprend une salle à manger mais pas de salle d'activité ou de jeu. Un bâtiment neuf est construit dans le jardin avec deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Pour mieux réaliser ce projet, la société Gonnard fait donation au Prado de la propriété que celui-ci occupe. Le nouveau foyer compte 24 chambres individuelles réservées aux jeunes accueillis et deux chambres à trois places réservées au « dépannage » des anciens. Il est inauguré le 27 juin 1967 sous la présidence de Monsieur Arnion, directeur régional de l'action sanitaire et sociale et de Mgr Ancel, supérieur général du Prado.

Le foyer accepte des admissions extérieures à partir de 1965. Si en 1969, les jeunes viennent encore en grande partie de l'internat du Cantin, le foyer entend se techniciser : « il ne s'agit plus pour le Foyer de remplir un rôle de transition, mais d'accueillir des adolescents dont les troubles du comportement et du caractère sont encore tels qu'il s'avère indispensable de les confier à une équipe comme celle qui s'est élaborée au fil des jours dans le cadre du Foyer ». A la fin de l'année 1973, le foyer s'ouvre à l'accueil des jeunes scolaires. Il accueille alors « des garçons de 13 à 16 ans, d'intelligence normale et présentant des troubles du comportement ou des personnalités plus ou moins perturbées ». Une partie est scolarisée à l'extérieur (12 en CES, 3 en CET, 2 en section d'éducation spécialisée, 2 en fin de cycle de formation à l'Externat spécialisé du Prado), 5 sont en apprentissage chez des artisans et 3 sont de jeunes ouvriers. En 1982, la moitié est en situation scolaire et l'autre moitié en apprentissage.

En 1988, la création d'une structure « appartements » vise à permettre l'expérimentation d'une relative autonomie des jeunes. En 1991, le Foyer du Cantin fait partie de l'apport partiel d'actifs opéré par la Fondation au bénéfice de l'Association Prado Rhône-Alpes.

Présentation des sources

Le fonds de l'ISFP comporte presque tous les rapports d'activité transmis au ministère de la Justice, les dossiers de gestion financière et celle des bâtiments depuis 1960. Les archives des instances du personnel sont conservées depuis les années 1970, celles relatives aux orientations de l'établissement et aux réunions associatives depuis les années 1980. Les archives de la formation et du suivi des jeunes portent surtout sur la décennie 1990, à l'exception d'un dossier illustré sur l'atelier de mécanique générale en 1971. Ce fonds s'accompagne d'un versement de dossiers de jeunes depuis les années 1940 coté en 5028 W.

5029 W 1-61(dossiers de jeunes) dossiers de jeunes : 6,30 m.l.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Prado – Foyer du Cantin, 260 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 28/12/2015. *Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé* réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 3,60 m.l. *Dates extrêmes* : 1959-1998

Prado. Institut Antoine-Chevrier (IAC)

Cnahe

Adresse : 11 rue du Père Chevrier, 69007 Lyon
Téléphone : 04 72 80 81 61
Page Internet : <https://www.le-prado.fr/itep-antoine-chevrier/>

Ancien nom du producteur

Externat spécialisé du Prado (ESP)

Historique du producteur

L'Externat spécialisé du Prado (ESP) ouvre ses portes le 1er octobre 1968 au 75 rue Sébastien-Gryphe à Lyon comme annexe de l'internat du Prado de Saint-Romain-au-Mont-d'Or (actuelle Maison d'Enfants Les Alizés : voir ce fonds, classé en 2008). La scolarité obligatoire vient d'être portée de 14 à 16 ans ; elle oblige à « trouver une solution pour ces garçons en difficultés scolaires qui, jusqu'à cette date, commençaient un apprentissage à 14 ans. » Le nouvel établissement prend la place de l'Ecole de préapprentissage du Prado dont l'activité, par cette même mesure, est rendue caduque.

Par une convention signée en 1969 avec la préfecture du Rhône, l'ESP, désigné comme « *centre de pré-apprentissage pour caractériels mal doués* », s'engage à prendre en charge les garçons de 14 à 16 ans placés par décision judiciaire ou admis au bénéfice de l'Aide sociale aux infirmes. Une partie du personnel de l'ancien établissement est conservée et la durée de séjour des jeunes est maintenue à deux années. Les garçons sont répartis en groupes en fonction de leurs niveaux scolaires et de leurs possibilités réelles de préparer un examen, d'entrer en école d'apprentissage ou de commencer à travailler.

Vers 1971, les prêtres du Prado déménagent leur siège du voisinage et permettent à l'ESP de s'agrandir. L'année d'après, les habilitations au titre de l'Aide sociale aux infirmes et Justice sont remplacées par un agrément de la Sécurité sociale (annexe XXIV). Puis une école privée primaire est ouverte en 1978 sous contrat simple. L'âge d'admission est abaissé progressivement à 13, puis 12 ans à partir de 1985, en partie pour recevoir ceux qui doivent quitter l'école primaire à cet âge. Les enfants sont désormais orientés par la Commission départementale d'éducation spéciale (CDES) pour des séjours de deux à quatre ans, avec de fréquentes prolongations d'un ou deux ans. La mixité est finalement instaurée en 1991, puis le premier projet de service d'accompagnement apparaît en 1993. A cette même date, l'Externat spécialisé du Prado devient l'Institut Antoine-Chevrier. Il rejoint le groupe des ITEP (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) à la suite du décret de 2005 qui les institue.

Présentation des sources

Le fonds de l'Institut Antoine-Chevrier rend compte d'une histoire assez jeune, mais chevillée à l'histoire plus ancienne du Prado, par la situation de l'établissement sur le site historique de l'œuvre du Père Antoine-Chevrier dans le quartier de la Guillotière à Lyon, ses liens avec les prêtres du Prado et aussi son statut d'annexe, au début, d'un internat plus ancien, celui du Prado de Saint-Romain. C'est ainsi que l'on y trouve un dossier de travail sur l'histoire du Prado, à côté d'un dossier de préparation de texte historique sur l'ESP lui-même. Les archives

des relations et des réunions avec le siège du Prado et l'internat de Saint-Romain sont assez riches et permettent de combler des lacunes rencontrées dans les fonds d'archives correspondants. Les dossiers qui concernent la vie interne sont aussi abondants en projets, notes, rapports d'activités généraux ou particuliers, comptes rendus de réunions, bulletins d'informations et journaux de jeunes.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds Prado - Institut Antoine-Chevrier (IAC), 258 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 03/12/2015. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#) réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2009), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 2,30 m.l. ; 61 articles. *Dates extrêmes* : 1969-2000

Prado. Institut Elise-Rivet (IER)



Adresse : 109 rue Joliot-Curie, 69005 Lyon
Téléphone : 04 72 38 83 70
Page Internet : <https://www.le-prado.fr/itep-elise-rivet/>

Ancien nom du producteur

Refuge Notre Dame de la Compassion, Centre éducatif Notre-Dame

Historique du producteur

Le Refuge Notre-Dame de la Compassion à Lyon est fondé en 1825 pour recevoir à l'origine les jeunes filles « perdues » et « repenties » qui sortent de l'Hôpital de l'Antiquaille. Il est dirigé et tenu par des sœurs d'abord hospitalières, qui se dotent en 1856 de statuts inspirés de ceux du Refuge de Caen. Il bénéficie dans la foulée de la reconnaissance d'utilité publique et d'une première habilitation à recevoir des mineures délinquantes. Rebaptisé Centre éducatif Notre-Dame en 1970, l'établissement amorce une laïcisation progressive ponctuée par la création d'une association gestionnaire en 1978, le passage à la mixité et à une direction laïque en 1987, puis le départ des toutes dernières religieuses en 1999. Il emprunte tour à tour les statuts d'institut médico-éducatif (IME) jusqu'en 1994, d'institut de rééducation (IR) jusqu'en 2002, puis d'institut thérapeutique, éducatif et scolaire (ITES), puis pédagogique (ITEP) et se voit adjoindre un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD). C'est alors qu'il prend le nom d'Elise Rivet, directrice supérieure de l'établissement de 1933 à 1945 et héroïne de la Résistance déportée à Ravensbrück. Depuis janvier 2004, l'Institut Elise-Rivet compte parmi les établissements gérés par l'Association Prado Rhône-Alpes.

Présentation des sources

Ces archives ont été produites dans le cadre de l'activité du *Refuge Notre-Dame de la Compassion* depuis son installation au « Point du Jour » en 1937, rebaptisé *Centre éducatif Notre-Dame* en 1970, pourvu d'une association gestionnaire en 1976, puis restructuré en Institut et SESSAD Elise-Rivet en 2002. Plus précisément, il s'agit pour l'essentiel des documents produits soit par la présidence de ladite Association du Centre éducatif Notre-Dame depuis 1976, soit par la direction à partir de sa laïcisation en 1987. Le fonds comporte néanmoins quelques dossiers issus de la gestion religieuse de l'établissement : des plans

(depuis 1937), le registre du personnel (depuis 1949), la comptabilité (depuis 1952), les rapports transmis à l'Education surveillée (depuis 1971). Les archives du comité d'établissement sont également conservées depuis 1978.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds Prado - Institut Elise-Rivet (IER), 261 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 02/12/2015. *Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé* réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 4,70 m.l., 101 articles. *Dates extrêmes* : 1856-2005

Prado. Maison d'enfants Les Alizés

Cnahe

Adresse : 3 route Neuve, 69 270 Saint-Romain-au-Mont-d'Or

Téléphone : 04 72 42 11 60

Page Internet : <https://www.le-prado.fr/les-alizes/>

Anciens noms du producteur

Œuvre de Première Communion du Prado

Prado de la Guillotière

Prado de Saint-Romain

Maison d'enfants Les Eaux vives

Historique du producteur

La Maison d'enfants Les Alizés est l'héritière en droite ligne de l'Œuvre de Première Communion fondée par le Père Antoine Chevrier dans le quartier populaire de la Guillotière à Lyon en 1860. Jusqu'aux années 1940, cette dernière accueille, sur le lieu d'une ancienne grange qui servait jusque-là de salle de bal appelée « Le Prado », des enfants de 13-14 ans auxquels on enseigne le catéchisme pendant six mois en vue de leur première communion. Vers la fin de la guerre, le Prado de la Guillotière est transformé en un internat de rééducation avec une section de garçons de 12 à 14 ans au 75 rue Sébastien-Gryphe et une section de filles également de 12 à 14 ans au 14 rue du Moulin. En 1947, la première section compte 112 garçons (41 confiés par les familles, 71 par les pouvoirs publics), dont un bon nombre, après leur scolarité, passeront à l'internat du Prado d'Oullins, puis du Cantin après 1949. En 1948, ils sont 60 garçons et 30 jeunes filles. Ces dernières quittent la Guillotière en 1949 pour être installées à Oullins au 12 rue du Perron. En 1955, les 73 garçons de l'internat sont à leur tour transférés à Saint-Romain-au-Mont-d'Or dans une grande propriété avec château du XVIII^e siècle. Ce dernier établissement prendra successivement les noms des « Prado de Saint-Romain », « Les Eaux vives », puis « Les Alizés ». Dans les années qui suivent, le « Prado de Saint-Romain » se dote de deux établissements annexes : le Foyer de Gerland, en 1958, situé 300 avenue Jean-Jaurès à Lyon, lequel accueille 22 jeunes en 1965; l'Externat spécialisé du Prado, créé en 1968 en réinvestissant le 75 rue Sébastien-Gryphe, entretemps occupé par l'Ecole d'apprentissage du Prado. Ce dernier accueille en semi-externat 54 garçons de 14 à 16 ans présentant des troubles du caractère et du comportement (voir Institut Antoine-Chevrier). Au début des années 1980, l'arrivée d'un public davantage touché par la crise et ressenti comme plus violent motive l'aménagement d'appartements fonctionnels et agréables. Il s'agit de limiter les inconvénients d'un hébergement en château où « *les bruits se propagent trop* » et où « *la proximité des différents groupes donne un aspect de grande collectivité* »

propice à la violence et à une certaine contagion » (rapport d'activité 1982). Les travaux de transformation en véritable « maison d'enfants » portent sur « *des chambres à deux bien séparées par des lieux de passages alvéolaires, des bureaux pour éducateurs dans chaque groupe, ne cuisine et une petite lingerie qui permettront aux services généraux de vivre au moins partiellement vers les enfants* ». La mixité est par ailleurs réalisée en 1982 avec l'arrivée des quatre premières fillettes.

Présentation des sources

Le fonds de la Maison d'enfants « Les Alizés », héritier direct de l'Œuvre de Première Communion fondée par le Père Chevrier, est l'un des plus centraux des fonds du Prado. Quelques traces de cette première histoire ont été conservées : des photos de groupes de 1882 à 1919, un registre du personnel débutant en 1903, un passionnant « coutumier » sous forme de carnet manuscrit datant de 1929 environ, réglant avec précision la vie quotidienne et surtout religieuse des enfants de l'œuvre d'octobre à octobre, de la rentrée scolaire au mois du Rosaire, des cahiers de notes et d'observation des dernières « séries » ou sessions de l'œuvre entre 1943 et 1946. Le passage à l'œuvre de « rééducation » est renseigné avant tout par les rapports à l'Education surveillée et les dossiers financiers à partir de 1946. Les archives sont encore plus complètes à partir du transfert à Saint-Romain-au-Mont-d'Or en 1957, avec l'apparition des « feuilles de jour ». Elles permettent aussi de compenser le déficit d'archives « centrales » constaté du côté des archives de la direction générale : on peut ainsi y retrouver les archives du Comité de direction du « Prado Rééducation » depuis 1961 et la correspondance interne avec la direction générale depuis 1962. Ce fonds rend compte aussi des relations nouées dans le secteur avec les associations professionnelles et les écoles d'éducateurs spécialisés. Il s'accompagne d'un versement de dossiers de jeunes depuis les années 1940 coté en 5025 W, riche en correspondance avec les jeunes et les familles.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds Prado - Maison d'enfants Les Alizés, 256 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 03/12/2015. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#) réalisé par Sylvain Cid, archiviste CNAHES (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 4,20 m.l., 82 articles. *Dates extrêmes* : 1883-1998

Prado. Maison Saint-André

Adresse : 2054 chemin de Saint-André, 69760 Limonest
Téléphone : 04 78 35 14 30
Courriel : standre@prado-limonest.com
Site Internet : <http://www.prado-limonest.net/Accueil/>

Historique du producteur

En 1860, à Lyon, un prêtre, le père Antoine Chevrier décide de créer une œuvre de première communion pour catéchiser les enfants pauvres du quartier de la Guillotière. À cet effet, il loue un ancien bal, le Prado. Il obtient par ailleurs l'autorisation administrative d'ouvrir une école. L'œuvre accueillera environ 17 000 enfants entre 1860 et 1943, logés, nourris, habillés gratuitement aux frais de la Providence. Parallèlement à cette œuvre, se développe une école cléricale qui forme des prêtres. Une extension de celle-ci est installée dans une maison bourgeoise du XVII^e siècle acquise à Limonest en 1872. La chapelle est agrandie, des dortoirs et des salles de cours sont aménagées. La Maison Saint André propose aujourd'hui un accueil

de groupes. Elle conserve les archives les plus anciennes du Prado ainsi que celles des prêtres, rassemblés dans un institut séculier clérical de droit pontifical, l'Association des prêtres du Prado.

Présentation des sources

La Maison du Prado Saint André conserve en premier lieu les manuscrits du Père Antoine Chevrier. Protégés dans une armoire ignifugée, ceux-ci sont inaccessibles car devenus trop fragiles. Y sont également entreposées les archives anciennes du Prado ainsi que les archives de Pradosiens connus : Joseph Folliet, le premier laïc engagé au Prado, ordonné prêtre sur le tard, le Père Alfred Ancel, supérieur général des prêtres du Prado et évêque auxiliaire de Lyon, l'une des grandes figures du courant missionnaire qui a animé l'Eglise de France dans les années 1945 à 1970, le Père Yves Musset, permanent au service du Prado qui a passé sa vie à étudier les écrits du Père Chevrier.

Localisation du fonds

Maison Saint-André à Limonest

 Fonds Prado

Communication sur autorisation de la Maison Saint-André

Prado. Œuvre d'apprentissage du Prado

Cnahe

Association dissoute

Historique du producteur

L'Ecole d'orientation professionnelle et de préapprentissage du Prado ouvre ses portes le 1^{er} octobre 1933 au 39 rue de l'Université à Lyon, prenant la suite d'un « Cours d'enseignement professionnel » ouvert deux ans plus tôt. Gérée par une association spécifique dans le paysage pradosien, l'Œuvre d'apprentissage du Prado, elle répond au souci d'« *éviter à de jeunes garçons de la classe populaire le choix inconsidéré d'une profession et [de] les préparer au choix judicieux d'un métier en rapport avec leurs aptitudes* ». Elle bénéficie pour ce faire d'une reconnaissance de l'Etat le 16 juin 1951. Les garçons, déjà munis du certificat d'études, sont sélectionnés par concours. Ils suivent en externat un enseignement général, technique et manuel d'une année scolaire et ont la possibilité de travailler dans deux ateliers, l'un d'ajustage, l'autre de modelage. L'école est successivement dirigée par l'abbé Jean Odin (1931-1952), l'abbé Jacques Soulaire (1952-59), Claude Targe (1959-1965) puis Maurice Dumolin (1965-1968). Elle ferme le 15 septembre 1968, à la suite de la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Cette réforme de la scolarité obligatoire incite les établissements de la région à se réunir sous l'égide de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) pour réfléchir sur ses implications (voir fonds Prado - Les Alizés). Elle déterminera, en accord avec l'Association de la Providence du Prado, l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement en direction des « *jeunes de 14 à 16 ans qui par suite des troubles du comportement et du caractère présentent un retard scolaire et des difficultés d'adaptation professionnelle assez accentués* ». C'est ainsi que l'école est remplacée dès la rentrée 1968 par l'Externat spécialisé du Prado (futur Institut Antoine-Chevrier), annexé au Prado de Saint-Romain et géré par la Fondation dite Etablissement de la Providence du Prado. L'Œuvre d'apprentissage du Prado se dissout par décision de son Conseil d'administration en 1973 (déclaration au *Journal officiel*, n°5, 6 janvier 1973). Les fonds de l'association sont répartis en 1975 entre différents ateliers d'apprentissage de la région lyonnaise. Le nouvel

établissement conserve une partie du personnel ainsi que du projet pédagogique de l'ancienne école.

Présentation des sources

Le fonds est relativement complet relativement à la gestion financière et du personnel sur toute la période d'existence. Un fichier des jeunes renseigne sur la population accueillie et synthétise les évaluations et appréciations des enseignants entre 1948 et 1968.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds Le Prado – Œuvre d'apprentissage du Prado, 255 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 03/12/2015. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#) réalisé par Sylvain Cid, archiviste au CNAHES (2009), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 1,10 m.l., 15 articles. *Dates extrêmes* : 1931-1975

Prado. Service social

Cnahe

Service dissous

Historique du producteur

En 1945, le déploiement des centres du Prado en réponse aux besoins exprimés par les autorités judiciaires et administratives pour la prise en charge d'« enfants inadaptés » rend nécessaire le recrutement d'une assistante sociale diplômée. Celle-ci est chargée de « *recueillir les renseignements à l'admission, d'orienter les enfants à la sortie* » et « *de surveiller les placements effectués par ses soins.* » L'accroissement de la tâche la voit s'adjoindre une deuxième assistante en 1948, puis une secrétaire. Les deux assistantes sociales assurent une permanence au 75 rue Sébastien-Gryphe quatre après-midis par semaine, occupée le reste du temps par la secrétaire. L'une s'occupe plus spécialement des enfants confiés au Prado et de la surveillance de leur placement à la sortie. L'autre gère le « service annexe » des « *enfants inadaptés qui viennent demander une orientation ou une admission au Prado et ne peuvent être acceptés* » et des enfants en placement de trois mois en été chez des particuliers. En 1957, le rayon d'action du service social s'élargit davantage au-delà des centres du Prado et de leur service de suite, en incluant des actions de « prévention » des jeunes (en collaboration avec les parents et éventuellement les services sociaux familiaux) et un travail d'information et d'orientation auprès des adultes handicapés. En outre, à la suite de l'ordonnance du 23 décembre 1958 sur la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, le Service social du Prado obtient l'habilitation pour l'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Cette nouvelle orientation ne connaît pas toutefois le large développement escompté. Le service doit se replier sur l'accueil des anciens du Prado et reconduire vers les services préfectoraux son importante clientèle locale. En 1969, le Prado est autorisé par la DASS à faire prendre en charge ses assistantes sociales sur le budget de ses établissements de Saint-Romain, Oullins et le Cantin. Le Service social du Prado s'intègre donc aux équipes respectives des centres, en ne conservant sur place que son secrétariat et ses locaux pour des raisons de commodité. Cette évolution est confirmée par le départ au mois de février de la directrice, Mademoiselle Bouchard, assistante sociale au Prado depuis 20 ans. Le service ne dresse plus de rapport moral après 1969.

Présentation des sources

Ce fonds est constitué de rapports et de notes de fonctionnement concernant le service social ainsi que de tableaux de suivi général des jeunes. Cette partie, qui couvre la période 1947-1965, constitue la partie « fonctionnement » du service. Elle est complétée par les dossiers individuels des jeunes suivis, classés par ordre alphabétique intégral. Ces dossiers, qui s'étendent de 1947 à 1965, sont en général constitués de notes de suivi, de rapports d'enquête sociale, de demandes et de contrats de placement ainsi que de correspondance.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML)

 Fonds Le Prado – Service social, 254 J

Don manuel de l'Association Prado Rhône-Alpes le 03/12/2015. *Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé* réalisé par Sylvain Cid, archiviste CNAHES, (2008), mis à jour par Elisabeth Eschevins, référent archives à la sous-direction des fonds contemporains des ADRML (2015). *Importance matérielle* : 1,3 m.l., 9 articles. *Dates extrêmes* : 1947-1965

Sauvegarde 69

Cnahe

Adresse : 16 rue Nicolaï, 69007 Lyon
Téléphone : 04 37 65 21 21
Courriel : communication@sauvegarde69.fr
Site Internet : <https://www.sauvegarde69.fr/>

Ancien nom du producteur

Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône

Historique du producteur

1) L'ADSEA du Rhône

L'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône est créée à la fin de l'année 1949, dans le giron de la nouvelle Association régionale Rhône-Alpes de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARRASEA), seule reconnue et habilitée par l'Etat pour recevoir et répartir les subventions. Elle a pour objet de gérer, par délégation de l'ARRASEA, les établissements créés depuis 1943 par cette dernière, à savoir le centre régional d'observation pour garçons « La Maison des enfants », le centre régional d'observation pour filles « La Source », le centre de rééducation « Les Moineaux » pour les garçons caractériels à Tassin-la-Demi-Lune, puis le Centre « Le Relais » dit de réadaptation à la vie sociale à Lyon. L'ADSEA reçoit de surcroît le Service social spécialisé en gestion directe. Après avoir été dépossédée par le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées Rhône-Alpes (CREAI) de la gestion des deux centres d'observation à vocation régionale en 1967, l'ADSEA récupère en 1973 non seulement leur gestion, mais aussi les immobilisations de tous les centres du CREAI, hormis celles du Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) de Caluire.

L'ADSEA procède par elle-même à la création d'un certain nombre d'établissements et services supplémentaires dans le département du Rhône : un Institut médico-éducatif, dit

Centre spécialisé de rééducation pour enfants débiles profonds « Le Clos du Renard », en 1956 à Condrieu ; un premier Service de prévention spécialisée basé à Bron dès 1959 ; un Institut médico-professionnel (IMPro) à Ampuis en 1968 ; un Institut médico-éducatif (IME) à Bessenay en 1969... Un certain nombre d'entre eux sont transformés par la suite. C'est le cas, dans une démarche expérimentale défendue avec force, du centre de Condrieu. Avec la mise en place en 1984 d'une structure pour adolescents et jeunes adultes baptisée « L'Echappée », ce centre est pensé comme une alternative à l'hôpital psychiatrique.

2) Le Service social spécialisé

Le Service social près le Tribunal pour enfants de Lyon est mis en place par l'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance (ARSEA) de Lyon le 1er octobre 1946. En 1949, il passe sous la gestion directe de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône. Il s'installe en 1954 dans de nouveaux locaux, avec trois bureaux pour les assistantes sociales, un pour l'assistante sociale-chef, deux pièces pour la réception des familles, une salle d'attente et un secrétariat. Les frais généraux (entretien et utilisation des locaux) sont à la charge de la Sauvegarde. En 1956, le personnel comprend une assistante sociale-chef, huit assistantes sociales, trois secrétaires et une auxiliaire sociale. Le secteur géographique couvert se limite au seul arrondissement de Lyon, alors que l'Association de sauvegarde de Villefranche-sur-Saône gère également un service social semblable. Par ailleurs, la Société lyonnaise de sauvetage, qui gérât précédemment pour l'ensemble du département un service spécial comportant d'une part, des gardes d'enfants et, d'autre part, des tâches d'assistance éducative et de tutelles aux allocations familiales, a renoncé en 1956 à ce second domaine d'activités. À partir de 1957, l'ensemble des missions d'enquêtes et de prévention concernant l'enfance en danger sont assumées, dans l'un et l'autre arrondissement du Rhône, par les services gérés par les deux associations de sauvegarde. En 1961, le Service social de Sauvegarde est habilité pour l'exercice des AEMO (actions éducatives en milieu ouvert). En 1973, il incorpore le service d'observation en milieu ouvert (OMO) du CREAL. En 1983, le service social, qui multiplie ses activités, est divisé en quatre unités : le service AEMO (Action éducative en milieu ouvert), le SIOE (Service d'investigation et d'orientation éducative), le Service de contentieux familial « La Presqu'île » et le Service de tutelle aux prestations sociales.

3) Le docteur René Lachanat

Le docteur René Lachanat compte en bonne place parmi les médecins psychiatres (Pr Jean Dechaume, Dr Claude Kohler) qui ont investi le secteur lyonnais de l'enfance dite « irrégulière ». Il intègre la « Sauvegarde » autour de 1950 comme conseiller technique de l'ARSEA de Lyon, fonction qu'il continuera à exercer auprès du CREAL Rhône-Alpes. Il deviendra également vice-président de l'ADSEA du Rhône et du CREAL Rhône-Alpes.

Présentation des sources

Le fonds de l'ADSEA du Rhône est composé de trois sous-fonds : le fonds de la direction générale de l'ADSEA (302J1-210) ; le fonds du service social spécialisé (302J211-217) ; le fonds du docteur René Lachanat (302J218-230). Peu volumineux, le fonds Lachanat peut néanmoins apporter des compléments intéressants aux fonds ARSEA et ADSEA, à la fois sur le fonctionnement associatif et le suivi des établissements. Le chercheur y trouvera également des documents témoignant plus spécifiquement de l'environnement de travail du docteur Lachanat, tels que des fiches d'observation, des cours, des conférences, des notes, des articles sur la psychologie, la psychologie sociale et l'éducation.

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

 Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône, 302 J

Dépôt. Communication soumise à autorisation de la Sauvegarde 69. *Instrument de recherche* : ertoire méthodique (en ligne). *Importance matérielle* : 6,70 m.l., 230 articles. *Dates extrêmes* : 1943-2003

Service social familial migrants (ASSFAM) - Antenne Loire

Localisation du fonds

Archives départementales de la Loire

 Fonds Service social familial migrants (ASSFAM) – Antenne Loire, 133 J

Dépôt. *Importance matérielle* : 6,9 m.l.

Service social d'aide aux émigrants (SSAE) - Bureau départemental du Rhône

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

 Fonds Service social d'aide aux émigrants – Bureau départemental du Rhône, 99 J

Importance matérielle : 1,20 m.l. ; 49 articles. *Dates extrêmes* : 1940-1997

Service social d'aide aux émigrants (SSAE) - Bureau régional Rhône-Alpes

Localisation du fonds

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

 Fonds Service social aux émigrants – Bureau régional Rhône-Alpes, 98 J

Importance matérielle : 3,40 m.l. ; 38 articles. *Dates extrêmes* : 1939-2004

Société de protection de l'enfance de Montbrison (Loire)

Association dissoute

Historique du producteur

La Société de protection de l'enfance moralement abandonnée et de patronage des détenus libérés de l'arrondissement de Montbrison est déclarée le 22 octobre 1943. Elle se donne pour

but de venir en aide « sur le champ » aux enfants dont les parents sont incarcérés, et plus largement de protéger les enfants coupables et en danger moral. Elle s'assigne pour cela la fonction de trouver les moyens d'éducation susceptibles d'améliorer leur situation. Elle veut enfin assurer la liaison entre toutes les administrations et les œuvres privées s'occupant de l'enfance et de l'adolescence. La rééducation de l'enfant se fera notamment par le moyen de visites répétées des membres de la Société, soit dans sa famille, soit sur son lieu de placement, et ce « pendant de nombreuses années ». En revanche, l'aide aux détenus libérés annoncée dans son titre comme dans ses statuts ne recevra jamais d'effet. Cette activité restera jusqu'au bout l'une des activités essentielles de la Société : prendre en charge et assurer le placement d'enfants que lui confie le tribunal. Il existe également en amont, un important travail de recherche de cas ou d'approfondissement des situations signalées ainsi que, pour organiser les placements en institution ou à la campagne, diverses démarches à assurer. Avant 1955 environ, il n'y a pas de service social auprès du tribunal de Montbrison. C'est l'assistante sociale de la Société qui en tient lieu, à raison de ses quelques heures de permanence au palais de justice. Dans les années qui suivent, l'éloignement de cette dernière, puis finalement l'abandon des enfants encore sous tutelle aux services de la Population, aboutissent à la disparition de l'association en 1960. Au total, sur une petite vingtaine d'années et avec une grosse centaine de dossiers d'enfants, la Société de protection de l'enfance de Montbrison présente quelques traits un peu anachroniques ou traditionnels, quand elle disparaît en 1960 : elle est avant tout un réseau de bonnes volontés individuelles et bénévoles, comme est bénévole le travail réalisé.

Texte d'après Bruno Carlier (Sauvageons des villes, sauvageons aux champs : les prises en charges des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire : 1850-1950, thèse d'histoire, Université Lyon 2, 2004).

Présentation des sources

Statuts, assemblées générales, correspondance du président, demandes de subventions, personnel de la société et gardiennes d'enfants, comptabilité, relations avec le procureur et les organismes d'aide à l'enfance, relations avec le personnel médico-social, prise en charge financière des enfants assistés, relations avec les organismes d'apprentissage, registre d'inscription des enfants, dossiers individuels.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Loire

 Fonds Société de protection de l'enfance de Montbrison, 149 J

Don manuel. Instrument de recherche : répertoire dactylographié par Guillaume Mathieu. Importance matérielle : 1,75 m.l.

Bourgogne-Franche-Comté

Acodège (Côte d'Or)



Adresse : 2, rue Gagnereaux – BP 61402 – 21014 Dijon cedex
Téléphone : 03 80 28 88 28
Courriel : acodege@acodege.fr
Site Internet : <https://www.acodege.fr/>

Ancien nom du producteur

Association côte-d'orienne pour le développement et la gestion d'actions sociales et médico-sociales (ACODEGE)⁶

Historique du producteur

L'Acodège est une association fondée en 1985 pour reprendre en gestion l'ensemble des établissements et services gérés historiquement par l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) puis par le Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CRBEAI) de Bourgogne⁷. L'Acodège intervient dans le département de la Côte-d'Or. Elle a pour mission de développer toutes actions en direction des personnes en difficulté d'insertion sociale et dans le domaine du handicap, au titre de la prévention, du dépistage, du traitement, de l'éducation et de la réinsertion.

Les établissements et services gérés par l'Acodège ont une existence plus ancienne. Il s'agit en particulier :

- de l'*Institut polyvalent d'actions éducatives, scolaires et professionnelles (INPACTE)*, issu du centre de rééducation de Montigny-sur-Vingeanne ouvert dans un ancien couvent des Ursulines en 1948 pour accueillir des garçons « délinquants » (miliciens, trafiquants, ...), transféré à Velars-sur-Ouche en juillet 1964 comme Centre d'éducation scolaire et professionnelle ;
- du *Service d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)*, recomposé après la fermeture en 1973 de l'ancien Centre d'accueil et d'observation des mineurs délinquants ouvert en 1943 ;
- de l'ensemble *Les Chenevières* à Chenôve, regroupement opéré en 1983 de deux foyers de semi-liberté, le Mas d'Azil, pour garçons, ouvert en 1957, et le Mas d'Agenais, pour filles, ouvert en 1975, et d'un Service de placement éducatif, artisanal et professionnel ;
- du *Foyer Les Cigales*, un foyer de semi-liberté pour filles anciennement ouvert par le couvent diocésain du Bon Pasteur, repris en gestion en 1976 et fermé en 1994 ;
- du *Service de prévention* dont l'action débute officiellement avec l'ouverture du club de Chenôve en 1964, s'étend en 1966 au quartier Debussy-Greuze (jusqu'en 1987), en 1974 aux quartiers des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche, en 1977 à Talant (jusqu'en 1992) et Quétigny, en 1980 à Longvic et Chevigny (jusqu'en 1994), en 1988 à Marsannay-la-Côte (jusqu'en 1994) ;
- de l'*Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES)*, ouvert en 1962 dans la baraque de Chenôve libérée par le club de prévention avant d'être déménagée en 1966 à Dijon rue Professeur Marion, puis rejoint en 1978 par le Centre de formation de moniteurs-éducateurs (CFME) pour constituer l'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IRFFE) ;
- de l'*Institut médico-éducatif de la Montagne Sainte Anne*, issu d'un premier IMP ouvert en 1963 au 28 bd Carnot pour 22 enfants ;
- du *Centre d'aide par le travail (CAT) de la Montagne Sainte Anne* ouvert en 1969 pour accueillir des travailleurs handicapés et leur donner un cadre de travail adapté à leur besoin

⁶ Initialement développé ainsi, le sigle ACODEGE est transformé en acronyme en 2014 sous la forme Acodège.

⁷ Voir aussi : Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAI).

et leurs possibilités ;

- du *Service d'action éducative en milieu ouvert et de tutelle aux prestations sociales*
- du *Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)* ouvert en mars 1964 boulevard Carnot à Dijon, transféré provisoirement place de la République en 1973 puis installé en 1976 au 16 de la rue Millotet, complété en 1979 par la création en annexe d'un Centre d'action médico-sociale et précoce au 23 place Bossuet ;
- de l'*Institut Charles Poisot*, issu d'un institut médico-professionnel ouvert en 1965 au 4 rue Changenet puis déménagé à la propriété des Cèdres à Chenôve en 1975, agréé hôpital de jour en 1984 ;
- du *Service médical et psychiatrique* créé en 1968 pour être à disposition de tous les services et établissements du CRBEAI, composé d'une équipe de psychiatres et de pédiatres dirigée par le docteur Thomas puis le docteur Libermann ;
- du *Foyer d'hébergement Edouard Herriot*, Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) créé en 1972 à Chenôve pour accueillir des jeunes (filles et garçons) entre 18 et 23 ans et en très grande difficulté de réinsertion ;
- du *Foyer résidence Sainte Anne* créé en 1981 à Dijon en annexe du CAT, au 33 rue Chanoine Bordet...

Présentation des sources

Le fonds contient pour l'essentiel les archives du suivi des établissements depuis la fin des années 1940 (fonctionnement, personnel, finances, bâtiments, activités), ainsi qu'une partie des archives de l'ARSEA puis du CRBEAI entre 1950 et 1985.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Acodège, 72 J

Dépôt de l'Acodège le 27/02/2004. Communicable suivant les délais légaux. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé. *Dates extrêmes* : 1891-2000

Association des amis des orphelins de guerre et des pupilles de la Nation en Côte d'Or

Association dissoute

Historique du producteur

Déclarée en 1962 à la préfecture de la Côte d'Or, l'association se donne un but d'aide morale et matérielle aux enfants victimes des guerres. Elle siège alors à Dijon, 18 rue d'Assas.

Présentation des sources

Le fonds présente un certain nombre de lacunes dans les archives du fonctionnement (assemblées générales, réunions de bureau). Il rend compte de différentes actions : tombolas annuelles, bourses de rencontres internationales et surtout prix annuels octroyés par l'association de 1961 à 1995.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Association des amis des orphelins de guerre et des pupilles de la Nation en Côte d'Or, 107 J

Don manuel de l'Office national des anciens combattants (direction de la Côte d'Or) le 17/11/2010. *Instrument de recherche* : répertoire réalisé par Julia Brivet sous la direction de Gérard Moyse, 2010. *Importance matérielle* : 0,20 m.l., 41 articles. *Dates extrêmes* : 1961-1995

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) de Bourgogne

Le CEMEA de Bourgogne est remplacé par le CEMEA de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la réforme des régions.

Adresse : CEMEA de Bourgogne Franche-Comté, 18 rue de Cologne, 25013 Besançon

Téléphone : 03 81 81 33 80

Courriel : asso@cemeabfc.org

Site Internet : <http://cemeabfc.org/>

Historique du producteur

Impulsés par la loi sur la durée du travail et les congés payés, les CEMEA sont créés officiellement en 1937. Les changements sociaux portés par le Front Populaire, tels l'avènement des congés payés et la semaine de 40 heures, apportent de nouveaux questionnements. L'un d'eux concerne les colonies de vacances, idée déjà présente depuis les années 1900. Une prise de conscience émerge quant à la nécessité d'encadrer les colonies. Ainsi, sous l'impulsion d'André Lefèvre, commissaire national des Éclaireurs de France, et Gisèle de Failly, militante de l'Éducation nouvelle, ces formations s'appuyèrent sur une conception pédagogique, nommée « Éducation nouvelle ». En effet, les CEMEA sont avant tout un mouvement d'idées. Cette pédagogie permet de créer des situations où chacun, de l'enfant à l'adulte, peut prendre conscience de son milieu de vie, le faire évoluer, se l'approprier. Et cela dans une perspective de progrès individuel et social. L'idée était de former les gens dans un but désintéressé : les pousser vers le haut, les voir grandir en humanité. De ce fait, l'objectif des CEMEA devint de diffuser des idées d'éducation nouvelle dans une dimension nationale et internationale par l'animation d'un mouvement d'éducation à expertise pédagogique. Le CEMEA de Bourgogne se plaça dans cette optique. Il fut créé, a priori, dans les années 1950. Les locaux étaient situés rue Parmentier (depuis 1964), locaux occupés depuis 2017 par la Cinémathèque de Bourgogne. Un large panel de formations était proposé, tant dans les domaines de l'animation, de l'enfance ou encore de l'intégration/réintégration professionnelle. Les salariés étaient essentiellement des militants. Cette association a connu des difficultés financières. Ces difficultés peuvent être replacées dans un contexte plus large, celui des pertes de subventions des associations. À cela s'est ajouté le départ de plusieurs salariés, des difficultés administratives, un nombre plus important de formations, un endettement conséquent. Face à cette situation difficile, il y eut l'idée, après la fusion des régions, que le CEMEA de Franche-Comté récupère le CEMEA de Bourgogne, afin de le « sauver ». Finalement, la décision fut prise de supprimer le CEMEA Bourgogne, dissous en 2016.

Texte : AD de Côte d'Or

Présentation des sources

Ce fonds contient majoritairement des documents administratifs. L'ensemble de ce fonds couvre une période allant de 1951 à 2014. Dans une première partie relative au

« fonctionnement », nous retrouvons les statuts et règlements de l'association, l'administration (comprenant les assemblées générales, les conseils d'administration, les comités régionaux), les finances et la comptabilité, la gestion du personnel, celle des locaux associatifs. Une seconde partie relative aux « activités » rassemble d'abord des documents généraux, comprenant un Projet régional d'action et de développement, ainsi que des rapports d'activités. Ensuite, tout ce qui concerne les formations (organisation, encadrement, financement, déroulement et suivi des stagiaires par type de formation. Viennent ensuite les différents projets de l'association, classés par thématiques : aménagement du territoire, culture, emploi-insertion, enfance, autre projet. Ces thèmes reprennent des contrats très diversifiés. Enfin, les relations extérieures, au travers de la communication : publications, presse, publicités. Mais aussi les relations avec les autres Cemea, aux niveaux national et régional. Enfin, les relations avec d'autres organismes.

Texte d'après celui des AD de la Côte d'Or

Localisation du fonds

 Fonds Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) de Bourgogne, 178 J

Don manuel de la Cinémathèque de Bourgogne le 11/09/2017. Communicabilité libre à l'exception de 91 articles (délai de 50 ans). *Instrument de recherche* : répertoire réalisé par Léa Jeandet, étudiante en master 2 « archives des XX^e et XX^e siècles » de l'Université de Dijon, sous la direction d'Edouard Bouyé, conservateur général du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Côte d'Or, 2018. *Importance matérielle* : 12 m.l., 238 articles. *Dates extrêmes* : 1950-2014

Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAI) Bourgogne

Cnahe

Adresse : CREAI Bourgogne Franche-Comté, 11 rue Jean Giono, 21000 Dijon
Téléphone : 03 80 28 84 40
Courriel : creai@creaibfc.org
Site Internet : <https://www.creaibfc.org/>

Anciens noms du producteur

Service social de sauvegarde de l'enfance de la région de Dijon, Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Dijon, Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CRBEAI)

En janvier 2016, le CREAI Bourgogne devient Centre régional d'études, d'actions et d'informations (CREAI) Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la réforme des régions.

Historique du producteur

En 1942, Pierre Mercier, conseiller à la cour d'appel et secrétaire général de l'Union des patronages de France, prend l'initiative de créer l'association dite « Service social de sauvegarde de l'enfance de la région de Dijon ». Cette première association a pour but « d'assurer le dépistage, la protection, le sauvetage et le relèvement des enfants maltraités ou malheureux, abandonnés, coupables ou en danger moral... ». Peu après est créé, le 1er juillet 1943, un Centre d'accueil et d'observation pour mineurs délinquants, dans les locaux vacants de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse.

Après la Libération, en novembre 1946, l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et

de l'adolescence (ARSEA) de Dijon voit le jour sous l'impulsion du même Pierre Mercier. Comme les autres ARSEA – mi-publiques, mi-privées – créées sous le régime de Vichy à partir de 1943 dans le cadre d'une politique planifiée de « rééducation » de « l'enfance irrégulière », l'ARSEA de Dijon a la charge sur un plan régional de fédérer les associations et les œuvres existantes et de gérer tout un équipement complémentaire (centres d'accueil, d'observation et de triage, centres de rééducation, écoles de cadres).

Son rayon d'action s'étend à la Bourgogne et à la Franche-Comté. Sa première réalisation est l'organisation du Service social de la Sauvegarde de l'enfance qui diligente des enquêtes sociales pour les magistrats, s'occupe du dépistage et du placement des mineurs. En 1948, est ouvert le Centre de rééducation éducatif et professionnel pour garçons de Montigny-sur-Vingeanne, dans un ancien couvent des Ursulines. En 1952 commence une expérience novatrice, en lien avec Henri Michard, alors inspecteur de l'Education surveillée : celle du Service d'observation en milieu ouvert (OMO) qui va connaître un développement rapide, notamment pour les filles en l'absence de centre d'observation en internat. En 1953, le centre d'observation placé auprès de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse est déménagé dans des bâtiments neufs plus appropriés dans la propriété des Cèdres à Chenôve. En 1957 est créé le Foyer de semi-liberté du Mas d'Azil à Chenôve pour jeunes travailleurs de 14 à 21 ans, placés pour la plupart sous le régime de l'ordonnance de 1945. En 1961, une Consultation d'orientation éducative (COE) vient s'ajouter au dispositif d'observation en internat et en milieu ouvert. En 1962, un Centre de formation d'éducateurs spécialisés prend place dans des locaux provisoires à Chenôve, avant de s'installer dans des locaux nouvellement construits à Dijon, rue du Professeur Marion, en 1966. Parallèlement, des ADSEA (associations départementales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) ont été créées en Saône-et-Loire, dans l'Yonne et dans le Doubs pour prolonger l'action de l'ARSEA sur un plan local, en étroite collaboration avec elle.

En 1964, les CREA remplacent les ARSEA dans toute la France. Les activités de l'ancienne ARSEA de Dijon sont partagées entre le CREA Bourgogne (CRBEAI) et le CREA Franche-Comté. L'ANCE, l'UNAPEI et l'URIOPSS, absentes de l'ARSEA, sont désormais représentées au Bureau du CREA. La même année, le centre de rééducation est transféré à Velars-sur-Ouche, un Centre médico-psycho-pédagogique est ouvert, un service de prévention est créé et le CRBEAI reprend la gestion d'un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Quelques nouvelles créations suivent. Après l'ouverture en 1963 d'un Institut médico-pédagogique pour 22 enfants, au nouveau siège de l'association (28, bd Carnot à Dijon), le Centre d'aide par le travail (CAT) de la Montagne Sainte Anne ouvre en 1969 pour accueillir des travailleurs handicapés et leur donner un cadre de travail adapté à leur besoin et leurs possibilités.

Les établissements et services du CRBEAI vont connaître aussi des évolutions. Le centre d'observation ferme en 1973 : on lui préfère l'OMO et la COE. En 1977, ces deux services deviennent le SOAE ou Service d'Orientation et d'Action Educative et en 1992, le SIOE ou Service d'Investigation et d'Orientation Educative. En 1959, en annexe du Mas d'Azil, est créé un service de surveillance éducative qui sera remplacé en 1965 par un SPEAP pour garçons et un autre pour filles qui fonctionneront de manière indépendante jusqu'à leur fusion en 1969. En 1972, le CRBEAI donne son accord pour créer un foyer d'hébergement pour filles et un premier projet à la Fontaine d'Ouche est monté qui n'aboutira pas. Préalablement installées dans la propriété des Cèdres, à Chenôve, en 1975, les jeunes filles du foyer du Mas d'Agenais déménagent en 1978 au 4, rue Changenêt, propriété annexe au Mas d'Azil. C'est en 1983 que les trois services sont confondus sous le nom « Les Chenevières ». En 1989 est lancé un projet de restructuration de l'établissement visant à créer trois types d'hébergement : un dans l'institution, un déconcentré et un décentralisé.

Le CRBEAI reprend aussi la gestion, en 1976, d'un foyer de semi-liberté créé dans le couvent diocésain du Bon Pasteur qui prend le nom des « Cigales ». En 1978, la gestion du Centre de Formation de Moniteurs-Educateurs (CFME) est aussi reprise par le CRBEAI : il est alors transféré dans les locaux de l'Ecole d'Educateurs. En 1984, l'IFES et le CFME sont regroupés sous le nom d'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IREFFE).

En 1985, le CRBEAI comme tous les autres CREA, est amené à se dessaisir de la gestion de

tous ses établissements⁸. Celle-ci est cédée à une nouvelle association fondée à cet effet : l'ACODEGE. En juin 1989, l'association étant aussi active auprès des adultes, elle prend le nom de Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAI). En juin 2013, le CREAI Bourgogne se voit confier la délégation ANCREAI Franche-Comté. Il devient CREAI Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la réforme des régions en janvier 2016, sous le libellé : « Centre régional d'études, d'actions et d'informations ».

Présentation des sources

Les archives ARSEA de Dijon / CREAI Bourgogne constituent manifestement un fonds assez complet pour ce type d'organisme. Les documents relatifs à la fois au fonctionnement, aux activités et aux relations extérieures y sont conservés depuis les origines. Ils complètent le fonds de l'Acodège (voir ce nom).

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Handicaps et inadaptations, 125 J

Don du CREAI Bourgogne le 7 décembre 2011. Communicabilité selon les règles d'accès aux archives publiques. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Mathilde Orillus, étudiante en licence APICA (IUT de Dijon), sous la direction d'Edouard Bouyé, directeur des Archives départementales de la Côte d'Or, 2011, 2014. *Importance matérielle* : 647 articles. *Dates extrêmes* : 1939-2004

Croix-Rouge française. Comité local de Dijon

Anciens noms du producteur : Société de secours aux blessés militaires

Adresse : 9bis bd Champ aux Métiers, 21800 Quetigny

Téléphone : 03 80 73 94 98

Site Internet national : <https://www.croix-rouge.fr/>

Historique du producteur

Fondée en 1864, La Croix-Rouge française est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1945. A la fin du 20^e siècle, elle compte environ 1200 comités locaux répartis dans toute la France. Ces derniers sont animés par des bénévoles et quelquefois des professionnels pour développer des actions sanitaires et sociales, avec une large part d'initiative laissée par le fonctionnement fédéral de la Croix-Rouge.

Présentation des sources

Le fonds du Comité local de Dijon de la Croix-Rouge française apparaît relativement important. Des archives de l'administration (comité des dames et sous-comité de la section de la jeunesse de la SSBM, puis assemblées générales et conseil d'administration de la Croix-Rouge) sont conservées depuis 1910. Des archives financières sont conservées depuis les années 1940. Une partie sur le personnel et les bénévoles contient un répertoire des volontaires durant la seconde guerre mondiale (1941-1943), ainsi que des répertoires,

⁸ Circulaire du ministre des Affaires sociales et de la solidarité nationale et du Garde des sceaux, ministre de la Justice, sur les missions des CREAI le 13 janvier 1984.

dossiers, feuillets matriculaires et fiches individuelles sur les infirmières depuis 1905. Les activités sont déclinées ainsi : secourisme, affaires sociales, recherches de personnes, catastrophes, accueil et prises en charge de réfugiés, participation à des manifestations, relations associatives, suivi des centres gérés par la Croix-Rouge. Une importante documentation et iconographie complète l'ensemble.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Croix-Rouge française – Comité local de Dijon, 92 J

Instrument de recherche : répertoire réalisé par Vivien Canivenq sous la direction de Gérard Moyse, Archives départementales de la Côte d'Or, 2009. *Importance matérielle* : 252 articles. *Dates extrêmes* : 1700-2002

Jovignot (Etienne)

Historique du producteur

Etienne Jovignot est né à Grenoble le 30 janvier 1924. En 1942, il obtient à Dijon le baccalauréat de lettres (latin, grec, allemand, philosophie) et le deuxième prix au concours général de philosophie des lycées de France. De 1942 à 1944, il suit une formation de philosophie et de théologie au séminaire de Dijon. Le 18 septembre 1944, il s'engage dans la première division française libre (DFL) et fait les campagnes de Belfort, d'Alsace et de l'Authion pour lesquelles il se voit décerner la croix de Guerre avec médaille de bronze. De 1945 à 1946, il suit la formation d'officier du service de santé, au Val de Grâce, à Paris. En octobre 1946, il entre à la faculté des lettres de Dijon. En 1948, il obtient les quatre certificats de licence : psychologie, morale et sociologie, philosophie générale et histoire de la philosophie. Au cours de l'année 1949, il est reçu au certificat d'études littéraires classiques (français-latin). En 1950, il passe le CAPES de philosophie sans succès. Il est toutefois nommé en octobre adjoint d'enseignement stagiaire au lycée Carnot à Dijon. Il y enseigne aux élèves de sciences expérimentales et de mathématiques élémentaires et est titularisé adjoint d'enseignement. Tout en enseignant, il obtient en 1952 le certificat de géographie physique à la faculté des sciences de Dijon, celui-ci étant alors nécessaire pour pouvoir se présenter à l'agrégation de philosophie. En 1953, il obtient le diplôme d'études supérieures de philosophie (DEES) en présentant *Les origines de la philosophie morale chez Malebranche* (mention bien). Parallèlement à son activité d'enseignement, Etienne Jovignot anime la jeune compagnie dijonnaise de théâtre amateur *Les Baladins*. De 1946 à 1954, cette troupe présente dans toute la région bourguignonne de nombreux spectacles montés dans l'esprit de Jacques Copeau et Léon Chancerel (elle obtient notamment en 1952 un prix au concours des jeunes compagnies). Les Baladins comptaient plusieurs éducateurs spécialisés, parmi lesquels Pierre Alloing, directeur du Centre d'observation de Chenôve. Ils collaboraient également avec *La Cigale*, chorale animée par Pierre Lalire, lui-même directeur du Centre de rééducation de Montigny-sur-Vingeanne. Ces éducateurs font découvrir à Etienne Jovignot l'intérêt de leur profession, notamment à l'occasion de spectacles présentés dans leurs établissements éducatifs. A la fin de l'année 1953, Etienne Jovignot est sollicité pour succéder à Pierre Alloing à la direction du Centre d'observation de Chenôve. Détaché de l'Education nationale, du 1er janvier 1954 au 30 juin 1962, Etienne Jovignot dirige ce centre pour mineurs de justice et pupilles difficiles, géré par l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Bourgogne (ARSEA). Chenôve est le premier centre d'observation en milieu ouvert (OMO) de garçons et de filles créé en France dans le secteur privé. Ce centre dispose d'un internat pour 60 garçons âgés de 9 à 21 ans. Etienne Jovignot y développe les services d'observation en milieu ouvert en l'ouvrant aux filles en 1955 et en créant en 1959 une consultation d'orientation éducative (COE) au service des tribunaux pour enfants et des directions départementales des affaires

sanitaires et sociales de la région. Il reçoit également de nombreux stagiaires des écoles d'éducateurs pour des formations pratiques. A partir de 1959, Etienne Jovignot est chargé de cours sur les inadaptations juvéniles à la faculté de lettres et des sciences humaines de Dijon auprès des étudiants en psychologie puis en sciences de l'éducation. En 1962, l'ARSEA lui demande de créer à Dijon une école d'éducateurs spécialisés. Il quitte donc le Centre d'observation de Chenôve le 1er juillet 1962 pour prendre la direction de l'Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) dont il négocie avec le Rectorat le programme et l'organisation ainsi que la mise en place du diplôme d'éducateur spécialisé de l'Université de Dijon. Il assure la préparation :

- jusqu'en 1969 : au diplôme d'éducateur spécialisé de l'Université de Dijon, dans le cadre d'une convention avec celle-ci.
- à partir de 1967, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES). Il a participé également à la mise en place des formations en cours d'emploi ainsi que des formations d'adaptation.
- à partir de 1976 : au certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur technique spécialisé (CAFETS).
- à partir de 1978 : à l'intégration à l'Institut de la formation de moniteur-éducateur.
- au diplôme supérieur en travail social (DSTS), qu'il mit en place en collaboration avec l'institut de formation des travailleurs sociaux.

De 1963 à 1966, Etienne Jovignot est également secrétaire de la commission de formation de l'Association nationale des éducateurs spécialisés (ANEJI), puis de 1966 à 1974 et de 1976 à 1984, secrétaire général du Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés. Dans ce cadre associatif professionnel, il participe à la préparation ainsi qu'à la négociation avec les pouvoirs publics des textes créant les diplômes officiels et organisant la formation aux différentes fonctions éducatives. Il fait partie du groupe des directeurs d'écoles d'éducateurs spécialisés qui obtiennent, tout d'abord, le 22 février 1967, la création du diplôme d'Etat, puis, en 1976, du certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur technique spécialisé (CAFETS). En 1984, il participe également à la mise en place du diplôme supérieur en travail social (DSTS). Le 30 janvier 1984, nouvellement retraité, Etienne Jovignot laisse la direction de l'IFES. La croix du Mérite national lui est décernée par le ministère de la Santé en juin de cette même année. De 1984 à 1990, il assure la présidence de l'association l'Arche à Dijon, dépendante de l'Arche créée par Jean Vanier, au bénéfice d'adultes handicapés, notamment au plan mental. En 1984, il est également sollicité par l'évêché de Dijon pour participer aux travaux de la Commission diocésaine d'art sacré, dont il assure le secrétariat général entre 1989 et 2000 (les travaux de cette commission, tels que les projets de restauration, les comptes rendus des visites et des réunions ainsi que les photographies, sont conservés aux archives de l'évêché).

Texte : AD de la Côte d'Or

Présentation des sources

Ce fonds comporte des articles de réflexion, des enquêtes et des rapports sur l'évolution de l'éducation spécialisée, sur le métier et la formation d'éducateur, des hommages aux personnalités marquantes de l'éducation spécialisée, des cours et des interventions d'Etienne Jovignot dans les formations d'éducateurs.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Etienne Jovignot, 89 J

Don manuel d'Etienne Jovignot le 12/12/2007. Communicabilité immédiate. *Instrument de recherche* : répertoire réalisé par Etienne Jovignot, 2008. *Importance matérielle* : 1 m.l., 82 articles. *Dates extrêmes* : 1950-2007

Lalire (Pierre)

Historique du producteur

Pierre Lalire est né à Dole en 1924. Son père était cheminot, ce qui a amené sa famille à beaucoup bouger, notamment à Beaune puis à Dijon. Il est l'aîné de trois enfants. Il obtient son bac en 1944 au lycée Carnot à Dijon. Par la suite, il entre dans l'administration, passant des concours, mais se fait licencier. Une de ses amies lui apprend que son père a créé une association pour la Sauvegarde de l'enfance ce qui l'amène à postuler pour l'encadrement. Il est engagé le 1er juin 1946 au Centre d'observation installé à la Chartreuse de Dijon. Ils sont alors quatre éducateurs pour assurer l'encadrement de vingt garçons. Il y a peu de moyens et tout à mettre en place. Les activités sont créées en fonction des moyens de chacun (récupération d'outils, de bois, cannage de chaises, etc.). Dans le même temps est lancée l'idée de la création d'une association pour les professionnels de l'éducation spécialisée : ainsi, est fondée le 17 juillet 1947, l'Association Nationale d'Educateurs de Jeunes Inadaptés (ANEJI). En 1947, Pierre Lalire réalise un stage de sélection pour la formation d'éducateur à Montesson. Il est admis en octobre de la même année. Durant cette année et la suivante, il est donc en formation. Durant son stage, on lui propose le poste d'éducateur-chef au nouveau centre de rééducation qui vient d'ouvrir à Montigny-sur-Vingeanne. Il entre en poste le 2 août 1948. Une nouvelle fois les moyens humains et matériels sont faibles. Pendant plusieurs années, la vie au centre de Montigny se fait dans des conditions peu favorables (manque d'eau, de chauffage). En 1952-1953, c'est l'arrivée des 'Blousons noirs' et en 1955, il doit gérer une révolte des élèves du centre. À partir de cette année, Pierre Lalire envisage le déménagement du centre. Il faudra attendre 1964 pour que la première rentrée se fasse au centre de Velars-sur-Ouche, après un long temps de recherche pour l'établissement idéal et plusieurs années de travaux. Il y restera directeur jusqu'en 1983, année de sa retraite. Son implication dans le monde de l'éducation spécialisée ne s'arrête pas là puisqu'en 1993, avec d'anciens éducateurs, ils se réunissent pour évoquer ensemble leurs années en centre. Cette première réunion conduira plus tard à la création du Conservatoire national des archives et d'histoire de l'éducation spécialisée (CNAHES). Pierre Lalire en devient le délégué régional pour la Bourgogne. Durant sa retraite, il reste en contact avec d'anciens collègues ou élèves, correspondant avec eux, organisant des rencontres d'anciens puis leur rendant hommage à la suite de leur décès. Pierre Lalire est décédé en 2018.

Texte : AD de la Côte d'Or

Présentation des sources

Le fonds se divise en plusieurs grandes parties. La première est consacrée aux années des centres : la Chartreuse, Montigny-sur-Vingeanne et Velars-sur-Ouche, c'est-à-dire à l'activité professionnelle de Pierre Lalire. Vient ensuite son activité associative, contenue dans la deuxième partie. On trouve d'abord son implication dans l'association ayant créé les centres où il a réalisé sa carrière (Service social de Sauvegarde de l'Enfance, ARSEA, CREA) puis celle dans les associations à la création desquelles il a participé (ANEJI, CNAHES). Les parties suivantes sont de taille moins importante. La troisième partie est consacrée aux hommages rendus à d'anciens collègues ou élèves ou à des personnalités ayant marqué l'éducation spécialisée. La quatrième partie regroupe les formations suivies par Pierre Lalire à titre personnel, en dehors de celles suivies dans son cadre professionnel. Les conférences suivies et/ou réalisées par Pierre Lalire composent la cinquième partie. La dernière partie est composée d'une documentation variée sur le milieu de l'éducation spécialisée ou des milieux proches.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

Don des enfants de Pierre Lalire en 2019. Communication du fonds soumise à l'autorisation du directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or. *Instrument de recherche* : répertoire réalisé par Lucie Martinez, étudiante en master 1 archives de l'Université d'Angers, stagiaire, sous la direction d'Edouard Bouyé, conservateur général du patrimoine, directeur des archives départementales. *Importance matérielle* : 1,75 m.l., 355 articles. *Dates extrêmes* : [fin années 1970]-2017

Œuvre familiale Mademoiselle Bourgeois (Nevers)

Association dissoute en 2011 (JO du 7 janvier 2012)

Ancien nom du producteur

Asile Notre-Dame-de-Lourdes
Œuvre familiale Notre-Dame-de-Lourdes, de 1948 à 1979

Historique du producteur

L'abbé Jean-Baptiste Rameau, aumônier à la prison de Nevers, a créé le 21 juin 1882 l'asile Notre-Dame de Lourdes, pour accueillir les jeunes filles sortant de prison. Tenu par les Sœurs de Marie-Joseph, le " Refuge " comme l'appelaient les Nivernais, quitta en 1885 la rue des moulins pour s'installer 70 rue Sainte-Valière, dans l'ancien château de la Motte-Carreau, appartenant alors au Comte de Maumigny. Petit à petit, cette fonction d'accueil s'est étendue à d'autres enfants.

En 1911, après le départ des sœurs, l'abbé Rameau confia la direction à Mademoiselle Hortense Bourgeois qui poursuivit l'œuvre entreprise jusqu'à sa mort en 1963. Pendant toutes ces années, la vie quotidienne fut très difficile ; l'orphelinat manquait de tout, les locaux étaient en très mauvais état. La générosité de donateurs, connus ou anonymes, sauva à plusieurs reprises Mademoiselle Bourgeois de situations financières critiques.

L'Œuvre familiale Notre-Dame de Lourdes accueillait les orphelines et les cas sociaux jusqu'à l'âge de 21 ans. En 1939, la directrice, que toutes les pensionnaires appelaient « Maman », créa sa propre école qui fonctionna jusqu'en 1960. En plus de cet enseignement scolaire, les enfants recevaient une formation chrétienne et ménagère avant d'être placés dans des familles. A la mort de Mademoiselle Bourgeois, c'est Mademoiselle Argaillet, dite " tante Suzanne " qui prit la suite.

Le manque de moyens obligea toute l'équipe éducative et le Conseil d'administration de l'œuvre familiale à faire une demande d'agrément auprès de la D.D.A.S.S. Après d'importants travaux de modernisation, le " foyer d'accueil mixte Mademoiselle Bourgeois " fut inauguré le 3 février 1979. Il permettait d'accueillir 30 enfants de 3 ans à 14 ans pour les garçons, et jusqu'à 21 ans pour les filles.

Archives départementales de la Nièvre

Présentation des sources

Ce petit fonds, remis en don, comporte quelques documents anciens concernant l'abbé Rameau, l'asile Notre-Dame de Lourdes, la rue Sainte Valière, Mademoiselle Bourgeois et les enfants secourus. Il permet de reconstituer l'historique de l'œuvre, de suivre ses difficultés et de comprendre son évolution au cours des années. Nous percevons aussi les personnalités fortes de l'abbé Rameau et de Mademoiselle Bourgeois, qui a marqué 50 ans de la vie de l'orphelinat. Cet ensemble fait revivre cette oeuvre généreuse qui a donné une famille et une éducation à des dizaines d'enfants.

Archives départementales de la Nièvre

Localisation du fonds

Modalités d'entrée : don. *Communication* : réservée. *Importance matérielle* : 1,15 m.l. ; 49 articles. *Dates extrêmes* : 1878-1984.

Secours populaire français. Fédération de la Côte d'or

Historique du producteur

Créé en 1945, le Secours populaire français est l'héritier de nombreux courants d'entraide français et européens, comme l'illustre sa devise ' Tout ce qui est humain est nôtre '. Au fil des années le Secours populaire a considérablement évolué, son orientation, ses règles, sa conduite, et son langage se sont renouvelés avec l'affirmation de rassembler des gens de cœur sans aucune distinction, de race, de sexe, d'âge, de niveau social, ou d'opinion politique. En 1926 le Secours rouge international est créé. Il se veut être la « Croix-Rouge du peuple » avec une section française. En 1936 l'association change de nom et devient le Secours populaire de France et des colonies, dès 1939 l'association est dissoute et la moitié de ses membres de France et de ses colonies sont fusillés ou sont morts en déportation. Les activités reprennent en août 1944 et s'adressent en priorité aux enfants et prisonniers de guerre. Le 15 novembre 1945 naît le Secours populaire français, sous la forme d'une association à but non lucratif, déclarée grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs, et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Au fil des années le Secours populaire devient l'une des principales associations françaises. Le 10 janvier 1983 le Secours populaire est agréé association nationale d'éducation populaire pour son travail auprès des enfants, puis reconnu d'utilité publique le 12 mars 1985 et enfin en 2000 reconnue association complémentaire de l'enseignement public. Entre temps le Secours populaire est nommé grande cause nationale en 1991 et, en 1994, reconnu avec 29 autres associations pour son action dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, en 1997 pour son action de formation contre la maltraitance des enfants, en 1999 pour son activité en faveur du développement de l'esprit civique.

Le Secours populaire regroupe 98 fédérations départementales et professionnelles, ainsi qu'un peu plus de 659 comités. Le comité national élu tous les deux ans décide des grandes orientations pour les deux ans à venir. Le secrétariat national et le bureau national sont chargés d'exécuter les décisions du comité national. Son président est élu par le secrétariat national. Les conseils de région, au nombre de 22, sont chargés d'animer la fédération régionale et de préparer de grandes actions pour la région (Vacances, Journée des oubliés des vacances). Tous les deux ans, les orientations du Secours populaire sont décidées et votées en congrès national. Elles sont préparées par des rencontres avec les collecteurs dans les antennes, les assemblées générales des comités et les congrès départementaux. Ces rencontres donnent lieu à de multiples échanges avec tous les partenaires du Secours populaire tant en France qu'à l'étranger. Les directions, élues à tous les niveaux par les collecteurs eux-mêmes, suivent durant deux ans la mise en œuvre des orientations.

Présentation des sources

Les archives de l'administration associative remontent aux années 1980. Celles de certaines activités (solidarité internationale, publications) remontent aux années 1960.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Secours populaire français – Fédération de la Côte d'or, 118 J

Dépôt le 24/06/2011. *Instrument de recherche* : répertoire réalisé par Patrick Marie, sous la direction de Ségolène Garçon et Gérard Moyse, 2012. *Importance matérielle* : 9,30 m.l., 68 articles. *Dates extrêmes* : 1963-2010

Société Saint-Vincent de Paul, Conférence de Belfort

Présentation des sources

Le fonds contient des historiques (1949), des tableaux statistiques et comptes rendus annuels (20^e siècle), des éléments sur les réunions du conseil particulier et des assemblées générales (1946-1950), des bulletins d'adhésion des membres honoraires et bienfaiteurs (1949-1950), des lettres et circulaires adressées par le conseil général de la société Saint-Vincent de Paul à Paris (20^e siècle), des registres des recettes et dépenses (19^e siècle), des observations sur les familles nécessiteuses secourues (20^e siècle), des éléments sur les jardins ouvriers fondés par la Conférence en 1904, de la « documentation sociale » (20^e siècle), de la correspondance et des pièces diverses.

Localisation du fonds

 Fonds Conférence Saint-Vincent de Paul, Belfort, 7 J 5 C 16-27

Importance matérielle : 12 articles. *Dates extrêmes* : 1849-1950

Sourire et Lumière (Côte d'or)

Association dissoute

Historique du producteur

L'association Sourire et Lumière est fondée le 13 décembre 1974 par Jean Borg, son premier président. Elle a pour but d'apporter une aide matérielle et morale aux aveugles et aux déficients visuels de France et du Tiers-Monde, de les assister dans leur désir de participer à la vie en société ou de s'intégrer dans une vie professionnelle. Dans ce dernier cas, elle se propose de les aider dans la recherche d'une formation adaptée ou d'un emploi. Enfin, l'association a l'intention d'inciter les clairvoyants au volontariat ou au bénévolat pour la réalisation de ces objectifs. Le 20 décembre 1991, la préfecture de la Côte-d'Or reconnaît Sourire et Lumière comme association d'assistance et de bienfaisance. Par délibération du 27 octobre 2000, l'assemblée générale décide la dissolution de l'association et passe le relais à l'Association Valentin Haüy (AVH) de Paris.

Présentation des sources

Les archives de Sourire et Lumière ont été classées en quatre sections. La première concerne le fonctionnement, la deuxième les legs de trois bienfaitrices, la troisième comporte les documents de comptabilité et gestion et enfin la quatrième regroupe les pièces comptables et bancaires éliminables à l'échéance des délais réglementaires.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Sourire et Lumière, 61 J

Don en date du 13/03/2002 de l'association à la suite de sa liquidation survenue le 27/10/2000.
Instrument de recherche : répertoire numérique dactylographié réalisé par Emeline Degeorges et Stéphanie Lagrange sous la direction de Gérard Moyse, 2002. *Importance matérielle* : 0,85 m.l., 41 articles. *Dates extrêmes* : 1924-2002

Union départementale des associations familiales (UDAF) du Jura

Adresse : 4 rue Edmond Chapuis, 39000 Lons-le-Saunier

Téléphone : 03 84 47 04 17

Courriel : udaf39@udaf39.unaf.fr

Site Internet : <https://www.udaf-jura.fr/>

Historique du producteur

Les Unions départementales des associations familiales (UDAF) sont des associations loi 1901 instituées initialement par la loi dite « Gounot » du 29 décembre 1942 visant à promouvoir les droits des familles et leur représentation associative dans les décisions les concernant. Juridiquement indépendantes, elles sont fédérées par une Union nationale, également association loi 1901, l'UNAF. L'ensemble de ces associations sont reconduites à la Libération par l'ordonnance du 3 mars 1945. Leurs missions sont aujourd'hui définies dans le *Code de l'action sociale et des familles* : donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ; représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles ; gérer tout « service d'intérêt familial » dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge. En 1988, les UDAF sont agréées comme associations de consommateurs. Certaines d'entre elles coordonnent les enquêtes en vue de l'attribution de la médaille de la famille par la commission préfectorale et en assurent le secrétariat.

Présentation des sources

Le fonds comporte pour l'essentiel une partie sur l'administration de l'association (listes électorales des associations et fédérations adhérentes, assemblées générales statutaires) et une partie relative aux actions (gestion des lits auto bébé, secours d'urgence octroyés par la DDASS, médaille de la famille française).

Localisation du fonds

Archives départementales du Jura



Union départementale des associations familiales (UDAF), 2271 W
Versement le 12/01/2011. Communicabilité libre à l'exception de deux articles (délai de 50 ans). *Importance matérielle* : 1,5 m.l., 11 articles. *Dates extrêmes* : 1985-2005

Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC)

Association dissoute

Historique du producteur

L'Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC) est une fédération d'associations pour la réinsertion de marginaux adultes, fondée en 1977, dissoute en 2001 et remplacée par l'Union côte-d'orienne des centres de réinsertion (UCOR).

Présentation des sources

Une large partie du fonds est constituée de dossiers chronologiques contenant la correspondance, les budgets, la comptabilité, les comptes rendus de réunion et couvrant toute la période de fonctionnement de l'association. Elle est complétée par quelques dossiers thématique et des dossiers de gestion du personnel.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Côte d'Or

 Fonds Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale, 66 J

Don le 12/12/2002. Communicabilité libre à l'exception de deux articles (50 ans après la date de clôture des dossiers). *Instrument de recherche* : répertoire réalisé par Roxane Houlgatte et Tiphany Pelissier, étudiantes en licence professionnelle APICA à l'IUT de Dijon, sous la direction d'Edouard Bouyé, directeur des archives départementales, 2013. *Importance matérielle* : 2,30 m.l. ; 19 articles. *Dates extrêmes* : 1977-2001

Bretagne

Association pour la réinsertion sociale des adultes délinquants (ARSAD) à Rennes

Association dissoute

Historique du producteur

Créée en 1974, l'association accompagne les sortants de prison pour la recherche d'emploi, de logement ou d'autres aides ponctuelles. Elle est dissoute en 1999.

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

 Fonds Association pour la réinsertion sociale des adultes délinquants (ARSAD),
131 J

Don en 2001. Non communicable. *Instrument de recherche* : oui. *Importance matérielle* : 2,60 m.l., 27 articles

Centre d'études et d'actions sociales des Côtes d'Armor (Céas 22)

Adresse : 18 rue abbé Vallée, 22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 90 03 66 56

Historique du producteur

Les Centres d'étude et d'action sociale (CEAS) sont issus de la transformation au milieu des années 1960 des secrétariats sociaux, organismes tournés vers l'étude, l'enseignement, la propagande et la liaison au service des œuvres dans la mouvance du catholicisme social. Le premier d'entre eux a été mis en place à Lyon par Victor Berne en 1892, la plupart apparaissent entre 1907 et 1914. Regroupés dans une Union nationale des secrétariats sociaux (UNSS), ils sont les chevilles ouvrières en particulier des Semaines sociales de France et de la revue *La Chronique sociale*. Après la Libération, l'élargissement des structures nationales avec la création en 1948 du Centre de recherches et d'études sociales (CRES) et en 1962 de l'Institut Culture et Promotion (ICP) débouche en 1965 sur une recomposition dans laquelle les secrétariats sociaux, rebaptisés Centres d'études et d'action sociale (CEAS), conservent leurs prérogatives d'« animation » et d'« initiatives » locales.

Présentation des sources

Ce fonds touche à la vie politique, sociale, culturelle, économique et religieuse en Bretagne.

Localisation du fonds

Modalité d'entrée : dépôt. Communication soumise à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 1,20 m.l., 49 articles. *Dates extrêmes* : 1965-1978

Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) de Bretagne

Cnahe

Anciens noms du producteur : Fédération bretonne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (FBSEA), Centre régional pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées (CREAI) de Bretagne

Adresse : 2 B rue du Pâtis Tatelin, immeuble Antipolis, 35700 Rennes

Téléphone : 02 99 38 04 14

Courriel : accueil@creai-bretagne.org

Site Internet : <http://www.creai-bretagne.org/>

Historique du producteur

Instaurées par une circulaire en 1943, les Associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) ont parmi leurs missions celle de permettre une coordination sur le plan régional des actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence inadaptées. Dans ce cadre, elles ont la possibilité de créer et gérer des établissements ou services afin de répondre aux besoins existants en matière d'équipement sanitaire et sociale. La Fédération bretonne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (FBSEA) a donc, dès sa création en 1944, pris en charge et créé des établissements et services. Les deux premiers sont les plus connus : le centre d'accueil de Ker Goat et le centre d'observation et de triage « La Prévalaye ». Par la suite, elle va créer et gérer trois établissements et un service : le centre « Jeunes-et-Métiers » en 1947, le Foyer de la Ville-Gilles en 1948, le Foyer Familial Scolaire en 1956 et le Centre d'orientation et d'éducation médico-psychologique (COEMP) rue Brizeux en 1962.

Le CREAI de Bretagne, héritier de la FBSEA, mis en place suite à l'arrêté du 22 janvier 1964, conserve cette mission de gestion. Il crée un foyer thérapeutique scolaire, « le Resto » en 1972 ainsi qu'un second COEMP dans la zone sud de Rennes. Il reprend également en 1972, la gestion de la maison d'enfants « Le Quengo », avec laquelle il entretenait des rapports depuis 1964 par le biais d'une convention relative à une aide à la gestion. « Le Resto », ouvert la même année que cette reprise, est considéré à sa création, comme une annexe du Quengo. En 1974, le centre de la Prévalaye est transféré à St Grégoire et devient le Centre d'observation et de rééducation « Les Rabinardières ». Sur les neufs établissements et services gérés par le CREAI de Bretagne, sept se trouvent dans le département d'Ille-et-Vilaine et deux dans le Morbihan (le Quengo et le Resto).

En 1985, une remise en cause de la mission de gestion sur le plan national ajouté à une volonté de réformes à la fois des services de l'Etat et de l'organisation interne des CREAI, entraîne une séparation de la mission de gestion des CREAI. Imposée par une circulaire du 13 janvier 1984, le transfert de la gestion des établissements et services bretons a lieu en 1985, vers une nouvelle association créée spécifiquement pour la gestion, l'Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées (ARASS).

Présentation des sources

Le fonds comporte une partie relative à l'administration de l'association (assemblées générales, conseils d'administration, bureau) depuis 1943, avec quelques lacunes autour de 1970, la correspondance, la gestion financière et la comptabilité, les affaires juridiques, le personnel, les infrastructures. Une grande partie porte sur le suivi des établissements et services gérés, avec une partie commune sur différents comités et commissions les regroupant, ainsi que les élections des délégués du personnel. Chaque sous-partie d'établissements ou services se divise entre organisation et activités. Les dates extrêmes vont de 1944, qui correspond au début du centre de Ker Goat, jusqu'à 1985, date du transfert de gestion à l'ARASS. Les principales lacunes concernent le centre de Ker Goat dont les dossiers de fondation se trouvent au siège de l'ARASS.

Localisation du fonds

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

 Fonds Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) de Bretagne, 155 J

Entrée en 2004. *Instrument de recherche* : plan de classement détaillé et répertoire numérique par Mélanie Hiest et Alexandra Schillinger, 2003. *Importance matérielle* : 28 m.l., 400 articles. *Dates extrêmes* : 1943-1987

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Jean-Louis Etienne, à Brest

Localisation du fonds

Archives départementales du Finistère

 Fonds Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Jean-Louis Etienne, de Brest, 221 J

Maillot (Guy)

Historique du producteur

Délégué syndical CGT de l'association Les Genêts d'or.

Localisation du fonds

Archives départementales du Finistère

 Fonds Guy Maillot, 229 J

Œuvre nationale des orphelins et orphelines de la guerre de 1870-1871. Sous-comité de Quimper

Localisation du fonds

Archives départementales du Finistère

 Fonds Œuvre nationale des orphelins et orphelines de la guerre de 1870-1871. Sous-comité de Quimper, 134 J

Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Rennes

Localisation du fonds

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

 Fonds Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, 12 J

Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Saint-Brieuc

Présentation des sources

Ce fonds contient les archives organiques et fonctionnelles de l'œuvre de bienfaisance.

Localisation du fonds

Archives départementales des Côtes d'Armor

 Fonds Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, 110 J

Mode d'entrée : don. Communication et reproduction soumises à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 0,70 m.l., 14 articles. *Dates extrêmes* : 1890-1962

Atouts & Perspectives – A tout âge

Adresse : Atouts & Perspectives – A tout âge, 33 rue des Bourgetteries, 37390 Mettray

Téléphone : 02 47 62 42 42

Site internet : <https://atouts-et-perspectives.fr/>

Anciens noms du producteur

Colonie agricole pénitentiaire de Mettray, Village des jeunes

Historique du producteur

Cet établissement pour garçons d'Indre-et-Loire est ouvert en 1839 par Frédéric-Auguste Demetz et M. de Courteilles. Il est alors divisé en deux parties : la colonie agricole pour jeunes détenus confiés par l'Administration pénitentiaire et la Maison paternelle qui reçoit les enfants placés par mesure de correction paternelle en vertu de l'article 375 du Code civil. Concrétisant la devise de Demetz « améliorer l'homme par la terre et la terre par l'homme », il devient rapidement l'établissement modèle du genre. Les garçons mineurs de 13 à 18 ans y apprennent l'agriculture, le jardinage, les métiers de boulanger, charron, forgeron, cordonnier, brossier, maçon, maréchal, menuisier, peintre, sabotier, tailleurs, ... Les garçons de moins de 13 ans sont regroupés dans un quartier des mineurs. Cela ne l'empêchera pas, au cours des années 1930, de compter parmi les cibles privilégiées des campagnes de presse qui dénonceront ses pratiques répressives et entraîneront sa fermeture définitive en 1937.

Présentation des sources

Société Paternelle : Colonie agricole et pénitentiaire de Mettray (constitution et dissolution, patrimoine, fonctionnement, documentation). Association La Paternelle : Village de l'Espoir - Village des Jeunes de Mettray (patrimoine, création d'un musée de la Colonie de Mettray).

Localisation du fonds

Archives départementales de l'Indre-et-Loire

 Fonds Mettray (colonie agricole et pénitentiaire, puis Village des jeunes), 114 J

Instrument de recherche : « Conseil général d'Indre-et-Loire, Association la Paternelle – Colonie agricole et pénitentiaire de Mettray - Village des Jeunes - 1839-1997. », répertoire numérique de la sous-série 114 J, par Georges-François Pottier, rédacteur chef, sous la direction de Luc Forlivesi, directeur des Archives départementales d'Indre-et-Loire, Archives départementales, Tours, 2003. *Importance matérielle* : 12 m.l. ; 874 articles. *Dates extrêmes* : 1839-1997

Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Centre-Val de Loire

Cnahe

Anciens noms du producteur : Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) d'Orléans, Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI)

Centre

Adresse : 35 avenue de Paris - 3ème étage - 45000 Orléans

Téléphone : 02.38.74.56.00

Mail : creai-centre@creai-centre.asso.fr

Site Internet : <https://www.creaicentre.org/>

Historique du producteur

C'est au cours de la seconde guerre mondiale, sous le régime de Vichy, que naît en France la première politique planifiée de « rééducation » de l'enfance dite « irrégulière ». En 1943 sont mis en place, sous l'impulsion du secrétaire d'Etat à la famille et à la santé à qui est confiée la coordination nationale des actions en faveur de la protection de l'enfance, des associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) – ni tout à fait publiques, ni tout à fait privées – qui sont chargées, régionalement, de fédérer des associations et des œuvres et de gérer tout un équipement complémentaire (centres d'accueil, d'observation et de triage, centres de rééducation, écoles de cadres). Onze ARSEA sont ainsi créées avant la fin officielle du régime de Vichy en Août 1944, dont celle d'Orléans, la dixième, le 25 Avril 1944. Cependant cette dernière restera sans réelle activité jusqu'en 1947. A la Libération, les ARSEA sont validées par de nouveaux textes.

Ces organismes sont des associations privées selon la loi 1901, tout en étant proche des règles de fonctionnement des services publics, avec par exemple un conseil d'administration comptant plus du tiers de fonctionnaires. De plus, l'Etat y impose des membres de droit. Ces associations sont considérées comme des entreprises privées d'intérêt public (statut semi-public semi-privé). Du point de vue financier, elles dépendent quasi-exclusivement des subventions publiques. Mais elles ont le droit d'organiser des événements susceptibles d'apporter un complément de ressources, tels que la vente de timbres et vignettes ou des soirées théâtres.

Ces ARSEA ne sont pas fondées par des textes législatifs. Les seuls documents disponibles sont les statuts-types de 1943 et diverses circulaires ministérielles. Le contrôle exercé sur les ARSEA résulte d'une mosaïque de textes dont certains n'ont aucune force légale.

Une circulaire du 1er octobre 1945 redéfinit plus précisément leurs attributions selon trois rubriques : la coordination ; l'aide technique aux œuvres privées et l'information de l'opinion ; la réalisation et la gestion de certains organismes.

Les ARSEA sont chargées de créer en amont un centre d'observation, qui deviendrait pourvoyeur des divers établissements, ainsi qu'un centre de formation pour les différents personnels. Elles ont aussi pour mission de planifier la mise en place d'une gamme d'établissements qui couvrirait de façon rationnelle les différents besoins, chacun se spécialisant dans un type de prise en charge grâce à un dépistage en amont du placement (délinquants, orphelins, « débiles et arriérés », handicapés physiques, ...).

Dès la fin des années 1940, des associations départementales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) sont créées, puis en 1948 apparaît l'Union Nationale des Associations Régionales (UNAR), qui sera désormais le partenaire politique du Ministère. La revue Sauvegarde de l'enfance, appelée simplement Sauvegarde, créée à l'origine par l'ARSEA de Paris, est désormais rattachée à l'UNAR. Cette revue est un organe de liaison entre les différentes associations régionales de France.

Les ARSEA prennent de plus en plus d'autonomie vis-à-vis de l'Etat, et leur statut juridique particulier ne plaît pas. Un tournant va avoir lieu dans les années 1960. Un arrêté du 14 mai 1962, puis une circulaire de la même année précisent les missions des ARSEA. Puis un arrêté du 22 janvier 1964, transforme en profondeur ces associations régionales : le Ministère de la santé publique et de la population substitue les ARSEA au profit des CREAI (Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées). Ce changement vise à affirmer le rôle de l'Etat au sein de ces associations, et réorganise les différents échelons de leur exercice. Non seulement leur nom, mais aussi leurs attributions et leur rayon d'action vont évoluer. L'ARSEA d'Orléans devient officiellement le CREAI Centre le 26 novembre 1965. Ces

textes vont permettre d'affirmer la mainmise de l'Etat sur ces associations, les ARSEA n'étant que des délégataires de la puissance publique. Il y a, de la part du ministère, une volonté de donner aux ARSEA un véritable statut juridique, en affirmant leur statut qui devient uniquement privé. Des équipes techniques sont créées, avec pour projets d'instituer une instance technique susceptible de prodiguer des conseils, de diligenter des expertises, sous le contrôle et pour les comptes des services régionaux et départementaux de l'Etat.

Au niveau national, l'UNAR se voit charger de la gestion du centre technique national pour l'enfance et l'adolescence inadapté (CTNEAI). Les missions de ce CTNEAI sont de quatre ordres :

- étudier les méthodes de prévention, d'observation, de soins et d'éducation spécialisée, de réadaptation et de réinsertion sociale, applicables aux différentes catégories d'enfants et d'adolescents inadaptés
- étudier la nature et les normes des différentes catégories d'établissements, organismes ou services nécessaires
- définir les méthodes les plus aptes à assurer la formation des personnels techniques, et notamment des éducateurs spécialisés
- centraliser les études concernant ces précédents objectifs, constituer une documentation et en assurer la diffusion.

L'UNAR devient en 1965 une instance de simple expertise aux missions assez floues : l'AFSEA (association française de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence). Avec l'arrêté de 1964 et les statuts-types qui lui sont annexés, on pointe sans difficulté la quasi-mise sous tutelle de ces CREAL qui perdent tout rôle « politique » dans la mise en œuvre, le développement, la coordination des établissements et services du secteur de l'inadaptation. Il n'y a plus de membres de droit dans le conseil d'administration.

Présentation des sources

Les fonds résultent des activités de l'Association Régionale devenue CREAL par la suite avec l'arrêté du 22 janvier 1964. Il s'agit surtout de documents administratifs : on y trouve des documents relatifs à l'organisation de ces deux organismes, leurs fonctionnements mais aussi sur leurs activités et leurs correspondances. Les deux plans de classement se basent sur les divers services de l'ARSEA et du CREAL qui transparaissent à travers la composition des dossiers constituant le fonds. C'est ainsi que trois grandes parties ont émergées.

Localisation du fonds

CREAI Centre-Val de Loire

 Fonds CREAL Centre-Val de Loire

Communication : soumise à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Audrey Civran, étudiante en master 1 Histoire, géographie, documents, parcours Histoire et métiers des archives. *Importance matérielle* : 5,30 m.l., 81 articles. *Dates extrêmes* : 1915-1983

Chauvin (Marguerite)

Cnahe

Historique du producteur

Née en 1909 dans la Vienne, Marguerite Chauvin a été assistante sociale à l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Indre. Elle est décédée

en 1981 à Châteauroux.

Présentation des sources

Le fonds est composé d'archives de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Indre : statuts, correspondance, circulaires, listes d'administrateurs.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefite-sur-Seine

 Marguerite Chauvin, 208 AS (XL)

Modalités d'entrée : don de Claude Thibault au CNAHES en 1998 et dépôt du CNAHES aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Communication* : libre. *Importance matérielle* : 0,10 m.l., 1 article. *Dates extrêmes* : 1941-1974.

Coup de pouce

Association dissoute

Historique du producteur

Association "Coup de Pouce" (1994-1999), entreprise d'insertion par l'économique qui s'adressait à un public jeune en difficulté auquel elle proposait du travail.

Présentation des sources

Fonctionnement, activités, personnel et bénéficiaires de l'association Coup de Pouce.

Localisation du fonds

Archives départementales du Loir-et-Cher

 Fonds Coup de pouce, 107 J

Modalités d'entrée : don de l'INSERCO, 2005. *Instrument de recherche* : répertoire numérique par Véronique Guasco sous la direction d'Anne-Cécile Tizon-Germe, 2005, 4 p. *Importance matérielle* : 0,85 m.l. ; 19 articles. *Dates extrêmes* : 1994-1999

AEIM – Adapei 54



Adresse : AEIM-Adapei 54, 6, allée de St Cloud, CS 90154, 54602 Villers-les-Nancy

Téléphone : 03 83 44 30 65

Mail : aeim@aeim54.fr

Site internet : <http://www.aeim54.fr>

Historique du producteur

L'AEIM est créée le 13 juin 1957 à l'initiative de parents d'enfants handicapés mentaux sous le premier nom d'« Association de parents infirmes mentaux ». Elle est l'une des premières associations à s'engager ainsi au service de la personne en situation de handicap intellectuel, face à l'absence de structure officielle qui veuille accueillir ces enfants. Comme d'autres, elle est surtout portée à l'origine par des parents d'enfants trisomiques dont l'espérance de vie, faute d'éducation et de pédagogie spécifique, est alors faible. Elle s'inscrit ainsi dans un mouvement national spontané de créations d'associations familiales similaires dans tous les départements français qui débouche sur la création d'une Union Nationale, l'Unapei, à laquelle elle adhère dès sa création en 1960.

Le premier IME (Institut médico-éducatif) de la grande région Est, le « Clair Matin » accueille ses premiers enfants le 20 janvier 1958 à Vandœuvre. Ce sera le début d'une longue liste de réalisations dont l'ambition est de répondre aux besoins identifiés par des parents à la recherche de réponses adaptées au handicap de leur enfant : IME, IMPRO, CAT, Foyers d'hébergement, Ateliers Protégés, MAS, services divers (SSESD, SAVS, SLV) et Service Tutélaire. Avec sept instituts médico-éducatifs (IME) créés durant la première décennie, les débuts de l'AEIM sont fulgurants, d'autant que les financements officiels ne viendront que plus tard, après la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées de 1975. Par la suite, l'association crée ses autres établissements en suivant l'évolution des enfants devenus adultes, puis vieillissants. L'AEIM crée ainsi en presque 60 ans 35 établissements et services sur 42 sites. En 2017, elle compte plus de 850 adhérents et accueille et accompagne environ 2 400 personnes en situation de handicap intellectuel. Première ADAPEI de France, elle est aussi le premier employeur social privé à but non lucratif de Meurthe-et-Moselle.

Présentation des sources

Malgré des pertes importantes, l'AEIM conserve quelques catégories de documents (assemblées générales, comptabilité) qui remontent aux origines en 1957-1958, suivies au début des années 1960 par les documents administratifs fondamentaux et les conseils d'administration. Les dossiers qui rendent compte des liens avec l'UNAPEI apparaissent en 1965, les notes adressées aux parents en 1966, puis les notes aux directeurs d'établissements en 1974. Ensuite, d'une façon générale, l'organisation et l'activité internes à travers les instances du personnel et les autres types de réunions, de même que la communication, les manifestations extérieures, la correspondance transparaissent dans les dossiers d'archives à partir des années 1975-1980.

Localisation du fonds

AEIM

 Fonds AEIM – Adapei 54

Instrument de recherche : bordereau de versement réalisé par Franck Poinignon, jeune volontaire en service civique, sous la direction des Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle et le tutorat de Jacques Bergeret, délégué régional CNAHES Lorraine, 2017.
Importance matérielle : 7 m.l. *Dates extrêmes* : 1957-2004

Association de médiation et d'information sur le handicap (AMIH)

Association dissoute

Historique du producteur

L'Association de Médiation et d'Information sur le Handicap (AMIH) est créée en février 1993 à Nancy sous l'appellation « Association pour une meilleure information des personnes handicapées ». Composée uniquement de membres bénévoles, pour la plupart handicapés, elle s'est donnée pour objectif d'informer les personnes handicapées ou valides sur tous les domaines qui concernent, de près ou de loin, le handicap, et de les orienter vers la bonne structure. Elle présente la particularité d'être mise en place, entièrement dirigée et gérée par de jeunes personnes en situation de handicap. Plusieurs d'entre eux sont passés pour leur formation à l'Éducation Nationale par l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) de Flavigny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle), dirigé par François-Richard Joubert ; d'autres provenant d'EREA de la région parisienne. Elle possède alors un site Internet et diffuse bulletin trimestriel *L'Handispensable*. En 2014, elle investit de nouveaux locaux au 8 rue Pierre Chalnot à Nancy.

Après 19 ans d'existence, l'association ne survit pas à la disparition de sa présidente, Nathalie Trabucco épouse Hennemann, en 2012. Mais l'AMIH avait pris l'initiative de constituer et de mettre sur orbite, en en assurant l'animation, une structure de fait fédérative des diverses associations du département de Meurthe-et-Moselle : le « Collectif handicap 54 ». Ce dernier continue en 2019 à jouer son rôle de réseau de réflexion et d'actions coordonnées inter-associatives.

Texte : Jacques Bergeret, Sylvain Cid

Présentation des sources

Le fonds est essentiellement constitué d'archives de fonctionnement, de revues de presse, de correspondance, d'une collection encore lacunaire de la revue *L'handispensable*, d'une mallette pédagogique sur le thème du handicap visuel et de photographies sur CD-Rom.

Localisation du fonds

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (entrée prochaine en 2021)

 Fonds Association de médiation et d'information sur le handicap (AMIH)

Importance matérielle : 0,20 mètres linéaires, 7 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1993-2010.

Association régionale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale Lorraine Champagne-Ardenne (AREHSS)

Historique du producteur

L'Association régionale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale de Lorraine et de Champagne-Ardenne (AREHSS Lorraine – Champagne Ardenne) est créée en 1976 à l'initiative du professeur de sociologie Henri Hatzfeld (1919-2019), qui en sera le premier président. Elle publie une *Lettre d'information* à partir de 1981.

Dès l'origine l'AREHSS s'est organisée avec un conseil d'administration composé d'organismes sociaux et de particuliers, ainsi qu'un conseil scientifique pour des activités comportant l'organisation de journées d'étude, de colloques, la publication d'un bulletin et l'aide à la publication d'ouvrages de chercheurs régionaux. Elle s'est aussi dès le départ affiliée au Comité d'histoire national de la Sécurité sociale créé à l'initiative d'Edgar Faure, Ministre d'État, chargé des Affaires sociales (arrêté interministériel du 9 mars 1973, Affaires sociales, santé, agriculture) sur proposition de Pierre Laroque qui fut le premier président du Comité de 1973 à 1989. Ce Comité regroupe à la fois des représentants des administrations et juridictions concernées, des organismes des divers régimes de sécurité sociale, des organisations professionnelles patronales et ouvrières, des archivistes, des universitaires ou des chercheurs des disciplines intéressées. L'AREHSS adhère également en conséquence au niveau national à l'Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale (AEHSS) constituée simultanément avec le Comité d'Histoire national de la Sécurité Sociale pour lui fournir un support juridique et financier. Cette association nationale s'est adjoint par arrêté du 18 avril 2013, un Conseil scientifique, chargé en liaison avec l'association et son conseil d'administration de suivre les projets en cours, de donner un avis sur certaines affaires, de participer au choix des projets d'études. Le Comité national d'histoire de la Sécurité Sociale publie chaque année une revue et attribue des prix pour des travaux de thèse et de master consacrés à l'histoire de la protection sociale.

L'association connaît des périodes fécondes, mais aussi diverses tribulations dans ses rapports avec les universités de Lorraine, en particulier l'université Nancy II, et avec les organismes sociaux lors de diverses recompositions de leurs missions. Elle rencontre aussi des difficultés dans sa propre gouvernance, si bien qu'en 2000, l'association est dissoute pour être refondée un peu plus d'un an après. La dernière crise entraîne une désaffection des adhérents et le retour de l'ancien président Pierre Amadiou, jusqu'à son décès en 2018. La présidence est par la suite assurée par le trésorier Alain Benamou, tandis qu'Etienne Thévenin préside le Comité scientifique.

Texte : Jacques Bergeret, Sylvain Cid

Présentation des sources

Le fonds comprend les archives du fonctionnement de l'Association régionale et partiellement de l'Association nationale, les archives du Comité scientifique, les publications périodiques, des articles, une documentation méthodologique, des dossiers administratifs de recherches, des matériaux de préparation de l'Annuaire, des dossiers de colloques et conférences, de la correspondance, des enregistrements audiovisuels et des archives électroniques.

Localisation du fonds

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (entrée prochaine en 2021)



Fonds Association régionale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale Lorraine Champagne-Ardenne (AREHSS)

Importance matérielle : 2,70 mètres linéaires, 27 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1954-2015

inadaptées (CREAI) Lorraine



Association dissoute le 9 juillet 2011

Anciens noms du producteur

Association lorraine pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ALSEA), de 1944 à 1965

Centre régional de Lorraine pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CRLEAI), de 1965 à 1997

Historique du producteur

Le CREAI de Lorraine est créé en 1965 sous la dénomination de Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI). Comme les autres CREAI et en vertu d'un arrêté du 22 janvier 1964, il reprend en les élargissant les attributions dévolues depuis 1944 à l'Association lorraine de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ALSEA). Il est ainsi chargé de créer et gérer des établissements, de gérer un centre de formation d'éducateurs spécialisés (l'Institut Paul Meignant à Laxou), d'assister sur le plan technique le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales et d'apporter des conseils techniques aux établissements publics ou privés qui lui en font la demande. Son territoire est néanmoins amoindri, puisque la circonscription de l'ancienne ALSEA incluait les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne. Dès le début, le CREAI cohabite aussi avec le Comité nancéen de sauvegarde l'enfance et de l'adolescence (CNSEA), également issu de l'ALSEA mais dont le champ d'action s'étend spécifiquement au département de Meurthe-et-Moselle, avec lequel il partagera longtemps le même siège social, le même président et la même administration.

La répartition des tâches entre les deux associations se modifie lorsqu'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (1981-1982) entraîne un resserrement des missions des CREAI et notamment la perte de la gestion des établissements et services. Le 16 décembre 1982, le CREAI signe une convention avec le CNSEA par laquelle ce dernier, rebaptisé REALISE (Réalisation pour les enfants et les adolescents d'une libre insertion sociale par l'éducation) reçoit la responsabilité financière, technique et administrative des centres d'observation Louis-Sadoul et Victor-Poirel, ainsi que du Centre d'action sociale éducative l'Escale. Le CREAI, concentré sur ses activités d'animation et de conseil technique, conserve la gestion de l'Institut Paul-Meignant jusqu'à sa transformation en Institut régional de travail social (IRTS). Il prend le nom de Centre régional lorrain pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CRLEAI) puis, dans les années 1990, de Centre régional d'études et d'actions en faveur des personnes inadaptées de Lorraine (CREAI).

Des difficultés financières obligent le CREAI de Lorraine à fermer ses portes en 2009. Ses missions sont très partiellement récupérées l'année suivante par une « Délégation Lorraine ANCREAI » qui ouvre ses portes à Vandoeuvre-les-Nancy le 1er juin 2010, adossée au CREAHI Champagne-Ardenne.

Notice d'après l'historique en ligne de l'association REALISE

Localisation du fonds

CNAHES Grand-Est - Lorraine



Fonds CREAI Lorraine

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2010. *Importance matérielle* : 3,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1964-2007

Compagnons du Chemin de Vie (CCV)

Cnahes

Adresse : Quart Rebus, 55200 Lérrouville

Téléphone : 03 29 90 51 17

Historique du producteur

L'association des Compagnons du Chemin de Vie a été fondée en 1991. Elle s'est implantée dans le village de Bové-sur-Barboure, en Meuse, à l'initiative et sur une idée de Claude Magnin, afin d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale, confrontées à la privation d'emploi. Il s'agissait de respecter ces personnes, de les considérer en comptant sur elles comme « compagnons » dans une démarche collective destinée à les aider à se réinsérer dans la vie active. Dès le départ, son but consiste par différents moyens à remotiver ces personnes, en leur procurant du travail au travers de la récupération d'objets anciens et, par la suite, la vente dans un magasin « La Friperie », tenu par les compagnons, de vêtements d'occasion.

Après un élargissement de son espace de vie dans les locaux de l'ancienne laiterie-fromagerie Hutin, les nécessités de mise aux normes et de gestion d'effets de seuil amèneront l'association à déménager, le 20 octobre 2007, du village d'implantation de ses débuts, pour s'installer dans le Bâtiment H du quartier du Rébus à Lérrouville (55200). Cette nouvelle installation dans de meilleures conditions matérielles ouvre une nouvelle étape de développement permettant à l'association de s'engager pleinement dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) de la Meuse qui, émergeant à l'économie sociale et solidaire, participent à l'insertion par le travail. Elle embauche en effet sur tout le secteur Meusien et permet ainsi de redonner le goût au travail à des personnes qui ne l'avaient jamais eu ou qui l'avaient perdu. L'association développera simultanément des actions de formation en rapport avec des projets personnalisés. Divers partenariats avec les collectivités et les entreprises locales favorisent, depuis de nombreuses années, la découverte des métiers et l'insertion socio-professionnelle des « compagnons ».

Cette association, subventionnée par des fonds publics de différentes structures, est toujours en activité. Son siège social, initialement à Bové-sur-Barboure est actuellement situé dans le quartier du Rébus, Bâtiment H, 55200 - Lérrouville.

Présentation des sources

Le fonds présente un ensemble assez complet de dossiers de réunions associatives, de gestion financière et du personnel, ainsi que de rapports d'activité et de correspondance.

Localisation du fonds

Siège de l'association

 Fonds Compagnons du Chemin de Vie

Instrument de recherche : Répertoire numérique détaillé réalisé par Marjolaine Baudru, jeune volontaire en service civique, sous la direction de Jacques Bergeret, délégué régional Lorraine du CNAHES, et Vincent Lacorde, attaché de conservation du patrimoine aux Archives départementales de la Meuse. *Importance matérielle* : 12 m.l. *Dates extrêmes* : 1990-2012

Conférence Saint-Vincent de Paul, diocèse de Troyes

Historique du producteur

Augustin-Paulin de Quatre-Solz de Marolles, substitut du procureur royal à Troyes et Joseph Roserot, jeune avocat, fondèrent en la ville de Troyes une conférence de Saint-Vincent de Paul, ayant pour mission de s'occuper du soin du pauvre, à l'image de la conférence de Paris, fondée par Frédéric Ozanam. Les campagnes eurent aussi leurs conférences. La première s'établit dès 1846 dans les villages réunis d'Arsonval et de Jaucourt. Une autre mission des membres des conférences était de régulariser les mariages des indigents et par là même de légitimer leurs enfants.

Texte : AD de l'Aube

Présentation des sources

Ce fonds contient les archives relatives à l'activité de la Société Saint-Vincent de Paul, ayant pour mission de venir en aide aux indigents : historique de la société, procès-verbaux d'assemblées générales, rapports, statistiques, compte-rendu de conférences, correspondance, élection de représentants des établissements de Bienfaisance privée, divers dossiers de comptabilité.

Localisation du fonds

 Fonds Conférence Saint-Vincent de Paul, diocèse de Troyes, 17 J

Mode d'entrée : dépôt. Communication et reproduction libres. *Importance matérielle* : 1 m.l., 41 articles. *Dates extrêmes* : 1823-1940

Fondation de l'Institution des jeunes aveugles de Nancy

Adresse : 8 rue de Santifontaine, 54098 Nancy

Téléphone : 03 83 90 88 00

Site internet : <http://www.fadv.fr/>

Historique du producteur

C'est en 1853 que l'Abbé Gridel crée l'Institution des Jeunes aveugles de Nancy dont l'organisme gestionnaire « La Fondation de l'Institution des Aveugles et Déficients Visuels de Nancy » fut reconnue d'utilité publique le 14 juillet 1865. Prévue au départ pour donner aux jeunes aveugles et déficients visuels une instruction intellectuelle, morale et religieuse, en vue de les préparer à un métier ou à un art, la Fondation a également pris en compte les besoins des adultes aveugles pour procurer occupation, emploi, accueil ou assistance. Son objectif est de proposer à toute personne déficience visuelle qui le souhaite l'accompagnement dont elle a besoin pour acquérir un maximum d'autonomie quotidienne et psychique. La FADV gère plusieurs établissements, qui assurent, auprès des enfants et adultes aveugles et déficients visuels, les missions suivantes : l'éducation et la scolarisation, l'accès au travail protégé, la formation professionnelle, l'accueil résidentiel.

Historiquement, le premier ouvert est le Centre d'Éducation pour déficients visuels (CEDV) qui accueille dans ses services et sections des enfants, adolescents, adultes déficients visuels, aveugles et malvoyants, avec ou sans trouble associé. Elle assure une prise en compte dès le premier âge, de façon à diminuer le plus possible les conséquences de la déficience.

La vocation du CEDV est de préparer les personnes, enfants et adultes qui lui ont été confiés,

à s'insérer dans la société par l'éducation, l'enseignement et l'accroissement de l'autonomie et à trouver un mieux-être. Le CEDV offre un pôle de compétences et un ensemble de propositions d'éducation et de formation définissant pour chacun un parcours individualisé. La complémentarité entre les différentes prestations permet un accompagnement personnalisé des projets de vie. Il accompagne les enfants et adolescents de la région Lorraine, dans leur parcours personnel et scolaire, de la naissance à vingt ans, pour permettre leur épanouissement et leur autonomie. Depuis octobre 2009, un service dédié aux adultes a été créé : le Centre Lorrain d'Évaluation et de Réadaptation en Basse Vision (CLER), service qui vient compléter les prestations déjà proposées.

Présentation des sources

Comptabilité, comptes-rendus de conseil d'administration, dossiers de personnel dirigeant, gestion des biens immobiliers, legs et dons faits à la fondation.

Localisation du fonds

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

 Fonds Fondation de l'Institution des jeunes aveugles de Nancy, 69 J

Modalités d'entrée : dépôt. *Communication et reproduction* : soumises à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par C. Jajoux. *Importance matérielle* : 3,50 m.l. ; 35 articles. *Dates extrêmes* : 1833-1985

Fraternité chrétienne intercontinentale des personnes malades chroniques et handicapées physiques

Ancien nom du producteur

Fraternité des malades et des handicapés

Présentation des sources

Archives de l'équipe intercontinentale de la Fraternité des malades, correspondance avec les nations, publications, photographies. Archives envoyées par les équipes des autres pays. Papiers du fondateur, le Père François (1920-1996).

Localisation du fonds

Archives départementales de la Meuse

 Fonds Fraternité des malades et des handicapés, 107 J

Modalités d'entrée : dépôt. *Communication et reproduction* : soumises à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par C. Jajoux. *Importance matérielle* : 8,00 m.l. ; 194 articles. *Dates extrêmes* : 1920-1996

Grand Sauvoy

 Cnahe

Nouveau nom du producteur après fusion

Association régionale pour le logement et l'insertion par l'activité économique (ARELIA), issue de la fusion des associations Regain 54 et Grand Sauvoy

Adresse : 87 B Avenue du Général Leclerc, 54000 Nancy

Téléphone : 03 83 15 10 50

Site Internet : <https://www.arelia-asso.fr/>

Historique du producteur

L'association le Grand Sauvoy a été créée en 1920 à l'initiative de l'évêché, dans le souci de proposer un accueil et un hébergement aux jeunes gens de la campagne venus à la ville pour travailler ou se former. Le chanoine Malquin est choisi pour fonder et organiser cette institution nouvelle. L'association prend le nom de « Foyer du jeune ouvrier » et achète le site du Grand Sauvoy, à Maxéville, dans la banlieue de Nancy. S'inscrivant dans la mouvance des Foyers de jeunes travailleurs, l'activité originelle d'hébergement du Grand Sauvoy va se perpétuer jusque dans les années 1970, quand les ouvriers sont peu à peu devenus des chômeurs, ne pouvant plus assurer leurs frais d'hébergement et de repas.

En 1974, le Grand Sauvoy est finalement agréé par la Préfecture comme CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Il est aussi agréé en 1976 en tant que CAVA (Centre d'adaptation à la vie active) en développant des ateliers qui n'étaient à l'origine orientés que vers la seule production interne : maçonnerie, jardinage, espaces verts, menuiserie, serrurerie et cuisine restauration. Cette dernière évolution est renforcée dans les années 1990 dans le cadre des conventions passées notamment avec le Conseil général, lorsque sont mises en œuvre les mesures de traitement social du chômage avec l'instauration du RMI. En 2009, le « groupe Sauvoy » réunit non seulement l'association mère, qui continue à gérer le CHRS (130 places à Nancy et Toul), le CAVA (80 places à Nancy), ainsi que des actions d'accueil et d'hébergement d'urgence à Nancy et à Toul, mais aussi deux associations filiales créées pour gérer quatre chantiers d'insertion, ainsi que trois entreprises d'insertion. En 2016, le Grand Sauvoy fusionne avec Regain 54 pour donner naissance à une nouvelle association, ARELIA.

Présentation des sources

Le fonds du Grand Sauvoy est largement lacunaire des origines jusqu'aux années 1950-1960. Les registres de procès-verbaux de réunions sont conservés depuis 1953, la gestion financière depuis 1958, l'activité économique et les relations extérieures depuis les années 1980. Le fonds contient une collection lacunaire du bulletin *Le Petit Sauvoyard* depuis 1925.

Localisation du fonds

Association régionale pour le logement et l'insertion par l'activité économique (ARELIA)

 Fonds Grand Sauvoy

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, 2009. *Importance matérielle* : 3,10 m.l. ; 58 articles. *Dates extrêmes* : 1925-2000

Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) de Lorraine
--

Nouveau nom du producteur après fusion

Uriopss Grand Est

Adresse : 80 avenue du Neuhof, 67100 Strasbourg

Téléphone : 03.88.75.06.34

Site internet : <https://www.uriopss-grandest.fr/>

Historique du producteur

En 1947, un grand nombre d'œuvres décident de se coordonner au sein d'une Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales (UNIOPSS). La Sécurité sociale a été instituée par ordonnance en octobre 1945 et, le 20 août 1946, un décret fixe les conditions que celles-ci doivent désormais remplir pour être agréées. Dans ce contexte, cette alliance se donne donc un objectif de défense, mais pas uniquement. Ses premiers promoteurs sont tous imprégnés de l'esprit militant des Secrétariats sociaux (créés depuis les années 1890 à partir de Lyon dans la mouvance du catholicisme social) tourné vers l'étude, l'enseignement, la propagande et la liaison au service des œuvres. Bientôt, elle se choisit un logo qui représentera le « pont jeté entre les œuvres privées et les pouvoirs publics ».

L'établissement d'un grand réseau à la fois départemental et régional est l'une des actions prioritaires : « il faut que l'organisme qui parlera au nom de tous soit très représentatif des réalisations privées existant en France ». Au cours d'un voyage qui dure trois mois, son directeur général Jean Renaudin sillonne la France pour rencontrer, dans chaque ville siège des Caisses régionales de Sécurité sociale, les forces vives susceptibles d'organiser l'union à plus petite échelle. Son passage à Nancy, prévu le 8 juillet 1947, prélude au lancement à la fois de l'Union départementale (UDOPSS) de Meurthe-et-Moselle et de l'Union régionale (URIOPSS) de Lorraine. Les limites de celle-ci se calquent sur celles des caisses de Sécurité sociale. En 1949, elle rassemble les Ardennes, la Marne, l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. La mise en place des « régions programmes » en 1960 enlève à l'URIOPSS Lorraine les départements de Champagne-Ardenne tout en lui attribuant le département de la Moselle d'abord relié à l'Alsace.

L'URIOPSS joue dès lors un rôle de « tête de réseau » en fédérant les grandes fédérations du secteur et en assurant leur représentation au sein de diverses instances régionales. Avant de disparaître, elle rassemble 141 associations ou fédérations réparties sur le territoire lorrain, représentant près de 900 établissements et services du secteur social et médico-social. En 2017, le Tribunal de Grande Instance de Nancy prononce à l'encontre de l'URIOPSS l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire. Dans le réseau, le relais est pris par le nouvel URIOPSS Grand-Est formé à partir de l'URIOPSS Alsace.

Présentation des sources

Le fonds comporte à la fois les archives de l'URIOPSS de Lorraine et celles de l'UDOPSS de Meurthe-et-Moselle. Il est principalement constitué des dossiers de fonctionnement (instances associatives, gestion financière) et comporte aussi des dossiers d'activités (études et enquêtes, événements) et de la correspondance.

Localisation du fonds

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (entrée prochaine en 2021)



Fonds Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) de Lorraine

Instrument de recherche : récolement réalisé par Madame Julie Humbert, jeune volontaire de service civique auprès du CNAHES, avec le suivi technique de Madame Corinne Crisnaire, adjointe au directeur des Archives départementales, responsable de l'unité collecte et traitement des archives publiques, sous la direction de Madame Hélène Say, directrice.
Importance matérielle : 7 mètres linéaires, 70 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1947-2017

Hauts-de-France

Association de prévention spécialisée du Nord (APSN)



Adresse : 112 rue d'Arras, 59021 Lille
Téléphone : 03 20 16 81 40
Site Internet : <http://www.apsn-prev.org/>
Courriel : secretariat@apsn-prev.fr

Ancien nom du producteur

Union des clubs de prévention du Nord et du Pas-de-Calais (UCPN), de 1964 à 1986

Historique du producteur

Dans le Nord, la construction du secteur de la prévention a d'abord été le fait de militants de quartier regroupés au sein d'associations. Lancé depuis le foyer de Marcq, créé en 1956 (premier club de prévention du Nord), le mouvement s'est développé au point que de nouveaux foyers ont été créés à La Madeleine et au Vieux-Lille vers 1965 puis la Fédération des Foyers de Culture Populaire, sous l'impulsion de Louis Dooghe, ouvrier menuisier, bénévole puis éducateur au foyer de Marcq. Enfin, l'ensemble des clubs s'occupant de prévention dans le Nord, et non plus seulement autour de Lille, se sont regroupés au sein de l'Union des Clubs afin de ne présenter qu'un seul interlocuteur au Département, qui octroie les principales subventions. L'UCPN devient l'Association de prévention spécialisée du Nord (APSN) en 1986, qui reste la plus importante fédération française d'équipes de prévention.

Présentation des sources

Entreposées en vrac dans la cave du foyer de La Madeleine jusqu'en novembre 1996, les archives du premier fonds de l'Union des clubs de prévention du Nord et du Pas-de-Calais (UCPN) ont été extraites par Jacques Mazé, à la suite d'une réunion du CNL à Angers, durant laquelle il apprit que la quarantaine de cartons contenant lesdites archives risquait l'élimination en raison de travaux imminents. Sauvés, les cartons ont été déposés au CNAHES. Ce fonds semble ne comprendre qu'une branche de l'UCPN, à savoir une partie des archives propres à l'Union des Clubs, ainsi que celles de la Fédération des Foyers de Culture Populaire basée à La Madeleine et des foyers qu'elle abritait en son sein (foyers de La Madeleine, du Vieux-Lille, du Chevalier de l'Espinard, de Marcq-en-Baroeul). Seule la branche lilloise de l'UCPN apparaît donc dans ce fonds, non l'ensemble des associations "nordistes" de l'UCPN. Surtout, les premières années de chaque foyer, de la FFCP ou de l'UCPN, semblent n'avoir pas ou mal été conservées. Nous ne conservons des premières années que bien peu de comptes rendus d'assemblées générales ou de conseil d'administration. Seul le foyer de Marcq semble avoir conservé précieusement les archives de sa genèse. Le fonds se compose cependant d'une abondante collection de photographies rendant compte des activités d'animation très diverses des foyers (camps, expositions, excursions, ateliers). Egalement, dans un secteur structuré très souvent autour d'un internat, la prévention spécialisée, dans le Nord particulièrement, a toujours cherché à travailler sur le terrain, dans les quartiers, sans extraire l'adolescent et l'enfant de leur environnement et de leur famille, mais au contraire en travaillant aussi sur ces aspects. La multiplicité des actions menées, les divers axes se retrouvent dans le fonds déposé au CNAHES et forme l'une de ses richesses (nombreuses commissions spécialisées, camps, ateliers...). De la même manière l'orientation vers les quartiers, au-delà de l'imbrication des structures, permet une vision extrêmement précise du secteur, malgré les divergences entre bénévoles et éducateurs salariés, en particulier l'opposition ou la synthèse entre animation et prévention. L'autre grande richesse de ce fonds réside sans conteste dans les

dossiers de travail personnels des membres bénévoles ou salariés. Une fois dépassée l'apparente anarchie de ces dossiers, on peut y percevoir le travail de prévention, non seulement sous ses aspects institutionnels, mais aussi à travers le regard de ses acteurs.

Un autre fonds, moins important, a été donné à l'Etat par l'Association de prévention spécialisée du Nord (APSN), propriétaire des archives de l'Union des Clubs de prévention du Nord (UCPN), dont elle a pris la suite en 1986. Il se compose des archives de fonctionnement de l'UCPN (procès-verbaux d'assemblées générales, comptes rendus des réunions du conseil d'administration et du bureau, comptes rendus de réunions), de dossiers documentaires et de bulletins. Il vient ainsi utilement compléter le fonds 2002 072 Union des Clubs de prévention du Nord.

Localisation des fonds

Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix

 Fonds Union des clubs de prévention du Nord (UCPN), 2002 072

Don au CNAHES signé le 20 octobre 1996 par Denise Choquet, présidente de l'association FCP. *Instrument de recherche* : répertoire numérique réalisé en août-septembre 1998 par Hugues Courant. *Importance matérielle* : 18,40 m.l. ; 689 articles. *Dates extrêmes* : 1956-1995.

 Fonds Union des clubs de prévention du Nord (UCPN), 2014 006

Modalités d'entrée : don aux Archives nationales du monde du travail (ANMT). *Instrument de recherche* : bordereau d'entrée réalisé en 2014 par le déposant, Sylvain Cid, archiviste du CNAHES, et Frédérique Le Du, chargée d'études documentaires. *Importance matérielle* : 2,40 m.l. ; 40 articles. *Dates extrêmes* : 1964-1986.

Comité de la Falaise

Association dissoute

Historique du producteur

L'Association « Comité de la Falaise » a été créée pour gérer la maison de repos pour jeunes filles protestantes fondée au Portel en 1920. Transférée à Wimereux et transformée en 1946 en maison d'accueil pour l'aide sociale à l'enfance, elle a été dissoute en 1973 après liquidation des biens.

Localisation des fonds

Archives départementales du Pas-de-Calais

 Fonds Comité de la Falaise, 41 J

Modalités d'entrée : don par dévolution décidée par la dernière assemblée générale. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par T. Heckmann, 1982. *Importance matérielle* : 1,80 m.l. ; 20 articles. *Dates extrêmes* : 1919-1971

Centre de placement familial socio-éducatif Les Moutatchous



Adresse : 64 Rue Marechal Leclerc, BP 70132, 59320 Haubourdin

Téléphone : 03 20 44 02 88

Ancien nom du producteur

Les Moutatchous (Centre d'observation, de placement et de soins)

Historique du producteur

Le centre « Les Moutatchous », ouvert en 1971, est géré par une association éponyme implantée dans la ville d'Haubourdin, à quelques kilomètres de Lille. Le nom de l'association tire son origine du mot espagnol « muchachos ». Bien que les Espagnols aient quitté la région au début du XVIIIe siècle, l'expression fut absorbée dans le patois local.

Cet établissement basé à Haubourdin suit des enfants et adolescents présentant des troubles relationnels en les accueillant en internat ou en service de jour ; il possède de plus un service de placement familial spécialisé. Il fonctionne encore aujourd'hui, même s'il a connu de nombreuses transformations. Assimilé à un Centre d'observation, de placement et de soins (COPS), le centre accueille de jeunes enfants et des adolescents, qui sont encadrés par des équipes éducatives, médicales et paramédicales. Certains jeunes vivent quotidiennement au sein de foyers, d'autres sont placés dans des familles d'accueil, recrutées par l'association. D'autres enfin sont pris en charge par l'accueil de jour. Les périodes de placement sont plus ou moins longues selon la situation des jeunes.

Avant l'ouverture du centre, le 15 avril 1971, le site était occupé par un séminaire. Avec la diminution croissante des vocations, le séminaire était déserté et le diocèse de Lille décida de vendre cette propriété. La majorité des bâtiments, datant de la fin du XIXe siècle, fut ainsi rasée pour recevoir de nouvelles infrastructures. De cette époque, il subsiste aujourd'hui un édifice classé et en attente d'une réhabilitation. Le centre reste encore attaché à sa ville d'origine. Beaucoup de jeunes fréquentent les écoles environnantes et les nombreuses infrastructures sportives et culturelles d'Haubourdin.

A l'origine le centre des « Moutatchous » était sous la tutelle du CREAL (Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadapté), avant d'acquérir son autonomie en 1986 ; à cette date, le COPS gère personnellement son établissement et de nouveaux statuts sont rédigés. Il a connu de nombreuses évolutions depuis son inauguration et à l'heure actuelle, il comprend quatre maisons accueillant les enfants et des adolescents. Deux maisons ont récemment été construites pour remplacer l'ancien bâtiment « Renaissance ». Elles accueillent les enfants les plus jeunes. L'association a également dû s'étendre en dehors d'Haubourdin pour acquérir de nouveaux locaux : le foyer Paule dut ainsi déménager à Lomme. En juillet 2007, la reconstruction d'un autre foyer (le foyer Marianne) a commencé. Mais le centre névralgique de l'association reste implanté à l'ancienne place du « petit séminaire » avec les locaux administratifs, médicaux et son accueil de jour.

Localisation du fonds

Siège de l'association



Fonds Les Moutatchous (Centre d'observation, de placement et de soins)

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé, réalisé par Simon de Ruyter, 2007.

Importance matérielle : 80 m.l. *Dates extrêmes* : 1971-2006

Institut régional du travail social (IRTS) Hauts-de-France

Adresse : rue Ambroise Paré, 59120 Loos

Téléphone : 03 20 62 53 70
Site Internet : irtshdf.fr

Anciens noms du producteur

Institut régional du travail social (IRTS) Nord-Pas-de-Calais, de 1979 à 2016

Historique du producteur

L'IRTS, achevé en 1979, regroupe deux instituts préexistants : le Centre de formation des éducateurs de Loos (CFE) et l'Ecole régionale de service social. Il assure la formation des travailleurs sociaux : assistants de service social, éducateurs spécialisés, aides médicaux, psychologues, éducateurs techniques. Cet organisme est géré par l'Association régionale du travail social Hauts-de-France (ARTS).

Présentation des sources

Dossiers ayant trait au fonctionnement général de l'école ; correspondance administrative ; dossiers et documentation pédagogiques ; dossiers et travaux d'élèves.

Localisation du fonds

Archives nationales du monde du travail (ANMT), Roubaix

 Fonds Institut régional du travail social – IRTS, 1990 001

Modalités d'entrée : versement le 23 janvier 1991 (don). *Communication* : suivant les délais légaux (voir l'inventaire). *Instrument de recherche* : répertoire numérique par M. Pépin, ANMT ([en ligne](#)). Importance matérielle : 122 articles. Dates extrêmes : 1946-1990.

Jaeghere (Alain de)

Cnahe

Historique du producteur

Formateur au CFE et à l'IRTS de Loos-les-Lille.

Présentation des sources

Rapports, mémoires, dossiers de stage, documentation.

Localisation du fonds

Archives nationales du monde du travail (ANMT), Roubaix

 Fonds Alain de Jaeghere, 2010 055

Don d'Alain de Jaeghere au CNAHES le 2 juillet 2002 et dépôt aux Archives nationales du monde du travail (ANMT) suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : bordereau d'entrée réalisé en 2005 par le CNAHES-CAPEA, et complété en 2010 par Gersende Piernas, chargée d'études documentaires. Importance matérielle : 18,90 m.l. ; 85 articles. *Dates extrêmes* : 1962-1995.

Association Henri Rollet



Association dissoute ou inactive (fusionnée en 2017)

Anciens noms du producteur

La Tutélaire

La Tutélaire et l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la jeune fille

Nouveau nom du producteur après fusion

Association Esperem : issue de la fusion en 2017 de :

- l'Association Henri Rollet
- et l'association Arfog-Lafayette, elle-même issue du fusion associative (Arfog et La Fayette Accueil) en 2013

Adresse : Association ESPEREM, 83 rue de Sèvres, 75006 Paris.

Site Internet : <https://esperem.org>

Contact : communication@esperem.org

Tél. 01 44 16 00 94

Historique du producteur

L'association « La Tutélaire » est fondée par Henri Rollet en 1914 avant d'être déclarée à la Préfecture l'année suivante. Elle vient compléter l'action déjà entreprise par le Patronage de l'enfance et de l'adolescence, cette fois en direction des jeunes enfants de moins de 12 ans nécessitant une assistance immédiate et des filles en danger moral ou traduites en justice de 12 à 18 ans. Si le « Patronage Rollet » s'est bien saisi dès le début des années 1890 de l'accueil de jeunes filles en « asile temporaire », en particulier au 24 place Dauphine où la directrice générale est amenée à dormir parmi ses protégées, cette activité reste secondaire devant l'impossibilité d'instaurer une quelconque mixité.

La Tutélaire loue plusieurs appartements de la rue Blomet pour y constituer sa « maison d'accueil ». Elle y récupère les pupilles déjà transitoirement prises en charge par une vice-présidente, Madame Paul Darcy, dans l'attente du démarrage effectif de l'association, dans un contexte où les œuvres de protection de jeunes filles ont été mobilisées pour porter secours aux blessés. L'affluence est importante, rendant très vite nécessaire la perspective d'un agrandissement. En 1917, en application de la loi sur la prostitution des mineurs, l'association est autorisée à recevoir des mineures. En 1920, elle obtient la reconnaissance d'utilité publique.

En 1923, le domaine des Brochepins au 70 route de Clamart à Issy-les-Moulineaux est acquis pour y construire la nouvelle « maison d'observation et de rééducation » de la Tutélaire. Le projet est important : pour Henri Rollet, chaque catégorie d'enfant doit avoir son pavillon et son terrain de jeux. Les travaux commencent en 1924 et les pavillons « Pasteur » (accueil), « Katherine Baker » (pour les fillettes de 3 à 13 ans), « Pupilles de la Nation » (réservés aux filles de 13 à 18 ans), « Raymond Poincaré » (comprenant les services généraux) sortent de terre tour à tour. Ces constructions requièrent d'incessantes recherches de financements alors que les caisses se vident. À partir de 1928, la Tutélaire bénéficie de la dévolution de biens de plusieurs associations dissoutes : le Patronage Bon Secours en 1928, La Renaissance de la jeune fille et l'Œuvre du souvenir pour la protection de l'enfance en 1931, Les Orphelins des armées du XVe arrondissement en 1934, puis l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la

femme en 1939. De cette dernière, la Tutélaire reçoit l'importante construction du 216 boulevard Jean Jaurès à Boulogne dans laquelle elle installera son home de semi-liberté « La Caravelle » après la guerre. L'association prend dès lors le titre « La Tutélaire et l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la jeune fille ».

À la Libération, après trois années difficiles sur le plan financier, l'association normalise sa situation grâce aux conventions et habilitations obtenues de l'Etat. L'ordonnance du 2 février 1945 va permettre de recevoir de jeunes délinquantes et en 1951, une convention est signée avec l'Aide sociale à l'enfance. En 1965, un service de siège s'organise à Issy-les-Moulineaux. Il sera transféré en 1975 à Paris en même temps que le service administratif. En 1967, l'association actualise ses statuts et change son titre en « Association Henri Rollet » en hommage à son président-fondateur décédé en 1934. Elle ouvre en 1969 un internat, La Rose des Vents à Sèvres, puis un service d'hébergement individualisé à Boulogne-Billancourt. En 2017, la fusion avec l'association Arfog-Lafayette est votée, donnant naissance à l'association Esperem.

Présentation du fonds

Les archives de l'Association Henri Rollet constituent un fonds relativement bien conservé, à l'exception de quelques lacunes surtout concentrées dans les années 1910 et 1920. Si la correspondance relative aux dons et aux cotisations remonte à 1914, les rapports moraux sont conservés depuis 1917, les archives du conseil d'administration depuis 1919. Les archives comptables permettent de remonter aux années 1930.

Les dossiers relatifs aux travaux et aux bâtiments, assez abondants et remontant aux années 1920, ont été extraits de ce fonds pour être conservés par l'Association.

Ce fonds s'augmente d'un versement de 24 registres (2294 W) et de 3 mètres linéaires de dossiers individuels (2295 W) du foyer historique de l'association. Les registres contiennent les renseignements relatifs aux jeunes filles suivies par l'association de 1914 à 1942. Les pièces annexes relatives à la plupart d'entre elles (correspondance, certificats de baptême, pièces judiciaires...) sont rassemblées dans les dossiers nominatifs de filles. Ces dossiers sont identifiés par le numéro d'enregistrement attribué à chaque fille dans les registres. Il n'a pas été retrouvé de registres équivalents pour les jeunes garçons, pourtant également suivis à l'aide de dossiers.

Localisation des fonds

Archives départementales des Hauts-de-Seine

 Fonds La Tutélaire - Association Henri Rollet, 134 J

Modalités d'entrée : dépôt le 17 mars 2014. *Communication libre*. *Instrument de recherche* : [répertoire méthodique](#). *Importance matérielle* : 8,50 m.l. ; 85 articles. *Dates extrêmes* : 1907-2002

Association des Amis de la Tutélaire

Association dissoute

Historique du producteur

L'Association des Amis de la Tutélaire est créée le 29 avril 1949 dans le but de gérer les actifs devant servir au fonctionnement de La Tutélaire, rebaptisée Association Henri-Rollet en 1967. En 1999, elle transmet son actif à celle-ci avant de se dissoudre.

Présentation des sources

Ce fonds lacunaire contient des dossiers sur le fonctionnement de l'association et sur sa gestion financière.

Localisation des fonds

Archives départementales des Hauts-de-Seine

 Fonds Association des Amis de la Tutélaire, 135 J

Modalités d'entrée : dépôt le 17 mars 2014. *Instrument de recherche* : [répertoire méthodique](#).
Importance matérielle : 0,20 m.l. ; 2 articles. *Dates extrêmes* : 1949-1998

Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC)

Cnahe

Nouveau nom du producteur après fusion

Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ), issue de la fusion de :

- L'Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC)
- La Maison des copains de la Villette (MCV)

Adresse : 76 rue Philippe de Girard, 75018 Paris

Téléphone : 01 46 07 61 64

Courriel : adm.adcljc@wanadoo.fr

Historique du producteur

Implantée dans le 18^e arrondissement (quartiers de la Goutte d'Or et de la Chapelle), l'ADCLJC a été créée en 1968. Elle est agréée Jeunesse et Sports en 1970 puis habilitée « club de prévention spécialisée » en 1974. Son service de prévention spécialisée est conventionné par la DASES et est composé de deux équipes (Goutte d'Or et Chapelle Sud). En 2017, l'ADCLJC et la Maison des Copains de la Villette (MCV) fusionnent par absorption de la seconde et donnent naissance à une nouvelle association, l'APSAJ (Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes).

Présentation des sources

Le fonds est plutôt lacunaire pour les toutes premières années jusqu'en 1972, date à partir de laquelle sont conservés les projets et rapports d'activité ainsi que la revue mensuelle Baratin. On peut relever aussi les écrits (sans date) de la directrice, Hélène François qu'elle adresse à ses éducateurs. La partie la plus volumineuse du fonds porte néanmoins sur les années 1990 et 2000. Dans ce volume, les archives de l'Espace Jeune Charles Hermite représentent près d'un mètre linéaire. Une iconographie assez importante (2,25 m.l.) conservée depuis 1970 vient compléter l'ensemble.

Localisation des fonds

Locaux de l'association

 Fonds Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC)

Instrument de recherche : récolement réalisé par Cyril Genty, jeune volontaire de service civique, sous la direction de Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 7,50 m.l. ; 87 articles. *Dates extrêmes* : 1969-2010

Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ)

Cnahe

Adresse : Immeuble Central Gare, 1 place Charles de Gaulle, 78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : 01 30 43 26 00

Site internet : <https://www.avvej.asso.fr>

Historique du producteur

L'Association pour l'Education des Jeunes Mères (AEJM) est créée en 1950 sous l'impulsion de Mademoiselle Marie-Thérèse Perrin, déléguée permanente à la liberté surveillée. En février 1952, selon le souhait des membres du conseil d'administration, l'association change d'appellation pour celle, moins péjorative, d'association pour l'éducation des jeunes mères (AEJM).

Avec l'une de ses amies, professeur et ancienne collègue, Mademoiselle Barjou, Marie-Thérèse Perrin met en place, en janvier 1951, le premier établissement d'accueil pour mineures mères célibataires de l'association à Puiseux en Bray (Oise). Celui-ci est habilité dès février 1951 afin d'accueillir des mères célibataires mineures délinquantes ou en danger moral. De 1951 à 1976, 8 centres et services d'accueil sont créés. L'AEJM se donne pour but d'éduquer les jeunes mères et leurs enfants. Elle assure à la jeune un suivi psychologique et l'accompagne dans toutes les étapes de la construction de son rôle de mère ; l'évolution de l'enfant dans ce contexte particulier est également suivie avec attention. En outre, l'association met tout en œuvre afin de faciliter la réinsertion de la jeune dans la société. Une formation éducative et professionnelle est dispensée à un certain nombre d'entre elles. En fin de parcours, les jeunes peuvent être aidées dans la recherche d'un emploi et d'un logement.

Le travail amorcé en 1950 s'essouffle à la fin des années 1970. Le départ de Mademoiselle Perrin, la difficulté dans le recrutement du personnel, le manque de diversité dans l'activité de l'association, les difficultés financières chroniques ... sont autant d'éléments expliquant la fusion des activités de l'AEJM et de VLV.

L'association Vers la Vie (VLV) est créée en 1951, à l'initiative de Jean-Claude Ferrand, entouré essentiellement d'amis issus des mouvements scouts et d'amis médecins. Durant les années 1940, ses responsabilités en tant que commissaire aux Eclaireurs de France (branche laïque du Scoutisme), ses études de médecine et les différentes rencontres qu'il a faites ont orienté Jean-Claude Ferrand vers les jeunes en difficulté. VLV, association loi 1901, déclarée en préfecture le 29 mars 1951, a pour but « d'organiser et de faire fonctionner dans l'esprit des méthodes actives une ou plusieurs maisons destinées à l'accueil et à l'éducation d'enfants et d'adolescents justiciables d'un séjour en Institut Médico-Pédagogique⁹ » (IMP).

Le premier établissement créé est « Le Logis », à Saint-Lambert des Bois, dans les Yvelines (anciennement Seine et Oise). Celui-ci, autorisé à fonctionner à partir du 15 février 1952, accueille une soixantaine de garçons de 11 à 18 ans, qui présentent des troubles du comportement. Il propose aux adolescents un enseignement général et professionnel, ainsi que des activités variées en vue de leur rééducation et de leur insertion sociale. Afin de gérer

⁹ Article premier des statuts de VLV de mars 1951.

les activités de loisirs, dites « thérapeutiques », VLV crée en février 1969 l'Association Nationale de Rééducation et Loisirs (ANREL). En décembre 1970 est aussi mise en place l'Association des Amis et Anciens de VLV (AAA ou 3A).

En septembre 1970 est ouvert le centre « Le Vieux Logis » à Yerres, consacré aux adolescents qui, à leur sortie du « Logis », souhaitent poursuivre leur formation professionnelle. Durant cette période est aussi créé un service de suite afin d'aider les jeunes à s'insérer socialement. Cela aboutit à la création en septembre 1973, du Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) nommé « La Sablière », à Paris. En 1971, l'association ouvre également l'IMP « Beaulieu » à Annecy-le-Vieux. Puis en 1976 et 1977, ont lieu des intégrations de structures préexistantes.

A partir de 1973, VLV entame un rapprochement avec l'AEJM. Jean-Claude Ferrand devient le délégué général de l'AEJM lors du départ à la retraite de Marie-Thérèse Perrin. Très vite, les deux associations sont gérées conjointement. Le 31 décembre 1977, VLV est dissoute. Le 1er janvier 1978 naît l'AVVEJ, fusion des activités de VLV et de l'AEJM.

L'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ), créée le 1er janvier 1978, est une association « de poids » dans le secteur social, bénéficiant d'un passé riche, d'une bonne réputation et du charisme de Jean-Claude Ferrand. Les populations concernées par son action sont très diverses et se diversifient encore avec, par exemple, l'ouverture des structures de l'ex AEJM à des jeunes filles non-mères. C'est pourquoi, l'association va se structurer peu à peu et se constituer en Unité Polyvalente d'Action Educative Spécialisée (UPAES). Le but est d'offrir aux enfants, adolescents et adultes en difficulté des possibilités d'interventions diverses et complémentaires. Au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux besoins, l'AVVEJ complète l'action de ses structures ou en crée de nouvelles. C'est le cas à partir de 1978, de ses Services d'Accueil d'Urgence (SAU), de son service de Consultation d'Orientation et d'Action Educative (COAE)...

En 1984, l'AVVEJ crée l'association Promo 84, consacrée à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle. En 1990, l'AVVEJ et les trois associations qu'elle a créées, l'ANREL (rebaptisée en 1980 l'Association Nationale de Rééducation Enseignement et Loisirs), l'AAA ou 3A (qui deviendra en 1994 l'Association des Amis de l'AVVEJ) et Promo 84 se réunissent au sein d'un groupement : le « Groupement Vers la Vie ». L'AVVEJ continue son action, elle compte aujourd'hui 19 établissements.

Localisation des fonds

Archives départementales des Yvelines

 Fonds Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ), 123 J

Modalités d'entrée : dépôt. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, réalisé par Marie Beaucé et Pascaline Jamet, 2003. *Importance matérielle* : 25,70 m.l. *Dates extrêmes* : 1950-2003

Blondel-Pasquier (Michel)

Présentation des sources

L'entrée de ce fonds de recherche fait suite au versement en 2013 par l'Ecole Théophile-Roussel de ses archives sous le numéro 2507 W (cotes 1 à 529). Ce dernier ensemble était constitué pour l'essentiel des dossiers d'élèves et du personnel depuis 1903 jusqu'en 1974, date à laquelle l'ancien « centre de rééducation » était devenu un Centre hospitalier spécialisé en pédopsychiatrie. Le fonds confié par Michel Blondel-Pasquier, l'un des chercheurs présents à l'origine du CNAHES, rassemble une documentation collectée pour suppléer la disparition des archives administratives de cet établissement.

Localisation des fonds

Archives départementales des Yvelines

 Fonds Michel Blondel-Pasquier, 163 J

Modalités d'entrée : dépôt. Importance matérielle : 17 articles. Dates extrêmes : 1892-1975

Association Saint Michel des Sorbiers. Centre d'observation et de rééducation de Chevilly-Larue

Établissement fermé
Association dissoute en 2012

Historique du producteur

La congrégation Notre Dame de Charité a été fondée en 1641 à Caen par Jean Eudes. Prêtre itinérant en Normandie, il se laisse bouleverser au cours de ses missions, par la détresse de nombreuses femmes en difficulté morale qui sont réprouvées, voire rejetées par la société. Dans un premier temps il place ces personnes chez des femmes pieuses de la ville ; puis le nombre de personnes accueillies grandissant, il loue une maison ... le premier « refuge » est né.

À partir de l'Empire puis du Second Empire, les fondations se multiplient en France puis à l'étranger. Les sœurs accueillent des femmes ainsi que des jeunes placées dans le cadre d'une décision judiciaire (classes du Refuge), mais aussi des fillettes placées à cause de problèmes familiaux (classe de préservation). Les ressources nécessaires à la vie des établissements proviennent en majorité du travail des sœurs et des jeunes : blanchissage et repassage pour des hôtels, des établissements scolaires et des hôpitaux, couture, broderie, bonneterie, et confection de matelas. Les monastères vivent en quasi-autarcie avec la boulangerie, la lingerie, la cordonnerie, le potager et les animaux de la ferme.

Un de ces refuge s'installe à Paris en 1724, rue St Jacques. Les sœurs sont expropriées en 1901 à cause du tracé de la rue Gay-Lussac qui traverse la propriété. Elles font l'acquisition d'un terrain de 7 hectares à Chevilly-Larue et entreprennent la construction de nouveaux bâtiments.

En 1907, 120 Religieuses et 200 jeunes arrivent à Chevilly ; ces dernières sont réparties entre les classes de préservation ou de rééducation. Toutes retrouvent le même rythme de vie qu'à Paris, entre travail et prière.

Suite à l'ordonnance de 1945, le Refuge obtient une habilitation pour fonctionner en tant que centre d'accueil et d'observation, l'un des premiers en France. Il s'agit d'une orientation décisive qui va entraîner une transformation progressive des méthodes et des buts de l'établissement.

À la demande de l'Education Surveillée (ministère de la justice), la supérieure, Mère Marie du St Sauveur Dagnaud, et le Docteur Paul Le Moal, neuropsychiatre, créent, développent et animent un centre d'accueil expérimental et d'observation.

Les jeunes suivent une formation professionnelle, mais aussi des cours d'enseignement général et peuvent passer divers CAP et brevets. Peu à peu il est fait appel à du personnel laïc pour suppléer le nombre insuffisant des religieuses éducatrices.

En 1977, afin d'assurer l'avenir et la continuité de l'œuvre, la communauté crée l'Association Saint Michel des Sorbiers, avec une directrice laïque dès 1980, pour prendre la responsabilité du Centre d'Observation et de Rééducation. Ce centre a fermé et l'association a été dissoute en 2012.

Texte : Delphine Le Crom, archiviste de l'Union Notre-Dame de Charité

Présentation des sources

Le fonds contient quelques archives administratives et de suivi éducatif et pédagogique, mais de façon plutôt clairsemée avant 1960. Les dossiers de pensionnaires depuis 1938, les répertoires et les fichiers depuis 1945 semblent au complet.

Localisation des fonds

Archives départementales du Val-de-Marne

 Fonds Centre d'observation et de rééducation de Chevilly-Larue, 4163 W

Modalités d'entrée : versement le 23 février 2017. *Instrument de recherche* : [bordereau de versement réalisé par les Archives départementales](#). *Importance matérielle* : 1511 articles. *Dates extrêmes* : 1807-2014

Centre médico-psychologique de Bois-Maison à Vauhallan

Etablissement fermé

Historique du producteur

Le centre médico-psychologique de Bois-Maison a été ouvert en novembre 1970. Mais sa conception est très nettement antérieure et remonte à 1957-1958. Il s'agit d'un centre médico-psychiatrique pour jeunes délinquants. La création du centre a découlé de la constatation suivante : l'existence dans la population délinquante juvénile, de sujets qui ayant mis en échec les méthodes habituelles d'éducation ou de rééducation se trouvent ballottés entre la prison et l'hôpital psychiatrique. Ce centre était géré par l'association nationale d'action thérapeutique et éducative dont le siège était situé à Issy-les-Moulineaux.

Archives départementales de l'Essonne

Présentation des sources

Fonds composé essentiellement de dossiers de jeunes délinquants. Deux ouvrages donnés en même temps que le fonds d'archives et cotés en bibliothèque permettent de connaître cette institution : « Vauhallan, le centre de Bois-Maison de l'an 0 à l'an 2, étude d'une population d'adolescents difficiles », 119 p, (4° 2°84) et « Le centre de Bois-Maison à Vauhallan à travers l'analyse de sa population d'adolescents difficiles, 2ème partie : le temps dans l'institution, étude évaluative du mode de traitement de ces adolescents et de son efficacité à court terme : la sortie de l'institution », 315 p, (4° 2085).

Localisation des fonds

Archives départementales de l'Essonne

 Centre médico-psychologique de Bois-Maison à Vauhallan, 60 J

Modalités d'entrée : don du Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse de Vaucresson, 1999. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé. *Importance matérielle* : 2,55 m.l. *Dates extrêmes* : 1970-1982

Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des

personnes en situation de vulnérabilité (CREAI Ile-de-France)

Adresse : 41 rue de Bellechasse, 75007 Paris

Téléphone : 01 87 86 65 90

Courriel : contact@creai-idf.fr

Site internet : <https://www.creai-idf.fr>

Anciens noms du producteur

Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans la région de Paris

Association régionale de Paris pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARP)

Centre régional d'Ile-de-France pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI Ile-de-France)

Délégation Ile-de-France de l'ANCREAI

Centre régional d'études et d'animation sur le handicap et l'insertion Ile-de-France (CREAHI Ile-de-France)

Historique du producteur

L'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans la région de Paris est créée en novembre 1943, peu avant ou après neuf autres du genre apparues au cours des seules deux années 1943 et 1944. Sa déclaration est faite en préfecture le 2 mars 1944. Siégeant tout d'abord auprès du secrétariat d'Etat à la Santé et à la Famille, 7 rue de Tilsitt, elle a pour président Henri Decugis, avocat à la Cour d'appel de Paris, pour vice-président Georges Heuyer, l'un des pères fondateurs de la neuropsychiatrie infantile, auquel se joint en novembre Hélène Campinchi, avocate au barreau de Paris. Ce type d'associations régionales est créé sous l'impulsion du secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé auquel vient d'être attribué la coordination des services de l'enfance inadaptée. Dotées de statuts-types et tenues d'accueillir un certain nombre de membres de droit, elles sont appelées elles-mêmes à coordonner et développer l'activité de l'ensemble des établissements de leur région entre lesquels elles répartissent les subventions publiques. Elles sont aussi chargées de créer un centre d'observation et de triage, accueillant des mineurs de différentes provenances (tribunaux, services de la Population, offices publics d'hygiène sociale, etc.) afin de les observer sur tous les plans et d'établir pour eux des propositions de placement, ainsi qu'une école de cadres afin de former le personnel éducateur. Pour Paris, cette école est créée en 1943 au sein de l'Ecole Théophile-Roussel à Montesson. L'ARSEA de Paris englobe d'abord les départements de la Seine, de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, mais aussi de l'Oise et de l'Eure-et-Loir : ces deux derniers départements seront rétrocédés aux associations régionales voisines en 1961.

A la Libération, les ARSEA sont reconduites dans leurs fonctions. En-dessous d'elles et en dehors de la Seine, des Associations départementales sont mises en place et obtiennent délégation de l'Association régionale pour gérer localement les établissements. Le CMPP de l'Institut Edouard-Claparède, 29bis rue du Ranelagh dans le 16^e arrondissement est l'une des créations de l'ARSEA de Paris en 1949 sous la direction du Dr Henri Sauguet. L'ARSEA est aussi à l'origine du centre d'observation de Vitry qui sera cédé à la Caisse primaire centrale de Sécurité sociale de la région parisienne en 1961. En janvier 1948, les ARSEA se fédèrent au sein d'une Union nationale de statut associatif, l'UNARSEA... quand l'ARSEA de Paris plaide plutôt pour la création d'un organe de coordination qui aurait été reconnu par la loi et placé auprès du ministère de la Santé, dont elle est la plus proche. La revue *Sauvegarde* lancée en 1946 par l'ARSEA de Paris sera par ailleurs récupérée par l'UNAR sous le titre *Sauvegarde de l'enfance*.

En 1964, dans le contexte de la création des Services régionaux de l'action sanitaire et sociale (SRASS), les ARSEA sont remplacées sous l'impulsion de l'Etat par des organismes à la représentativité plus étendue mais aux prérogatives plus limitées : les Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI). Institués par arrêté ministériel du 22 janvier

1964, les CREAI deviennent les auxiliaires des préfets et des administrations déconcentrées chargées de la coordination régionale. Ils se déchargent de la gestion d'établissements qui est confiée à d'autres associations, conservant encore quelque temps celle de l'école d'éducateurs spécialisés. Selon une note de service interministérielle du 13 janvier 1984, « les CREAI ont pour mission principale d'être des lieux de repérage et d'analyse des besoins et d'étude des réponses à y apporter, des lieux de rencontre et de réflexion entre les élus, les représentants des forces sociales et ceux des administrations concernées, de fournir des analyses et des avis techniques aux décideurs, ainsi qu'aux gestionnaires des établissements et services. Ils ont, à cet égard, un rôle important à jouer comme outil technique au service des responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes handicapées et inadaptées à l'échelon régional ».

Au tournant du millénaire, le CREAI est mis en liquidation judiciaire et dissous officiellement le 27 février 2002. Avec l'accord de la DGAS et de l'ANCREAI (Association nationale des centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées), il est remplacé en 2001 par une délégation régionale de l'ANCREAI administrée par le CEDIAS-Musée social. En 2009, celle-ci est transformée en *Centre régional d'études et d'animation sur le handicap et l'insertion Ile-de-France* (CREAHI Ile-de-France) fonctionnant comme un service du CEDIAS-Musée social. Le 14 mars 2018 est déclarée à Paris une nouvelle association reprenant les missions et le sigle du CREAI Ile-de-France : le *Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*.

Présentation des sources

Ce fonds, inventorié dans les locaux du CEDIAS-Musée social (5 rue Las Cases à Paris), porte presque exclusivement sur le fonctionnement de l'association depuis son assemblée générale constitutive le 15 novembre 1943. Il est essentiellement composé des pièces relatives aux fondements statutaires et réglementaires, des registres de délibérations de 1943 à 1990 et des dossiers de réunions de 1994 à 1999.

Localisation des fonds

CEDIAS Musée social (entrée prévue aux Archives de Paris)

 Fonds Centre régional d'Ile-de-France pour l'enfance et l'adolescence (CREAI Ile-de-France)

Instrument de recherche : bordereau de versement réalisé par Monsieur Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 0,85 mètres linéaires, 17 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1943-2001

Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP)

Cnahes

Adresse : chez Fondation Jeunesse Feu Vert, 34 rue Picpus, 75012 Paris

Site internet : <https://www.cpsp-asso.com/>

Courriel : cpsp.deleguee@gmail.com

Anciens noms du producteur

Union départementale des clubs et équipes de prévention de la Seine, de 1965 à 1967

Union départementale des clubs et équipes de prévention de Paris, de 1967 à 1973

Union départementale des clubs et équipes de prévention spécialisée de Paris, de 1973 à 2008

Union parisienne de prévention spécialisée (UPPS), de 2008 à 2014

Historique du producteur

Depuis le 1er octobre 2014, le Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP) est le nouveau nom d'une association qui a vu le jour dès 1965 sous la dénomination d'Union Parisienne de Prévention Spécialisée. Son but est avant tout de fédérer les clubs de prévention spécialisée parisiens afin de mener une action commune et organisée au niveau de la capitale. Le CPSP regroupe les bénévoles et professionnels au service de la jeunesse en difficulté, des pionniers aux nouveaux venus, de la Clairière (association créée en 1911) au SPS Olga Spitzer (Association créée en 2005). Les associations et les fondations membres mènent régulièrement des actions individuelles auprès des pouvoirs publics et des élus locaux mais font face parfois à un manque de visibilité. Ainsi, le CPSP intervient pour pallier le besoin de représentation de ses membres et apporter une contribution aux politiques publiques. Enfin, le CPSP centralise les publications des différentes associations membres. De ce fait, les archives récoltées sont d'une impressionnante diversité et dressent un tableau assez complet, quoique récent, de la prévention spécialisée à Paris.

Présentation des sources

Le fonds d'archives du CPSP regroupe l'ensemble des rapports d'activités des associations et fondations membres de 1988 à 2007. On y trouve également de nombreuses publications et études thématiques produites par les associations membres ou la mairie de Paris, notamment au sujet de la toxicomanie. Enfin, ce fonds comporte quelques comptes rendus concernant divers projets et des courriers échangés avec la mairie de Paris ou la préfecture de police de Paris, ainsi que quelques documents relatifs à la création de l'association.

Localisation des fonds

Siège de l'association

 Fonds Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP)

Instrument de recherche : récolement réalisé par Cyril Genty, jeune volontaire de service civique, sous la direction de Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES.
Importance matérielle : 14 m.l. ; 114 articles. *Dates extrêmes* : 1965-2010

Croix-Rouge française. Activité de tutelle et d'adoption d'enfants

Service inactif

Historique du producteur

En 1941, la Croix-Rouge Française créa, en accord avec l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, un service qu'elle dénomma « section spéciale » afin de s'occuper dès leur naissance, d'enfants en péril du fait de la guerre, s'agissant principalement de naissances illégitimes et clandestines dans des familles de prisonniers. Ces enfants, à la demande de la mère, étaient placés en pouponnière ou chez une nourrice. Mais pour certains, l'abandon devint la seule issue. Aussi, en septembre 1944, un service d'adoption fut mis en place et dirigé par Mme Vergé ; il était situé 6 rue de Berri à Paris 8. Pour son activité, le service échangeait avec l'ensemble des délégations départementales de l'association ; les enfants recueillis étaient originaires de toute la France, et même d'Allemagne. La Croix-Rouge Française fut habilitée par un arrêté du préfet de la Seine en date du 26 mai 1948, à recevoir des mineurs dans les conditions du titre II de la loi du 24 juillet 1889, au même titre qu'une œuvre privée d'adoption. Toutefois, cette activité, née de circonstances exceptionnelles, n'entraînait pas dans ses statuts. Aussi, l'association estimant sa présence sur ce terrain moins nécessaire, cessa-

t-elle définitivement son action en matière de placement d'enfants et d'adoption au 1 mai 1951. Elle continua cependant à suivre les mineurs qui lui avaient été confiés jusqu'à leur majorité et à en référer au service de l'Assistance à l'enfance du département de la Seine jusqu'en 1965.

Texte : Archives de Paris

Présentation des sources

Les dossiers individuels, qui composent l'essentiel du fonds, comprennent généralement deux parties. Une partie « enfant » contenant son bulletin de naissance, les éléments relatifs à sa filiation, les circonstances de sa naissance, les motifs de sa remise à la Croix-Rouge ainsi que le suivi de sa santé et de son placement ; parfois une photographie. Une seconde partie « adoptants », contient outre de la correspondance, des fiches de renseignements sur les futurs parents adoptifs, tout comme les pièces exigées par l'association tels des certificats de bonnes vie et mœurs, de bonne santé, des extraits du casier judiciaire, enfin les attestations de remise par la Croix-Rouge de l'enfant en garde gratuite et de son avis favorable en vue d'une légitimation adoptive ou d'une adoption.

Ces dossiers individuels s'accompagnent de répertoires et fichiers nominatifs, ainsi que quelques dossiers de gestion.

Localisation du fonds

Archives de Paris

 Fonds Croix-Rouge française. Activité de tutelle et d'adoption d'enfants, D17J

Entrée en 2003. Communication libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique](#) établi par Sandrine Aufray. *Importance matérielle* : 29 articles, 4,5 ml

Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP)

Cnahe

Adresse : 24-26 rue Louis Armand, 75015 Paris

Téléphone : 01 44 39 71 30

Site Internet : <https://www.efpp.fr>

Anciens noms du producteur

Association psycho-pédagogique en faveur de l'enfance inadaptée. Ecole de formation psycho-pédagogique, de 1962 à 1992 (décl. 31 janvier 1962)

Association psycho-pédagogique en faveur de l'enfance inadaptée et des jeunes enfants, de 1992 à 2000. Ecole de formation psycho-pédagogique (décl. 29 janvier 1992)

Association psycho-pédagogique en faveur de l'enfance inadaptée et des jeunes enfants (APP). Ecole de formation psycho-pédagogique, de 2000 à 2006 (décl. 24 mai 2000 et 14 janvier 2006)

Historique du producteur

Créée en 1946, l'EFPP est une école du secteur social et médico-social. Elle prépare aux métiers d'éducateurs spécialisés et éducateurs de jeunes enfants. Conventionnée avec l'Université Paris Nanterre, elle associe directement la préparation des diplômes professionnels à celle d'une licence en Sciences de l'éducation. L'EFPP assure également, au titre de la formation supérieure, la préparation au CAFERUIS, diplôme destiné aux futurs cadres de l'action sociale et médico-sociale. Dans le champ de la formation continue, l'EFPP

initie et développe des interventions spécifiques qui concernent la formation des professionnels en exercice : qualification par la VAE, et actions ciblées sur des institutions, des équipes, des groupes.

Présentation des sources

Le fonds est constitué de mémoires de fin de formation d'éducateurs spécialisés.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP)

Modalités d'entrée : dépôt de l'Association psycho-pédagogique au CNAHES le 14 mai 2004 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France-CNAHES. *Communication* : non. *Instrument de recherche* : non. *Importance matérielle* : 5,40 m.l., 18 articles. *Dates extrêmes* : 1946-...

Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)

Cnahe

Adresse : 63, rue Croulebarbe, 75013 Paris

Téléphone : 01 55 43 28 28

Courriel : accueilsiege@espoir-cfdj.fr

Site internet : <http://espoir-cfdj.fr/>

Historique du producteur

L'association « L'Enfant au Grand Air » (EGA) a été créée en 1914, déclarée à la Préfecture en 1915 et reconnue d'utilité publique en 1923. Elle avait pour but « la régénération de l'enfance par la vie en plein air et l'éducation physique, la lutte préventive contre la tuberculose chez les enfants et la diffusion de l'éducation physique et pratique des sports ». L'EGA organisait des colonies de vacances (campagne mer et montagne). En parallèle et au départ indépendamment de l'EGA, Louis Revon et son épouse Marie-Magdelaine mettent en place des cercles ou centres familiaux de jeunes (CFDJ). Le premier est fondé dès 1934 sous le patronage de l'Abbé Viollet dans le 14^e arrondissement à Paris. Ils se multiplient par la suite dans la Capitale. Les CFDJ ont pour but « d'exercer, en dehors de toute question politique ou confessionnelle et dans un esprit familial, une action sociale, professionnelle, physique et morale sur des jeunes et d'aider leur famille ». Ce sont des goûters organisés le jeudi et le dimanche, une garderie, des études surveillées, des cours ménagers, des jardins d'enfants, une bibliothèque itinérante...

En 1952, l'association « Maison de Béthanie », orphelinat de jeunes filles et reconnue d'utilité publique en 1932, fusionne avec l'EGA. Elle lègue à cette dernière son actif constitué entre autres d'une propriété située à Vitry-sur-Seine, rue Langlois. C'est en 1953 que les associations EGA et CFDJ fusionnent : l'EGA apporte sa reconnaissance d'utilité publique, ses biens immobiliers et adopte le nom d'association CFDJ. Dès 1950, sous l'égide du magistrat Jean Chazal, le premier foyer de semi-liberté pour les « jeunes en voie de délinquance » est créé à Vitry-sur-Seine dans les anciens locaux de la Maison de Béthanie, rue Langlois. L'encadrement pédagogique s'organise sous forme d'ateliers d'expression, de conseils représentatifs et de séances sociodramatiques. Dirigé au démarrage par Jean Ughetto, le foyer est par la suite marqué par la personnalité de son successeur, Jo Finder, qui en tiendra les rênes pendant trente ans.

A partir des années 1960, l'association élargit son action avec le foyer de semi-liberté pour les jeunes scolaires de Vignely, près de Meaux (fondé en 1960 et dirigé pendant plus de dix ans

par Jacques Salomé, ancien éducateur du foyer de Vitry) et les clubs de prévention comme « Les Planètes » dans le 18ème arrondissement de Paris (fondé en 1960 et dont le premier directeur est Pierre Seurat), Fresnes (1968), Chevilly-Larue (1970) et Cachan (1975). La prévention dite spécialisée investit également la rue avec des équipes d'éducateurs itinérants. En 1963, suite au drame de la thalidomide (médicament administré aux femmes enceintes et rendu responsable de la naissance d'enfants difformes), Radio Luxembourg (RTL) monte une opération d'appel de fonds appelée « Espoir ». Par l'intermédiaire de Jean Luc, directeur de RTL et administrateur des CFDJ, l'association se trouve en partie dépositaire des fonds récoltés et destinés à la construction d'un centre de rééducation. En 1964, les CFDJ changent de nom pour devenir Espoir CFDJ et modifient leurs statuts pour prendre dorénavant en compte les handicaps physiques. Dans cet esprit, l'association fonde à Paris en 1974 le dispensaire Saint-Vincent, à l'origine destiné à la rééducation fonctionnelle et par la suite transformé en centre de prévention médicale en convention avec la Sécurité sociale. En 1970, si l'association échoue dans sa tentative de créer un centre d'accueil au domaine de Bois-Gérard à Chessy-les-Prés (Aube) ; un nouveau service « d'Action Educative en Milieu Ouvert » (AEMO) est fondé à Paris. En 1983, face à des difficultés croissantes, le foyer de Vitry-sur-Seine doit fermer ses portes. Le service Accueil-CFDJ-Vitry conserve l'habilitation du foyer, mais gère désormais des structures plus souples : le placement familial et les appartements éducatifs. Dans le même temps, pour renforcer son action de terrain à Vitry-sur-Seine, l'association crée le service « RENcontres-FORMation » (RENFOR) dans les anciens locaux du foyer de semi-liberté, puis un service annexe « Objectif-Accueil-Soutien-Information-Santé » (OASIS) en 1987. Toutefois, ces services cesseront toute activité au début des années 1990. Par ailleurs, en 1985, à la demande de la municipalité de Rungis, Espoir-CFDJ installe sur le site du Marché d'Intérêt National (MIN) un « Service d'Accueil, d'Orientation et d'Hébergement d'Urgence » (SAOHU) destiné aux sans-abris.

Localisation des fonds

Archives départementales du Val-de-Marne

 Fonds Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)

Instrument de recherche : répertoires numériques détaillés, 2001 et 2005. *Importance matérielle* : 32 m.l. ; 1002 articles. *Dates extrêmes* : 1923-2004

Finder (Jo) – Foyer de jeunes de Vitry

Cnahe

Historique du producteur

Notice historique : voir Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)

Présentation des sources

Il s'agit pour l'essentiel d'un fonds iconographique sur la vie et les activités du foyer. Il comporte des pochettes de négatifs classées chronologiquement, ainsi que des diapositives et des tirages papier restés sans classement.

Localisation des fonds

Archives départementales du Val-de-Marne

 Fonds Jo Finder – Foyer de jeunes de Vitry, 191 J

Modalités d'entrée : don aux Archives départementales en 2017. *Instrument de recherche* : bordereau réalisé par Laurence Bourgade, Archives départementales du Val-de-Marne, et Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 4 m.l. *Dates extrêmes* : 1957-1991

Fondation Charles-Ferdinand Dreyfus

CnaheS

Fondation dissoute

Historique du producteur

En 1919, Charles-Ferdinand Dreyfus crée la Ferme d'apprentissage agricole de Bel-Air (FAABA), au château de Soucy (basé actuellement sur la commune de Fontenay-les-Briis), afin d'accueillir en apprentissage agricole des garçons peu fortunés. Ce fils d'homme politique va consacrer tout son temps et son argent à son œuvre avant de disparaître en déportation pendant la Seconde guerre mondiale. En 1931, Charles-Ferdinand crée une fondation pour administrer l'école à laquelle il verse une donation par an. Elle est reconnue d'utilité publique dès le 2 mars 1932. A partir de 1934, la ferme occupant uniquement les bâtiments agricoles, Charles-Ferdinand loue le château afin de récolter des fonds.

En 1947, le décès de Charles-Ferdinand est officiel : son testament est alors ouvert. Le fondateur y prévoyait la division de Soucy afin d'assurer la survie de son œuvre ; le château serait occupé par une maison de retraite tandis que la ferme continuerait d'accueillir des jeunes. La fondation ne pouvant plus fonctionner seule, les administrateurs cherchent alors à trouver un partenaire. La MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) s'intéresse un temps à ce projet avant d'abandonner face aux multiples difficultés (notamment celles liées à la répartition des terres). En 1958, finalement, la chambre d'agriculture de Seine-et-Oise accepte le legs et participe à la gestion de la fondation. L'établissement devient alors un Centre de formation pour adultes (CFA) délivrant des brevets professionnels pour adultes (BPA).

Malheureusement, la région s'industrialisant, les formations agricoles trouvent de moins en moins de candidats et s'arrêtent progressivement jusqu'en 1990. La chambre d'agriculture cherche alors à se désengager de ce partenariat. La fondation trouve un nouvel associé avec l'AVVEJ (Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes) qui réalise de nombreux aménagements et crée un centre de formation d'apprentis (en cuisine, vente, jardins-espaces verts, mécanique en matériel de parcs et jardins, conduite de machines d'exploitation agricole) appelé IDR (Institut de Développement Rural). Malgré tout, toujours par manque de moyen, l'école est une nouvelle fois obligée de fermer ses portes en 2004.

Actuellement, la fondation possède toujours ses terres et ses bâtiments et cherche à renouveler son action, tout en restant dans l'idéal du créateur d'offrir une aide à des jeunes.

Présentation des sources

Le fonds comprend l'ensemble des archives de la fondation. Il est à noter que les documents relevant de l'AVVEJ lui ont été redonnés (gestion du personnel notamment). Le fonds est assez complet à partir des années 1980, mais reste très lacunaire sur les débuts (notamment entre 1919 et 1958, date de la reprise par la Chambre d'agriculture). Il comprend cependant une collection très riche de documents appelée « chrono », qui regroupe une grande partie de la correspondance et des procès-verbaux de réunion et qui est la source principale pour comprendre l'histoire de cet organisme.

Localisation des fonds

Commune de Fontenay-les-Briis

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé, 2009. *Importance matérielle* : 2,30 m.l. ; 59 articles. *Dates extrêmes* : 1840-2004

Freuchet (Marie-Madeleine) – Ateliers de la Garenne

Historique du producteur

Les Ateliers de la Garenne sont créés le 1^{er} décembre 1976, bien avant que n'apparaissent officiellement les textes régissant les unités de formation-production¹⁰. La fondatrice en est Marie-Madeleine Freuchet, une éducatrice de formation qui a été chef de service au Nid puis directrice d'un service de l'ANRS (Association nationale de réinsertion sociale). Dans sa pratique professionnelle, Mlle Freuchet rencontrait quotidiennement des jeunes femmes délinquantes ou prostituées, démunies et sans travail. Persuadée qu'un travail représente dans la société l'indispensable sécurité pour asseoir tous projets, elle eut l'idée de créer des ateliers pour offrir un emploi rémunéré à ces jeunes femmes.

Epaulée par quelques amis, Mlle Freuchet crée en 1975 l'Association du Sentier¹¹ qui allait pouvoir donner le jour aux ateliers de la Garenne à Nanterre. Cette association se donne pour objectif de « *créer et gérer des ateliers destinés aux jeunes inadaptés sociaux et d'une façon plus générale, de rechercher, d'expérimenter et le cas échéant de poursuivre la mise en œuvre de toute structure propre à favoriser chez les adolescents et les adultes en difficulté l'accès à une vie personnel, professionnelle et sociale équilibrée.* »

Un premier atelier est organisé sous forme de banc d'essai du 15 mars au 15 juillet 1976. Devant le succès de l'entreprise, alors qu'aucune publicité n'a vraiment été faite, l'association crée l'établissement le 1^{er} décembre 1976 dans le cadre des « innovations sociales »¹². Une convention est signée le 18 février 1977, prenant effet le 1^{er} janvier 1977, entre la direction de l'Action sanitaire et sociale du département et l'Association du Sentier. L'association gestionnaire ne possède pas de patrimoine et ses fonds propres sont quasiment inexistantes. Elle est nécessairement tenue à une gestion rigoureuse, tant en ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'établissement que celui afférent au secteur de production. En 1993, l'association du Sentier change son nom en « Ateliers de la Garenne ». Elle fait dès lors partie du groupe « SOS Villages d'enfants ».

Texte : S. Cid, Eric Freuchet

Présentation des sources

Le fonds d'archives, assez réduit, comporte quelques éléments sur l'élaboration et la mise en place du projet, des éléments sur la vie en atelier au cours des premiers mois d'existence, des rapports d'activité, un mémoire de maîtrise sur le CAVA et de la correspondance.

Localisation des fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

¹⁰ Les CAVA (centre d'adaptation à la vie active) seront introduits par la circulaire n°44 du 10 septembre 1979.

¹¹ La déclaration effectuée à la Préfecture de police le 31 octobre 1975 est parue au JO le 25 novembre 1975.

¹² Elle s'appuie sur les textes législatifs et réglementaires suivants : loi du 19/11/1974 qui étend l'aide sociale à de nouveaux bénéficiaires, circulaire n°42 du 15/06/1976, décret n°76526 du 15/06/1976 portant l'application des articles 185 et 185.3 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.

Importance matérielle : 0,20 mètres linéaires ; 2 unités documentaires. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé. *Dates extrêmes* : 1977-1992.

Institut de psychopédagogie appliquée (IPPA)

Cnahe

Adresse : 17 Rue Anatole France, 94000 Créteil
Téléphone : 0142071761

Ancien nom du producteur

Association parisienne pour la formation d'éducateurs et d'éducatrices de l'enfance (groupe AMCE)

Historique du producteur

L'Institut de Psychopédagogie Appliquée (IPPA) est une association loi 1901 créée le 13 juin 1950 à Neuilly-sur-Seine. L'association, fondée sous la dénomination « Association Parisienne pour la Formation d'Educateurs et d'Educatrices de l'Enfance » deviendra l'Institut de Psychopédagogie Appliquée le 6 novembre 1957. Selon ses statuts, ses buts sont l'étude des « problèmes psychologiques et éducatifs propres aux enfants, adolescents et jeunes adultes » et la lutte contre « toutes les déficiences et inadaptations qu'ils peuvent présenter ».

Afin d'atteindre ces buts, l'association crée dès 1953 une école d'éducatrices (puis d'éducateurs) spécialisées (EES) qui forme en trois ans des promotions de 20 à 30 élèves. Pour assurer la continuité de cette formation, l'association crée de plus en 1958 l'Institut Supérieur de Psychopédagogie (ISO). Cet institut de perfectionnement et de recherche pratique s'adresse à des éducateurs professionnels et permet aux élèves d'acquérir une qualification supérieure au niveau de la psychopédagogie clinique. Parallèlement à ces activités de formation, l'association ouvre en 1957 le Centre de Psychopédagogie Clinique (CPC) qui peut accueillir 30 enfants de 4 à 14 ans en externat dans le but de traiter les troubles de la personnalité et de réadapter à la vie sociale, familiale et scolaire. Installé dans les mêmes locaux que l'école et l'ISO, le centre est longtemps vu comme un « terrain d'expérimentation » pour les éducateurs en formation.

A partir de 1977, l'association est confrontée à divers problèmes administratifs, comptables et à des conflits internes entre la direction, les membres du personnel et les élèves. Une « crise », dont les causes restent encore indéfinies, se déclenche et débouche sur la fermeture de l'école dont l'agrément est retiré en 1982. Mlle RAMPOLDI étant seulement habilitée à diriger une école d'éducateur est obligée de laisser la place en 1984, signant par là la fin de la première époque de l'association. Cet épisode, longtemps vécu comme une injustice, a marqué les esprits des membres de l'association et son souvenir reste vivace.

Aujourd'hui, l'association semble avoir mis un peu de côté ses activités de formation. Elle gère toujours le centre pour enfants situé à Créteil et a ouvert en 2001 une structure pour adolescents à Maisons-Alfort. Ces deux centres sont sectorisés et accueillent donc uniquement des enfants et adolescents de Créteil et ses alentours.

Présentation des sources

Le fonds regroupe les archives de l'association et de ses établissements de 1950 à 1984, autrement dit de la création de l'association à la fermeture de l'école d'éducateurs spécialisés et au départ de la première directrice.

Le fonds apparaît comme assez complet au niveau de la comptabilité ou de la gestion du personnel et des locaux. En revanche, des lacunes sont à noter au niveau des réunions de l'association gestionnaire (principalement dans les réunions du conseil d'administration). Il en est de même pour tout ce qui concerne la gestion des élèves éducateurs et des enfants du

centre ou la préparation des cours et des colloques. Ces manques s'expliquent sans doute par les éliminations effectuées en fonction du manque de place au fur et à mesure des années. Malgré tout, ce fonds permet d'avoir une idée assez complète des activités de l'association de ses débuts à 1984.

Localisation des fonds

Archives départementales du Val-de-Marne

 Institut de psychopédagogie appliquée (IPPA), 144 J

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin. *Importance matérielle* : 3,25 m.l. ; 92 articles. *Dates extrêmes* : 1950-1996

Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France

Adresse : 1 Rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge

Téléphone : 01 40 92 01 02

Site internet : <https://fondation-itsrs.org/>

Anciens noms du producteur

Ecole d'infirmières à domicile

Ecole professionnelle d'assistance aux malades

Institut de service social

Historique du producteur

Le site de Montrouge de l'IRTS Ile-de-France a pour origine une école d'infirmières laïques à domicile créée le 29 janvier 1900 par l'Association pour le développement de l'assistance aux malades, reconnue d'utilité publique en 1908. Installée d'abord dans le 9^e arrondissement de Paris (8 rue Garancière), puis très vite dans le 5^e (10 rue Amyot), la formation est augmentée en 1928 d'une troisième année d'infirmière visiteuse de la tuberculose. En 1932, l'école déménage dans ses locaux actuels construits avec l'aide à la fois du Comité américain pour les régions dévastées et du gouvernement français.

Après la création de la pouponnière Amyot au dernier étage en 1953, la formation d'infirmières est totalement abandonnée en 1956, cédant la place à la création de l'Institut de Service social, école pilote de service social. Celui-ci s'organise en 1964 en plusieurs départements : « A » pour la préparation au diplôme d'Etat d'assistant social (DEAS), « B » pour la formation des travailleurs sociaux des pays en voie de développement, « C » pour les formations supérieures et continues, avec la mise en place d'une formation des cadres des services sociaux et des monitrices des écoles de service social. La même année, le Centre d'étude de l'inadaptation sociale, unité qui sera rattachée à l'INSERM et dirigé par le Pr Duché s'installe dans les locaux de Montrouge.

En 1978, l'association devient fondation et signe une première convention universitaire avec l'IUT de Paris pour la formation en commun des assistants de service social préparant à la fois au DUT Carrières sociales et au DEASS. En 1980, une autre convention est passée avec l'Université Paris-Nord-Villetaneuse pour l'obtention simultanée du DSTS et d'une maîtrise de sciences et techniques en sciences sociales.

En 1986, l'Institut fusionne avec d'autres écoles de travailleurs sociaux et est agréé l'année suivante en tant qu'Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France. Le nouvel établissement étend dès lors son offre de formation et consolide sa collaboration avec les universités de Paris-Nord Villetaneuse et d'Evry Val d'Essonne.

Présentation des sources

Le fonds confié aux Archives départementales sous le numéro d'entrée 171 J est constitué pour l'essentiel de dossiers d'étudiants français et étrangers pour le diplôme d'Etat d'assistante sociale, de programmes d'examens, de listes d'enseignants et d'élèves.

Localisation des fonds

IRTS d'Ile-de-France

 Fonds Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : récolement manuscrit.

Archives départementales des Hauts-de-Seine

 Fonds Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France, 171 J

Instrument de recherche : bordereau de versement réalisé par les Archives départementales des Hauts-de-Seine sous la direction de Monsieur Olivier Muth, directeur. *Importance matérielle* : 14,60 m.l. *Dates extrêmes* : 1935-1983

Levillain (Robert) – Poujol (Jean-Marie) – Association Jeunesse Culture Loisirs Technique (JCLT)

Cnahe

Historique du producteur

En 1960, dans l'objectif « au nom du général de Gaulle » de « reconquérir » les Français musulmans d'Algérie à la cause de l'Algérie française est créé le Service d'action civique (SAC), formé d'anciens membres du service d'ordre du RPF et dirigé par son secrétaire général Robert Levillain. Pour renforcer cette influence et avec le soutien financier du ministère de l'Intérieur et du FAS, trois autres associations sont créées dans la foulée par Robert Levillain : le Club olympique parisien, pour les activités sportives, l'Association française d'aide aux jeunes travailleurs, chargée des problèmes de logement, et « Jeunesse, Culture, Loisirs et Techniques » (JCLT) qui s'occupe de la formation professionnelle et des loisirs des adolescents. En juin 1961, cette dernière crée un foyer au 79 rue de l'Eglise. Pour les loisirs, à côté des équipements parisiens, on privilégie le dépaysement en été dans des camps et colonies de vacances.

Après 1962, l'activité de JCLT se « normalise » avec l'abandon de « l'action psychologique » rendue possible par ces montages associatifs. Dans les établissements et services qu'elle crée surtout dans les Yvelines, dans l'Oise et à Paris, elle pourvoit à l'hébergement éducatif, à la formation et au suivi social des jeunes pris en charge.

Présentation des sources

Le fonds comprend, outre un projet d'ouvrage non publié sur l'histoire de l'association, les notes et la correspondance de Robert Levillain des premières années (1959-1963), puis pour l'essentiel un certain nombre de rapports d'activité plus tardifs (1978-2001) et des dossiers de missions effectuées en Guyane et au Sénégal (1989-1995), rassemblés par son successeur Jean-Marie Poujol.

Localisation des fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

 Fonds Levillain (Robert) – Poujol (Jean-Marie) – Association Jeunesse Culture Loisirs Technique (JCLT), 208 AS (LIII)

Instrument de recherche : récolement réalisé par Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 0,35 m.l. ; 9 articles. *Dates extrêmes* : 1959-2001

Ligue pour la protection des mères abandonnées et de l'enfance en détresse

Association dissoute

Historique du producteur

Germaine Besnard de Quelen, épouse de l'architecte en chef des Monuments historiques Charles-Henri Besnard (1881-1946), fonde à Paris le 1^{er} février 1925 la Ligue pour la protection des mères abandonnées, qui prend en 1937 le supplétif « et de l'enfance en détresse ». L'association est reconnue d'utilité publique le 22 avril 1927. D'abord installée 2 boulevard Lannes à la cité des œuvres du ministère du Travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, elle déménage en 1928 154, rue du faubourg Saint-Honoré (place Saint-Philippe-du-Roule). Forcée de partir, elle trouve hébergement en 1942 78 rue Jean-Jacques-Rousseau. A nouveau expulsée, vraisemblablement vers 1952, elle installe enfin son siège 10 rue Saint-Roch. En province, elle ouvre dès 1929 une antenne locale à Biarritz, cédée vers 1935 à la municipalité.

Créée dans le but de « *secourir dès les premiers mois de leur grossesse les femmes seules et abandonnées, de leur procurer ensuite un emploi suffisamment rémunérateur pour leur permettre d'élever leur bébé* » ainsi que de « *se faire déléguer la tutelle des enfants abandonnés* », la Ligue s'adjoit rapidement d'une section juridique d'adoption et d'une section de placements des enfants en nourrice. Faute de locaux parisiens adaptés, elle gère également des petites structures d'accueil : Auffargis (1939), Boulogne et Levallois-Perret (1946). A la suite de plusieurs rapports de l'Assistance publique, un arrêté en date du 8 juin 1945 interdit à la Ligue de s'occuper de placements d'enfants à quelque titre que ce soit et un décret en date du 23 août 1947 lui retire la reconnaissance d'utilité publique. Après un recours devant le Conseil d'État, la Ligue retrouve toutefois ce statut (décret du 31 octobre 1952). L'activité de la Ligue se concentre donc essentiellement entre 1925 et 1945. Par la suite, ses efforts se portent notamment sur la création de structures permettant aux mères de garder leur enfant. Mais les projets de réalisation du legs Gueudin s'échelonnent sur de longues années sans jamais aboutir. Germaine Besnard de Quelen meurt le 31 mars 1977. Pierre Godeau, directeur honoraire de l'Assistance publique chargé de l'aide sociale et nouveau président de la Ligue, procède à la dissolution de l'association et à l'affectation de son actif au Secours catholique, qui sont entérinées par un décret du 9 mars 1978.

Texte : Archives de Paris

Présentation des sources

Les dossiers d'enfants adoptés par l'intermédiaire de la Ligue. – Entre 1927 et 1945 ont été constitués des dossiers individuels d'enfants, depuis leur abandon jusqu'à leur adoption. Pour la période suivante, de tels dossiers n'existent plus. Vraisemblablement, l'association, interdite depuis l'arrêté du 8 juin 1945 de tout placement d'enfant à quelque titre que ce soit, réoriente son action en faveur des femmes élevant seule leur enfant. Toutefois, à la lecture très rapide

de la correspondance et des procès-verbaux des assemblées générales de la Ligue, il semble que celle-ci ait continué à s'occuper ponctuellement d'adoption, sans pour autant être investie par le tribunal civil de l'exercice de la puissance paternelle sur l'enfant comme cela était le cas auparavant. Un dossier d'adoption se compose généralement des pièces suivantes : fiche descriptive reprenant l'état civil et la situation de la mère et déclaration d'abandon de l'enfant signée par celle-ci, correspondance avec la Ligue ; bulletin de naissance de l'enfant et fiche descriptive le concernant reprenant son état civil ainsi que les conditions de son arrivée, son état de santé et les soins médicaux apportés, sa mise en nourrice dans l'attente d'une prise en charge par une famille, état comptable des frais engagés par la Ligue ; jugement du tribunal civil de la Seine confiant en vertu de la loi du 24 juillet 1889 les droits de puissance paternelle à l'Assistance publique et l'exercice de ses droits à la Ligue ; fiche de renseignements et certificats de moralité et de ressources concernant les futurs parents adoptifs, déclaration de prise en charge de l'enfant par ces derniers, correspondance avec la Ligue à l'occasion des démarches d'adoption ; demande régulière de renseignements de l'Assistance publique au sujet des conditions du placement de l'enfant ; photographies de l'enfant. On relève au passage que les mères naturelles apparaissent souvent avoir été envoyées dans des maisons maternelles tels les asiles Michelet et Pauline-Rolland. Des recoupements d'informations avec les registres de ces établissements doivent être en conséquence tout à fait possibles. Surtout, des renseignements complémentaires peuvent être retrouvés dans les archives du service des enfants assistés et moralement abandonnés de la Seine puisque ces enfants semblent avoir été systématiquement immatriculés auprès de l'Assistance publique.

Les autres documents. – Le reste du fonds se divise principalement en trois catégories de documents. Outre les registres comptables et les registres journaliers des entrées et événements, il rassemble les dossiers intéressant les statuts, règlement intérieur et procès-verbaux des conseils d'administration et assemblées générales de la Ligue de 1925 jusqu'à sa dissolution en 1978, le fichier des personnes secourues et enfin, les dossiers et correspondances concernant la vie juridique, l'activité et la gestion des biens de l'association. De par sa constitution extrêmement rigoureuse et minutieuse, ce fonds d'archives permet d'apprécier la vie de cette œuvre et son esprit.

Texte : Archives de Paris

Localisation du fonds

Archives de Paris

 Fonds Ligue pour la protection des mères abandonnées et de l'enfance en détresse, D84Z

Don par le Conservatoire national des arts et métiers en 1985. Communication libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique](#) par Sylvain Riquier, revu et complété par Bernadette Gérard et Sandrine Aufray. *Importance matérielle* : 239 articles, 15 m.l. *Dates extrêmes* : 1925-1981

Maison des copains de la Villette (MCV)

Cnahe

Nouveau nom du producteur après fusion

Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ), issue de la fusion de :

- L'Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC)
- La Maison des copains de la Villette (MCV)

Adresse : 76 rue Philippe de Girard, 75018 Paris

Téléphone : 01 46 07 61 64

Courriel : adm.adcljc@wanadoo.fr

Historique du producteur

En 1954, une troupe scout des Eclaireurs de France s'installe à la Porte de la Villette dans le but d'étendre son action dans ce quartier ouvrier. C'est le point de départ d'une Maison de jeunes et de la culture (MJC) qui, inaugurée en 1956, est finalement dissoute fin 1961. En 1963, une nouvelle association est créée sous le nom de Maison des Copains de la Villette, laquelle obtient l'agrément au titre des clubs et équipes de prévention en décembre 1963, puis à celui d'association d'éducation populaire en 1966. Composée de trois équipes implantées sur une partie du secteur Flandre, elle développe d'autres actions complémentaires (accompagnement scolaire, animation et développement social urbain en lien avec les familles, parentalité, et Point d'Accueil Ecoute Jeunes).

En 2017, l'ADCLJC (Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de la Chapelle) et la MCV fusionnent par absorption de la seconde et donnent naissance à une nouvelle association, l'APSAJ (Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes).

Présentation des sources

Le fonds d'archives semble assez complet et comporte comptes rendus de réunions d'instances et rapports d'activité depuis le début des années 1960. Les différents projets d'activité et les relations extérieures constituent également une bonne part de l'ensemble. Une iconographie assez importante est aussi conservée.

Localisation des fonds

Siège de l'association

 Fonds Maison des copains de la Villette (MCV)

Instrument de recherche : récolement réalisé par Cyril Genty, jeune volontaire de service civique, sous la direction de Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 11 m.l. ; 103 articles. *Dates extrêmes* : 1957-2010

Maison protestante de l'enfance de Nanterre

Fondation dissoute

Historique du producteur

L'origine de la Maison protestante de l'enfance est double. Tout d'abord, à partir de 1825, au sein de l'école des Billettes, dépendant du Consistoire luthérien, une prise de conscience de l'éducation des filles orphelines ou pauvres naît grâce au Comité des dames. En 1825 est donc ouvert un orphelinat destiné à les accueillir. Cette institution est reconnue d'utilité publique en 1925. Parallèlement, en 1888 la comtesse Lauderdale fonde un orphelinat, initialement installé à Neuilly, puis transféré à Puteaux, rue du Bel-Air.

Après la seconde guerre mondiale les deux établissements décident de fusionner et prennent le nom de "Maison Protestante de l'Enfance de Puteaux" (décret du 15 mars 1948) puis de "Maison Protestante de l'Enfance", en 1971, lors de l'installation à Nanterre.

La maison est agréée par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance en 1975. Suite

à une décision du Conseil général des Hauts-de-Seine, un arrêté de fermeture de l'établissement est pris en 1996. La fondation est dissoute en 2002.

Texte : AD 92

Localisation des fonds

Archives départementales des Hauts-de-Seine

 Fonds Maison protestante de l'enfance de Nanterre, 53 J

Modalités d'entrée : contrat de dépôt en 1997. *Instrument de recherche* : bordereaux de dépôt. *Importance matérielle* : 10 m.l. ; 130 articles. *Dates extrêmes* : 1825-2003

Œuvre de l'hospitalité familiale (Paris)

Ancien nom du producteur

Œuvre de l'hospitalité de nuit (OHN)

Historique du producteur

L'Œuvre de l'hospitalité de nuit (OHN) est fondée le 2 juin 1878 par l'abbé Arduin, le baron Edgar Baudalet de Livois (1831-1910) et le Comte Amédée de Pérusse des Cars. L'impulsion est donnée par l'abbé, alors vicaire de la paroisse Saint-Justin à Levallois-Perret et membre du Comité catholique de Paris. Frappé au début de l'année 1877 par le nombre considérable de malheureux réduits faute d'abris, à dormir sur la voie publique, l'abbé décide d'ouvrir à Paris un asile semblable à celui de Marseille créé en 1872 par François Massabo. Le projet se dessine lors d'une réunion du comité catholique à laquelle assiste un petit nombre de personnalités, pour la plupart notaires, hommes du monde ou anciens officiers en retraite. Cette œuvre hospitalière veut :

- « offrir un abri gratuit et temporaire pour la nuit aux hommes sans asile, sans distinction d'âge, de nationalité ni de religion, à la seule condition qu'ils observent, sous peine d'expulsion immédiate, les mesures de moralité, d'ordre et d'hygiène prescrites par le règlement intérieur » ;
- « soulager les misères physiques et morales dans la mesure du possible, en leur procurant notamment du travail ».

Si l'impulsion est catholique, l'œuvre est toutefois entièrement laïque. La grande générosité financière de ces quelques initiateurs, permet l'ouverture d'un premier asile de nuit, sous le nom d'Asile Livois, au 59 rue de Tocqueville dans le quartier de la Plaine-Monceau. Ce dernier reçoit la bénédiction du curé de Saint-François-de-Sales, qui baptise les salles des noms de Saint-Joseph, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Benoît-Labre. Initialement Livois compte 20 lits mais très vite, le nombre est quadruplé. Une société civile immobilière est créée pour récolter des fonds et acquérir les immeubles nécessaires à l'agrandissement¹³. Des mesures sont prises par l'œuvre pour attirer les bienfaiteurs. L'achat d'un lit donne lieu, par exemple, à l'inscription du nom du donateur en tête de ce lit. Parallèlement des incitations aux dons émanent de la papauté. Ainsi le Pape Léon XIII le 22 mars 1882 concède un bref à l'asile. Un second daté du 4 juin 1883 donne une bénédiction spéciale à tous ceux qui contribuent au fonctionnement de l'œuvre. Les souscriptions sont reçues par les membres du conseil mais principalement par le trésorier. Des dons en nature, comme des vêtements pour son vestiaire, sont aussi sollicités. Ils sont adressés directement aux gérants des maisons. Grâce aux

¹³ Statuts déposés au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine et justice de Paix du 7e arrondissement le 12/04/1881. Voir le D31U3 476, acte n° 783.

libéralités d'Edmond Beaudenom de Lamaze, un deuxième asile ouvre ses portes dès juin 1880 au 14 boulevard de Vaugirard (15^e arr.). Ce bienfaiteur, dont cette maison porte le nom, a donné pour l'aménager 115 000 francs, somme qu'il double par son testament, deux ans après. Différentes ressources provenant des bals, d'une loterie, et un don important de matériel fait par le Figaro, permettent d'ouvrir en 1882 un troisième asile de nuit, celui de la rue Laghouat (18^e arr.) dit Maison Dumolin. C'est à ce moment que l'Œuvre est reconnue établissement d'utilité publique par décret présidentiel du 11 avril 1882¹⁴. Le quatrième asile, boulevard de Charonne (20^e arr.) ouvre ses portes en 1888.

En 1894, avec la reconstruction complète de la maison Lamaze le nombre de lits pour l'ensemble des structures d'accueil, passe de 188 à 300. Après 18 ans d'activité, l'Œuvre a admis 1 251 513 hommes, femmes et enfants, qui ont passés dans ses divers établissements 3 333 949 nuits. Elle leur a consacré une somme totale de 2 875 374 francs. L'Œuvre de l'hospitalité de nuit offre à ses pensionnaires l'hospitalité pour la nuit. Elle donne également une ration de pain, mais aussi : à un certain nombre d'entre eux des bons de fourneaux, aux femmes une soupe ; à ceux qui en ont le plus besoin, elle donne des vêtements ; à ceux qui veulent écrire une lettre, elle fournit papier, enveloppe et timbre d'affranchissement ; elle s'efforce enfin de procurer du travail à ceux qui le désirent. Les hommes sont accueillis dans chacun des établissements. Ils sont placés sous la surveillance spéciale d'un membre du conseil et dirigé par un capitaine en retraite. Trois pavillons spéciaux dans les maisons de la rue de Tocqueville, du boulevard de Charonne et du boulevard de Vaugirard sont réservés aux femmes et aux enfants. L'asile est ouvert de 9 heures du soir à 7 heures du matin, les pensionnaires devant quitter l'établissement le matin en été à 5 heures et demi et en hiver 7 heures et demi. Nul ne peut passer plus de 3 nuits consécutives sans autorisation d'un membre du conseil. À moins de circonstances exceptionnelles, un intervalle de deux mois est alors exigé entre chaque séjour. La nuit qui précède, ou qui suit le dimanche, ou les jours de fêtes n'est jamais compté. À la fin de la première guerre mondiale la vocation de l'œuvre évolue. L'embourgeoisement et l'embellissement de Paris, ainsi que l'offre publique d'aides aux malheureux sont à l'origine de ce changement. L'œuvre se tourne progressivement vers l'hébergement des jeunes garçons (Rufz de Lavison) et de jeunes filles (Bon accueil, Foyer Jeanne d'Arc), montés à Paris afin d'y poursuivre leurs études. La Maison de Charonne accueille pour sa part des personnes âgées, ayant parfois besoin de soins. Quant à la Capelle, ce foyer aménagé en appartement individuel, il permet l'accueil de couples âgés. En 1913¹⁵, les statuts sont modifiés pour officialiser cette nouvelle orientation. À partir de 2003, l'Œuvre de l'hospitalité familiale (anciennement Œuvre de l'hospitalité de nuit) recentre ses activités vers le service aux personnes âgées en transformant ou en réhabilitant son patrimoine immobilier en établissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes (EHPAD). En 2007, les établissements Jeanne d'Arc (71 lits) et Fontenelle (72 lits) sont intégralement habilités à l'aide sociale. L'établissement du boulevard de Charonne (120 lits) est en cours de transformation. La maison d'étudiantes de Châtenay-Malabry est quant à elle abandonnée.

Archives de Paris

Présentation du fonds

Ce fonds, représentant 8 m.l., est particulièrement représentatif d'une assistance privée à initiative philanthropique. Il se structure en groupe de documents homogènes et sériels. Il comprend les documents suivants : dossiers d'administrateurs mentionnant les dates d'entrée en fonction, qualifications et situation familiale ; séries de registres de comptabilité accompagnés des dossiers contenant des pièces comptables ; dossiers de contentieux ; dossiers de dons et legs ; dossiers de travaux comprenant notamment des plans. De très nombreuses photographies ne concernent pas l'Œuvre de l'hospitalité de nuit. Elles semblent avoir appartenu à une ou plusieurs pensionnaires. Les documents ont été classés par établissement.

¹⁴ Ampliation déposée chez Maître Albert Cocteau, notaire à Paris suivant acte dressé le 12 juin 1882. Voir *Bulletin des Lois, partie supplémentaire*, 12^e série, tome 24, N°1363, n°17293, page 1320-1323 (D1K1 319).

¹⁵ Décret du 23 juin 1913.

Localisation du fonds

Archives de Paris, 18 bd Sérurier, 75019 paris

 Fonds Œuvre de l'hospitalité de nuit puis Œuvre de l'hospitalité familiale, D 36 J

Modalités d'entrée : dépôt de l'Œuvre de l'hospitalité familiale en 2006. *Communication* : selon les délais de communicabilité des archives publiques mentionnés dans le Code du Patrimoine. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé établi par Aminata Kane sous la responsabilité d'Alexandra Machado, décembre 2010 ([lien](#)). *Dates extrêmes* : 1843-2001.

Rollet (Henri)

Historique du producteur

Henri Rollet est né à Soissons le 12 février 1860, il fait des études de droit à Paris où il devient avocat en 1882. Amené à défendre quelques mineurs, il est choqué par la manière dont les décisions sont prises à leur égard par le tribunal correctionnel. Il rencontre le magistrat Georges Bonjean qui a créé une école professionnelle pour les enfants moralement abandonnés. Tous deux élaborent pour ces jeunes, un projet d'enquête sociale. H. Rollet entre en contact avec l'Union française pour le sauvetage de l'enfance qui vient d'être créée en 1887 par l'ancien ministre et sénateur Jules Simon et Pauline Kergomard, fondatrice des écoles maternelles. Très vite, en 1888, Henri Rollet devient le secrétaire du "Sauvetage de l'enfance". En 1889, il contribue, avec le docteur Théophile Roussel, à l'élaboration de la loi du 27 juillet 1889 sur la déchéance paternelle. En 1890, avec Paul Flandin, conseiller à la Cour d'appel de Paris, il crée le comité de défense des enfants traduits en justice qui aura un rôle important dans la préparation des lois de 1898 sur la protection de l'enfance et du 27 juillet 1912 sur le tribunal pour enfants et adolescents.

En 1890, il fonde le Patronage de l'enfance et l'Adolescence à Paris qui sera connu plus tard sous le nom de Patronage Rollet, au 13 rue de l'Ancienne Comédie (l'actuel café Procope). Il y reçoit les enfants vagabonds auxquels il procure des petits travaux. Le soir, ces derniers sont hébergés dans de grandes tentes militaires (le père d'H. Rollet est général) dans le 13^e arrondissement et à Maisons-Alfort, avant d'être placés à la campagne chez des paysans. Le Patronage s'installe ensuite en 1898 rue de Rennes puis en 1912 rue de Vaugirard où Henri Rollet ouvre, avec le docteur André Collin, un service d'examen mental. En 1891, il lance la revue mensuelle L'Enfant, organe de la protection de l'enfance. En 1914, il fondera également la Tutélaire à Issy-les-Moulineaux pour accueillir des garçons de moins de 13 ans et des filles de 13 à 18 ans.

En 1906, il participe avec Edouard Juilhet, et le sénateur Ferdinand Dreyfus à l'élaboration de la loi sur le tribunal pour Enfants et Adolescents, il accorde beaucoup d'importance à la Liberté Surveillée, inspirée du système de la probation aux Etats-Unis et contribue à la création d'un service de délégués et de rapporteurs, en lien avec le magistrat Albanel.

F. Dreyfus le charge de rédiger le décret d'application de la loi de 1912, signé le 31 août 1913. La loi de 1912 et son décret d'application peuvent apparaître comme un véritable manifeste en faveur des Patronages.

Le 4 mars 1914, Henri Rollet est nommé juge au Tribunal pour Enfants et Adolescents par le Garde des Sceaux et devient bientôt Président de la Chambre spéciale des mineurs.

En 1917, sur proposition des chefs de Cour, H. Rollet doit quitter cette présidence et ne plus siéger que comme assesseur. L'administration lui reproche d'« être plus un professionnel des Patronages qu'un magistrat », et certains magistrats estiment que sous sa présidence, "il aurait manifesté aux jeunes délinquants une indulgence telle que l'oeuvre de répression aurait considérablement souffert". Il est remplacé par un magistrat de carrière.

Au début des années 1920, H. Rollet envisage d'instituer un Service social au sein de l'appareil judiciaire, il crée une association de Service Social de l'Enfance (SSE), en 1923, avec l'aide financière d'une femme de banquier, Olga Spitzer et de l'américaine Chloé Owings. Celle-ci vient de soutenir à la Sorbonne une thèse de sociologie sur « le traitement des mineurs délinquants par les tribunaux » sous la direction de Paul Fauconnet. Le SSE travaille en lien avec les tribunaux. Enfin en 1925, il est à l'instigation de la création, dans les locaux du Patronage de l'enfance rue de Vaugirard, de la clinique annexe de neuropsychiatrie infantile où le docteur Georges Heuyer assure la première consultation de cette discipline.

Henri Rollet, dont la dimension internationale est de plus en plus importante, contribue à la création de l'Association Internationale de la Protection de l'Enfance et de l'Association Internationale des juges des enfants dont il sera le Président d'honneur en 1930.

Le 14 février 1931, H. Rollet, qui n'a bénéficié d'aucun avancement depuis sa nomination comme juge des enfants en 1914, demande à prendre sa retraite. Il sera nommé Président de section honoraire et n'aura, en fait, que très peu jugé à partir des années 1920. Il meurt le 18 décembre 1934, alors que viennent d'éclater, trois mois plus tôt, les campagnes de presse contre les bagnes d'enfants. Cette figure incontournable et pionnière de la justice des enfants fut pourtant fortement critiquée par ses contemporains.

Texte : Jacques Bourquin

Présentation du fonds

Ce fonds regroupe des originaux de documents ayant appartenu à Henri Rollet. Ils ont été donnés en 1992 par Madame Devergne, dont la famille fut liée à celle de la deuxième épouse d'Henri Rollet (Nina Tupain), à Monsieur Ficatier, président de l'Association Henri-Rollet. Des documents issus de ce don ont été intégrés au 134J, dont les dommages de guerre, le relais pour jeunes filles du Loiret investi en période de guerre, les projets d'acquisitions immobilières, la biographie de Paul Bertrand, les photographies et cartes postales et autres documents liés à l'activité de l'Association.

Localisation du fonds

Archives départementales des Hauts-de-Seine

 Papiers Henri Rollet, 156 J

Don. *Instrument de recherche* : répertoire numérique ([lien](#)). *Dates extrêmes* : 1894-2012

Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage (URAVIF)

Cnahef

Association dissoute

Anciens noms du producteur

Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulottes

Historique du producteur

L'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulottes est créée le à l'initiative du conseiller d'État Pierre Join-Lambert. Cette création est contemporaine de débats au Conseil général (mars 1958) dont il ressort que « les conditions dans lesquelles vivent les tziganes, contraints d'errer de campement en campement, ne

disposant dans les rares lieux de stationnement où ils sont tolérés, d'aucun rudiment d'équipement sanitaire, ne font qu'entretenir en eux les tendances qui leur sont couramment reprochées : instabilité, paresse, mépris de l'hygiène. » L'association se donne pour but de « contribuer, dans les départements de Seine, de Seine-et-Oise et, le cas échéant, dans d'autres départements de la Région Parisienne, à la promotion sociale, économique et professionnelle des tziganes et des personnes vivant en roulottes, en esprit d'union et de collaboration avec tous ceux qui travaillent à cette promotion. » Elle envisage comme moyens d'action « l'acquisition ou la location de terrains de stationnement, leur aménagement, leur gestion et leur administration, la liaison, au point de vue social, entre les différents services et œuvres s'occupant des personnes vivant en roulottes et des tziganes, sa participation aux travaux de tous groupes d'études et, en l'absence de tels groupes, leur création, toutes réalisations éducatives, et une liaison avec les personnes physiques et morales qui poursuivent notamment des buts analogues et, le cas échéant, la création d'un secrétariat commun ». Son premier président, J. Morane, inspecteur des Ponts et Chaussées, estime dans un courrier adressé au préfet de la Seine le 13 octobre 1958 qu'il convient de prendre les mesures appropriées pour « accélérer [la] sédentarisation des tziganes » et « arriver à ce que leur incorporation dans la population sédentaire se traduise non par leur prolétarianisation mais au contraire par une valorisation de leurs qualités innées ». Dès 1959, M. Landron, conseiller d'État et président du Tribunal administratif, reprend la présidence qu'il conserve jusqu'en 1977.

La première assemblée générale, tenue au siège de l'UNIOPSS le 11 février 1958, groupe bon nombre de hauts fonctionnaires de la Santé et de la Population (Roland Assathiany, Hazemann, Jean Maroille), du Commerce et de l'Industrie (Mlle Levy) mais aussi du Conseil d'État (Holleaux, Join-Lambert, Le Gorgeu, Mamers), ainsi que des personnalités du monde associatif (Equipes d'Amitié, Comité français de service social, Ecole des Parents, Conférence St Vincent-de-Paul, Centre français de protection de l'enfance, Secours catholique, associations professionnelles...).

Pourtant, dix-huit ans plus tard, lors de l'assemblée générale du 18 février 1976, le constat est fait que l'association « vient de passer une longue période sans grande activité et l'Assemblée générale qui nous réunit est la première depuis l'année 1965. Non pas qu'il n'ait été effectué de nombreuses démarches pour réaliser le but de l'Association, à savoir la recherche et l'acquisition d'un terrain de stationnement, mais les difficultés administratives ont été telles qu'aucune réalisation effective n'a pu être faite ». Elle « n'a pu déboucher sur aucun projet réalisable par suite de l'incompréhension d'une population qui a toujours mis des entraves à l'installation des nomades et par suite aussi de difficultés administratives ». Elle possède un livret de caisse d'épargne, ainsi qu'un terrain à Gonesse, mais ce dernier est inutilisable du fait de l'opposition de la ville. La pertinence d'un maintien de l'association est donc lourdement interrogée.

Or, dans le même temps, le nombre de voyageurs a augmenté en raison d'une forte natalité, des progrès de l'hygiène et de l'intense développement démographique et économique de la région parisienne. On estime cette population à 15.000 ou 20.000 personnes, la moitié étant sédentaire et la plupart française, à l'exception de Yougoslaves récemment arrivés en France. Le problème essentiel rencontré des familles itinérantes ou semi-itinérantes est celui du stationnement, dont dépend les possibilités de travail des parents, de scolarité des enfants, de soins aux malades et en général d'insertion dans la société (rapport de Marie-Louise Tournier, *Les gens du voyage dans la région parisienne, dans les Yvelines*, mai 1978, 18 p.). Une action portée au niveau régional apparaît désormais nécessaire.

Le 19 avril 1977, l'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulottes change son nom en Union des associations de la région parisienne pour la promotion des Tziganes et des autres gens du voyage. Son siège, jusque là conservé auprès de l'UNIOPSS, 103 rue du Faubourg Saint-Honoré (8e), est transféré dans les locaux du CNIN au 2 rue d'Hautpoul (19e). La nouvelle association jouera un rôle de coordination, de liaison et d'aide morale et matérielle des organisations parties prenantes. La recherche de terrains est dévolue aux six associations départementales qui composent la nouvelle Union : l'Association des gens du voyage de l'Essonne, l'Association départementale pour la promotion des Tziganes et voyageurs de Seine-Saint-Denis, l'Association seine-et-marnaise des gens du voyage, l'Association des gens du voyage de Val de Marne, la Section

du Comité national d'entente (à Argenteuil), et une Association départementale des Yvelines (en formation).

Présentation des sources

Le fonds contient quelques dossiers historiques de l'Association parisienne pour le stationnement des Tsiganes et personnes vivant en roulotte créée en 1958 (lacunaire, surtout de 1966 à 1975 inclus). Les archives de l'URAVIF consistent essentiellement en dossiers d'études, en comptes rendus de réunions internes et externes et en correspondance.

Localisation du fonds

Association Equipes d'Amitié

✚ Fonds Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage (URAVIF)

Instrument de recherche : récolement par Zacharie Amri (2015), Cyril Genty et Jeanne Paris (2018), jeunes volontaires en service civique, sous la responsabilité de Sylvain Cid.
Importance matérielle : 18,90 m.l. ; 189 articles. *Dates extrêmes* : 1955-2012

Normandie

Association Foyer Duquesne à Dieppe



Adresse : 16 rue de l'Oranger, 76200 Dieppe

Page facebook : <https://www.facebook.com/foyerduquesne>

Téléphone : 02 35 84 20 77

Historique du producteur

L'association Foyer Duquesne est créée à Dieppe le 3 juillet 1965 (JO du 17 juillet) en lien avec le service de prévention du CREAL de Haute-Normandie. Rapidement, une baraque est construite, avec les jeunes, sur la route de Bonne Nouvelle.

Dans les années 1970 et 1980, le foyer travaille largement avec les jeunes du « camp de transit ». Lorsqu'au tournant des années 1990 la ville de Dieppe décide d'urbaniser ce secteur, l'association Foyer Duquesne est sollicitée pour accompagner les familles dans leur relogement.

L'association s'est également distinguée au niveau national par son approche évaluative de la prévention.

Présentation du fonds

Le fonds du Foyer Duquesne est complet et riche en raison d'une parfaite conservation depuis les origines et de l'abondante production écrite des équipes qui ont fait vivre l'association. A côté des dossiers de fonctionnement associatif, il comporte une grande variété de dossiers d'activités (rapports, projets et programmes, cahiers de bord à partir de 1971, archives des antennes locales, des activités de sports et de loisirs, des activités partenariales, de celle de reparentalisation à partir de 1995, revue *Proue*) et de relations extérieures (avec les administrations et organismes publics, les associations).

Localisation du fonds

Foyer Duquesne



Fonds Association Foyer Duquesne

Communication : sur autorisation du Foyer Duquesne. *Instrument de recherche* : répertoire numérique par Mokrane Sifi, archiviste CNAHES. *Importance matérielle* : 16,10 m.l., 161 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1962-2012.

Bonjean (Georges) – Château d'Orgeville

Historique du producteur

La colonie pénitentiaire d'Orgeville se situe dans le département de l'Eure et a été fondée par un magistrat parisien, Georges Bonjean (1848-1918), originaire de Normandie. Elle prend la place d'un petit orphelinat ouvert en 1874 par le même homme avec son épouse. En 1877, elle accueille 12 délinquants venant de la colonie publique des Douaires et figure parmi les

colonies pénitenciaires privées habilitées à recevoir des mineurs confiés par l'administration pénitentiaire, après un passage en justice. Vers 1880, ils sont moins d'une centaine à être dirigés vers l'agriculture ou vers des activités artisanales. Dès 1883, l'essentiel du public est placé par *la Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable*, société de patronage fondée à Paris par Georges Bonjean. Y sont admis des enfants présentés comme moralement abandonnés, insoumis, difficiles, placés par des œuvres, les familles ou les départements. Les quatre derniers jeunes détenus quittent la colonie en 1887.

Texte : Pascale Quincy-Lefèvre

Présentation des sources

Le fonds contient de très intéressants documents sur le Président Bonjean, propriétaire par sa femme du château d'Orgeville et l'un des otages fusillés par la Commune, Georges Bonjean, fondateur de l'Œuvre, d'autres membres de cette famille et des familles alliées :- Titres de propriété d'Orgeville au XIXe s. - Comptes. - Ecrits du Président Bonjean. - Dossiers sur la Pologne, le Saint-Siège, la Commune. - Nombreux clichés relatifs aux divers établissements de l'Œuvre.

Localisation du fonds

Archives départementales de l'Eure

 Fonds Bonjean Georges (château d'Orgeville), 40 J

Dépôt par l'Association des « Amis de l'Œuvre d'Orgeville » en 1981. Communication libre. *Instrument de recherche* : bordereaux de dépôt, 1977-2001. *Importance matérielle* : 3 m.l. ; 98 articles. Dates extrêmes : An VI-1973

Comité des œuvres sociales de la Résistance de l'Orne

Présentation des sources

Archives du COSOR, fondé en 1946 et dissous en 2004 : archives de fonctionnement et dossiers individuels de bénéficiaires.

Localisation du fonds

Archives départementales de l'Orne

 Fonds du Comité des œuvres sociales de la Résistance de l'Orne, 517 J

Don de Mme Comte en 2014. *Instrument de recherche* : répertoire dactylographié par Yves Roth, 2017. *Dates extrêmes* : 1944-2014

Croix Rouge française. Comité d'Alençon

Présentation des sources

Archives de l'antenne locale de la Croix Rouge de 1924 à 1968

Localisation du fonds

 Fonds Comité d'Alençon de la Croix Rouge française 31 J

Dépôt. *Instrument de recherche* : Répertoire sur place. *Importance matérielle* : 0,30 m.l.

Croix Rouge française. Délégation départementale de la Manche

Historique du producteur

Archives de l'antenne locale de la Croix Rouge de 1944 à 2000

Présentation du fonds

Le fonds de la délégation départementale de la Croix-Rouge conserve les archives administratives de l'association : rapports d'activité, comptes-rendus de conseil d'administration, dossiers thématiques de suivi des activités, dossiers des formations aux premiers secours, fichiers des bénévoles pour les manifestations.

Localisation du Fonds

Archives départementales de la Manche

 Fonds de la délégation départementale de la Croix-Rouge, 297 J

Dépôt en 2008. Communication libre. *Instrument de recherche* : non classé. *Importance matérielle* : 26,50 m.l.

Du Plessis de Grenédan (Jean)

Cnahe

Historique du producteur

Fils d'un officier de marine décédé avant sa naissance, Jean du Plessis de Grenédan est né à Cuers en 1924. Il fait partie de ces éducateurs pionniers dont la figure charismatique a soutenu l'éducation spécialisée à ses débuts. En 1953, à l'âge de 29 ans, il achète sur ses fonds propres la propriété de « La Houssaye », à 1,5 km du village de Barneville entre Rouen et Le Havre, pour y créer un institut de rééducation pour enfants caractériels. Les statuts de l'association gestionnaire sont déposés dans le même temps.

L'institut ouvre ses portes le 1^{er} janvier 1955, mais les travaux de remise en état sont longs, difficile et onéreux et surtout, l'établissement n'a pas d'agrément officiel. Le jeune Jean du Plessis de Grenédan bénéficie néanmoins de nombreux soutiens. Le Dr Pierre Bianquis, inspecteur divisionnaire de la Santé et président de l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Normandie (ARSEAN) ferme les yeux sur le manque d'eau, d'électricité et de chauffage et surtout d'agrément de l'établissement. La CAF du Havre soutient les travaux par des subventions. Madeleine Sicot, directrice du Logis Saint-François en Seine Maritime envoie les premiers garçons de « La Houssaye », suivie par Sœur Marie Lucia, directrice dominicaine du Logis Sainte-Claire à Darnétal qui lui amène ses premières filles.

En 1961, l'établissement obtient un agrément au titre des annexes XXIV comme institut de rééducation mixte, pouvant recevoir 30 garçons et filles caractériels de 6 à 14 ans. En 1966, il

perd sa mixité et n'accueille plus que des garçons de 6 à 15 ans. En 1973, un foyer est créé en plein bourg du village de Bourg-Achard au milieu d'un jardin de 3000 m² pour y recevoir 12 garçons de 16 à 20 ans. Un service de suite sera également installé dans une petite maison réservée à l'accueil d'anciens de passage ou en difficulté. A Barneville, au milieu d'une propriété de 11 hectares de parc et de bois dominant la Seine, les enfants sont accueillis dans trois maisons : la « Grande », la « Petite » et le « Pavillon ». Des appartements sont aménagés dans la première, tandis que les deux autres abritent une vie pavillonnaire. Ils reçoivent les soins et le suivi d'une équipe médico-psychologique spécialisée : médecin pédo-psychiatre, psychologue clinicien, psychothérapeute-psychanalyste, psychomotricienne, orthophoniste, et éducateur technique. La scolarité s'effectue soit dans une école interne, soit dans les établissements d'enseignement public alentours.

Jean du Plessis de Grenédan dirige la Maison d'enfants « La Houssaye » jusqu'à sa retraite en 1993. Il fonde durant ce temps avec quelques collègues l'Association des responsables d'établissement du département de l'Eure. Il est également longtemps administrateur de l'URIOPSS Haute-Normandie. Il décède en 2011 à l'âge de 87 ans.

Présentation des sources

Les archives de Jean du Plessis de Grenédan reflètent une carrière professionnelle menée presque de bout en bout dans une unité de lieu, la « Maison d'enfants La Houssaye », où s'entremêlent vie privée et vie institutionnelle. Les nombreux écrits de réflexions sur tous les aspects de l'organisation de l'internat, de même que la correspondance donnent toute sa consistance à un projet fondé sur un partage de vie fort et équilibré entre les enfants et les adultes et une psychopédagogie de la vie quotidienne. Une partie des archives témoigne également de l'implication de Jean du Plessis de Grenédan dans la formation des éducateurs, en particulier dans des semaines d'étude à la Houssaye organisées avec l'IRTS de Canteleu.

Localisation du fonds

CNAHES / Bibliothèque universitaire d'Angers

 Fonds Jean du Plessis de Grenédan

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique par Charlotte Carlevan, étudiante en Master 1 archives de l'Université d'Angers, sous la direction de Bénédicte Grailles, 2017. *Importance matérielle* : 2,80 m.l. *Dates extrêmes* : 1941-1995

Service social d'aide aux émigrants de Rouen

Présentation des sources

Dossiers constitués sur les émigrants après la Seconde Guerre mondiale.

Localisation du Fonds

Archives départementales de Seine-Maritime

 Fonds Service social d'aide aux émigrants de Rouen 31 J

Modalités d'entrée : dépôt. *Instrument de recherche* : bordereaux de dépôt, 1977-2001. *Importance matérielle* : 15,60 m.l. ; 116 articles. *Dates extrêmes* : 1945-XX^e siècle.

Société de charité maternelle de Rouen

Historique du producteur

Monsieur Stackler tenait une entreprise de filature située à Elbeuf.

Présentation du fonds

Ce fonds comprend les statuts, des registres de délibérations, des listes de membres, des dossiers de dons, legs et subventions, les comptes et budgets, des dossiers relatifs aux manifestations diverses : bals, loteries, expositions, ventes, etc., des correspondances et pièces relatives aux secours accordés par la société, des registres de pesée de nourrissons, des coupures de presse et des affaires diverses.

Localisation du Fonds

Archives historiques pôle culturel Grammont

 Fonds Société de charité maternelle de Rouen 20 J

Modalités d'entrée : don de M. et Mme Stackler en 1972. *Communication* : selon le code du patrimoine. Répertoire numérique détaillé : [\(consultable en ligne\)](#). *Importance matérielle* : 3,50 m l., 27 articles. Dates extrêmes : 1810-1968.

Association de coordination de l'action en faveur des personnes âgées (ACAPA)

Historique du producteur

L'association a pour but de créer, gérer toutes activités et services en faveur des personnes âgées n'exerçant plus d'activité professionnelle.

Localisation du fonds

Archives départementales des Landes (Mont-de-Marsan)



Fonds Association de coordination de l'action en faveur des personnes âgées (ACAPA), 45 J

Association départementale d'entraide judiciaire (ADEJ)

Association dissoute

Historique du producteur

L'Association départementale d'entraide judiciaire (ADEJ 17) est une association de type loi de 1901.

Elle a été créée en 1990. Elle intervient sur l'ensemble de la Charente-Maritime. Elle est habilitée par le ministère de la Justice et par convention avec la Cour d'appel de Poitiers. Elle est mandatée ensuite par les tribunaux de grande instance de La Rochelle, Rochefort et Saintes. Cette association est composée d'une équipe de salariés (éducateurs, psychologues, intervenants socio-judiciaires, juristes et bénévoles). Elle agit avec tous les acteurs sociaux du département.

Son conseil d'administration se compose de magistrats, d'avocats, d'élus et de personnalités de la société civile.

Son siège social se situe 5, rue Pasteur à Rochefort, puis 75, boulevard de Cognehors à La Rochelle.

L'association possède également des permanences dans d'autres villes du département (Aytré, Saintes, Saint-Pierre-d'Oléron, Royan, Saint-Jean-d'Angély et Jonzac).

Les missions de l'ADEJ 17 sont :

- aide aux victimes : destinée aux personnes victimes d'infractions pénales (vol, agression...).

Son but est de mieux faire connaître aux victimes d'infractions pénales la nature de leurs droits ; d'éclairer les victimes, les accompagner dans les démarches judiciaires, privées ou administratives ; les écouter, les encourager afin de diminuer leur détresse morale. Les modalités d'intervention sont l'accueil, l'information et l'accompagnement des victimes dans leur procédure de dépôt de plainte ; diverses mesures pour faciliter leurs interventions aux différents stades de la procédure ; et la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle et auprès de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales, du fonds de garantie des assurances, de la commission de surendettement.

- activités socio-judiciaires.
 - médiation pénale : sur réquisition exclusive des Parquets après commission d'une contravention ou d'un délit (vol, dégradation, non représentation d'enfant...). Elle est une mesure alternative aux poursuites pour la réparation matérielle et le dédommagement des victimes ; la restauration du lien social et l'apaisement des conflits ; la responsabilisation de l'auteur, la prévention de la récidive. Les modalités d'intervention sont la prise de contact avec chacune des parties ; l'organisation de rencontres de médiation ; la signature de protocoles d'accord entre les parties ; le suivi d'engagement ; le partenariat local.
 - enquêtes pénales diverses : les enquêtes de personnalité qui permettent d'apporter des éléments d'information sur la personnalité des personnes inculpées dans une affaire criminelle ou correctionnelle. Elles permettent d'éclairer les décisions de justice et de personnaliser la sanction par la recherche d'éléments sur la personnalité de l'individu et ses possibilités d'amendement. Les modalités d'intervention sont la rencontre et des entretiens avec l'intéressé ; des entretiens et rencontres avec les proches de l'intéressé (famille, collègues, employeur...) ; la rédaction d'un rapport et transmission au juge mandant. Il y a également les enquêtes sociales rapides qui permettent d'apporter des éléments d'information sur la situation personnelle, sociale, familiale et professionnelle des personnes rencontrées sur demande des Procureurs de la République et dont les modalités d'interventions sont l'entretien individuel sur rendez-vous ; la vérification éventuelle et les rapports remis au Parquet. Il y a aussi la permanence d'orientation pénale où il s'agit d'un entretien du même type avec le prévenu durant le temps de la garde à vue. Les modalités d'actions sont la rencontre et l'entretien avec l'intéressé sur le lieu de sa garde à vue et la proposition de solution alternative à la détention.
 - contrôle judiciaire socio-éducatif : il a lieu sur l'ordonnance du Juge d'Instruction pour les personnes impliquées dans des procédures correctionnelles ou criminelles et dont la plupart sont en situation de précarité sociale et culturelles. Il s'agit d'un outil alternatif à l'emprisonnement pour maintenir des liens familiaux ; pour l'intégration professionnelle et sociale ; responsabiliser les intéressés et favoriser l'indemnisation des victimes éventuelles. Les modalités d'interventions sont des entretiens individuels, un bilan social, un accompagnement individualisé, une recherche de réponse en matière d'hébergement, de nourriture et de soins et la rédaction d'un rapport et transmission au juge mandant.
 - service d'accompagnement à la sortie : il s'établit à la demande des services socio-éducatifs des centres pénitentiaires avec l'élaboration d'un projet durant la détention et l'accompagnement des personnes dans leur projet de vie globale à leur sortie de prison.
 - transport des familles de détenus : ce service de transport des familles de détenus, assuré par des bénévoles vers les établissements pénitentiaires du département de Charente-Maritime ou des départements voisins, moyennant une participation financière (environ 30 francs). Ce service a pour but de faciliter le maintien des relations familiales pendant l'incarcération. Il s'adresse à ceux qui, pour des raisons matérielles ou psychologiques, rencontrent des difficultés pour maintenir des relations avec un parent ou un proche incarcéré.
- Suite à la mise en place de la réforme générale des politiques publiques en 2007 et de la réduction des dépenses des frais de justice l'ADEJ 17 (comme celle de Bordeaux) a été contrainte de déposer son bilan en 2008.

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

 Fonds Association départementale d'entraide judiciaire (ADEJ), 204 J

Modalités d'entrée : don après liquidation judiciaire en 2008. Communication libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#). *Importance*

matérielle : 15 m.l. Dates extrêmes : 1990-2008

Association départementale de réponse à l'urgence sociale (ADRUS)

Association dissoute

Historique du producteur

Recréée en 1993, l'association propose des permanences pour apporter une aide dans la compréhension ou la rédaction de dossiers et documents administratifs, voire juridiques, facilitant l'accès au droit. Elle est dissoute en 2007 (déclaration au Journal officiel le 12 juin 2008).

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime (La Rochelle)

 Fonds Association départementale de réponse à l'urgence sociale, 197 J

Modalités d'entrée : don en 2007. Non communicable. *Instrument de recherche* : non.
Importance matérielle : 1,95 m.l.

Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime. Institut Paule Maraux

Adresse : 29 rue du Port - 17300 Rochefort

Téléphone : 05.46.99.03.80

Page Internet : <http://www.adsea17lp.fr/institut-paule-maraux/>

Ancien nom du producteur

Association « La Protectrice »

Historique du producteur

Inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance, l'Institut Paule Maraux est un établissement créé à la fin des années 1940 par l'association « La Protectrice », fondée comme société de patronage le 2 décembre 1919 et reconnue d'utilité publique en 1955. Celle-ci acquiert un bâtiment important qu'elle fait aménager pour y recevoir des garçons. Jusqu'à 150 adolescents seront accueillis dans les locaux situés rue du port, où une section scolaire les prépare à s'engager dans la marine ou l'armée de terre. L'établissement, qui porte le nom de la fille de la fondatrice de l'association, devient une maison d'enfants à caractère social (MECS), autorisée à recevoir des filles et des garçons âgés de 14 à 21 ans relevant de l'aide sociale à l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse. En 2020, il est toujours installé dans une partie de ces locaux maintes fois réaménagés. Il offre plusieurs types d'accueil sur différents sites pour 38 adolescent-e-s de 14 à 18 ans : un foyer d'hébergement mixte, un

service d'adaptation sociale proposant des logements individuels ou en colocation et un accueil de jeunes mineurs non accompagnés. En 1997, « la Protectrice » et l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ont décidé entre elles leur fusion-absorption au profit de la première, avec le maintien du nom de la seconde.

Texte d'après le livret d'accueil de l'Institut Paule Maraux

Présentation des sources

Administration générale, comptabilité, service financier, dossiers nominatifs des résidents de l'institut.

Localisation du fonds

Archives départementales de Charente Maritime

 Fonds de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA 17), La Protectrice (Institut Paule Maraux) à Rochefort, 143 J

Modalités d'entrée : don le 22 septembre 2005. *Communicabilité* : délai de 50 ans (vie privée des personnes). *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé. *Importance matérielle* : 29,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1919-1993

Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime. Centre éducatif renforcé d'Aumagne

Etablissement fermé en 2009

Historique du producteur

Le Centre éducatif renforcé (CER) de l'ADSEA 17 ouvre à Aumagne, petite commune de 600 habitants, en septembre 1998. Ce type d'établissement a été lancé en 1996 sous le nom d'unités éducatives à encadrement renforcé (UEER) et reconduit en 1999 sous ce nouveau vocable dans le but de constituer une alternative à l'incarcération, en amont et en aval des placements en centres éducatifs fermés (CEF), pour des mineurs délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation. Il vise à accueillir ces derniers en petit effectif (8 maximum) loin de leur milieu habituel et avec une présence éducative continue et un programme d'activité intensif et individualisé pour une durée de trois à six mois. A Aumagne, le programme est basé dès l'origine sur le sport, les activités manuelles et les stages en entreprise. L'établissement cesse son activité en 2009.

Présentation des sources

Dossier de suivi éducatif des enfants (dossiers individuels des enfants, cahiers de liaison, cahiers de réunion...), gestion administrative de l'établissement (budget, comité de pilotage, bilans d'activités).

Localisation du fonds

Archives départementales de Charente Maritime

 Fonds de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence

(ADSEA 17), Centre éducatif renforcé d'Aumagne, 3131W

Modalités d'entrée : versement du 18 mars 2011. *Communicabilité* : en 2112. *Instrument de recherche* : non. *Importance matérielle* : 2,80 m.l. ; 56 articles. *Dates extrêmes* : 1919-1993

Association Le Pain partagé (Dax)

Association dissoute

Historique du producteur

Association fondée sous le régime de la loi 1901, déclarée à la Préfecture le 11 juillet 1986, définie dans les statuts comme une structure d'accueil pour les démunis et le service de repas chauds, à Dax. Association dissoute par décision de l'assemblée générale du 11 mars 2003, avec cessation d'activité le 30 juin 2003.

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales des Landes (Mont de Marsan)

 Fonds Association Le Pain partagé, 106 J

Modalités d'entrée : don en 2003. Communicable avec autorisation des mandataires. *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#). *Importance matérielle* : 1,05 m.l., 12 boîtes. *Dates extrêmes* : 1984-2003

Association Solidarité Prison (Saintes)

Association dissoute

Historique du producteur

Association créée en 1984 et dissoute en 2019.

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, assemblées générales, rapports d'activités, comptabilité.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime (La Rochelle)

 Fonds Association Solidarité Prison, 377 J

Modalités d'entrée : entrée en 2020. Communicable libre sauf mention contraire (vie privée). *Instrument de recherche* : non. *Importance matérielle* : 0,3 m.l., 3 boîtes. *Dates extrêmes* : 1984-2020

Association « T'CAP ECO » (Charente Maritime)

Association dissoute

Historique du producteur

L'association T'CAP est créée en 1992 : il s'agit d'une association gestionnaire d'une entreprise d'insertion ayant pour but la création d'emplois par la collecte, le tri et la revente de textiles. Elle est agréée depuis 1993 par la Direction départementale du travail. Des partenariats sont mis en place avec les municipalités et les autres associations notamment caritatives. En 1993, se crée à Aytré un atelier de tri de vêtements, ainsi qu'un premier magasin toujours situé dans la même commune. En 1994 ouvrent deux magasins : l'un au Gabut à La Rochelle, et l'autre à Saintes. C'est aussi l'année où l'activité braderies va démarrer.

Pour diversifier encore plus l'activité et répondre à des problèmes de fiscalité, l'association crée, en 1998, une Sarl dénommée CAP'ECO dont elle est l'actionnaire unique. CAP'ECO sous-traite le tri des déchets secs de la communauté d'agglomérations de La Rochelle.

En 1999, T'CAP déménage à La Pallice et crée sa troisième boutique, ainsi qu'un magasin à Rochefort, puis à Royan. A partir de l'an 2000, les boutiques augmentent peu à peu pour arriver au nombre de neuf en 2005 ; elles sont toujours implantées dans des secteurs où les personnes sont en difficulté (Mireuil, Villeneuve-les-Salines). Au début des années 2000, un conflit d'intérêt provoque une grave crise au sein du conseil d'administration qui démissionne dans sa presque totalité.

En 2004, pour des questions de meilleure gestion, il est décidé par le conseil d'administration que les activités de T'CAP et de CAP'ECO seront regroupées en une seule entité qui prend le nom de T'CAP'ECO. A la suite de nombreuses difficultés financières, le tribunal de grande instance de La Rochelle a prononcé la liquidation judiciaire de l'association T'CAP'ECO le 12 mai 2009.

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime (La Rochelle)

 Fonds Association « T'CAP ECO », 226 J

Modalités d'entrée : don après liquidation judiciaire en 2009. Communicabilité libre sauf mention contraire (vie privée). *Instrument de recherche* : [répertoire numérique détaillé](#). *Importance matérielle* : 8 m.l., 123 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1990-2009

Croix-Rouge française. Comité girondin

Adresse : Croix-Rouge, délégation territoriale de la Gironde, 39 avenue de l'Île-de-France, 33370 Artigues

Téléphone : 05 56 79 76 96

Localisation du fonds

Croix-Rouge française. Comité de Pau

Adresse : 55 Avenue du Loup, 64000 Pau

Téléphone : 05 59 98 54 50

Site Internet : <https://www.croixrouge-pau.com/>

Historique du producteur

Outre les missions classiques dévolues à la Croix-Rouge, le comité de Pau gère deux établissements spécialisés pour enfants : "Le Nid béarnais" à Jurançon, destiné aux jeunes atteints de spina-bifida, scoliotiques ou polyhandicapés, le "Nid marin" à Hendaye, accueillant myopathes et polyhandicapés et servant également de maison d'accueil spécialisé.

Texte : AD 64

Présentation des sources

Documents concernant l'administration et l'ensemble des activités du comité de Pau : administration générale, centre de soins de l'Ousse-des-Bois, dispensaire, centre de planification, secourisme, Nid béarnais, Nid marin.

Localisation du fonds

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

 Fonds Croix-Rouge française, Comité de Pau, 133 J

Modalités d'entrée : don du comité de Pau de la Croix-Rouge, juillet 1999 et février 2000. Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Alain Bérard, 2001. *Importance matérielle* : 6,20 m.l., 132 articles. *Dates extrêmes* : 1935-1990

Domaine de Lapeyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix)

Historique du producteur

Le domaine de Lapeyrouse, situé à Saint-Félix-de-Villadeix (arrondissement de Bergerac, canton de Lalinde), propriété des Dubreil, puis des Toque, a accueilli un orphelinat, avec les frères Marianistes, puis une maison de retraite des frères de Saint-Gabriel, avant de devenir un établissement d'accueil de sourds-muets et d'aveugles.

Texte : AD 24

Présentation des sources

Correspondance, copies d'actes, photographies, plans, cartes.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Dordogne

 Fonds Domaine de Lapeyrouse, 105 J

Modalités d'entrée : don en 2004. *Instrument de recherche* : fonds non classé. *Importance matérielle* : 0,50 m.l. *Dates extrêmes* : 16^e-20^e siècles.

Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime

Adresse : 47 avenue des Corsaires, 17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 67 43 01

Historique du producteur

La Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime est une association loi 1901 créée en 1970 et qui adhère elle-même à la Fédération nationale des centres sociaux de France (FCSF), dont le siège social est à Paris. Entre 1968 et 1970, plusieurs centres sociaux de La Rochelle avaient pris pour habitude de se réunir régulièrement avec la Caisse d'allocations familiales, pour travailler ensemble à des projets sociaux. Encouragée par le délégué de la FCSF, la CAF et d'autres responsables d'organismes sociaux, il fut décidé de la création d'une fédération en Charente-Maritime dans le but de « *regrouper les centres sociaux existants afin de faciliter leurs rapports, dans le cadre de leur entière autonomie* ». Ainsi naquit la Fédération de Charente-Maritime le 19 mars 1970, dont le premier président fut Henri Maturin.

Présentation des sources

Statuts, assemblées générales, conseils d'administration.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

 Fonds Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime 329 J

Modalités d'entrée : don de la Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime en juin 2017. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé du fonds de la Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime, par Martine Boé-Delory, sous la responsabilité de Pierre-Emmanuel Augé, 2017 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 0,5 m.l. *Dates extrêmes* : 1968-2010.

Frahier (André)

Historique du producteur

Docteur en médecine à Captieux, André Frahier (1925-1988), s'est impliqué dans plusieurs associations familiales. Il a été président du Comité régional de la famille rurale, secrétaire et vice-président du Comité économique et social d'Aquitaine, président d'honneur de la Fédération départementale des associations familiales rurales et vice-président de l'Union départementale des associations familiales de la Gironde. Il est décédé le 14 décembre 1988.

Présentation des sources

Le fonds contient des archives relatives à sa vie privée, sa vie associative et une partie de documentation professionnelle.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Gironde, Bordeaux

 Fonds André Frahier, médecin membre d'associations familiales, 4 J 1016-1052

Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé du fonds André Frahier sous la direction de Louis Bergès, 2011 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 37 cartons. Dates extrêmes : 1925-1988.

Institut du travail social (ITS) Pierre Bourdieu à Pau

Adresse : 8 cours Léon Bérard – 64000 Pau

Téléphone : 05 59 84 93 93

Site Internet : <https://www.its-pau.fr/>

Historique du producteur

En 1964 est créé à Pau l'IFES, l'Institut de formation des éducateurs spécialisés, appelé Les Hêtres et géré par l'association « Les Foyers » à Marseille. En 1966, Les Hêtres se diversifient et proposent une formation de moniteurs-éducateurs. Entre 1971 et 1972, l'IFES s'associe à deux autres associations, l'Ecole d'infirmières et d'assistantes sociales et le Centre social familial et ménager de Béarn et de Gascogne pour former l'Institut palois de formation des travailleurs sociaux (IPFTS). En 1975, cette multitude d'institutions se voient menacées de suspension de leur financement, au profit du tout jeune IRTS de Bordeaux, si elles n'arrivent pas à s'entendre pour réellement créer un seul et unique organisme de formation. C'est la naissance de l'Institut de formation des travailleurs sociaux (IFTS). A cette période, la Ville de Pau cède pour un franc symbolique l'ancienne faculté de droit à l'IFTS, mais seules les filières Assistants de service social, Economie sociale et familiale, Techniciens de l'intervention sociale et familiale, l'Aie à domicile et l'Ecole de psychomotricité y déménagent. La filière Education spécialisée reste aux Hêtres et rejoindra les locaux de l'IFTS en 2002. Malgré ce regroupement des différentes formations sur un même site et sous une même entité, chaque métier garde son autonomie et sa direction propre. Il faut attendre les années 1980 pour que l'IFTS se dote d'un Conseil de direction unique où chaque cursus de formation est représenté. Il prend alors le nom de l'IFPSSPPA (Institut de formation de personnels sociaux et sanitaires de Pau et des Pays de l'Adour). L'IFPSSPPA se consacrera aux professions éducatives et sociales et d'aide à la personne, à l'exclusion des formations sanitaires. En 1996, l'IFPSSPPA devient l'Institut du travail social Pau Pyrénées. En 2004, sous l'impulsion de l'Etat ouvre une section de formation au diplôme d'Etat aux fonctions de l'animation (DEFA). Pour ce projet, les équipes de l'Institut se sont adossées au Collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP). Un parcours quasi complet de formation fut proposé. Sur cette dynamique, un brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire « Animation locale et vie sociale – animateur auprès des publics handicapés et inadaptés » fut porté par l'ITS durant 3 ans de 2005 à 2007. En 2005, l'ITS prend son nom actuel : l'Institut du travail social Pierre Bourdieu et continue à développer son offre de formation, notamment dans le cadre des formations continues et supérieures.

Texte : ITS Pierre Bourdieu (projet associatif 2015-2020)

Présentation des sources

Dossiers d'élèves éducateurs.

Localisation du fonds

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

 Fonds Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) « Les Hêtres », 41 J

Modalités d'entrée : dépôts successifs de l'institut de formation les Hêtres, en 1982, 1984, 1987, et 1991. *Communication* : non. *Importance matérielle* : 24 m.l., 1262 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1976-1987.

Lions Club Aunis

Adresse : domicile du Président en exercice

Site internet : <http://www.lionsclubaunis.org/>

Historique du producteur

Le Lions Club Aunis est une association loi 1901 ayant pour but de mener des actions à caractère social ou humaniste (Club Service). Elle est basée en Charente-Maritime. Parmi les actions phare menées il faut citer l'aide aux malades et handicapés, l'accueil de jeunes étrangers, l'aide financière d'étudiants, l'aide à la recherche médicale, le financement de séjours en colonies de vacances pour des enfants de familles défavorisées... Pour mener à bien ces actions, le Lions Club Aunis organise des manifestations afin de recueillir des fonds : salon des Antiquaires de Marans (17230) le deuxième week-end de septembre, lotos à Aigrefeuille d'Aunis début février, soirées spectacle. Le Club participe également à des actions et manifestations réalisées en commun avec d'autres Lions Clubs et en particulier les Club rochelais : soirée de bienfaisance en faveur de la recherche médicale sur le cancer des enfants, opération Tulipes pour agir contre le cancer, participation aux Téléthon...

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

 Fonds Lions Club rochelais, 262 J

Modalités d'entrée : don de maître Lavoissière, commissaire-priseur à La Rochelle le 26 juillet 2012. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 1,65 m.l. *Dates extrêmes* : 1953-1978.

Nid béarnais et Nid marin

Adresse : Rue Henri Dunant, 64700 Hendaye

Historique du producteur

Le Nid béarnais a été créé en 1928, à Jurançon, et fut à l'origine un préventorium recevant

des enfants de 3 à 14 ans atteints de tuberculose. En 1974, l'établissement se reconvertit partiellement et fut le premier en France à accueillir des cas de spina-bifida. Un peu plus tard, le préventorium cessa de fonctionner et le Nid béarnais commença alors à prendre en charge des enfants souffrant de malformations urinaires ou en convalescence après une opération orthopédique. Le Nid marin, créé dans l'entre-deux-guerres à Hendaye, fut aussi au début uniquement un préventorium. Depuis, son agrément a été modifié et il s'est tourné vers l'accueil de myopathes et de polyhandicapés. En 1985, une maison d'accueil spécialisée pour jeunes et adultes handicapés mentaux a par ailleurs vu le jour.

Texte : AD 64

Présentation des sources

Comptabilité commune aux deux établissements, administration et comptabilité du Nid marin, administration, comptabilité, travaux, personnel, section médico-sociale.

Localisation du fonds

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

 Fonds Nid béarnais et Nid marin, 134 J

Modalités d'entrée : don de M. Valentin en 2001. *Communication* : « accès réservé ». *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé du Fonds du Nid béarnais et du Nid marin (sous-série 134 J), établi par Chantal Commenchail, Pau, 2001, 7 p. *Importance matérielle* : 11,20 m.l., 108 articles. *Dates extrêmes* : 1924-1991.

Rotary Club de La Rochelle

Adresse : Hôtel La Fabrique, 7-9-11 rue de la Fabrique, 17000 La Rochelle, France

Historique du producteur

Crée au début du XXème siècle, l'association reste active de nos jours.

Présentation des sources

Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association : statuts, personnel, comptabilité...

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

 Fonds Rotary Club de La Rochelle, 215 J

Modalités d'entrée : don d'Yves Didry le 23 février 2009. Non communicable. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 5 m.l. *Dates extrêmes* : [1900]-2009.

Société de charité maternelle de Bordeaux

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Association créée en 1813 et dissoute en 1966

Présentation des sources

Procès-verbaux du conseil d'administration, livres de comptes, statuts, règlements...

Localisation du fonds

Archives départementales de la Gironde, Bordeaux

 Fonds Société de charité maternelle de Bordeaux, 4 J 710-728

Communication : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique, sous la direction de Louis Bergès, 2011 (inventaire consultable en ligne). *Importance matérielle* : 19 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1813-1966.

Société de Saint-Vincent-de-Paul à Villeneuve-sur-Lot

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Société de Saint-Vincent-de-Paul, créée en 1844, qui recueillait et formait les enfants pauvres, à Villeneuve-sur-Lot.

Présentation des sources

Rapports annuels, procès-verbaux des séances de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, apprentissage et conduite des élèves, membres de la société. Registres des séances de conférence (1856-1909). Fonds complémentaire : 1 Mi 141 à 148 (AD 47).

Localisation du fonds

Archives départementales du Lot et Garonne

 Fonds Association Société de Saint-Vincent-de-Paul, 67 J

Modalités d'entrée : don en 1990. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé du fonds de la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Villeneuve-sur-Lot, Agen, s.d., 1 p. *Importance matérielle* : 0,10 m.l. *Dates extrêmes* : 1844-1909.

Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sous-comité de Saintes

Adresse : Croix Rouge Française sous-comité de Saintes, place Emile Combes, 17100 Saintes

Historique du producteur

La Croix-Rouge a été implantée à Saintes en 1912 sous le sigle de la SSBM (Société de secours aux blessés militaires) par monsieur et madame Martineau qui ont été les fondateurs du comité de Saintes. Installée à l'origine dans les locaux d'un immeuble vétuste de la rue Saint-Michel, monsieur Martineau la transfère rue Mauny dans un vaste corps de bâtiments qu'il lèguera à la ville ultérieurement.

Dès 1913 est organisée une école d'infirmières Croix-Rouge préparant un diplôme simple. Pendant la guerre 1914-1918, un hôpital entièrement Croix-Rouge a fonctionné dans les locaux du Couvent de la Providence. Dans un même temps les membres bénévoles assuraient à la gare de Saintes, des services d'accueil, de ravitaillement et de transport des blessés.

En 1944, Saintes subit deux bombardements les 24 juin et 14 août, et les équipes de la Croix-Rouge prirent leur place au sein de la Défense passive et durant la période des premiers secours. Enfin après le bombardement de Royan, les mêmes équipes furent encore présentes du premier au dernier jour et pendant des semaines durant les opérations d'évacuation. En 1949 est créée l'école auxiliaire de puériculture. En 1965, le comité de Saintes est géré par un conseil de 15 membres qui délibèrent sous l'autorité d'un président. Son rayon d'action s'étend sur les cantons de Saintes, Gémovac, Burie, Saint-Savinien, Pons, Saint-Porchaire, Saint-Hillaire-de-Villefranche.

Aujourd'hui, le comité de Saintes est désormais situé place Emile Combes à Saintes et maintient ses nombreuses activités.

Présentation des sources

Statuts, assemblées générales, administration générale, comptabilité, personnel, activités, prisonniers et blessés des conflits de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, matériel.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

 Fonds Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sous-comité de Saintes, 281 J

Modalités d'entrée : don de la Croix-rouge française en mai 2014. *Communication* libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé du fonds de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sous-comité de Saintes par Martine Boé-Delory, sous la direction de Louis-Gilles Pairault, 2014. *Importance matérielle* : 7 m.l., 346 articles. *Dates extrêmes* : 1866-2000.

Société philanthropique de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)

Présentation des sources

Fonctionnement interne.

Localisation du fonds

Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne

 Fonds Société philanthropique de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), J 2031

Modalités d'entrée : don. *Communication* : non (fonds non classé). *Importance matérielle* : 0,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1854-1977.

Société philanthropique de Niort (Deux-Sèvres)

Présentation des sources

Comptabilité et fonctionnement de la société, archives de gestion, photographies.

Localisation du fonds

Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne

 Fonds Société philanthropique de Niort (Deux-Sèvres), 30 J

Modalités d'entrée : don. *Instrument de recherche* : état sommaire par Anne Goulet, 1993, 1 p. *Importance matérielle* : 16,90 m.l., 91 articles. *Dates extrêmes* : XIX^e-XX^e siècles.

Union départementale d'agir ensemble contre le chômage et l'exclusion en Charente-Maritime

Adresse : Espace du 6^e Régiment d'infanterie 17100 Saintes

Historique du producteur

Association créée en 1988.

Présentation des sources

Constitution et dissolution de l'association (1988-2006), assemblées générales (1988-2018), administration générale : généralité, correspondance active et passive, dossiers thématiques (1988-2013), comptabilité (1989-2019).

Localisation du fonds

Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

 Fonds Union départementale d'agir ensemble contre le chômage et l'exclusion en Charente-Maritime 365 J

Modalités d'entrée : don de Michel Blanc en février 2019. Communicable en 2070. *Instrument de recherche* : non. *Importance matérielle* : 0,3 m.l., 16 articles. *Dates extrêmes* : 1988-2019.

Association « Les Grands Loups » de Marvejols

Présentation du producteur

Cette association, créée en 1992 par Gilbert Brager, éducateur au sein de l'association "La Traverse" à Mende, s'adresse à des jeunes en difficulté sur Marvejols et Montrodat. Elle propose essentiellement des activités sportives, telles le basket et la musculation.

Présentation du fonds

Archives de l'association, ses activités, ses adhérents : bulletins d'adhésion, pièces comptables, correspondance. Présence d'archives photographiques.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Lozère

 Fonds Association « Les Grands Loups » de Marvejols, 84 J

Modalités d'entrée : dépôt de Mme Danièle Pierrat (2003). Fonds non librement communicable, car contenant des données relatives à la vie privée récentes, conformément au Code du Patrimoine. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé du fonds "Les Grands Loups" de Marvejols (84 J), par Alain Laurans, attaché de conservation du patrimoine, 2004, 1 p. (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 0,50 m.l., 6 articles. *Dates extrêmes* : 1992-1995.

Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés, section Languedoc Roussillon (ANEJI-LR) et Association régionale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés du Languedoc Roussillon (AREJI)

Localisation du fonds

Archives de l'Hérault, Montpellier

 Fonds Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés, section Languedoc Roussillon (ANEJI-LR) et Association régionale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés du Languedoc Roussillon (AREJI), 160 J

Communication : non. *Instrument de recherche* : fond non classé. *Importance matérielle* : 1,60 m.l. *Dates extrêmes* : 1972-1994

Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon

Présentation du producteur

En 1897 est créée l'Œuvre sociale de Popincourt à Paris. D'autres créations de maisons puis de résidences sociales suivront. Nées d'initiatives diverses, ces institutions, tout en conservant chacune leur indépendance, se regrouperont, en 1922, en fédération nationale : la Fédération des centres sociaux de France. Le 8 avril 1931, cette fédération est déclarée d'utilité publique. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'explosion de la démographie urbaine, le développement des banlieues, l'élévation du niveau de vie, le développement du temps libre déterminent de nouvelles attentes. De nouveaux interlocuteurs interviennent : les organismes de sécurité sociale, l'État et les promoteurs de logements. Le développement des centres sociaux s'intensifie. En 1947, se constitue la première fédération départementale : la Fédération des centres sociaux du Loiret. En 1971, un financement spécifique de la Caisse Nationale des Allocations Familiales officialise la reconnaissance des Centres sociaux. Faisant suite au Comité de liaison des centres sociaux du Languedoc-Roussillon, est constituée en 1990 la fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon composée d'un réseau de 34 centres sociaux.

Présentation des sources

Documents administratifs et comptables, correspondance, bilans financiers des anciens centres sociaux et de la Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon (issue du Comité de liaison des centres sociaux du Languedoc-Roussillon). Documentation : "La lettre fédérale".

Localisation du fonds

Archives départementales du Gard, Nîmes

 Fonds Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon, 178 J

Modalités d'entrée : dépôt à la suite d'une convention signée le 31 mars 2010. Communicable libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sophie Gasquez, Dominique Guillard, Edith Mathis, Guilhem Laurent. ; sous la direction de Marie Claire Pontier ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 10,60 ml, 100 articles. *Dates extrêmes* : 1982-2005.

Foyer de la Jeune Fille et des jeunes travailleuses de Montpellier

Localisation du fonds

Archives de l'Hérault, Montpellier

 Fonds Foyer de la Jeune Fille et des jeunes travailleuses de Montpellier, 24 J

Instrument de recherche : fond non classé. *Importance matérielle* : 16,80 m.l. *Dates extrêmes* : 1914-1986

Maison d'enfants du Quercy

Cnaheq

Association dissoute

Historique du producteur

En 1952, sous l'impulsion du Docteur Paul Hugues, psychiatre dans le Lot, une association dénommée « Maison d'enfants du Quercy » se crée, ses buts sont « d'assurer le fonctionnement et de surveiller la gestion de la dite maison d'enfants de type familial à caractère agricole, destinée à recevoir les enfants déficients ou inadaptés, soit les arriérés semi-éducables ainsi que les enfants présentant des troubles du caractère justiciables d'une rééducation psychothérapique et d'une réinsertion sociale sous contrôle médical ». Le recrutement était très localisé, par des orientations en provenance du dispensaire d'hygiène mentale où exerçait le professeur Paul Hugues.

Dès le départ, l'association se dote d'un établissement au Bouyssou dans le Lot près de Figeac, un ancien couvent appartenant à la congrégation des sœurs de Gramat, devenu pendant la guerre un centre d'accueil pour jeunes réfugiés dirigé par l'abbé Négrin. Le 1^{er} mai 1955, l'institut médico-pédagogique (IMP) obtient l'agrément définitif de la sécurité sociale puis le 24 mai 1956 celui de l'assistance médicale gratuite. En 1957, après des débuts difficiles, un nouveau directeur est nommé, Gilbert Rouillon. Il reste à ce poste jusqu'en 1983. En 1971, l'association devient propriétaire des bâtiments. En 1972, la MEQ signe une convention avec une ADSEA, créée de toute pièce par Gilbert Rouillon, scindant ainsi la direction de l'établissement. L'ADSEA devenue association gestionnaire se voit confier les bâtiments, le mobilier, le personnel et les agréments en contrepartie d'un loyer ; la MEQ conservant le titre d'association propriétaire décide des améliorations à faire et des nouvelles acquisitions.

L'association Maison d'enfants du Quercy est dissoute le 1^{er} septembre 2000. Une nouvelle association, « La Maison des enfants du Quercy », est déclarée le 26 juin 2014 avec pour but l'« animation culturelle et la création de projets artistiques, récréatifs, éducatifs, notamment dans la maison propriété de la SCI Le Bouyssou l'Eglise à le Bouyssou (46120) ».

Présentation des sources

Le fonds « Maisons d'Enfants du Quercy » (MEQ) est un fonds privé d'association. Il traite aussi bien de l'association MEQ que de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA). Gilbert Rouillon n'a versé qu'une partie de ces archives car la MEQ existe toujours. Ce fonds ne comporte donc aucun document de comptabilité, ni bilan financier (ces documents se trouvent en partie à Soustons chez lui, et au Bouyssou, d'autres ayant disparu). Bien qu'incomplet, ce fonds offre une bonne vision de l'histoire de l'IMP et de ses relations avec les deux associations. Son contenu est le suivant : fondation ; conventions ; historique ; administration de la MEQ et de l'ADSEA ; établissements et services gérés par la MEQ et l'ADSEA ; relation avec l'extérieur ; politique d'action sociale ; manifestations publiques ; articles ; textes officiels.

Localisation du fonds

Archives nationales, Pierrefitte

 Fonds Maison d'enfants du Quercy, 208 AS (VI)

Modalités d'entrée : dépôt de Gilbert Rouillon au CNAHES le 28 mai 1998, transformé en don, et dépôt aux Archives nationales selon la convention Archives nationales - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Virginie Vergnault, étudiante en maîtrise d'histoire-archives de l'Université d'Angers. *Importance matérielle* : 3,60 m.l. ; 96 articles. *Dates extrêmes* : 1921-2000.

Monello (Philippe)

Cnahe

Historique du producteur

Né en 1928 à Paris, Philippe Monello est décédé en 2005. Instituteur de formation, éducateur spécialisé depuis qu'il a commencé sa carrière en 1949 au Home de Campestre (Hérault) auprès d'enfants de 11 à 17 ans, il a pris sa retraite en décembre 1988. Les archives de Philippe Monello, que sa veuve a décidé de confier au CNAHES, retracent une grande partie de sa carrière dans l'éducation spécialisée. Il fut notamment directeur de l'Escout, à Jegun (Gers) entre 1960 et 1988, mais il exerça aussi des responsabilités au sein de la principale association professionnelle d'éducateurs spécialisés, l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés), créée en 1947 et dont il fut membre très tôt ; il en fut un délégué régional Midi-Pyrénées actif mais aussi un de ses secrétaires nationaux dans les années 1970. Il participa en outre à de nombreux conseils d'administration dans sa région et fut maire de Jegun.

Présentation des sources

Principalement, les archives de Philippe Monello comprennent des documents sur sa vie associative et professionnelle au sein de l'éducation spécialisée. Notamment, une partie du fonds couvre son activité au cœur des réflexions sur la formation des éducateurs spécialisés ainsi que des recherches sur cette catégorie bien à part et peu connue du secteur que forment les éducateurs scolaires.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Philippe Monello

Modalités d'entrée : don de Madame Françoise Monello le 23 février 2007. *Communication* : non. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Nathan Gimenez et Paul-Antoine Tugayé sous la direction de Sylvain Cid, CNAHES. *Importance matérielle* : 2,20 m.l. ; 22 articles. *Dates extrêmes* : 1964-1995.

Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration

Localisation du fonds

Archives départementales de l'Hérault, Montpellier

 Fonds Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration, 96 J

Communication : non. *Instrument de recherche* : fond non classé. *Importance matérielle* : 11 m.l. *Dates extrêmes* : 1991-1997.

Œuvre des orphelines protestantes de Montauban

Historique du producteur

L'Œuvre des orphelines protestantes de Montauban voit le jour en 1835, dans une maison du faubourg Lacapelle, qui accueille dès la première année onze jeunes filles, âgées de plus de

6 ans et venant du grand Sud de la France. Dès 1843, via l'acquisition d'une bâtisse située au 32 de la rue Corail, devenu depuis le 46 de la rue Emile Pouvillon, les orphelines sont au nombre de 37 et les travaux d'agrandissement prévoient d'en accueillir une cinquantaine. L'orphelinat est alors en attente de la reconnaissance légale par les autorités, qui lui est accordé par décret du 10 février 1864.

L'œuvre est animée par un comité des messieurs, un comité des dames, une directrice auxquels viennent se greffer du personnel d'intérieur et d'enseignement. L'orphelinat assure un temps l'instruction scolaire des enfants, mais la baisse progressive des effectifs joue en faveur d'une scolarisation dans les établissements de la ville. En dehors des visites de l'aumônier qui assure l'éducation religieuse (d'essence évangélique), les jeunes filles sont envoyées au temple pour le culte du dimanche. L'apprentissage du métier de servante évolue progressivement vers les enseignements ménagers.

Par un décret ministériel du 16 juillet 1956, l'œuvre devient l'institut Clair Foyer, institut protestant pour fillettes et jeunes filles.

Présentation des sources

Le fonds d'archives de la maison des orphelines protestantes de Montauban couvre l'ensemble de son existence légale, soit un siècle et demi d'activité, de 1835 à 1979.

Tous les documents essentiels à la juste compréhension du fonctionnement de l'institution sont réunis : l'ensemble des statuts et règlements intérieurs modifiés, de belles collections de rapports d'activité ou de procès-verbaux de séances du conseil d'administration, une comptabilité dense et exhaustive sur les ressources exploitées. La correspondance, variée, remarquablement préservée, est également très instructive sur l'engagement confirmé des protestants en matière d'assistance.

Quant aux jeunes filles prises en charge par l'institution, il est assez commode d'en retrouver la trace et d'en suivre le parcours, via les registres d'inscription obligatoire, les écrits privés ou leurs dossiers individuels, qui ont été conservés quasiment depuis l'ouverture de l'orphelinat.

Localisation du fonds

Archives départementales du Tarn et Garonne, Montauban

 Fonds Œuvre des orphelines protestantes de Montauban, 49 J

Modalités d'entrée : don de M. de Zen en 2010. Don du pasteur Rarijason d'une série de registres laissés en dépôt au temple de la faculté, en 2014. Librement communicable, à l'exception de certains dossiers de personnel et d'orphelines. Instrument de recherche : Répertoire méthodique du fonds de l'Oeuvre des orphelines protestantes de Montauban (1827-1979), 49 J 1-76, par Delphine Floreck, sous la direction de Jérôme Cras, 2016 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 5,80 ml, 78 articles. *Dates extrêmes* : 1827-1979.

Oziol (Lucien) abbé

Historique du producteur

L'Abbé Oziol âgé de 84 ans est décédé le 28 novembre 2004. Il a consacré quarante ans de sa vie à l'enfance handicapée. En 1954, il rencontre François Tosquellès, médecin psychiatre de l'Hôpital de Saint-Alban qui lui fait connaître l'internement des jeunes enfants. A cette époque Lucien Oziol, vicaire, s'occupe des enfants de la paroisse de Marvejols. Grâce à l'association du patronage de la ville, il loue le domaine du Clos du Nid pour y accueillir des jeunes citadins en colonie ; un lieu idéal pour héberger ces jeunes enfants que lui confie

Tosquellès, le soir de Noël 1955 : ce sont les enfants de Saint Nicolas. L'aventure est en marche. Il s'en occupe seul avec quelques bénévoles.

En 1956, Le Clos du Nid accueille 75 résidents. En quelques années, débordé par les demandes, l'Abbé Oziol met en route les centres de Saint Germain du Teil et la ferme de Palherets. En 1970, il y a 13 centres et une association s'ouvre aux familles des handicapés. Actuellement près de 900 jeunes sont accueillis. D'autres structures ont vu le jour : Oise, Somme, Puy-de-Dôme, Hérault. Près de 2000 personnes sont prises en charge.

Présentation des sources

Le fonds se compose de quelques objets, d'ouvrages ainsi que d'une cassette qui contient l'enregistrement de l'interview de l'abbé Oziol sur France Inter par Jacques Chancel le 17 janvier 1977.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Lozère

 Fonds abbé Lucien Oziol, 91 J

Modalités d'entrées : legs par testament de l'abbé Oziol. *Importance matérielle* : 9 articles.
Dates extrêmes : XX^e siècle-2000.

Secours populaire français - Fédération des Hautes-Pyrénées

Localisation du fonds

Archives départementales des Hautes Pyrénées, Tarbes

 Secours populaire français - Fédération des Hautes-Pyrénées, 80 J

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Thomas Olivier sous la direction de François Giustiniani Tarbes, 2008 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 79 articles.
Dates extrêmes : 1966-2006

Service social d'aide aux émigrants de l'Aude

Localisation du fonds

Archives départementales de l'Aude, Carcassonne

 Service Social d'aide aux émigrants de l'Aude 1948-2004, 100 J

Instrument de recherche : inventaire. *Dates extrêmes* : 1948-2004.

Pays de la Loire

Adapei 53. Institut médico-éducatif (IME) Jean-Baptiste Messenger

Adresse : 17 Passage Louis Loucheur, 53000 Laval

Téléphone : 02 43 91 48 00

Site internet : <https://www.adapei53.fr/nos-prestations-et-services/leducation-specialisee-et-preprofessionnelle/etablissements/686-2/>

Historique du producteur

En 1965, l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) les Papillons blancs de Laval (créée en 1958) ouvre un Institut médico-pédagogique (IMP) rue Léonce-Malécot. Trois ans plus tard, elle installe un Institut médico-professionnel (IMPro, futur SIPFP) au 34 rue Cugnot.

Présentation des sources

Dossiers d'administration de l'Institut et dossiers individuels des enfants.

Localisation du Fonds

Archives départementale de la Mayenne

 Fonds Institut médico-éducatif Jean-Baptiste Messenger, 434 J

Modalités d'entrée : dépôt de l'Institut médico-éducatif Jean-Baptiste Messenger, 2000.

Communication : soumise à autorisation. *Instrument de recherche* : non renseigné.

Importance matérielle : 7,50 m.l., 305 articles. *Dates extrêmes* : 1968-1990.

Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire

Cnahe

Historique du producteur

Fondée en décembre 1944, l'Association nationale des assistantes sociales diplômées d'État (ANAS-DE) affirme par son intitulé la volonté de défendre la qualification de la profession, par rapport aux associations professionnelles plus anciennes (Association des travailleuses sociales, Union catholique des services sociaux). Après la loi du 8 avril 1946 qui introduit la protection du titre d'assistante sociale, elle simplifie son appellation en ANAS. Son expansion est très rapide puisqu'elle regroupe un an après sa création 58 à 77% des professionnelles. Elle élabore en 1950 un code de déontologie calqué sur le modèle médical. Ce dernier ne débouchera pas sur la création d'un ordre professionnel qui est souhaité par beaucoup, mais il contribuera fortement à une normalisation des pratiques. Au niveau local, la création de délégations régionales ouvre des espaces d'échanges professionnels plus directs. L'ANAS contribue également fortement à la création de la Fédération internationale des travailleurs sociaux.

Présentation des sources

Statuts, règlements intérieurs, circulaires, correspondance, documents relatifs à des congrès et journées d'études.

Localisation du Fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire, 208 AS (XLVI)

Modalités d'entrée : dépôt de l'Ecole normale sociale de l'Ouest (ENSO) à Angers le 18 octobre 2000 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives nationales - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 1999, revu et mis à jour par Loïc Besnard (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 0, 60 m.l. *Dates extrêmes* : 1945-1972.

Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA)

Adresse : 35 Rue Saint-Exupéry 49100 Angers

Historique du producteur

Depuis 1968, l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA) accueille, informe et dispense des formations aux immigrés et aux personnes socialement défavorisées afin de faciliter leur intégration sociale.

Présentation des sources

Les archives papier collectées à l'APTIRA concernent le fonctionnement de deux associations, l'ADATI (Association départementale pour l'accueil des travailleurs immigrés) et la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), auxquelles l'APTIRA était affiliée jusqu'en 1992 et pour lesquelles elle siégeait au Conseil d'administration. Les archives orales sont le produit de deux enquêtes menées auprès des travailleurs immigrés du quartier de Montplaisir à Angers et de la ville de Trélazé.

Localisation du Fonds

Archives départementales de Maine-et-Loire

 Fonds Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA)
247 J

Modalités d'entrée : dépôt en 2000 (archives orales) et don (archives papier) le 21 juin 2002. *Communication* : libre pour les archives papier et soumises à autorisation pour les archives orales. *Instrument de recherche* : récolement du fonds de l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers, par Lydia Dosso, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2016, 2 p. Les archives audiovisuelles de ce fonds sont cotées 13 AV : APTIRA. *Importance matérielle* : 3 m.l. *Dates extrêmes* : 1974-XX^e siècle.

Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA) Maine-et-Loire

Adresse : 46 route du Plessis Grammoire, BP 20104, 49182 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Téléphone : 02 41 68 65 65

Ancien nom du producteur

Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire

Historique du producteur

L'association qui exerce ses activités à titre principal dans le département de Maine-et-Loire a pour but de promouvoir la protection des enfants et des adolescents, en développant et en gérant des services d'aide, de soutien, de formation, de traitement, plus particulièrement dans le domaine de l'action éducative, de la prévention, de l'intervention psychosociale, scolaire et médico-sociale et thérapeutique.

Présentation du contenu

Archives de fonctionnement de l'association et des activités des différents centres.

Localisation des Fonds

Archives départementales de Maine-et-Loire

 Fonds Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire, 321 J

Modalités d'entrée : don de l'ASEA le 21 avril 2010 et don de Jean Barrère le 1er février 2010 pour les documents cotés 321 J 28. *Communication* : libre. *Instruments de recherche* : répertoire numérique du fonds de l'Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA), par Ève Jullien, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2010, 31 p. Répertoire chrono-thématique des archives sonores et audiovisuelles (cotées 321 J 233-257, 259) par Nicolas Massard, sous la responsabilité de Marie-Hélène Chevalier et sous la direction d'Elisabeth Verry, directeur des Archives départementales, 2011 (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 22 ml., 259 articles. *Dates extrêmes* : 1946-1997.

Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA) - Centre de formation professionnelle pédagogique et technique (CFPPT)

Historique du producteur

Dépendant de l'ASEA, le CFPPT est créé le 1er mai 1986. Il a pour mission l'action sociale sans hébergement. Son siège est installé à Trélazé et possède trois antennes dans le Choletais, le Saumurois et le Segréen.

Présentation du contenu

Archives de fonctionnement du CFPPT de Trélazé, dépendant de l'Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA) : conventions, bilans, comptes rendus de réunion.

Localisation du fonds

Archives départementales de Maine-et-Loire

 Fonds du Centre de formation professionnelle pédagogique et technique (CFPPT), 318J

Modalités d'entrée : don de l'ASEA le 1er septembre 2009. *Communication* : sur autorisation en raison de l'état de classement. *Instrument de recherche* : non. *Importance matérielle* : 12 ml. *Dates extrêmes* : 1986-2007.

Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne (CEAS)

Adresse : 29, rue de la Rouillère, 53000 Laval
Téléphone : 02 43 66 94 34
Courriel : ceas53@wanadoo.fr

Historique du producteur

Le CÉAS est créé en 1978 grâce à la rencontre de quelques personnes autour de correspondants Insee. Dans un environnement en mutation, il s'agissait d'appliquer une méthode axée sur l'animation, l'information-formation et la recherche-action, afin d'aider les habitants d'un territoire à prendre conscience des réalités de leur espace, à repérer les blocages et à devenir acteurs en recréant une dynamique pour mener des projets. Cette démarche ambitieuse de "démocratie directe" a bien sûr suscité des réserves du côté de tous bords. Mais pas toujours. Elle a même parfois été accueillie avec enthousiasme. Les choses ont changé. La société mayennaise et la vie associative ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient et, par ailleurs, les subventions ont fondu. Mais le CÉAS est toujours là avec son utopie, son esprit de résistance, sa volonté d'être pour chacun un lieu-ressources d'information et de documentation tout en assurant un éventail de prestations de qualité.

Localisation du Fonds

Archives départementale du Mayenne

 Fonds Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne, 466 J

Modalités d'entrée : dépôt du CEAS en 2005. *Communication libre*. *Instrument de recherche* : non renseigné. *Importance matérielle* : 4,90 m.l. *Dates extrêmes* : XX^e siècle.

Croix-Rouge française. Délégation départementale de Maine-et-Loire

Adresse : 17 Rue André Le Notre, 49000 Angers
Téléphone : 02 41 87 51 89

Historique du producteur

Les deux sociétés principales de la Croix-Rouge basées dans le Maine-et-Loire ont été fondées au niveau national en 1870 pour la Société de Secours aux Blessés Militaires et en 1889 pour l'Union des Femmes de France.

Avant la fusion des trois sociétés de Croix-Rouge, la SSBM se trouvait à Angers rue des Filles-Dieu et l'UFF rue Joubert à partir de 1932. Le siège du Conseil départemental (délégation départementale) s'est installé après la guerre rue des Filles-Dieu puis a déménagé au siège de l'usine Cointreau à Saint-Barthélemy d'Anjou avant de déménager de nouveau rue Joubert en 1981 puis s'installe rue Le Nôtre en début d'année 2015.

Présentation des sources

Les archives portent notamment sur l'activité du comité de l'Union des Femmes Françaises d'Angers (administration et diverses œuvres), ainsi que sur l'activité de la Société de Secours aux Blessés Militaires d'Angers. On trouve aussi les archives du conseil départemental de Maine-et-Loire et des comités d'Angers, de Saumur et de Segré. Le fonds contient en outre une partie iconographique.

Localisation du Fonds

Archives départementale du Maine-et-Loire

 Fonds Croix-Rouge française Délégation départementale de Maine-et-Loire, 101 J

Modalités d'entrée : dépôts successifs en 1983, 2001 et 2015. Communication libre.
Instrument de recherche : répertoire méthodique détaillé établi par Myriam Paulliac et mis à jour par Juliette Eymère, 2015 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 43,40 m.l., 673 articles. *Dates extrêmes* : 1885-2002.

Croix-Rouge française. Délégation départementale de la Mayenne

Adresse : Croix-Rouge, délégation territoriale de la Mayenne, 27 rue du Chef de Bataillon Henri Geret, 53000 Laval
Téléphone : 02 43 37 26 22

Historique du producteur

Délégation départementale de la Croix Rouge en Mayenne.

Présentation des sources

Ce fonds contient notamment les archives de l'école d'infirmières de Laval, de l'Institut médico-pédagogique de Saint-Amadour (La Selle-Craonnaise) et des différentes directions du Conseil départemental et des comités de Laval, Château-Gontier, Mayenne et Ernée.

Localisation du Fonds

Archives départementale du Mayenne

 Fonds Croix-Rouge française Délégation départementale de la Mayenne, 407 J

Modalités d'entrée : dépôts successifs de la Croix-Rouge de la Mayenne en 1997, 2004 et

2008. *Communication* : soumise à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé des Archives de la Croix-Rouge en Mayenne Société de secours aux blessés militaires (1870-1941) Conseil départemental, comités de Laval, de Château-Gontier, de Mayenne et d'Ernée (1934-1984), finalisé en 2007 ([consultable en ligne](#)) ; Supplément au fonds 407 J : Classement et cotation provisoires, 2008 (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 10 m.l. *Dates extrêmes* : 1589-1984.

Ecole normale sociale de l'ouest (ENSO)



Nouveau nom du producteur après fusion

Association régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), issue de la fusion de :

- l'Ecole Normale Sociale de l'Ouest (ENSO),
- l'Institut de formation, de recherche, d'animation des métiers éducatifs et sociaux (IFRAMES)
- et l'Association pour la formation, le perfectionnement et la spécialisation des éducateurs de jeunes enfants (AFPSEJE).

Adresse : 6 rue Georges Morel, 49000 Angers

Téléphone : 02 41 48 20 22

Site Internet : <https://arifts.fr/>

Historique du producteur

Créée en 1939, l'Ecole normale sociale de l'Ouest à Angers est officiellement agréée en 1941 par le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé pour la préparation du diplôme d'Etat d'assistante sociale. Elle fonctionne d'abord comme un centre annexe, puis comme une filiale jusqu'en 1969 de l'Ecole normale sociale de Paris. Celle-ci a été créée en 1911 par deux femmes, Aimée Novo et Andrée Butillard, dans le cadre de l'action catholique. Si sa spécialisation dans la formation des assistantes sociales ne date que de 1925, elle garde de ses origines une aspiration à « restaurer un ordre social par une action à visée globale ». En France, l'Ecole normale sociale de Paris participe déjà à l'ouverture de l'Ecole de Provence à Marseille en 1928 et de l'Ecole du Sud-Est à Lyon en 1930. Avec la deuxième guerre mondiale, une partie de la formation, sous la direction d'Hélène Naegelen (directrice depuis 1932) doit se replier à Angers dans les locaux de l'Université catholique de l'Ouest.

A Angers, l'Université catholique de l'Ouest propose déjà depuis 1936 un cours de doctrine sociale, puis un autre cours de formation sociale en faisant à l'Ecole normale sociale de Paris. Avant même la guerre, le recteur Mgr Vincent souhaite l'installation d'une Ecole Sociale de l'Ouest qui délivrerait même, en lieu et place du diplôme d'Etat nouvellement réformé, un diplôme d'école.

L'Ecole est agréée par les pouvoirs publics en 1941 à la condition qu'elle reste une filiale de l'Ecole normale sociale de Paris, avec un Conseil d'administration commun mais un Comité de patronage et un Conseil technique propres. En outre, l'ENSO peut être reconnue par l'Université catholique comme une de ses Ecoles mais ne peut pas en être dépendante juridiquement ou administrativement. En même temps, une section pédagogique assurant une formation complète de jardinières d'enfants est installée. En collaboration avec la Commission des Ardoisières et l'appui du Secours national, l'Ecole crée un Centre social avec jardin d'enfants populaire pour la population de Trélazé. En 1943, elle est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour la préparation au certificat de spécialisation rurale, titre qui, grâce à une formation supplémentaire spécifique, donne les moyens aux assistantes sociales d'exercer en milieu rural. Durant ces années et pour le temps réservé aux stages, l'Ecole met également ses élèves au service des réfugiés des 15e et 18e arrondissements de Paris évacués vers le Maine-et-Loire, puis, à la fin de la guerre, des sinistrés pendant et après les bombardements.

Après la guerre, ponctuée par de nombreux déménagements successifs, l'Ecole s'installe plus durablement dans une maison bourgeoise de la rue Racine en 1948. Le jardin d'enfants est quant à lui transféré boulevard Foch en 1947. C'est aussi à la Libération que les directions départementales de la Population et de la Santé proposent à l'ENSO de se détacher de l'ENS de Paris et de devenir juridiquement autonome. En raison des projets d'étatisation des écoles, la direction refuse.

En 1950, l'ENSO installe dans la propriété du « Pré-Neuf » à Etriché un Centre social ménager agricole. Installé dans une grande gentilhommière doublée d'une petite ferme, le Centre est à la fois terrain d'application pour les assistantes sociales rurales de l'Ecole et centre de formation pour les jeunes paysannes de la région. Le projet d'installation de l'ENSO n'y aboutit cependant pas et l'expérience prend fin en 1953, tandis que la formation des jeunes filles issues du milieu agricole, coupée de l'Ecole, se développe et reçoit une reconnaissance du Ministère de l'Agriculture.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 apportent un grand nombre de changements à l'ENSO. L'Ecole est d'abord en proie à de grandes difficultés financières et se trouve dans l'obligation de fermer son jardin d'enfants d'application en 1968. En 1972 et pour d'autres raisons, un terme sera également mis à la préparation au certificat de spécialisation rurale. L'Ecole se sépare de l'Ecole normale sociale de Paris, se constitue un Conseil d'administration propre et se détache également de l'Université catholique de l'Ouest. Elle traverse une phase particulièrement critique pour ses finances en 1971 avant de recevoir des subventions de l'Etat. Vers 1975, grâce à une inscription au Plan, l'Ecole déménage et s'installe sur le campus de Belle Beille à proximité de l'IFRAMES (l'école d'éducateurs spécialisés).

L'École Normale Sociale de l'Ouest (E.N.S.O.) a fusionné avec deux autres associations : l'IFRAMES et l'Association pour la Formation, le Perfectionnement et la Spécialisation des Educateurs de Jeunes Enfants (A.F.P.S.E.J.E.) au 1er janvier 2009 au sein de l'Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social (ARIFTS).

Présentation des sources

Le fonds déposé aux Archives nationales est composé de mémoires de fin de formation d'assistantes sociales.

Localisation du Fonds

ARIFTS

 Fonds Ecole normale sociale de l'Ouest (ENSO)

Communication : sur autorisation. *Importance matérielle* : 3,60 m.l. *Dates extrêmes* : 1933-1999.

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds de l'École normale sociale de l'Ouest (ENSO), 208 AS(XLV)

Modalités d'entrée : dépôt de l'Ecole normale sociale de l'Ouest (ENSO) à Angers le 18 octobre 2000 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives nationales – CNAHES. *Communication* : non (non inventorié).

Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de
--

l'éducation spécialisée (IFRAMES)



Nouveau nom du producteur après fusion

Association régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), issue de la fusion de :

- l'Ecole Normale Sociale de l'Ouest (ENSO),
- l'Institut de formation, de recherche, d'animation des métiers éducatifs et sociaux (IFRAMES)
- et l'Association pour la formation, le perfectionnement et la spécialisation des éducateurs de jeunes enfants (AFPSEJE).

Adresse : 6 rue Georges Morel, 49000 Angers

Téléphone : 02 41 48 20 22

Site Internet : <https://arifts.fr/>

Historique du producteur

L'école ouvre pour les éducatrices en octobre 1949 au sein de l'Ecole Freppel (1 rue Daillière). Cette dernière est un véritable centre de formation spécifiquement féminin, géré par les religieuses de la Retraite et patronné par l'Université catholique de l'Ouest. Elle comporte également un cours de formation familiale et ménagère, pour la préparation d'un monitorat, et une section d'humanités féminines, reliée à l'Institut catholique de Paris et préparant à un diplôme. Au niveau national, l'école se trouve également rattachée à l'origine au groupe des écoles AMCE (assistantes et monitrices catholiques de l'enfance), créé en 1945 sur l'initiative du Centre national d'études pastorales et pédagogiques et mené par le chanoine Barthélémy. L'école se préoccupe essentiellement au départ d'éducation générale en direction des milieux populaires avant de se spécialiser progressivement, puis de manière décisive à partir de 1954, dans la formation de cadres des établissements éducatifs pour les jeunes inadaptés. Avec la spécialisation, des liens se nouent ou se renforcent avec l'ARSEA d'Angers¹⁶, pour les lieux de stage et les débouchés professionnels, ainsi qu'avec l'Université catholique de l'Ouest et l'Ecole de médecine pour l'enseignement. En 1956, l'école entrevoit l'intérêt de faire bénéficier ses futures professionnelles des accords de travail qui sont en cours de négociations entre les ARSEA et l'ANEJI. Elle s'affilie à l'ARSEA d'Angers (devenue CREAL des Pays de la Loire en 1965), se rattache à la Faculté de Lettres de l'Université catholique et se sépare du groupe AMCE dont la direction est vécue comme excessivement autoritaire et centralisatrice. Ces changements s'accompagnent d'une réforme des programmes.

Vers la fin des années 1940, l'ARSEA d'Angers nourrit également le projet de créer une école de cadres, comme ses statuts le prévoient. Mais les difficultés liées à la construction et au démarrage du Centre d'accueil, d'observation et de triage (CAOT) pour garçons au « Colombier » à Saint-Barthélémy d'Anjou paraissent remettre à plus tard le projet. En 1958, une inspection de l'ARSEA aboutit à la reconnaissance, dans le cadre des accords collectifs de travail ARSEA-ANEJI, des diplômes délivrés par l'école à compter du 1er mai 1957. Celle-ci organise à partir de 1959 et à la demande de l'ARSEA quatre sessions de formation complémentaire (formation prévue par les accords à l'article 10). En 1959 également et à nouveau à l'initiative de l'ARSEA, elle étudie avec l'Université catholique de l'Ouest le projet de création d'une section « Educateurs ». Cette section prévue pour être autonome intègre finalement l'école qui devient mixte à la demande du Ministère de la Santé publique et de la Population.

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'Ecole se détache de l'Université catholique et se donne une direction laïque. Elle déménage en 1971 et s'installe rue Darwin sur le campus de Belle-Beille.

¹⁶ Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. L'ARSEA d'Angers a alors compétence sur le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe.

L'IFRAMES a fusionné avec deux autres associations (l'École Normale Sociale de l'Ouest (E.N.S.O.) et l'Association pour la Formation, le Perfectionnement et la Spécialisation des Éducateurs de Jeunes Enfants (A.F.P.S.E.J.E.) au 1er janvier 2009 au sein de l'Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social (ARIFTS).

Présentation des sources

Le fonds IFRAMES « La Classerie » est composé de mémoires de fin de formation d'éducateurs spécialisés.

Localisation du Fonds

ARIFTS

🚦 Fonds Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de l'éducation spécialisée (IFRAMES)

Communicable sur autorisation. *Instrument de recherche* : récolement. *Importance matérielle* : 3,20 m.l. *Dates extrêmes* : 1949-1983

Archives Nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, 208 AS (XLIII)

🚦 Fonds Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de l'éducation spécialisée (IFRAMES) « La Classerie »

Modalités d'entrée : don de l'IFRAMES La Classerie au CNAHES le 18 juin 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique revu et mis à jour par Loïc Besnard en 2015. *Importance matérielle* : 8,40 m.l., 27 articles. *Dates extrêmes* : 1978-1994.

Société de Saint-Vincent-de-Paul

Adresse : 81 Rue de l'Isoret, 49000 Angers

Téléphone : 02 41 37 02 12

Historique du producteur

Universitaire à Paris dans les années 1830, Frédéric Ozanam et ses amis, en s'inspirant de sœur Rosalie Rendu, Fille de la Charité, se mettent au service des plus pauvres en créant des « conférences de charité » placées sous la protection de Saint Vincent de Paul, d'où le nom de Société de Saint-Vincent-de-Paul. Les conférences se répandent en France, en Europe. C'est à Nîmes en 1835 que naît la première conférence en province, puis Lyon en 1836, Toulouse, Rennes, Nantes, Dijon en 1837.

Les conférences œuvrent de manière autonome mais un Conseil général est institué à Paris pour gérer les conférences et entretenir les liens entre elles. Un niveau intermédiaire est ensuite créé si plusieurs conférences existent dans une même ville : le conseil particulier. Enfin, un conseil central par diocèse est créé si des conférences sont présentes en différents lieux du diocèse.

L'article I du règlement définit la Société comme une association de piété et de charité composée de chrétiens laïcs et ayant pour principale mission la visite des pauvres à domicile. La société est reconnue d'utilité publique par décret du 1er mai 1927 sous le nom d'« Association des œuvres Parisiennes de Saint-Vincent de Paul ». Elle est autorisée à étendre son action sur tout le territoire français, métropolitain et d'outre-mer, par décret du 30

septembre 1947 (J.O. du 2 octobre 1947), en prenant le nouveau titre de « Association des œuvres française de Saint-Vincent de Paul ».

Le développement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul dans le diocèse d'Angers intervient très tôt :

Né à Angers le 24 janvier 1815, Florestan Hébert de la Rousselière, aidé de Clément Myonnet, Paul Beauchêne et Eugène d'Andigné, fonde la conférence d'Angers à l'automne 1838. Cette conférence sera agréée officiellement le 9 mars 1839 par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. En 1852, la conférence d'Angers se scinde en quatre conférences. En 1858 naît une cinquième conférence locale, celle de Sainte-Madeleine.

Face à l'action du gouvernement impérial en 1861, M. Pavie décide de dissoudre l'œuvre d'Angers mais la Société de Saint-Vincent-de-Paul reprend vie en janvier 1867 sur la paroisse de Saint-Maurice. L'approbation légale intervient le 24 mars 1868.

Les conférences se multiplient, se rattachant généralement aux paroisses mais elles naissent également en milieu scolaire et étudiant de 1869 à 1934.

Les premières conférences de Saumur, Cholet et Segré sont formées respectivement en 1845, 1853 et 1856.

De 1939 à 1964, le fonds d'archives nous livre peu d'éléments sur la Société. Le Congrès régional d'Angers de 1954 mentionne seize conférences dans le Maine-et-Loire.

Présentation des sources

Ce fonds d'archives illustre bien la vie des conférences du diocèse d'Angers, l'évolution de leur fonctionnement et leurs actions : nom des membres qui les constituent, situation et noms des familles visitées, les aides apportées grâce aux registres des procès-verbaux de séances, les comptes-rendus d'activité, les rapports et les statistiques. Est à signaler la présence dans ce fonds de papiers relatifs à l'activité du délégué régional, M. Malcor, de 1946 à 1964. Ce fonds, bien que lacunaire pour les registres de procès-verbaux, constitue une source très intéressante pour l'histoire sociale du département.

Localisation du Fonds

Archives départementales de Maine-et-Loire

 Fonds Société de Saint-Vincent-de-Paul, 1 F 14 1-58

Communication libre. *Instrument de recherche* : Répertoire numérique du fonds de la société de Saint-Vincent-de-Paul d'Angers, par Françoise Drode, sous la direction de Lydia Dosso, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2017, 10 p. Répertoire accessible en ligne sur le site des Archives Départementales de Maine-et-Loire. *Importance matérielle* : 16 boîtes, 2,60 m.l. 1839-XXe siècle.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Abri maternel

Adresse : CHRS et Centre Maternel, 75, Boulevard de la Blancarde, 13004 Marseille

Historique du producteur

L'Association L'Abri Maternel a été créée en 1918 par Mlle Agnès de Jesse Charleval, sage-femme, et a été reconnue d'utilité publique dès 1927. L'œuvre initiale est de lutter, dans ces années d'après-guerre, contre les ravages effroyables de l'avortement clandestin et l'abandon à la naissance. Elle est aussi d'offrir à celles que l'on appelait les « filles-mères » un lieu où pouvoir être accueillies en dehors de tout jugement moral et mener leur grossesse à terme dans un environnement bienveillant.

Présentation des sources

Statuts, comptes-rendus des assemblées générales et conseils d'administration, réunions d'équipe, registres d'entrée et de sorties des mères, dossiers individuels.

Localisation du fonds

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

 Fonds Abri maternel, 215 J

Modalités d'entrée : entrée en 2009. Restrictions de communication non renseignées.
Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Claude Herrera, 7 p., 2011 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 72 articles. Dates extrêmes : 1913-2006.

Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP 13)

Adresse : Bâtiment Le Nautille, 15 Chemin des Jonquilles, Frais Vallon, 13013 Marseille
Téléphone : 04 91 71 80 00

Historique du producteur

L'Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention (ADDAP13), est l'héritière d'un certain nombre d'associations nées du militantisme associatif local marseillais qui ont été à l'origine de la création en 1960 de l'Association des Clubs de Loisirs et de Prévention puis en 1967 de la Fédération des Clubs et Equipes de Prévention : la FCEP.

Présentation des sources

Les archives sont constituées des documents relatifs aux instances de direction (comptes-rendus), de la correspondance avec les organismes extérieurs, des documents du comité d'entreprise. Il y a aussi les archives des projets d'action éducative, les bilans annuels de l'association, les documents liés aux différentes études menées par l'association ainsi que ceux relatifs aux actions menées en partenariat.

Localisation du fonds

Archives départementales des Bouches du Rhône

 Fonds Association départementale pour le développement des actions de prévention, 2457 W

Modalités d'entrée : versement du 22 octobre 2013. Communication libre. Instrument de recherche : *Répertoire numérique détaillé du versement 2457 W de l'Association départementale pour le développement des actions de prévention, organisation et activité*, 6 p. (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 60 articles. *Dates extrêmes* : 1960-2006.

Association du Service Social de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Bouches-du-Rhône (ASSSEA 13)

Adresse : Sauvegarde 13, 4, rue Gabriel Marie 13010 Marseille

Historique du producteur

L'association Sauvegarde 13 est née le 9 mai 2011 à la suite du rapprochement de l'ASSSEA 13 (association du service social de sauvegarde de l'enfance de l'adolescence et des jeunes adultes des Bouches-du-Rhône) et l'ADSEA 13 (association départementale de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes des Bouches-du-Rhône).

Localisation du fonds

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

 Fonds ASSSEA 13 (Association du Service Social de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) des Bouches-du-Rhône, 232 J

Communication : non (fonds non classé). *Importance matérielle* : non renseignée. *Dates extrêmes* : non renseignées.

Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental des Bouches-du-Rhône

Présentation des sources

Statuts, congrès, activités ; documentation, revues, textes, mémoires.

Localisation du fonds

Archives des Bouches du Rhône

 Fonds Association nationale des assistants de service social. Comité départemental des Bouches-du-Rhône, 92 J

Modalités d'entrée : dépôt en 1990. Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire

numérique par Véronique Bernardet et François Sénagats, 9 p., 1990-2008 (inventaire avec index, [consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 1,70 m.l., 9 articles. *Dates extrêmes* : 1949-1987

Camurati Rémon

Cnahes

Historique du producteur

Né en 1926 à Aix-en-Provence, Raymond Camurati s'oriente durant son adolescence vers l'Ecole des Beaux-Arts, tout en menant des activités au sein du scoutisme comme chef de troupe aux Eclaireurs de France. En 1943, il entre dans la Résistance dans l'Armée secrète d'Aix-en-Provence, puis dans l'Organisme de résistance de l'armée (ORA). Il interrompt ses études à 17 ans et rejoint Casablanca où il intègre le Centre de formation du personnel navigant, tout en continuant le scoutisme comme chef de clan militaire. En 1946, il est démobilisé et réformé du personnel navigant suite à une maladie.

Raymond Camurati vient alors à la profession d'éducateur d'enfants inadaptés en 1947, l'année de la création de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés) dont il est partie prenante. Il rejoint l'Ecole départementale des enfants assistés d'Aumale (Seine-Maritime) comme éducateur-adjoint, puis passe sous le même statut au Centre d'observation public de Villejuif en 1948-1949. En novembre 1949, il est recruté en qualité d'éducateur au Centre de rééducation et d'apprentissage de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) géré par l'ADSEA (Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence). Il y reste jusqu'en 1972 en y occupant différents postes d'éducateur de groupe, d'éducateur scolaire, d'éducateur-chef, puis d'éducateur spécialisé après les accords collectifs de travail ARSEA-ANEJI de 1958. En 1972-1973, il suit la formation de directeur d'établissement d'enfants inadaptés à l'Ecole nationale de la santé publique et soutient un mémoire sur l'insertion sociale et l'autonomie des jeunes à la sortie du Centre de Mouans-Sartoux. Il devient responsable du service de suite de l'établissement. Puis, chargé d'une étude en vue de créer un Service de prévention de l'ADSEA à Nice-Saint-Augustin et à Nice-Nord, il en prend concrètement la direction en décembre 1975. En 1978, son poste au Service d'action préventive spécialisée est supprimé et le service restructuré. Il assure encore en 1982 la direction intérimaire du Centre de réadaptation sociale de l'Aide aux jeunes travailleurs de Marseille.

Présentation des sources

Ce fonds rend compte partiellement des travaux réalisés en formation de directeur de Raymond Camurati, notamment son mémoire dont la première partie relate ses « 25 ans de vécu » à Mouans-Sartoux. Il retrace aussi sa courte expérience de directeur d'un service de prévention niçois. Il contient enfin des archives de la délégation de l'ANEJI du Sud-Est de 1965 à 1979.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Rémon Camurati

Modalités d'entrée : don de Rémon Camurati le 5 octobre 2001. *Importance matérielle* : 0,30 m.l. ; 3 articles. *Dates extrêmes* : 1950-1979.

Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR). Vaucluse

Association dissoute

Historique du producteur

Le COSOR (Comité des Œuvres Sociales des Organisations de la Résistance) a pris la suite à la Libération du service social des Forces françaises de l'intérieur (FFI). L'organisation est nationale, avec localement des comités départementaux, eux-mêmes découpés en secteurs. Le COSOR gère les secours aux anciens déportés et aux familles de fusillés et de déportés politiques et raciaux.

Présentation des sources

Dossiers et fiches individuelles, correspondance, comptabilité, presse, congrès nationaux et circulaires.

Localisation du fonds

Archives départementales du Vaucluse

 Fonds Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR), 79 J

Modalités d'entrée : don sans date. Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire de la sous-série 79 J, par F. Chauzat et E. Sirieix, 2004, 9 p. (dactylographié). *Importance matérielle* : 28 articles, 1,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1944-1955

Service social d'aide aux émigrants. Antenne toulonnaise

Association dissoute

Historique du producteur

Le Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE) est une association reconnue d'utilité publique qui a été fondée, au niveau national, en 1926 et qui est devenue en 2008, l'association "Soutien, Solidarité et Actions en faveur des Emigrants". Jusqu'en 2005, cette association remplissait des missions de service public dans le cadre de l'accompagnement social individuel des personnes migrantes. Elle a toujours pour but d'aider les migrants, demandeurs d'asile et leur famille en militant pour le respect des droits et entre les discriminations de tous ordres. Elle s'est également orientée aujourd'hui vers des activités d'études, de communication, de formation et de conseil. Le SSAE contribue également à la connaissance des migrations en proposant une plate-forme de ressources rassemblant intervenants sociaux, collectivités territoriales, organismes de protection sociale, entreprises, militants associatifs etc...

Présentation des sources

Ce fonds d'archives est, pour l'essentiel constitué des rapports d'activité de l'antenne toulonnaise du SSAE et des bilans, documentation et correspondance en lien avec certaines

actions sociales ponctuelles comme, par exemple, l'accueil des réfugiés du Kosovo, à Fréjus, en 1999 (49 J 12).

Localisation du fonds

Archives départementales du Var

 Fonds Antenne toulonnaise du Service social d'aide aux émigrants, 49 J

Modalités d'entrée : don sans date. *Communication libre*. *Instrument de recherche* : état sommaire dactylographié, 2005. *Importance matérielle* : 0,62 m.l., 6 articles. *Dates extrêmes* : 1974-2003.

Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bouches-du-Rhône

Association dissoute

Historique du producteur

Le Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE) est une association reconnue d'utilité publique qui a été fondée, au niveau national, en 1926 et qui est devenue en 2008, l'association "Soutien, Solidarité et Actions en faveur des Emigrants". Jusqu'en 2005, cette association remplissait des missions de service public dans le cadre de l'accompagnement social individuel des personnes migrantes. Elle a toujours pour but d'aider les migrants, demandeurs d'asile et leur famille en militant pour le respect des droits et entre les discriminations de tous ordres. Elle s'est également orientée aujourd'hui vers des activités d'études, de communication, de formation et de conseil. Le SSAE contribue également à la connaissance des migrations en proposant une plate-forme de ressources rassemblant intervenants sociaux, collectivités territoriales, organismes de protection sociale, entreprises, militants associatifs etc...

Présentation des sources

Rapports, dossiers individuels, correspondance.

Localisation du fonds

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

 Fonds Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bouches-du-Rhône 128 J

Modalités d'entrée : dépôt de la délégation régionale du Service social en 1995. *Communication* : non renseignée. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé, 1995, 2000 (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 57,50 m.l. ; 531 articles. *Dates extrêmes* : 1919-1983.

Société protectrice de l'enfance

Association dissoute

Présentation des sources

Registres de correspondance.

Localisation du fonds

Archives municipales de Marseille

 Fonds Société protectrice de l'enfance, 59 II

Modalités d'entrée : don en 1927. Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique dactylographié. *Importance matérielle* : 0,20 m.l. ; 3 articles. *Dates extrêmes* : 1879-1927.

Deuxième partie :

Les fonds de portée nationale

Panorama

Archives nationales

Direction de l'Action sociale (DAS)

Lieu de conservation : Archives nationales, site de Pierrefitte

Niveau de description : ensemble de versements

Numéros d'entrées : voir salle des inventaires virtuelle des Archives nationales

Présentation des fonds

Ces dossiers proviennent de versements successifs depuis les années 1970, des administrations centrales du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Action sociale, de la Sécurité sociale, de la Population et de la Santé aux Archives nationales. On a ainsi pu relever notamment :

- ✓ Sous-direction des professions sociales et du travail social - Bureau PST 1: formation des travailleurs sociaux
- ✓ Sous-direction des professions sociales et du travail social - Bureau PST 2: exercice du travail social dans le secteur privé
- ✓ Sous-direction des professions sociales et du travail social - Bureau PST 3: exercice du travail social dans le secteur public (dont exercice des éducateurs spécialisés pour inadaptés)
- ✓ Sous-direction de la famille, de l'enfance et de la vie sociale - Bureau FE3 enfance et jeunesse

Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

Lieu de conservation : Archives nationales, site de Pierrefitte

Niveau de description : ensemble de versements

Numéros d'entrées : voir salle des inventaires virtuelle des Archives nationales

Dates extrêmes : début du XXe siècle-2008

Notice historique

Le fonds de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) se compose de l'ensemble des documents produits par cette direction et les structures qui l'ont précédée (Education surveillée).

Au XVIIIe siècle, l'enfermement reste la principale réponse à la délinquance juvénile. Le code pénal (1791) envisage le mineur comme "auteur de violences potentiel qu'il faut dissuader par des menaces de sanctions exemplaires". Toutefois, pour éviter de maintenir les enfants délinquants en prison à proximité des plus grands criminels, sont créés des établissements spéciaux : les maisons d'éducation correctionnelle. Dans la loi sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus du 5 août 1850, il est dit que l'État confie l'instruction morale, religieuse et professionnelle des mineurs détenus au secteur privé. Ce n'est qu'en cas de défaillance du privé qu'il peut être envisagé d'ouvrir des structures publiques. Par ce texte, qui vient confirmer une situation déjà de fait, l'État institue une sorte de délégation de service public qui marque profondément, jusqu'à aujourd'hui, la configuration de ce secteur : de façon relativement stable, deux tiers (voire trois quarts) des établissements et services prenant en charge les enfants en Justice, ainsi que leurs personnels, relèvent de l'initiative privée. Les créations, largement minoritaires, émanant du public viennent, comme convenu, combler les creux dans le maillage géographique national de cette prise en charge ; elles infléchissent une nouvelle

politique ou servent de point d'ancrage pour une nouvelle législation. Les velléités de contrôle et d'inspection, exprimées à plusieurs reprises par les ministères de tutelle, se sont toujours exercées dans un grand souci de préserver la susceptibilité des généreux bienfaiteurs et gestionnaires du privé. Les rêves de nationalisation, s'il y en a eu un jour, sont toujours jugulés par le coût exorbitant d'une telle entreprise pour les deniers publics. Le fonctionnement administratif et financier de ce montage subtil aux confins du public et du privé repose principalement sur le paiement d'un prix de journée, calculé en fonction du nombre d'enfants reçus dans l'institution et la durée de leur séjour. Il s'est perfectionné et régulé ensuite par un système d'autorisations, d'habilitations et d'agrément, puis complété par des subventions d'équipement, souvent négociées au cas par cas, dans des commissions ministérielles. Le scandale des bagnes pour enfants qui éclate en 1936 et la remise en question générale des institutions qui a suivi la défaite de 1940 amènent les autorités, à la Libération, à repenser et réorganiser la protection judiciaire de l'enfance, par le biais de deux ordonnances. L'ordonnance du 2 février 1945 proclame la prééminence de l'éducatif sur le répressif : un corps de magistrats spécialisés, les juges des enfants, est établi à raison d'un par tribunal. Ceux-ci, selon l'article 375 du code civil relatif à l'assistance éducative des mineurs en danger, peuvent prescrire des mesures éducatives diversifiées et en assurer le suivi. Ces mesures peuvent être confiées par le juge soit à un service ou à un établissement du secteur public, soit à une structure relevant du secteur associatif : observation et éducation en milieu ouvert ; placement en foyer, en internat, semi-internat ou chez une personne "digne de confiance" ; placement dans le service départemental d'aide à l'enfance, etc. ; des postes de fonctionnaires avertis des problèmes de rééducation des mineurs tels que pédagogues, médecins, psychologues sont créés. Par ordonnance du 1er septembre 1945, l'Education surveillée, qui était jusque-là une sous-direction de l'administration pénitentiaire, devient une direction autonome, avec une vocation non plus répressive mais éducative : assurer la prise en charge des mineurs délinquants ainsi que la protection de ceux dont l'avenir apparaît gravement compromis en raison des insuffisances éducatives et des risques qui en résultent pour leur formation ou même pour leur santé physique. En 1960, les moyens de l'Education surveillée sont encore très limités : 300 éducateurs venus de l'Administration pénitentiaire et de l'Education nationale, 8 internats de rééducation et 4 centres d'observation ; le secteur privé associatif reste très largement majoritaire.

La structure de la direction est une nouvelle fois modifiée afin d'améliorer la liaison entre l'action éducative et les décisions de justice. En 1986, l'arrêté du 24 novembre met en place deux sous-directions :

- La sous-direction de la prévention et de la protection judiciaire de la jeunesse, avec 3 bureaux : judiciaire et prévention : élaboration et application des textes, action publique, contentieux, secrétariat de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence. Pédagogie : définition et suivi des objectifs et méthodes de l'action éducative, suivi et évaluation de l'action des établissements, formation des personnels de l'éducation surveillée. Associations : gestion de l'ensemble du secteur associatif privé sur les plans réglementaire et financier.

- La sous-direction des affaires administratives et financières, avec 3 bureaux : personnel : réglementation et statuts, recrutement, mouvements des personnels, gestion des situations et carrières individuelles. Affaires financières. Equipements : son travail consiste principalement en la difficile reconversion du patrimoine ancien, en effet la direction ne réalise plus de grosses opérations immobilières mais se borne à des travaux d'aménagement, d'équipement et d'entretien. En outre, est créé un bureau autonome (rattaché au directeur et travaillant en liaison avec les sous-directeurs) : information, synthèse et coordination. Il est chargé de la coordination de l'ensemble des bureaux et s'occupe de l'organisation et du fonctionnement des services régionaux et départementaux ainsi que des établissements accueillant des mineurs. Enfin, l'inspection assure le contrôle administratif, pédagogique et financier des établissements et services de protection judiciaire de la jeunesse du secteur public et du secteur associatif habilité. Par un décret du 21 février 1990, la direction de l'Education surveillée change de nom pour devenir la direction de la protection judiciaire de la jeunesse tandis que l'arrêté du 20 septembre 1990 précise une nouvelle organisation de la direction. Cette réorganisation a suivi un rapport concernant la direction, établi par la mission relative à l'organisation des administrations centrales. Les critiques portaient notamment sur le rôle et la

place de l'administration et des services extérieurs qui n'existent plus comme "une nébuleuse de petites équipes d'éducateurs... mais comme des structures administratives identifiées".

Contenu et structure du fonds :

- Cabinet du directeur : notes et circulaires de la direction (1945-2002), dossiers du cabinet (1941-1995). - 25,7 m.l.
- Inspection des services de la protection judiciaire de la jeunesse : rapports d'inspection (1949-1992). - 10,3 m.l.
- Protection judiciaire et action éducative : définition des orientations (1922-2003), fonctionnement et activité des structures (1914-1995), suivi des mineurs (1920-1991), commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (1950-1974).- 500,3 m.l.
- Personnel : dossiers de principe (1946-1995), documents des commissions administratives paritaires et comités techniques paritaires (1978-1997), arrêtes et décisions (1962-1988), recrutement et formation (1946-1990), dossiers de carrière (personnels tous corps ayant cessé leur fonction après 1945), dossiers d'accidents du travail (1957-1987), dossiers disciplinaires (1946-1994), dossiers de contentieux (1990, 2000), recherche (1944-1994). - 549,7 m.l.

Guide des sources :

Ministère de la Justice. Anne Ducret et Élisabeth Perrier, sous la direction de Françoise Banat-Berger. *Justice, les archives contemporaines de l'administration centrale, guide de recherches*. - Paris, La Documentation Française, 1997.- 312 p.

Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse. Bureau des associations

Lieu de conservation : Archives nationales, site de Pierrefitte

Niveau de description : ensemble de versements

Numéros d'entrées : voir salle des inventaires virtuelle de Archives nationales

Présentation des fonds

Le premier versement du Bureau des Institutions privées (4^e Bureau) provient de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Il est constitué de 210 dossiers concernant des établissements, habilités ou non, à accueillir des mineurs délinquants et couvre la période de 1914 à 1960. Ces dossiers, entreposés depuis la fin des années 1960 à Yvetot dans des conditions de conservation inadaptées, ont dans leur ensemble beaucoup soufferts de l'humidité. Cependant, vu l'intérêt historique de ce fonds (unique pour ce qui est des établissements de l'administration pénitentiaire de cette période) aucune élimination n'a été effectuée, dans la mesure du possible.

Le premier versement du Bureau des associations sous sa nouvelle dénomination est effectué en janvier 1993. Il provient du bureau des associations et de la décentralisation, sous-direction de l'action éducative et des affaires judiciaires, direction de la Protection judiciaire de la jeunesse. Les attributions du bureau sont fixées par l'arrêté du 20 septembre 1990. Il est chargé des relations avec les établissements ou services habilités et leurs organismes gestionnaires ; détermine les conditions juridiques de leur participation au service public de la protection judiciaire de la jeunesse ; assure le suivi des dossiers et de la réglementation financière applicable aux prestations du secteur associatif et à la gestion des crédits inscrits au budget du ministère. Ce fonds se compose de dossiers concernant :

- les services d'enquêtes sociales des régions (1961-1989), Ces services d'enquêtes sociales constituent une mesure d'information prévues par l'Ordonnance du 2 février 1945 et celle de 1958. Malgré une révision annuelle de leurs émoluments, la majorité d'entre eux ont de grandes difficultés à couvrir leurs frais de fonctionnement, certains avouant même un déficit considérable. Ces dossiers montrent sur près de trois décennies les tentatives de l'administration centrale pour les maintenir en état de fonctionnement.

- les crédits relatifs à l'entretien des mineurs placés (1939-1985)
- les frais de conduite des agents convoyeurs de mineurs : remboursements (1928-1961).

Centre de recherches interdisciplinaire de Vaucresson – CRIV)

Ancien nom du producteur : Centre de formation et de recherches de l'Éducation surveillée (CFRES) de Vaucresson

Lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Niveau de description : ensemble de versements

Numéros d'entrées : voir salle des inventaires virtuelle de Archives nationales

Dates extrêmes : 1818-2005

Notice historique

En 1951, la direction de l'Éducation surveillée du Ministère de la Justice crée le Centre de formation et d'études de l'Éducation Surveillée (CFEES) dont la première mission est d'assurer la formation des éducateurs. Mais l'activité du centre se développe rapidement autour de trois grands axes : formation, recherche et documentation. Le 13 mai 1958, il se dote officiellement d'un service de recherches : le CFRES (Centre de formation et de recherches de l'Éducation surveillée). En 1983, la réforme de la recherche au ministère de la Justice entraîne des modifications dans l'organisation du centre : le CFRES se subdivise en CRIV, (Centre de recherches interdisciplinaire de Vaucresson, une unité de recherche associée au CNRS qui fonctionne jusqu'en 1995) et en CFEES (Centre de formation et d'études de l'Éducation surveillée). Le CFEES continue à prendre en charge la formation continue et conserve un petit service d'études. Il devient en 1991 CFEPJJ (Centre de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse) puis CNFEPJJ (Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse) en 1992. En 2000, le CNFEPJJ comprend à nouveau les départements de formation (initiale et permanente), de service d'études et de ressources pour la recherche justice (2RJ).

Présentation des versements

Les archives conservées au Centre de Vaucresson¹⁷ ont fait l'objet en mars 2000 d'une opération de collecte d'urgence en raison de déménagements et de travaux. L'ensemble du fonds Vaucresson qui a été tout d'abord divisé et réparti géographiquement entre trois service d'archives : le service des archives du ministère de la Justice (futur versement 2002 0340), le C.A.C. de Fontainebleau pour le fonds dit Brisset (futur versement 2000 0111) et le centre des archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence à Angers (futur fonds 208 AS XVIII), est aujourd'hui enfin rapproché dans un seul et même site : celui des archives nationales de Pierrefitte.

Les versements postérieurs portent sur les mêmes matières. D'une manière générale, on y trouve trois types de fonds d'archives : archives du centre (fonctionnement, logistique, personnel et formation), archives de chercheurs (enquêtes, recherches, études et dossiers personnel), archives documentaires recueillies pour sauvegarder la mémoire de l'Éducation surveillée. Pour une présentation plus détaillée des fonds, on se reportera aux introductions des répertoires correspondants. Ces fonds se compose :

- de registres, de dossiers de comptabilité et de gestion financière du Centre de Vaucresson, ainsi que de registres d'enregistrement du courrier départ - arrivé.
- de dossiers des relations du Centre avec le ministère de la Justice sur des projets de réforme législative (projet de modification ou de recherche sur l'application des ordonnances du 2 février 1945, du 23 décembre 1958, et du code civil sur la minorité), sur des projets de réorganisation des services de protection de l'enfance, ou du Centre lui-même.
- de dossiers des relations du C.R.I.V. avec le C.N.R.S. ou d'autres organismes associés

¹⁷Lorsque le mot Centre est utilisé, il s'agit soit du CFRES soit du CRIV.

(Comité Consultatif Régional de la délégation Ile-de-France, Conseil de l'Europe, D.G.R.S.T.)

- de rares dossiers sur la formation du personnel du Centre et le service des publications.
- de dossiers d'activités et de fonctionnement des structures de recherche du ministère et du Centre (C.C.R.C., Comité scientifique, Conseils de la Recherche et de laboratoire...), la participation à des congrès ou des colloques, les recherches et enquêtes du C.F.R.E.S.
- de dossiers des directeurs du Centre (Henri Michard, Jacques Selosse, Jacques Commaille, Michel Chauvière).
- de dossiers personnels des chercheurs (Andrée Algan, Monique Charvin, Hanna Malewska, Vincent Peyre, Guy Tramonti) sur les recherches, la coopération internationale et la participation à des colloques, les activités syndicales.

Entrée Pierrefitte : 208 AS (XVIII)

Niveau de description : fonds complémentaire aux versements publics

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France

Dates extrêmes : 1912-1995

Importance matérielle : 69,2 m.l.

Conditions d'accès : Communication libre

Instrument de recherche : répertoire numérique par Régine Mathern, 2000, répertoire numérique détaillé par Lydie Billaud, 2001

Notice historique : voir la notice précédente

Présentation du fonds

Ce fonds « récupéré » par le CNAHES est issu d'une répartition réalisée à l'issue d'une opération de collecte d'urgence en mars 2000 (voir *Présentation des versements* de la notice précédente). Versé aujourd'hui à Pierrefitte, il contient principalement des archives de chercheurs de Vaucresson. On y trouve également des dossiers sur la formation ; des dossiers sur le fonctionnement du centre ; des dossiers relatifs à des établissements privés récoltés par Monique Brisset ; un fonds documentaire historique alimenté par Jacques Bourquin sur l'Education surveillée.

Lieu de conservation : Archives nationales, site de Pierrefitte

Numéro de versement : 20000111

Dates extrêmes : 1818-1992

Importance matérielle : 41 m.l.

*Présentation du fonds*¹⁸

Il ne s'agit pas d'un fonds d'archives organique mais d'un fonds documentaire historique. Les documents ont été rassemblés par Monique Brisset, bibliothécaire-documentaliste du Centre de Vaucresson entre les années 1970 et 1980. Elle fut chargée à cette époque par la direction de constituer un service de documentation historique. Dans un premier temps, elle localisa les fonds d'archives relatifs à l'Education surveillée en effectuant des visites dans les établissements. Puis lorsque de nombreux établissements fermèrent, elle chercha à organiser le versement de leurs archives, soit dans les services départementaux, soit à Vaucresson.¹⁹ Par la suite, ces fonds furent complétés par des articles de presse, de la correspondance, des rapports, des documents iconographiques. Cette documentation, allant du XIX^{ème} siècle aux années quatre-vingt-dix, est constituée par grand établissement et centre d'observation de

¹⁸Cette introduction doit beaucoup au rapport de stage de Gaëlle Ouvrard, stagiaire du DESS « histoire et métiers des archives » de l'université d'Angers à Vaucresson en 1999, ainsi qu'au texte de présentation des fonds d'archives de Vaucresson sur le site internet du Centre National des Archives et de l'Histoire de l'Education Surveillée.

¹⁹Voir son rapport *Réflexions sur la constitution d'un fonds historique documentaire de l'Education surveillée*, juillet 1981.

métropole et d'outre-mer. Sont notamment concernés des établissements qui ont marqué l'histoire de l'Education surveillée, tels que Brécourt, Aniane, Saint-Maurice, Belle-Île ou Cadillac. On y trouve des documents originaux et surtout des copies provenant des services centraux et déconcentrés ainsi que de très belles collections de photographies. Le tout forme un ensemble très riche bien qu'un peu inégal. Sont également conservés des documents sur la politique en matière de formation de l'Education surveillée ainsi que sur l'organisation des sessions et des stages dans le cadre des formations permanente et initiale, de 1945 à 1986. Enfin, on y trouve des dossiers sur l'organisation et les activités du centre de Vaucresson, de 1945 à 1988.

Archives provinciales des congrégations religieuses

Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul : Province Belgique-France-Suisse

Adresse : 9, rue Cler, 75007 Paris
Archiviste : Suer Annie Gesret
Tél/Fax : 01 45 56 59 07
Courriel : archiviste.province@fdlc-bfs.org

En 1633, la Compagnie des Filles de la Charité a été fondée par saint Vincent de Paul et Louise de Marillac. Jusqu'en 1955, le Gouvernement était centralisé à la Maison Mère à Paris, où se trouvent les archives internationales. En 1955, la Compagnie a été organisée en Provinces à travers le monde. En France, six Provinces ont été constituées avec un Gouvernement provincial pour chaque Province, située à Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse (6 fonds d'archives). En 2001, les six Provinces se sont regroupées : Lille, Paris, Rennes en « Province France-Nord » et Lyon, Marseille, Toulouse en « Province France Sud » (2 fonds d'archives). En novembre 2015, quatre Provinces (Belgique, France Nord, France Sud, Suisse) se sont regroupées en « Province Belgique-France-Suisse ».

Source : [fiche descriptive](#) dans l'*Annuaire des services d'archives du monde religieux en France* (<http://www.aaef-asso.fr/>)

Filles de la Sagesse

Archives générales, provinciales, de la Maison Mère et archives économiques
Congrégations intégrées : Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, Congrégation de Marie Immaculée d'Insanghi (Congo)
Maison Mère des Filles de la Sagesse, 3 rue Jean-Paul II, 85292 Saint-Laurent-sur-Sèvre
Archiviste : gestion en partenariat avec les Archives départementales de la Vendée
Courriel : fdls.archives.mm@orange.fr
Site Internet de la Maison Mère (international) : <http://fillesdelasagesse.cef.fr>

La Congrégation des Filles de la Sagesse a été fondée à l'hôpital de Poitiers en 1703 par Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716) et Marie-Louise Trichet (1684-1759), première fille de la Sagesse sous le nom de Marie-Louise de Jésus. Les Filles de la Sagesse sont à l'origine uniquement hospitalières. Le traité établi pour leur installation à l'hôpital de Poitiers servira de modèle en France jusqu'au XX^e siècle. La Congrégation s'installe à Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1720, lieu de décès de Montfort. Elle y conserve sa maison-mère aujourd'hui. Son recrutement, d'année en année plus important, stoppé à la Révolution, reprend dès le Consulat avec l'appui des autorités civiles qui comptent sur elle, notamment pour les hôpitaux militaires. En 1811, un décret assure à la Congrégation une existence légale. En forte expansion au XIX^e siècle, la congrégation diversifie ses œuvres, avec certaines spécificités très particulières (éducation des sourdes-muettes-aveugles) mais les mesures anticongréganistes, préalables à la séparation de l'Église et de l'État (1905), obligent les Sœurs à abandonner leurs œuvres scolaires. La fermeture de nombreuses communautés en France est à l'origine de son expansion dans le monde. Les Filles de la Sagesse étaient réparties jusqu'en 1954 en Sœurs de chœur et Sœurs converses. Depuis l'origine, près de 17 000 Sœurs ont fait profession. Elles sont aujourd'hui (2016) 1388 réparties dans 20 pays sur les cinq continents.

Source : [fiche descriptive](#) dans l'*Annuaire des services d'archives du monde religieux en France* (<http://www.aaef-asso.fr/>)

Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers : Province BFMN (Belgique France Hongrie Pays-Bas)

Adresse : 3 impasse de Tournemine, 49100 Angers

Archiviste depuis 2010 : Sibylle Gardelle

Tél. : 02.41.72.12.40 ; courriel : archives@bonpasteur.com

Site internet : www.bonpasteur.com

Union Notre Dame de Charité

Archives générales et provinciales

Congrégations intégrées : Petites Sœurs de Jésus - Précigné -La Vairie - (Sarthe), Filles du Cœur Miséricordieux de Marie - Dames de Saint Raphaël Antony - (Hauts de Seine)

2 Rue de la Charité 14123 Cormelles le Royal

Archiviste en gestion du fonds depuis 2016 : Sibylle Gardelle

Téléphone : 02 41 72 12 40 ; courriel : archives@bonpasteur.com

La Congrégation Notre-Dame de Charité a été fondée à Caen (Calvados) par saint Jean Eudes en 1641, puis reconnue de droit pontifical en 1666. Au XVIII^e siècle, la mission des Sœurs a été l'accueil de « femmes de mauvaise vie » comme on disait alors, entrées volontairement, ou placées par « lettres de cachet » ou par leur famille. Aux XIX^e et XX^e siècles, les Sœurs présentes dans une vingtaine de villes en France, ont accueilli des jeunes filles, des adolescentes et des femmes majeures, placées par leur famille ou par décision de justice. Cette œuvre éducative s'est poursuivie jusqu'aux années 1975-1980, date à laquelle elles ont cédé la gestion de leurs centres éducatifs à des structures d'état ou associatives. Jusqu'en 2005, les Sœurs les plus jeunes ont été salariées au sein de diverses institutions comme éducatrices, infirmières, assistantes sociales, travailleuses familiales. Aujourd'hui, elles poursuivent leur mission au sein de diverses associations, auprès des prisonniers, des demandeurs d'asiles et des femmes prostituées (Mouvement du Nid). En 2014, elles se sont réunifiées avec la congrégation Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur.

Source : [fiche descriptive](#) dans l'*Annuaire des services d'archives du monde religieux en France* (<http://www.aaef-asso.fr/>)

Notices des fonds privés d'associations et de personnalités

Actualités sociales hebdomadaires

Adresse : 137 quai de Valmy, 75010 Paris

Téléphone : 01 40 05 23 15

Site Internet : <https://www.ash.tm.fr/>

Courriel : contact@ash.tm.fr

Historique du producteur

Depuis 1955, les *Actualités sociales hebdomadaires* (ASH) demeurent une revue de références incontournables de tous les professionnels de l'action sociale, handicap, exclusion, grand âge, enfance : les ASH couvrent tout le social, domaine par domaine, métier par métier.

Présentation des sources

Le fonds est constitué de dossiers de travail par thème de la revue contenant des rapports, des études, des enquêtes, des actes de colloques.

Localisation du fonds

Archives nationales site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Actualités sociales hebdomadaires (ASH), 208 AS (XXXVIII)

Modalités d'entrée : dépôt du CNAHES aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Importance matérielle* : 12,90 m.l., 150 articles. *Dates extrêmes* : [années 1980-1990].

ALTER – Société européenne de recherche sur le handicap

Cnahes

Adresse : Association Alter, PHS-EHESS, 190 av. de France, 75013 Paris, France.

Site internet : <http://alter-asso.org/>

Ancien nom du producteur

ALTER – Société pour l'histoire du handicap

Historique du producteur

L'association ALTER, initialement intitulée Société pour l'histoire du handicap, est créée en 1989 sous la présidence d'Henri-Jacques Stiker, sociologue et directeur de recherches à l'Université Paris VII-Denis Diderot. Comme d'autres associations d'histoire de même inspiration créées peu avant ou après (RHTS, CNAHES, AH-PJM...), elle s'attache à rapprocher la recherche historique de son terrain de recherche associatif et militant en organisant des journées d'études et en diffusant une lettre d'information : les Brèves. En 2007, elle lance la revue du même nom : *ALTER European Journal of Disability Research / Revue*

européenne de recherche sur le handicap. Changeant son titre en Société européenne de recherche sur le handicap, elle s'internationalise et s'ouvre à tous les champs disciplinaires des sciences sociales et humaines sur le handicap.

Présentation des sources

Le fonds contient pour l'essentiel les comptes rendus de réunion, la correspondance, les *Brèves*, ainsi qu'un dossier sur le colloque de 1995 sur les associations du handicap. Il est complété par une collection d'une cinquantaine de cassettes audio contenant les enregistrements des journées d'études, séminaires et « mardi d'ALTER » organisés par l'association.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds ALTER – Société pour l'histoire du handicap

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES. *Communication* : non. *Instrument de recherche* : récollement par Sylvain Cid, 2015. *Importance matérielle* : 0,50 m.l., 5 articles. *Dates extrêmes* : 1988-2007.

Assathiany (Roland)

Cnahe

Historique du producteur

Né le 2 septembre 1910 à Genève (Suisse), il obtient une licence de droit à Paris en 1932. Longtemps très actif dans le scoutisme unioniste (protestant), il est aussi proche du mouvement quaker et du CLAJ, mouvement laïque des auberges de jeunesse. Il est, entre 1929 et 1950, responsable du Cercle international de la jeunesse pour l'accueil d'étudiants étrangers. Entre 1932 et 1935, il fait fonction d'assistant de service social près du Tribunal pour enfants de la Seine, rue du Pot de fer, future association Olga Spitzer. Fin 1943, il commence à travailler au commissariat général à la Famille et est nommé à Lille en tant que délégué régional adjoint. En 1945, il est nommé à Paris comme inspecteur à la population. En 1946-1947, il assure la direction du Chalet international des étudiants de Combloux, destiné aux étudiants victimes de la guerre. En 1947, retour à l'administration qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite en 1976. Il sera assez rapidement nommé directeur adjoint des Affaires sanitaires et sociales, puis finalement directeur en 1975. Il est difficile de dénombrer les associations, écoles ou instituts, existants ou disparus du secteur social dont il fut administrateur ou président. Il est décédé en 2008.

Présentation des sources

Le fonds comprend principalement des dossiers juridiques, des dossiers sur les associations et la vie associative, sur l'équipement du Nord de la France à la Libération, sur le travail social et la formation des travailleurs sociaux.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Roland Assathiany, 208 AS (IX)

Modalités d'entrée : dépôt de Roland Assathiany au CNAHES le 28 mai 1998, transformé en don en 2008, et convention CNAHES - Archives de France. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Eric Pierre, 1997. *Importance matérielle* : 4,20 m.l., 43 articles. *Dates extrêmes* : 1934-1995.

Association des écoles d'éducateurs et d'éducatrices spécialisés (Groupe AMCE)

Cnahe

Association inactive ou dissoute

Anciens noms du producteur

Groupe des écoles « AMCE » (Assistants et monitrices catholiques de l'enfance)
Association des écoles et de la profession d'éducatrices de l'enfance et d'éducatrices spécialisées, du 29 décembre 1954 au 17 octobre 1966

Historique du producteur

En 1945, sur l'initiative de l'Union des œuvres catholiques, située rue de Fleurus à Paris, et de son directeur l'abbé Courtois, sont créées deux écoles formant des assistantes et des monitrices catholiques de l'enfance, une à Besançon et une à Paris. Il s'agissait de former des professionnelles, qui s'occuperaient de l'enfance dans ses aspects sociaux et éducatifs; enfants déficients physiques, inadaptés sociaux. Rappelons que les désordres de la guerre ont engendré toute une volée d'initiatives en faveur de l'enfance et de l'adolescence. Cette formation devait être exercée dans une perspective chrétienne. Rapidement les écoles vont former un groupe, dit groupe AMCE (Assistants et monitrices catholiques de l'enfance). Leur nombre va aller croissant, pour atteindre le nombre de sept en 1954; Paris, Alger, Angers, Nancy, Lille, Tours et Aix-Marseille ont chacune leur école. A la tête de ce groupe est placé dès le départ un prêtre du diocèse de Marseille, l'abbé Edmond Barthélémy, qui veille sur la bonne conduite des écoles et sur ses élèves, à l'époque surtout de jeunes femmes, catholiques, cherchant une occupation avant le mariage ou bien un apostolat au sortir des mouvements de jeunesse catholiques qu'elles ont pu fréquenter (Croisade eucharistique, Cœurs vaillants-Ames vaillantes, Cadettes du Christ, etc.).

En 1954, le groupe devient une association déclarée sous le titre : Association des écoles et de la profession d'éducatrices de l'enfance et d'éducatrices spécialisées. En 1966, l'association assimile la mixité et devient : Association des écoles d'éducateurs et d'éducatrices spécialisés (Groupe AMCE). Son siège, d'abord situé au 69 avenue maréchal Leclerc est déménagé au 145 avenue Parmentier en 1969.

Présentation des sources

Le fonds comprend les archives des instances « nationales » du groupe AMCE (conseil des écoles, conseil des directrices, comité technique) ainsi que de chaque école (comités de patronage), les circulaires aux directrices, des dossiers sur les orientations pédagogiques, sur le suivi de chaque école, sur le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) et sur les relations extérieures. Il centralise également les dossiers des élèves « AMCE » de 1945 à 1967.

Localisation du fonds

IRTS Paris Ile-de-France, 145 av. Parmentier, Paris

 Fonds Assistantes et monitrices catholiques de l'enfance (AMCE)

Communication : sur autorisation de l'IRTS de Paris Ile-de-France. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Samuel Boussion et Violaine Poubane, 2001. *Importance matérielle* : 4 m.l. *Dates extrêmes* : 1945-1971.

Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF)

Cnahe

Site internet : <https://www.afmjf.fr/>

Courriel : contact@afmjf.fr

Ancien nom du producteur

Association des juges des enfants de France, de 1948 à 1971

Historique du producteur

L'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF) est une association loi 1901 créée le 9 février 1948 au Palais de Justice de Paris. Son but est de coordonner les magistrats de la jeunesse afin de recenser les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, de les représenter auprès des autorités compétentes, de les défendre si nécessaire, et d'étudier leur statut, leur formation, et tout problème juridique ou judiciaire de l'enfance et de la famille. L'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF) est quant à elle une organisation non gouvernementale (ONG) avec statut de consultant auprès des Nations Unies dont le siège est fixé à Bruxelles (Belgique), créée officiellement en 1930. Ses objectifs principaux sont d'établir des liens entre les magistrats de différents pays mais aussi avec les autres associations internationales s'intéressant au secteur de la protection l'enfance, d'étudier et de favoriser la recherche sur le plan international des problèmes liés au fonctionnement des juridictions et des différentes législations relatives à la jeunesse et enfin de favoriser la collaboration des nations et autorités à l'égard des jeunes étrangers en vue de leur rapatriement.

Présentation des sources

Le fonds comprend l'ensemble des archives de l'AFMJF de sa création jusqu'en 2004. De manière générale, le fonds est très complet : la principale lacune concerne les activités de l'association de ses débuts à la fin des années 1960 ainsi que la préparation de la revue *Melampous*. De plus, d'autres manques, plus minimes, portent sur les listes des membres et les réunions régionales. La partie concernant l'AIMJF est moins complète : le fonds ne comprend que les archives liées aux postes occupés par les magistrats français dans l'association (le plus souvent, celui de secrétaire) ; il est donc souvent exhaustif au niveau des thèmes abordés sur une période donnée puis très lacunaire sur une autre période. L'ensemble reste cependant très exhaustif sur les documents fondamentaux, les réunions, la correspondance et surtout les congrès.

Le fonds initial classé en décembre 2004 comprend les archives de l'AFMJF et de l'AIMJF de leur création jusqu'en 1994 disséminées dans deux caves, un couloir et un bureau et mélangées pour partie avec les archives de la Présidence du Tribunal. Le conditionnement est assez aléatoire (chemises, boîtes, classeurs) et certains documents, conservés dans une cave humide, sont très abîmés. A partir d'un récolement établi par une assistante de justice les

fonds ont été dissociés, reclassés puis reconditionnés avant d'être cotés en continu. Nous avons choisi de garder une distinction claire entre l'AFMJF, l'AIMJF qui sont deux fonds nettement distincts, puis de créer une troisième partie « congrès ». En effet, il est apparu que les documents des associations nationale et internationale sont mêlés au sein de chaque dossier, que le congrès soit organisé par l'AFMJF ou l'AIMJF.

Enfin, l'association a dû déménager de son bureau du palais de Justice au cours de l'année 2005, puis y vider le placard qu'elle avait conservé en 2020. En ces deux occasions, les documents de 1994 à 2004, puis de 2005 à 2019 ont été classés en complément en suivant le plan de classement utilisé pour le fonds initial.

Localisation du fonds

Archives Nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, 208 AS (XXXV)

Modalités d'entrée : dépôts au CNAHES les 31 mars 2004 et 18 janvier 2020 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004. *Importance matérielle* : 18 m.l. *Dates extrêmes* : 1930-2019.

Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM)



Adresse : Hôpital des Enfants Malades, 149 rue de Sèvres, 75730 Paris Cedex 15

Téléphone : 09 77 84 09 25

Site internet : <http://www.afirem.fr/>

Historique du producteur

Créée en 1979 par Pierre Straus, l'AFIREM est avant tout un rassemblement de personnes toutes professionnellement impliquées dans la protection de l'enfance. Celles-ci souhaitent mettre en commun leurs expériences, leurs réflexions, leurs pratiques et recherches dans un lieu neutre, hors de leurs institutions, à distance de leurs pratiques quotidiennes, dans le but d'améliorer leur travail auprès des enfants maltraités et de leurs familles. La pluridisciplinarité y est une exigence prioritaire. Toutes les professions concernées par le problème de la maltraitance s'y retrouvent : travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues et psychiatres, médecins, personnels soignants, policiers, magistrats, enseignants...

Présentation des sources

Ces archives constituent un sous-fonds du fonds Pierre Straus. Elles comportent uniquement les documents de Pierre Straus concernant la création de l'association et l'organisation d'un congrès à Paris en 1982.

Localisation du fonds

Voir Straus Pierre

Association nationale des communautés éducatives (ANCE)



Association dissoute le 5 juin 2007

Ancien nom du producteur

Association nationale des communautés d'enfants (ANCE), de 1949 à 1975

Historique du producteur

L'Association nationale des communautés d'enfants (ANCE), est fondée, en tant qu'association loi 1901, le 9 mars 1949. Dans un premier temps, elle s'en tient à une définition précise du sens de « communauté d'enfants », se référant aux villages Pestalozzi ; en particulier à la réunion qui eu lieu à Trogen en juillet 1948 et qui donna naissance à la Fédération internationale des communautés d'enfants sous l'égide de l'Unesco. Ne sont considérés alors comme membres actifs que « les associations éducatives ou rééducatives d'enfants à caractère permanent, tendant réellement à être fondées sur la participation active des enfants ou adolescents à la vie de la communauté, dans le cadre des méthodes d'éducation et d'instruction modernes, et dans lesquelles la vie de famille et la vie collective se combinent de diverses façons ». Très rapidement, le conseil d'administration de l'association réalise que l'application stricte d'une telle définition, tend à limiter le nombre de ses adhérents à une poignée d'établissements. Dès 1952, l'ANCE décide de changer son orientation et d'élargir sa conception de communauté d'enfants à « toutes les collectivités permanentes d'enfants » ou « toutes les maisons où l'instituteur et l'éducateur sont présents et exercent leur mission » afin d'arriver à « un vaste rassemblement des maisons d'enfants qui groupera des techniciens venus de tous les horizons de la profession, des maisons qui sont de véritables communautés et des maisons qui ne le sont pas, des préventoria, des aëria et des écoles de plein-air ». Par ailleurs, en choisissant la même année, de défendre un idéal laïque et un statut pour des éducateurs diplômés par l'Education nationale, l'ANCE change de stratégie. Elle s'oppose très nettement au mouvement des ARSEA qui deviennent peu à peu les bénéficiaires des politiques sanitaires et sociales. Elle entend par ailleurs réhabiliter le ministère de l'Education nationale, grand oublié des politiques de l'enfance inadaptée. L'obtention en 1951 d'une subvention de fonctionnement de 500.000 F de l'Education nationale, sur la ligne de budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport ; le rôle déterminant joué par les nombreux instituteurs détachés, qui animent et souvent même dirigent les communautés d'enfants peuvent expliquer en partie cette orientation. Lorsque l'ANCE décide d'élargir ses rangs en 1952, son appel s'adresse uniquement à toutes les maisons de caractère laïque. L'ANCE cherche alors à prendre la tête d'un « grand rassemblement des forces laïques » en invitant parmi ses membres les représentants du Syndicat national des instituteurs, de la Ligue de l'enseignement, de la Fédération des conseils de Parents d'élèves des écoles publiques, des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, de la Fédération des œuvres laïques, du mouvement des écoles et classes de perfectionnement et des écoles et classes de plein air. L'Association nationale des communautés éducatives (ANCE) est mise en liquidation judiciaire le 9 octobre 2003 par le tribunal de grande instance de Paris en raison de dettes s'élevant à deux millions d'euros, imputables à une érosion de ses recettes ainsi qu'à des erreurs de gestion.

Présentation des sources

Le fonds contient à la fois des archives de fonctionnement (essentiellement depuis 1968) et d'activités de l'association, ainsi que des dossiers de participation à la Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE). Il contient également des photographies classées par thème ou par foyer.

Localisation du fonds

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Association nationale des communautés éducatives, 208 AS (XIX)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 15 mars 2000 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : récolement effectué le master métier des archives d'Angers, 2000-2001 (en cours de reclassement). *Importance matérielle* : 50 m.l. (avant reclassement). *Dates extrêmes* : 1949-2000.

Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI)

Cnahes

Association dissoute en 1993

Historique du producteur

L'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés a été créée le 15 juillet 1947 et déclarée au Journal Officiel du 13 janvier 1948. Elle a pour but, notamment, d'unir et d'aider, à la fois sur le plan amical et professionnel, en dehors de toutes préoccupations politiques ou confessionnelles, tous les éducateurs de jeunes socialement inadaptés (présentant des déficiences psychiques, des troubles du caractère ou du comportement) ; de contribuer à l'organisation de la profession et à la mise au point de débouchés, en liaison avec les pouvoirs publics et les organismes intéressés ; de développer et de faire connaître les méthodes d'éducation respectueuses de la personnalité des jeunes. Elle signe, le 16 mars 1958, des accords de travail ARSEA/ANEJI améliorant le statut des éducateurs du secteur privé. Elle atteint 1.500 adhérents en 1959, pour doubler ce chiffre dix ans plus tard. L'ANEJI officialise en outre, en 1955, les appellations d'éducateurs techniques et d'éducateurs scolaires. En juin 1959, apparaît la section spécialisée des éducateurs de prévention. L'association milite, et ce depuis 1948, pour l'instauration d'un diplôme d'État d'éducateur spécialisé, qui verra le jour en 1967. L'ANEJI est dissoute en 1993.

Présentation des sources

Le fonds contient à la fois des archives de fonctionnement et d'activités de l'association. Il présente quelques lacunes autour de la première décennie d'existence et des cinq dernières années. Il est avantageusement complété par les fonds Jacques Guyomarc'h, Daniel Dupied – Henri Joubrel – ANEJI – AIEJI et Serge Ginger – Jacques Leblanc – AIEJI.

Localisation du fonds

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Association nationale des éducateurs spécialisés de jeunes inadaptés, 208 AS (II)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES transformé en don et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Mathias Gardet, 1998. *Importance matérielle* : 17 m.l., 560 articles. *Dates extrêmes* : 1947-1989.

Baguer (Gustave)

Historique du producteur

Instituteur parisien né en 1858, Gustave Baguer reçoit des enfants sourds dans sa classe, avant de devenir directeur de l'Institut départemental de sourds-muets et de sourdes-muettes d'Asnières (aujourd'hui l'Institut Gustave-Baguer). Il prend alors position en faveur de la méthode orale dans l'enseignement des sourds et entend rassembler dans son établissement à la fois des sourds et des arriérés. Militant dans différentes associations républicaines d'assistance et de protection de l'enfance, il est – après l'aliéniste Bourneville – l'un des premiers à agir auprès de la hiérarchie de l'Instruction publique, en faveur des enfants arriérés. Membre de la Commission interministérielle sur les anormaux (1904-1905), il joue un rôle majeur dans la rédaction des textes votés ou mis en débat au Parlement, de 1906 à 1914. Dans le même temps, il remplit différentes fonctions, à la demande du ministère de l'Instruction publique : chargé d'une mission de « propagande » pour préparer la création des classes de perfectionnement ; chargé de l'inspection des établissements spécialisés ; formateur des futurs maîtres spécialisés. En 1902, il endosse la direction de la *Revue internationale de pédagogie comparative* présidée par Bourneville. Il décède en 1919.

Présentation des sources

Le fonds Gustave Baguer procède d'un projet de rassemblement documentaire systématique sur l'enfance anormale dont témoignent la conservation exhaustive de certains corps de documents (textes de loi, rapports et comptes rendus de débats parlementaires...) ; la conservation de notes et de rapports inédits et celle des états successifs d'un même texte ; la présence de coupures de presse portant une fiche d'envoi du Courrier de la presse, organisme privé ayant pour fonction de dépouiller la presse au service d'abonnés à qui il envoie, contre paiement, tous articles les concernant ou portant sur des sujets demandés par eux. Dans son ensemble, le fonds comprend : des publications : articles de la grande presse, écrits savants, textes législatifs, comptes-rendus de réunions officielles ; des écrits appartenant à ce que l'on appelle aujourd'hui littérature grise, c'est-à-dire non passés par un processus complet d'édition : lettres, notes et rapports manuscrits, tapés, ou imprimés.

Il a dû être acquis par le Musée pédagogique vers 1932, en même temps que la « Bibliothèque Baguer » ou « Fonds Baguer ».

D'après Monique Vial

Localisation du fonds

Musée national de l'éducation, Mont-Saint-Aignan

🚦 Fonds Gustave Baguer, 3.7.01 - 3.7.05

Modalités d'entrée : don au Musée pédagogique vers 1932 avec la Bibliothèque Baguer. Communication libre. *Instrument de recherche* : Monique Vial, *Un fonds pour l'histoire de l'éducation spécialisée. Inventaire des archives de l'enfance « anormale » conservées au Musée national de l'éducation*, INRP, 1993 ([extrait consultable en ligne sur Gallica](#)). *Importance matérielle* : 7 cartons, 304 références. *Dates extrêmes* : 1815-1970.

Barrère (Jean)

Historique du producteur

Jean Barrère (1923-2015) commence sa carrière d'éducateur en 1946 à l'orphelinat d'Epron (Calvados). En 1948, l'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) d'Angers le recrute pour diriger le nouveau Centre d'observation du Colombier à Saint-Barthélemy-d'Anjou. En 1952, il ouvre et dirige durant 16 ans le centre de rééducation de la Marmitière. Il participe parallèlement dans les années 1960 à la création de la section « garçons » de l'école d'éducatrices d'Angers dont il devient le directeur-adjoint. En 1969, il ouvre et dirige une école d'éducateurs spécialisés à Reims auprès du CREAL Champagne-Ardenne. Il devient en 1979, jusqu'en 1988, le directeur général de l'ACMPP du Val-de-Marne.

Présentation des sources

Administration et congrès du Syndicat national autonome interprofessionnel de l'enfance inadaptée (SNAIEI) ; protocole d'accord et comptes rendus de réunions de la Commission nationale paritaire de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; documentation syndicale.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Jean Barrère, 208 AS (XXVII)

Modalités d'entrée : don de Jean Barrère au CNAHES le 2 juillet 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives nationales – CNAHES. *Communication* : libre. *Importance matérielle* : 0,15 m.l., 1 article. *Dates extrêmes* : 1965-1980.

Barthélémy (Marc)



Présentation des sources

Manuscrit sur l'histoire de l'enseignement spécial en France de 1760 à 1990.

Localisation du fonds

Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Marc Barthélémy, 208 AS (XXVIII)

Modalités d'entrée : dépôt du CNAHES aux Archives Nationales, *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : bordereau d'entrée. *Importance matérielle* : 0,15 m.l., 1 unité documentaire. *Dates extrêmes* : [1990]

Berge (André)

Historique du producteur

Médecin, psychanalyste et homme de lettres familier des Décades de Pontigny, André Berge fit partie en 1930 des fondateurs de l'École des parents et éducateurs de Paris dont il restera vice-président pratiquement jusqu'à la fin de sa vie. Également directeur médical du Centre

psychopédagogique Claude-Bernard de l'Académie de Paris de 1946 à 1973 et chargé de cours à l'Institut de psychologie de la Sorbonne de 1961 à 1971, il fonda en 1965 l'Association pour la réadaptation des infirmes mentaux (APRIM). Fondateur avec son frère, François Berge, de la revue *Les Cahiers du mois* en 1924, il est l'auteur de romans (*L'Amitié indiscrete*, 1927 ; *Les Ailes d'Icare*, 1928), d'un livre de contes pour enfants (*Séraphine ou les Ficelles de Paquet-de-nerfs*, 1954), d'essais philosophiques (*Les Maladies de la vertu*, 1960) et de diverses études (*Les Psycho-thérapies*, 1968). André Berge publia surtout de nombreux articles et ouvrages consacrés à la psychologie de l'enfance, à la psychopédagogie et aux problèmes familiaux (*L'Éducation sexuelle chez l'enfant*, 1952 ; *Comprendre et éduquer un enfant difficile*, 1973) qui lui assurèrent une grande notoriété dans ces domaines.

Présentation des sources

Le fonds comprend des manuscrits de l'œuvre romanesque d'André Berge, mais surtout des archives concernant ses activités de psychanalyste : de nombreux textes de cours et les manuscrits de ses essais. Un ensemble concerne la Fédération internationale pour l'éducation des parents. La correspondance comporte principalement les échanges d'André Berge avec des éditeurs et des revues. On trouve également un très important dossier de presse : articles de lui et articles sur lui (de 1953 à 1992), ainsi qu'un dossier critique classé par œuvre.

Localisation du fonds

Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC)

 Fonds André Berge, cote BER

Communication : sur autorisation de l'IMEC. *Instrument de recherche* : inventaire. *Importance matérielle* : 16 boîtes d'archives, 129 imprimés. *Dates extrêmes* : 1909-1993

Bertrand (Paul)

Cnahe

Historique du producteur

Né en 1920, Paul Bertrand s'engage dans l'éducation spécialisée à l'âge de 24 ans, après avoir envisagé un temps d'entrer dans les ordres. Il fait alors la rencontre déterminante de Joseph Beaune, le sous-directeur du Patronage de l'enfance et de l'adolescence à Paris rue de Vaugirard, dit "Patronage Rollet", un établissement destiné à recevoir de jeunes délinquants et en danger moral confiés par les tribunaux, l'Assistance Publique ou les familles elles-mêmes. Recruté au mois de décembre, Paul Bertrand y travaille comme éducateur pendant un an à la tête d'un groupe de dix enfants âgés de 16 à 18 ans, le groupe Mermoz. En novembre 1945 il devient chef de service éducatif, avant de partir en février 1946 à Marcilhac dans le Lot diriger quelque mois un foyer familial de la même association. En décembre 1946, il devient le directeur du patronage Rollet, succédant ainsi à Bernard Durey-Sohy et se chargeant de fermer l'établissement en grandes difficultés financières.

Le 2 mai 1948, il ouvre le centre d'accueil « Lota » à Ustaritz sous l'égide de la Sauvegarde de l'enfance du Pays-Basque (SEPB). Il reste directeur de ce centre jusqu'en octobre 1964. Puis il poursuit sa carrière professionnelle comme directeur général de la SEPB jusqu'en juillet 1980, moment où il prend sa retraite. Durant tout ce temps, il participe à des rassemblements associatifs et scientifiques à tous les échelons, du régional à l'international : à l'Union nationale des associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (UNAR), à l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI), à l'Ecole des Parents,

aux Congrès nationaux et internationaux de criminologie... Il est aussi le co-auteur, avec Henri Joubrel (sous le pseudonyme de Victor Lapie) et le Dr J.-C. Pelle, d'un Dictionnaire d'information sexuelle paru aux éditions Privat en 1970.

Après 1980, il entreprend de rédiger une biographie du juge Henri Rollet (Monsieur Rollet : le dernier des philanthropes, publié par le CTNERHI en 1986), ainsi qu'à écrire ses propres mémoires (Itinéraire d'un éducateur de la première génération, paru aux éditions Erès en 1995). Il continue également à contribuer à la vie associative du secteur, à participer et intervenir à des congrès et conférences. Paul Bertrand décède le 12 juin 2011 à l'âge de 91 ans.

Présentation des sources

Les archives de Paul Bertrand reflètent à la fois son parcours professionnel et la diversité des centres d'intérêt qui s'y relient. Elles mêlent aussi partiellement vie publique et vie privée et rassemblent à la fois des documents des institutions traversées et des documents plus personnels. Parmi ces derniers, les documents privés familiaux n'ont pas été intégrés au fonds, à l'inverse des dossiers de recherche et de publication. Le plan de classement reflète les différentes activités de Paul Bertrand, de sa carrière professionnelle à son engagement auprès d'associations, en passant par ses travaux d'écriture. Le fonds contient également des documents iconographiques et filmiques.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Paul Bertrand

Modalités d'entrée : don. *Communicabilité* : non. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Bérangère Hertzler, 2013. *Importance matérielle* : 6 m.l., 93 articles. *Dates extrêmes* : 1900-2001

Bissonnier Henri (Père)

Historique du producteur

Né en 1911, Henri Bissonnier est un enfant fragile et tuberculeux qui séjourne en sanatorium et en stations climatiques. Après son ordination comme prêtre, il passe sept ans en montagne comme aumônier et catéchiste dans des centres de cure. Dans les années 1950, il enseigne dans les écoles d'éducateurs spécialisés, à la Catho de Paris et à l'Université de Louvain. Il écrit des centaines d'articles, une vingtaine d'ouvrages, nourris de son expérience, en particulier à l'hospice Bicêtre où il élabore une pédagogie catéchétique spécialisée pour des enfants et adolescentes touchées par un handicap mental, et souvent psychique et social. Au Bureau international catholique de l'enfance (BICE), il lance la Commission médico-pédagogique et psychosociale qui va le propulser dans de hautes instances internationales et l'amener à voyager dans une soixantaine de pays. Il suscite par ailleurs des initiatives, telles que des établissements-pilotes spécialisés ou le Secrétariat catholique pour l'enfance et la jeunesse inadaptées (SCEJI). Il soutient Marie-Hélène Mathieu dans la fondation de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH) et de la revue *Ombres et lumières* à laquelle il collabore jusqu'à la veille de sa mort en 2004. En 1974, il se retire peu à peu dans les Hautes-Alpes.

D'après Marie-Hélène Mathieu

Présentation des sources

Les archives d'Henri Bissonnier portent sur ses travaux et ses relations avec différentes instances du monde de l'enfance et de l'éducation spécialisée (articles et notes, correspondance, rapports, comptes rendus de réunions, études), ainsi que sur la catéchèse pour l'enfance inadaptée dont il a été un pionnier (documents de travail, comptes rendus de réunions, correspondance, dossiers de jeunes).

Un complément d'archives ayant transité par le CNAHES contient pour l'essentiel des dossiers individuels de catéchèse des jeunes filles « inadaptées » de l'hospice de Bicêtre, classés par ordre alphabétique. Ces dossiers sont constitués de feuilles de renseignements, de dessins, de notes d'observations journalières, de rapports d'observation et de cahiers de catéchisme. Il est complété par une collection de dessins, peintures et collages grand format, ainsi qu'un tableau comparatif de la formation religieuse des enfants inadaptés dans plusieurs pays.

Localisation des fonds

Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)

- Fonds Henri Bissonnier, 15 PP

Communication : règles du CNAEF. *Importance matérielle* : 17,8 m.l. *Dates extrêmes* : 1947-1976

- Fonds Henri Bissonnier, 68 PP

Modalités d'entrée : don. *Communication* : règles du CNAEF. *Instrument de recherche* : bordereau de don par Leslie Boulanger, jeune volontaire de service civique et Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 4,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1945-1984

Bonnin Jean-Claude – Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés

Cnahe

Historique du producteur

C'est à Caen en 1964 que des élèves-éducateurs spécialisés venus de différentes écoles de l'ouest se seraient rassemblés pour la première fois pour échanger entre eux. En mai 1967, les statuts associatifs du Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés (CNL) sont adoptés et déposés à la Préfecture. Le CNL fédère les associations d'élèves qui se forment ou sont encouragées à se former dans les écoles d'éducateurs spécialisés. Ses buts se précisent au cours des années suivantes dans le sens d'une « défense du statut de l'éducateur en formation, tant sur le plan de ses conditions d'existence que sur le plan de sa prise de responsabilités effectuée dans le cadre de sa propre formation ». Il rassemble d'après ses propres chiffres 9 écoles adhérentes sur 25 existantes et 2200 élèves en 1967, 22 écoles adhérentes et 2500 élèves en 1968.

Dès sa première année d'existence, le CNL fait connaître ses revendications concernant les bourses, les frais de scolarité, l'engagement proportionnel, la sécurité sociale étudiante, le sursis militaire et le poste de stagiaire en établissement. Après quelques contacts pris avec la CGT et la CFDT dès le début de l'année 1968, il se tourne en plein cœur des événements de « mai » vers l'UNEF dont il soutient l'action et auquel il adhère le 21 juin par protocole d'accord en tant qu'association correspondante, statut qui lui permet de préserver sa cohésion et son indépendance. En 1968 et 1969, le CNL renforce son réseau, d'une part par la création de huit secrétariats régionaux décidée en congrès au mois d'avril 1968, d'autre part par les liens tissés avec les écoles. Invité au mois de février 1968 au Congrès de Vaucresson du Comité d'entente

des écoles d'éducateurs spécialisés, le CNL présente un rapport qui s'avère en accord total avec les conclusions des écoles. Sous le signe de la « participation » des formateurs comme des élèves, Marc Ehrhard, président du Comité d'entente, sollicite à nouveau le CNL pour co-organiser le prochain congrès de Poitiers du 25 au 28 janvier 1969 consacré à la réforme du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé. Après 1969, le CNL ne sera plus associé en tant que tel aux travaux du Comité d'entente des écoles.

Jean-Claude Bonnin est élève éducateur dans la 26e promotion, entrée en 1967 et sortie en 1970, du Centre de formation d'éducateurs spécialisés (CFES) d'Epinay-sur-Seine. Représentant de l'association d'élèves d'Epinay, il devient membre du bureau national du CNL pendant un an auprès du président Jacques Papay suite à l'élection de cette école par l'assemblée générale réunie en janvier 1967. Alors que la présidence revient à l'école de Toulouse l'année suivante, Jean-Claude Bonnin est mandaté avec Hervé Lebras par le bureau national toulousain pour préparer le congrès de Poitiers de 1969 en lien avec le Comité d'entente des écoles.

Présentation des sources

Bien que très peu volumineux, le fonds de Jean-Claude Bonnin apporte un témoignage inédit sur une fédération d'associations d'élèves dont peu de traces ont été mises à jour jusqu'à présent. La difficile conservation de ce type d'archives est en réalité inhérente à ce type d'associations dont les postes de responsabilité peuvent être très mouvants d'une année sur l'autre. Le fonds contient des comptes rendus de réunions, de congrès et d'assemblée générale, des notes manuscrites, des documents de travail, des communiqués, quelques tracts et publications syndicales ainsi que de la correspondance, concentrées dans le temps sur deux années, 1968 et 1969, particulièrement riches en événements dans le monde des élèves-éducateurs.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Jean-Claude Bonnin

Communicabilité : non. *Instrument de recherche* : inventaire analytique par Sylvain Cid, 2013. *Importance matérielle* : 0,10 m.l., 80 articles. *Dates extrêmes* : 1968-1969.

Bouju (Claude)

Cnahe

Historique du producteur

Né en 1929, Claude Bouju obtient son diplôme d'éducateur de l'Institut de psychopédagogie médico-social (IPPMS) à Montpellier en 1951. Il est recruté en 1952 comme éducateur de groupe au foyer de semi-liberté de Marcq-en-Baroeul, géré par la Société de patronage des enfants moralement abandonnés et des libérés de la région du Nord. En 1955, il intègre le club de prévention dans un bistrot aménagé du quartier des Longues Haies à Roubaix où il vit avec sa femme et ses deux enfants jusqu'à la destruction du quartier pour insalubrité en 1958. Géré par l'association Le Gîte, ce club avait été créé par Fernand Deligny puis fermé avant d'être réouvert. Il est parallèlement secrétaire du Syndicat du personnel et des cadres des centres de rééducation affilié à la CFTC. Inscrit à la FPA de Roubaix, il passe un CAP de menuiserie en 1959 avant de partir s'installer à Marseille. Il entre alors comme éducateur-chef au Centre d'observation « Sanderval » auprès de Pierre Alloing, puis en 1962 à l'Institut médico-pédagogique « La Moutte ». Il poursuit son action syndicale comme secrétaire d'un

syndicat départemental similaire à celui de Lille et comme secrétaire général d'une Commission nationale de coordination des syndicats départementaux publics-privés de l'enfance inadaptée créée en décembre 1962. Il participe à ce titre aux travaux d'élaboration de la convention collective de l'enfance inadaptée de 1966. Il est licencié pour « suppression de poste » en 1963.

Claude Bouju quitte alors le secteur de l'enfance inadaptée pour trois ans. L'Office municipal de la Jeunesse et des Sports de Caen l'engage comme directeur coordonnateur des cinq Maisons de jeunes et de la culture de la ville. Il obtient deux ans plus tard le diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire (DECEP) première partie, puis le diplôme de directeur de Maison de Jeunes et de la Culture. En 1966, il rejoint Alençon pour reprendre la direction d'un petit IMP des Papillons blancs installé dans des locaux de fortune et mettre en place le projet de construction de l'IME « Le Haut Eclair ». Il dirige cet établissement ainsi que l'IMPro qu'il a mis en place dans des locaux désaffectés d'une laiterie à Condé-sur-Sarthe et un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD). Dans le même temps, il occupe à partir de 1969 le poste de secrétaire général, puis de vice-président de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de l'Orne et participe aux travaux de la Commission de circonscription d'Alençon comme membre suppléant. Il fonde en 1971 et préside le Centre interdisciplinaire de recherche et d'étude (CIDRE) à Alençon au sein duquel sont proposés des stages pour les travailleurs sociaux et des conférences-débats. Il préside aussi à partir de 1971 l'association gestionnaire du Foyer de semi-liberté « Les Jeunes Pommiers ». Il quitte toutes ces responsabilités de son plein gré pour exercer à nouveau la fonction d'éducateur de prévention au Centre Jacob (ARSEA Paris) en septembre 1976. Il y acquiert une compétence de thérapeute confirmée par le Diplôme de Psychologue Clinicien obtenu en 1980 à l'Université Paris VII.

Sollicité par le Docteur Élisabeth Zucman pour prendre sa succession à la direction de l'Institut de formation et de perfectionnement d'éducateurs spécialisés (IFOPES) à Montrouge, il occupe ce poste en 1979 jusqu'en 1986. Il prend à la suite sur la demande du président de Fondation la direction de l'Institut de travail social et de recherche sociale (ITSRS) avec la mission de mettre en place un Institut régional de formation de travailleurs sociaux, créé en 1987. A ce poste, Claude Bouju est l'artisan du regroupement et de l'organisation des formations d'assistantes sociales (de l'Institut de service social), d'aides médico-psychologiques (du Comité d'étude, de soin et d'action permanente, ou CESAP), d'éducateurs de jeunes enfants (de l'école de l'association Toute l'enfance en plein air, ou TEPA) et de conseillers en économie sociale et familiale (de l'école de la Caisse nationale d'allocations familiales). Il prend sa retraite en 1989.

Le parcours « nomade » subi ou voulu de Claude Bouju entre 1949 et 1999 l'inscrit dans l'histoire à partir de l'éducation spécialisée de la période pionnière militante qu'il a vécue jusqu'à l'implication créative et gestionnaire d'établissements et d'instituts de formation de l'éducation spécialisée et du travail social. Martine Bouju, dans son livre *Vous avez dit pauvres d'esprit* (Fleurus, 1989) illustre à la fois le sens et la sensibilité de ce parcours qu'elle a partagé.

Présentation des sources

Bien que modeste (0,60 m.l.), le fonds d'archives de Claude Bouju offre la photographie d'une carrière diversifiée en termes de secteurs d'intervention, d'implantations géographiques et de niveaux de proximité ou d'éloignement du « terrain » d'exercice professionnel. Il donne aussi à appréhender une parole militante voire contestataire dans une profession très marquée par la volonté de consensus dans les années 1950 et 1960. Presque chacun des emplois de Claude Bouju, auxquels s'ajoute son engagement syndical à la CFTC, font ainsi l'objet d'une boîte d'archives dont le contenu rend compte souvent à la fois de l'activité et des options professionnelles de chaque lieu.

Localisation du fonds

CNAHES

Communicabilité : non. *Instrument de recherche* : récolement par Sylvain Cid, 2012. Importance matérielle : 0,60 m.l., 10 articles. Dates extrêmes : 1949-1989

Braquehais (Cécile)

Historique du producteur

Née en 1906, Cécile Braquehais a été, à partir de 1932, surintendante d'usine puis assistante sociale, avant de devenir inspectrice technique et pédagogique des écoles d'assistantes sociales. Elle a enseigné dans les écoles de service social et a pris part à de nombreux groupes de travail en France et à l'étranger sur les questions de formation des travailleurs sociaux. Au cours de ces cinquante années de carrière, elle a également participé aux travaux de plusieurs associations professionnelles de ce secteur. Ses archives ont été données aux Archives nationales par sa famille en 1986.

Présentation des sources

Ce fonds regroupe cinquante ans de carrière dans le service social. De plus les multiples activités de Mlle Braquehais dans les diverses associations de la profession, notamment l'Association nationale des assistants de service social ajoute à l'intérêt du fonds. Celui-ci rassemble des notes, rapports, correspondance, circulaires, relatifs essentiellement à la formation des personnels des services sociaux et de leurs cadres formateurs, aux écoles d'assistantes sociales et autres travailleurs sociaux, à la création de nouveaux diplômes, statuts et écoles.

Localisation du fonds

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Cécile Braquehais, versement 19870527

Communication : libre. *Importance matérielle* : 4 m.l. *Dates extrêmes* : 1917-1980

Brauner Alfred et Françoise

Cnahe

Historique du producteur

Alfred Brauner est docteur ès lettres, il est né à Saint-Mandé en 1910 ; Françoise Brauner est pédiatre et pédopsychiatre, elle est née à Vienne en 1911. Peu après leur mariage en 1935, le couple commence à prendre en charge des enfants victimes de la guerre : en 1936, ils partent en Espagne où Françoise travaille dans un hôpital tandis qu'Alfred gère différents foyers d'accueil à Benicassim ; en novembre 1938, ils prennent en charge un groupe d'enfants juifs échappés d'Allemagne au lendemain de la « nuit de Cristal ». Ces jeunes sont accueillis au château de la Guette, où le couple fonde une République d'enfants. Cette expérience dure environ 6 mois jusqu'au début de la guerre. En 1945, après avoir été actifs dans la résistance, le couple participe à l'accueil d'enfants survivants des camps d'extermination d'Auschwitz et Buchenwald à Ecouis, expérience vue comme décevante par manque de moyens. Juste après

la guerre, Alfred travaille au Service colonies de vacances et maisons familiales de l'association Tourisme et Travail avant d'être engagé, en 1952, à l'Institut médico-pédagogique La Forge. De plus, en 1950, Alfred et Françoise Brauner font partie des créateurs du groupement de recherches pratiques pour l'enfance (GRPE). Cette association ouvre le centre de traitement éducatif pour enfants et adolescents de Saint-Mandé, qui accueille principalement des enfants autistes. Le couple y travaille jusqu'en 1982. Parallèlement, Alfred et Françoise Brauner constituent une collection exceptionnelle de dessins d'enfants ayant vécu les principaux conflits du XX^e siècle (Guerre d'Espagne, seconde guerre mondiale, guerre du Vietnam, conflit israélo-palestinien, Tchétchénie...). Françoise est décédée en 2001 et Alfred en 2003. Après avoir été classé par la formation en archivistique de l'Université d'Angers, le fonds inventorié est actuellement entreposé provisoirement dans un local associatif à Paris.

Localisation du fonds

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

✚ Alfred et Françoise Brauner, 208 AS (XXII)

Modalités d'entrée : dépôt de Claude-Michel Brauner au CNAHES le 13 juin 2006 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Marina Mintec, 2008-2009. *Importance matérielle* : 6,8 m.l. *Dates extrêmes* : 1929-2002.

Bruel (Alain)

Historique du producteur

Alain Bruel est né le 22 janvier 1938 à Vichy dans l'Allier. Licencié en droit et diplômé de Sciences Po, il est auditeur de justice en 1963 puis prend à Lille en 1966 les fonctions de juge des enfants qu'il occupera jusqu'à la fin de sa carrière. Passé à Toulouse en 1972, il est pendant un peu plus d'un an en 1977 magistrat à l'administration centrale de la justice (MACJ), avant d'être promu premier juge des enfants d'abord à Versailles en 1978, puis au tribunal de la Seine en 1983. En 1989, il est premier président du tribunal pour enfants de Paris jusqu'à sa retraite en 1999. Il adhère dès sa création au Syndicat de la magistrature et est un membre actif de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF). Il est nommé expert de plusieurs commissions de réforme de la justice des mineurs (Costa en 1975, Martinguet en 1982...). Il est aussi administrateur d'associations d'éducation spécialisée comme l'AVVEJ (Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes) à partir 2011. Dans son dernier livre *Pratiques et évolutions de la justice des mineurs : aperçus de clinique judiciaire* paru en 2015, il synthétise sa pensée élaborée au fil de son expérience et de ses nombreux articles pour alimenter le débat de société sur la réforme annoncée de l'ordonnance de 1945. Il est décédé le 22 septembre 2015 à l'âge de 77 ans.

Sylvain Cid

Présentation des sources

Ce fonds est constitué de quelques cours de criminologie suivis par Alain Bruel, d'outils de travail comme des fiches de lecture et des tableaux synoptiques de différentes tailles, d'articles rédigés et de notes d'interventions, puis pour l'essentiel d'un ensemble de correspondance classée par ordre chronologique, ainsi que quelques dossiers documentaires. Il ne porte pas la trace du travail réalisé en cabinet ni de ses relations directes avec d'autres professionnels, mais plutôt de son réseau d'engagement et des thèmes de réflexion qu'il met en œuvre.

Localisation du fonds

Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

 Fonds Alain Bruel

Communication : libre. *Importance matérielle* : 10 m.l. ; 101 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1957-2015

Buc Ressources

Cnahe

Adresse : 1bis rue Louis Massotte, 78530 Buc
Téléphone : 01 39 20 19 94
Site Internet : <https://www.buc-ressources.org/>
Courriel : contact@buc-ressources.org

Ancien nom du producteur

École d'éducateurs spécialisés de Versailles

Historique du producteur

A sa création en 1964, ce centre régional de formation a d'abord été l'École d'éducateurs spécialisés de Versailles (Yvelines), par la suite l'établissement de Buc Ressources a rejoint les Instituts Régionaux du Travail Social dans leur groupement national (le GNI). Buc Ressources fait partie des 22 établissements et services de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du département des Yvelines.

Marcel Jaeger, directeur-adjoint du foyer d'hébergement d'Evry-Mennecy (1990-1991), directeur du Centre d'aide par le travail de Montesson (1992-1993), également conseiller technique de l'Association du Coudray-Montpensier (ACM), est directeur-adjoint puis directeur de Buc Ressources de 1993 à 2003.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Buc Ressources, 208 AS (XV)

Modalités d'entrée : dépôts de Buc Ressources au CNAHES les 20 juin 1999 et 7 juillet 2005 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives nationales – CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoires numériques détaillés par Sissoko Saliou Amadi (2000) et Sylvain Cid (2003). *Importance matérielle* : 15,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1960-2002.

Catteaux (André)

Cnahe

Historique du producteur

Professeur d'Ecole Normale (1945-1951), inspecteur Primaire (1951-1967), inspecteur d'Académie (1967-1978), inspecteur Général (1978-1988), André Catteaux a été aussi un militant et administrateur de l'Association nationale pour les communautés d'enfants (ANCE),

de la Fédération des œuvres laïques et de la Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique. Le fonds entreposé pour l'année 2009-2010 à l'Université d'Angers est en cours de traitement dans le cadre d'une maîtrise en archivistique.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds André Catteaux

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : non. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Lise Fréval, 2009-2010. *Importance matérielle* : 3,5 m.l. *Dates extrêmes* : 1945-1990

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

Adresse : 34, rue Marc Seguin, 75883 Paris Cedex 18

Téléphone : 01 53 26 24 24

Site internet : <https://www.cemea.asso.fr/>

Historique du producteur

La volonté de développer les départs en vacances des enfants et des adolescents est relativement ancienne comparée à celui de promouvoir les vacances des adultes. En 1900, on comptait environ 14 000 enfants en colonies de vacances ; en 1936, ils sont plus de 400 000. Et la pression est forte pour une amplification de ces séjours, mais les préoccupations pédagogiques y restent le plus souvent absentes. Plusieurs personnalités prennent alors conscience de la nécessité d'une formation des cadres, en particulier André Lefèvre, alors commissaire national des Éclaireurs de France (EDF) et Gisèle de Failly, militante de l'Éducation nouvelle, agissant au sein d'Hygiène par l'exemple (HPE). Celle-ci est persuadée que la réussite d'un séjour de colonie de vacances dépend avant tout de la compétence de son personnel. Elle lance l'idée d'entreprendre la formation de l'encadrement. À la simple surveillance, elle considère qu'il faut substituer l'action d'éducateurs préparés à leur tâche et soutenus dans leur travail par une conception pédagogique, celle de l'Éducation nouvelle. La recherche d'une méthode de formation s'est faite en coopération avec le milieu du scoutisme laïque, aboutissant à l'idée de stage pour désigner une période de formation collective. Ce projet est facilité par la création en juin 1936 d'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs, rattaché au ministère de la Santé et confié à Léo Lagrange, qui apporte un soutien actif à cette initiative. Le premier stage CEMEA appelé alors « Centre d'entraînement pour la formation du personnel des colonies de vacances et des maisons de campagne des écoliers » est organisé en 1937 par l'action conjointe de l'association Hygiène par l'exemple, des Éclaireurs de France ainsi que de la Ligue de l'enseignement et de la Fédération française des éclaireuses (FFE). Ce premier stage est un succès, d'autres suivent et, le 12 décembre 1938, l'association est officiellement déclarée en préfecture sous le nom de « Centres d'entraînement pour la formation du personnel des colonies de vacances et des maisons de campagne des écoliers ». L'association est dissoute par le gouvernement de Vichy le 1er juin 1944. À la Libération, les CEMEA retrouvent des conditions plus favorables à leur développement. De 1945 à 1955, le nombre de stages et regroupements organisés annuellement passe de 120 à 551, le nombre de participants à ces diverses activités passe de 3 600 à 26 584. En 1955, 324 stages reçoivent 15 458 stagiaires et en 1968, 600 stages réunissent près de 30 000 personnes. Les Centres d'entraînement bénéficient aussi de la confiance de syndicats, de comités d'entreprise, de municipalités et de mouvements de jeunesse, comme par exemple l'Union des vaillants et des vaillantes qui, au lendemain de la Libération, se trouve confrontée à un besoin urgent de personnels capables d'encadrer des groupes d'enfants et de jeunes. Outre la formation de cadres de colonies de vacances, se développe la formation d'autres publics, enseignants et

équipes pédagogiques, équipes de santé mentale, éducateurs spécialisés et directeurs d'établissements pour l'enfance inadaptée, animateurs et responsables d'animation socio-éducative, directeurs et gestionnaires d'équipements socio-éducatifs, candidats au service civique et assistants techniques pour le ministère de la Coopération.

L'idée de stages de formation pour les infirmiers psychiatriques naît de la rencontre, en 1946, du docteur Daumazon, alors secrétaire général du syndicat des médecins des hôpitaux psychiatriques, et de Germaine le Hénaff-Le Guillant, militante aux CEMEA. Très vite, un groupe constitué d'instructeurs des Centres d'entraînement, de médecins et d'infirmiers psychiatriques s'implique dans les activités de formation pour les équipes soignantes. Les CEMEA s'engagent aussi dans le développement culturel, pour une culture ouverte à tous, et, à la demande de Jean Vilar, dans l'accompagnement des publics.

Parallèlement à ce développement des activités, leur action continue à s'étendre sur le territoire français, avec la création de nouvelles délégations régionales, ainsi qu'à l'étranger et dans les territoires d'Outre-mer. À partir de 1946, certains stages et colloques ont lieu à l'étranger et des associations autonomes et indépendantes sont créées dans différents pays, s'unissant, en 1954 en une Fédération internationale des CEMEA (FICEMEA). La diffusion des idées, des savoirs et des savoir-faire se concrétise dans l'édition de revues et d'ouvrages : la revue *Vers l'Éducation nouvelle* et les *Éditions du Scarabée* en 1946, la revue du secteur « Santé mentale », *Vie sociale et traitements (VST)* en 1954, le bulletin des membres actifs, *Instructeurs*, en 1957. La revue *Belles vacances*, fruit de la réunion de cinq associations d'Éducation populaire, voit le jour en 1956. Ce foisonnement d'actions à tous les niveaux permet à Bénigno Cacérès d'écrire en 1975 : « Aujourd'hui, en France, un adulte sur trente a été touché par les CEMEA ».

À partir de 1969, le mouvement entre dans une phase de profondes et constantes transformations, liées à la crise de l'après mai 1968 et aux mutations économiques et politiques, que traversent notre société et particulièrement le monde. Néanmoins, l'activité des CEMEA continue à se diversifier. Outre l'implication dans les dispositifs d'insertion, sont mis en place des partenariats avec différents ministères ou des universités concernant des travaux de recherches, tel *Jeunes en errance* en 1985. L'engagement dans des actions d'accompagnement des publics des festivals (Avignon, Bourges, Aurillac, La Rochelle, Limoges, Arles, etc.) s'accroît. Les productions éditoriales se multiplient : création de nouvelles collections d'ouvrages chez plusieurs éditeurs (Hachette, Actes Sud, Érès, ASH, etc.), production de vidéos, CDROM et DVDrom, édités par les CEMEA ou en partenariat éditorial.

Guide des sources Jeunesse et éducation populaire

Présentation des sources

Le fonds d'archives conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne est d'un intérêt exceptionnel. Certes les archives sont peu nombreuses pour la période avant 1944. Mais, les archives de certains stages de formation nous sont parvenues, notamment pour les premiers organisés à Beaurecueil et à Breteuil-sur-Iton en 1937 : les dossiers, particulièrement étoffés, renferment les bulletins d'inscriptions, les emplois du temps, les comptes rendus, les listes des stagiaires et des formateurs, des photographies. C'est surtout à partir des années 1950 que la masse documentaire conservée prend de l'ampleur. Les papiers des groupes de réflexion et de recherches sont particulièrement nombreux et prolixes. Une grande partie des archives des assemblées générales, des conseils d'administration et des congrès nous est parvenue. Quant aux différentes revues diffusées par les CEMEA, le PAJEP renferme une collection quasi-complète.

Guide des sources Jeunesse et éducation populaire

Localisation du fonds

Archives départementales du Val-de-Marne

 Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 512J

Modalités d'entrée : dépôts entre 2001 et 2015. Communication libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 130 m.l. *Dates extrêmes* : 1937-2012.

Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF)

Association dissoute

Anciens noms du producteur

Centre international de l'enfance (CIE) (1947-1997)
Institut de l'enfance et de la famille (IDEF) (1984-1997)
Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF) (1997-1999)

Historique du producteur

Le Centre international de l'enfance (CIE), créé en 1949 et par décret du Président du Conseil des ministres porte le statut de fondation privée de droit français, reconnue d'utilité publique. Ses objectifs sont : de contribuer à la formation et à l'information du personnel voué à l'enfance et de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes sanitaires, psychologiques, sociaux que pose dans les différents pays, notamment dans les pays déshérités, le développement des sujets jeunes ; d'œuvrer pour l'intégration de programmes « enfance-jeunesse » dans les plans nationaux de développement économique et social ; d'accueillir les individus et les groupes qui travaillent dans ce sens, les guider, leur offrir documentation et conseils techniques. Le centre, installé au château de Longchamp, collabore avec de nombreux établissements internationaux parmi lesquels des institutions des Nations Unies.

L'Institut de l'enfance et de la famille (IDEF) est un établissement public de l'État à caractère administratif, créé par décret le 22 février 1984 et placé sous la tutelle du ministre chargé de la famille. Il reçoit pour mission « de diffuser la connaissance relative aux réalités de l'enfance et de la famille. A cet effet : Il fait procéder à des études et des recherches, recueille, tant en France qu'à l'étranger, les informations utiles, ouvre des enquêtes, organise des rencontres et des échanges avec la participation notamment d'administrations, d'organisations familiales, de partenaires sociaux, d'élus et d'associations ayant vocation à connaître la réalité de l'enfance et de la famille ; Il tient à jour un service de documentation, assure la diffusion des données qu'il recueille ou élabore, et veille à leur exploitation par les organismes publics ou privés qui ont en charge les intérêts de l'enfance et de la famille.

Situé rue du Coq Héron à Paris, l'institut compte 28 personnes, fin 1996. Par décret, l'IDEF est dissout le 30 avril 1997. En 1997, les deux établissements fusionnent au sein du Centre international de l'enfance et de la famille avec pour vocation de devenir un centre national et international d'expertise et de référence sur les questions touchant aux enfants et aux familles, dans les domaines sanitaire et social. Dès novembre 1998, le Conseil d'administration vote la dissolution qui sera effective juillet 1999.

Présentation des sources

Le fonds du CIDEF est constitué des archives des deux structures dont elle est l'héritière. Le fonds de l'IDEF a été transféré au château de Longchamp en février 1997. A l'issue de la dissolution du CIDEF, la question du fonds documentaire et des archives est étudiée. 20 établissements ou associations se portent acquéreurs mais seule l'Université d'Angers accepte d'accueillir à la fois le fonds documentaire et le fonds d'archives. Ceux-ci lui sont donc dévolus.

Localisation du fonds

Bibliothèque universitaire d'Angers

 Fonds Centre international de l'enfance et de la famille, CIDEF

Modalités d'entrée : don en 1999 à la Bibliothèque universitaire d'Angers. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Anne-Claire François et Carine Jacquet-Viallet, introduction par Damien Hamard ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 91 m.l., 909 boîtes d'archives. *Dates extrêmes* : 1949-1999

Charvin (Monique)



Historique du producteur

Monique Charvin est une juriste au Centre de Recherches interdisciplinaires de Vaucresson (CRIV).

Présentation des sources

Ses archives reflètent surtout son activité syndicale, notamment auprès du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) durant les années 1964 à 1981.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Monique Charvin, 208 AS (XLI)

Modalités d'entrée : dépôt du CNAHES aux Archives nationales suivant la convention Archives de France-CNAHES. *Communication* : libre. *Importance matérielle* : 0,05 m.l., 1 article. *Dates extrêmes* : 1964-1983.

Chauvière (Michel)



Historique du producteur

C'est en tant que formateur en école d'éducateurs spécialisés que Michel Chauvière débute sa carrière de sociologue. Cette expérience se solde par son licenciement au milieu des années 1970 au terme d'une crise dont, avec deux collègues également remerciés, il relate la chronique dans *Les Socio-Clercs : bienfaisance ou travail social* (Paris, F. Maspero, 1976). Il entreprend alors un travail de recherche où il met en évidence les continuités entre la période de Vichy et l'après-guerre en matière de politique de l'enfance inadaptée, recherche qui est publiée en 1980 sous le titre : *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy* (Paris, éditions ouvrières, 1980). En 1982, il devient chargé de mission de la MIRE (Mission interministérielle recherche-expérimentation) jusqu'en 1986, avant de prendre en 1988 la tête du CRIV (Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson) jusqu'à sa fermeture. Entre-temps, il cofonde en 1982 et co-anime le GRMF (Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux), puis crée en 1986 l'Annuaire de la recherche sur le social qu'il gère jusqu'en 1997. Il assure des enseignements réguliers en particulier au CNAM, dans les universités et les écoles de travailleurs sociaux. Dans les années 2000, il préside l'association « 7,8,9 vers les Etats généraux du social » et publie plusieurs ouvrages sur le travail social et les politiques sociales.

Il est directeur de recherche CNRS membre du CERSA (Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques — université Paris 2).

Présentation des sources

Ce fonds concerne les travaux historiques menés sur l'enfance inadaptée par Michel Chauvière entre 1976 et 1986. Il contient un certain nombre de doubles d'archives récupérés et de notes manuscrites, mais aussi et surtout des transcriptions d'entretiens avec quelques témoins illustres. Ces témoignages ont été recueillis par lui ou par d'autres membres du CRIV à Vaucluse.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefite-sur-Seine

✚ Michel Chauvière, 208 AS (XXX)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 2 juillet 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : récolement par Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES. *Importance matérielle* : 0,95 m.l., 50 articles. *Dates extrêmes* : 1950-1986.

Chronique sociale de France – Semaines sociales de France

Adresse : 1 rue Vaubecour, 69002 Lyon
Téléphone : 04.78.37.22.12
Courriel : secretariat@chroniquesociale.com
Site internet : <https://chroniquesociale.com/>

Historique du producteur

La Chronique sociale de France est fondée en 1892 par Marius Gonin et Victor Berne dans la perspective de diffuser la doctrine sociale définie par l'Encyclique *Rerum Novarum* promulguée un an plus tôt par le pape Léon XIII. A partir de 1894, elle s'appuie sur l'organisation de Cercles d'études qui doivent permettre de rassembler également des gens du peuple et d'en dégager de nouvelles élites. Pour former les animateurs et les militants catholiques, un Secrétariat social est créé en 1894 avec quatre services (documentation, bibliothèque, dossiers de travail, conférences). En 1904, Marius Gonin lance l'université d'été du mouvement : les Semaines sociales de France. L'organisation se renforce en 1914 avec la réorganisation du Secrétariat social en trois grandes directions : institutions sociales urbaines, institutions sociales rurales, enseignement et propagande. Sur le territoire, douze Secrétariats sociaux régionaux se créent entre 1921 et 1930 avant de se fédérer en une Union nationale des secrétariats sociaux. Une véritable activité d'édition est mise en place parallèlement.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Chronique sociale de France participe à la Résistance lyonnaise et s'ouvre aux autres obédiences religieuses. Le Secrétariat social crée en 1944 un service de renseignements juridiques à l'attention des sinistrés, puis, en liaison avec la Croix-Rouge, un centre d'informations familiales. Il apporte également jusque dans l'après-guerre une aide concrète aux minorités les plus éprouvées : réfugiés, démobilisés, réfractaires, résistants. Après la guerre et sous la direction de Joseph Folliet, les questions des sciences humaines sont abordées en collaboration avec les Facultés catholiques de Lyon. La Chronique participe dans les années soixante aux travaux du Groupe lyonnais d'études biologiques, philosophiques et médicale.

A la suite de la création de la CFDT en 1964, le nouveau directeur Charles Maccio rompt le lien institutionnel qui unit la Chronique à l'Eglise. L'organisation interne est radicalement transformée dans le sens d'un « partage du pouvoir par la responsabilité ». La Chronique

poursuit aujourd'hui ses activités de formation, d'édition (doublée de volume après 1987) et de recherche.

Présentation des sources

130 II. Papiers du fondateur Marius Gonin, domaine privé (1885-1921) ; vie professionnelle et associative (1907-1937) ; production intellectuelle (1887-1937).

Secrétariat social catholique du Sud-Est, administration générale (1892-1926) ; instances partenaires (1893-1931) ; instances satellites (1892-1932).

Semaines sociales de France, administration générale (1892-1925) ; organisation des sessions annuelles (1904-1921).

131 II. Papiers du fondateur Marius Gonin, domaine privé (1887-1937) ; vie professionnelle et associative (1896-1937) ; production intellectuelle (1920-1937) ; décès, succession et hommage post-mortem (1937-1943).

Secrétariat social catholique du Sud-Est, administration générale (1922-1937) ; instances partenaires (1919-1937) ; instances satellites (1921-1940).

Société d'édition Chronique sociale de France, constitution de l'affaire (1921-1955) ; documents sociaux (1921-1968) ; fonctionnement et gestion de l'entreprise (1921-1937).

Semaines sociales de France, administration générale (1904-1939) ; organisation des sessions annuelles (1918-1938) ; sessions exceptionnelles (1928-1933) ; organismes rattachés (1920-1937)

132 II. Papiers de la secrétaire Sylvie Mingeolet, relations épistolaires (1936-1949) ; production intellectuelle (1927-1955).

Papiers du directeur Joseph Folliet, domaine privé (1941-1945) ; vie professionnelle et associative (1932-1945) ; production intellectuelle (1907-1954).

Secrétariat social catholique du Sud-Est, administration et fonctionnement général (1933-1946) ; instance fédérale (1938-1944) ; instances satellites (1938-1948) ; instances partenaires (1945-1946).

Société d'édition Chronique sociale de France, documents sociaux (1937-1946) ; fonctionnement et gestion de l'entreprise (1938-1946).

133 II. Chronique sociale de France. - Semaines sociales de France.

Administration générale, historique et présentation générale (1941-1951) ; présidence (1937-1951) ; commission générale (1938-1970) ; finances (1938-1951) ; relations internationales ((1938-1951).

157 II. Chronique sociale de France. - Semaines sociales de France.

Administration générale. Historique (1933-1971) ; organisation et fonctionnement général (1958-1973) ; présidence (1949-1974) ; vice-présidence (1951-1972) ; commission générale (1952-1979, s.d.) ; finances (1953-1976) ; relations internationales (1952-1974) ; communication et médias (1952-1973).

Organisation des sessions annuelles de 1952 à 1973. Liens entretenus avec l'Eglise (1953-1971) ; préparation globale et gestion courante des sessions (1952-1974) ; préparation des programmes et des interventions (1952-1973) ; conférenciers et professeurs (1952-1974) ; comptes rendus (1952-1976).

Nouvelles sessions (1974-1976)

Sessions exceptionnelles (1953-1954)

Localisation du fonds

Archives municipales de Lyon

🚩 Fonds Chronique sociale de France, 130 II, 131 II, 132 II, 133 II, 157 II

Modalités d'entrée : don de l'Association SARL Chronique sociale. *Communication* : libre sauf mention contraire.

- Sous-fonds, 130 II

Instrument de recherche : répertoire numérique du sous-fonds 130 II. *Importance matérielle* : 7 m.l., 63 articles. Dates extrêmes : 1885-1937

- Sous-fonds, 131 II

Instrument de recherche : répertoire numérique du sous-fonds 131 II. *Importance matérielle* : 10 m.l., 101 articles. Dates extrêmes : 1887-1973

- Sous-fonds, 132 II

Instrument de recherche : répertoire numérique du sous-fonds 132 II. *Importance matérielle* : 15,10 m.l., 76 articles. Dates extrêmes : 1907-1955

- Sous-fonds, 133 II

Instrument de recherche : répertoire numérique du sous-fonds 133 II. *Importance matérielle* : 2,30 m.l., 25 articles. Dates extrêmes : 1937-1970

- Sous-fonds, 157 II

Instrument de recherche : répertoire numérique du sous-fonds 157 II. *Importance matérielle* : 107 articles. Dates extrêmes : 1930-1979

Fonds complémentaires aux Archives municipales de Lyon : 79 II (René Biot) ; 154 II (André Latreille) ; 169 II (Jean Gélamur) ; 175 II (Alain Barrère) ; 185 II (Charles Flory) ; 2C (périodiques).

Comité d'entente des centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CECFEJE)

Cnahe

Association dissoute le 29 mars 1993

Anciens noms du producteur

- Association des centres de formation de jardinières-éducatrice (ACFJE), de 1946 à 1967
- Comité d'entente des centres de formation de jardinières d'enfants et de jardinières d'enfants spécialisées (CECFJEJES), de 1967 à 1971
- Comité d'entente des centres de formation d'éducatrices jardinières et d'éducatrices-jardinières spécialisées (CECFEJEJS), de 1971 à 1993

Historique du producteur

L'ACFJE. En 1946, 18 écoles créent l'Association des centres de formation de jardinières-éducatrices (ACFJE). Ils veulent réfléchir ensemble sur la pédagogie de la formation, établir un programme d'études minimum commun et organiser un diplôme identique faisant intervenir des épreuves communes corrigées au plan national, d'une manière anonyme. Un an plus tard, apparaît l'Union nationale du jardin d'enfants français (UNJEF) qui rassemble tous ceux qui s'occupent des questions enfantines : médecins, éducateurs, familles et six centres de formation qui délivrent un diplôme commun. Six écoles restent encore indépendantes.

En 1954, l'UNJEF et l'ACFJE obtiennent une reconnaissance officielle de l'Etat. Les écoles sont reconnues sur un dossier d'agrément qui doit obéir à des conditions d'admission des élèves, de durée et de contenu de programme. Dorénavant, pour exercer dans un jardin

d'enfants, il faut avoir obtenu un diplôme de jardinière d'enfants d'un centre agréé par le ministère de la Santé publique et de la population. En 1955, 23 centres ont déjà reçu l'agrément.

Le CECFEJE. Les rencontres entre l'UNJEF et l'ACFJE se poursuivent et aboutissent en avril 1967 à la création du Comité d'entente des centres de formation de jardinières d'enfants et de jardinières d'enfants spécialisées (CECFJEJES). Cette association a pour mission d'améliorer la formation et l'avenir de la profession par la mise en place d'un diplôme d'Etat. Elle constitue également une structure de représentation des écoles auprès des pouvoirs publics et de défense de leurs intérêts en général. Enfin, elle a pour objectif le développement de la recherche sur la formation dans le secteur.

En 1971, est mis en place un diplôme commun d'éducatrice-jardinière qui entraîne un changement dans l'appellation de l'association : Comité d'entente des centres de formation d'éducatrices jardinières et d'éducatrices-jardinières spécialisées (CECFJEJS).

Enfin en 1973, paraît le décret instituant le diplôme d'éducateur de jeunes enfants. Le comité prend alors sa dénomination finale : Comité d'entente des centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CECFEJE).

Le comité fonctionne comme une association loi 1901. Les adhérents actifs sont les centres de formation. Chaque école envoie un puis plusieurs représentants qui constituent l'Assemblée générale. Celle-ci élit un conseil d'administration qui nomme un bureau (pour plus d'information, voir infra, annexe 2, p.91-93, fiche d'identité du comité d'entente).

Le 29 mars 1993, le CECFEJE se dissout officiellement. Mais depuis octobre 1991, son activité est réellement exercée au sein de la commission spécialisée EJE de l'UNITES et les centres de formation d'EJE adhèrent à cette nouvelle association.

Localisation du fonds

Voir Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES)

Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés (CEECFES)

Cnaht

Association inactive ou dissoute

Historique du producteur

Le Comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés est né le 7 mars 1966. Il hérite de l'action de la commission nationale des écoles fonctionnant au sein de l'ANEJI et englobe de plus le groupe des écoles AMCE (Assistants et Monitrices Catholiques de l'Enfance) dirigé par le chanoine Barthélémy. Ces écoles vont montrer les premières années une certaine solidarité et obtiennent gain de cause sur un certain nombre de revendications (en 1968, par exemple, l'accord de principe des ministères leur est donné pour la réforme du DEES). Mais les divergences entre les écoles ne tardent pas à refaire surface et s'intensifient jusqu'en 1975. Entre-temps, en 1972, la Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des instituts de formation de travailleurs sociaux est créée. Elle permet une réflexion commune mais provoque aussi des effets de concurrence. En 1991, est créé l'UNITES (Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social), dans un souci d'unification du système de représentation des centres de formation. Tous les comités d'entente existant ainsi que la Fédération nationale qui les regroupait sont alors dissous.

Présentation des sources

Ce fonds est principalement constitué des dossiers de deux membres actifs du Comité

d'entente : Etienne Jovignot, dit le « secrétaire perpétuel », secrétaire général de 1966 à 1973, puis de 1975 à 1984, et dans une moindre mesure Pierre Lauer qui exerce au sein du Comité plusieurs fonctions dont celle de président. Il rassemble des dossiers de réunions d'instances (assemblée générale, bureau), de journées d'études, de commissions et groupes de travail ainsi qu'un chrono du secrétariat général.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefite-sur-Seine

 Fonds Comité d'Entente des Ecoles et Centres de Formation d'Educateurs Spécialisés, 208 AS (V)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 28 mai 1998 transformé en don et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 1998. *Importance matérielle* : 3 m.l., 64 articles. *Dates extrêmes* : 1966-1992.

Comité de liaison des Écoles de moniteur-éducateur (CLEME)



Association dissoute

Historique du producteur

Créé en 1968, le comité défendait la construction de ce diplôme correspondant à une volonté de permettre l'accès à cette fonction de personnes qui avaient pu avoir des difficultés dans leurs études, mais dont les motivations à l'éducation étaient incontestables.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefite-sur-Seine

 Fonds Comité de liaison des Ecoles de moniteur-éducateur, 208 AS (XVII)

Modalités d'entrée : dépôt de Jacques Gauneau au CNAHES le 28 juin 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES-. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : récolement effectué par Sylvain Cid, 2001. *Importance matérielle* : 3 m.l., 33 articles. *Dates extrêmes* : 1967-1990.

Comité de liaison et d'action des parents d'enfants et d'adultes atteints de handicaps associés (CLAPEAHA)



Adresse : C/O GNCHR 3 rue de Metz
Courriel : clapeaha@gnchr.fr
Site internet : <https://www.clapeaha.fr/>

Historique du producteur

Déclaré officiellement en 1972, le CLAPEAHA a été fondé en 1968 comme une union d'associations nationales de parents d'handicapés. Henri Faivre, son fondateur, le préside et

l'anime depuis l'origine jusqu'à sa mort survenue le 7 mai 2014.

Né en 1931, ce dernier est délégué général de la Fédération nationale de la Mutualité française à Paris. En 1964, son épouse et lui ont une petite fille, Marie-Claire, qui présente les signes d'une rubéole congénitale. Les premières années sont jalonnées par d'autres diagnostics accablants (surdit  totale, traits d'autisme et d' pilepsie) et l'impossibilit  de trouver une prise en charge  ducative appropri e. C'est en approchant des associations de parents d'enfants handicap s que se d cide la cr ation d'une union associative qui  valuera les besoins et suscitera des r alisations restant de la comp tence de ses associations membres. Pour le fondateur, il est alors urgent de se d marquer d'une approche presque exclusivement m dicale du probl me des personnes multi-handicap es.

En 1967, une premi re  tude  pid miologique sur les handicaps associ s est confi e par Marie-Madeleine Dienesch, secr taire d'Etat aux personnes handicap es,   la demande du CLAPEAHA et de quelques praticiens. Men e en particulier sous l' gide de l'INSERM, elle r v le l'existence et le nombre des enfants concern s, jusque-l  dispers s, accueillis dans des  tablissements de type asilaire ou confin s sans accompagnement dans leurs familles. D'autres enqu tes suivent qui permettent aux parents repr sent s, entre 1968 et 1975, d'encourager la cr ation d' tablissements exp rimentaux   dominante  ducative, gr ce en particulier   une inscription aux IVe et Ve Plans. Certains instituts m dico- ducatifs s'ouvrent au cas les moins lourds, d'autres  tablissements vont plus loin en cr ant des sections adapt es. Les r alisations sont souvent d'origine parentale et s'appuient sur des personnels enseignants,  ducateurs, param dicaux, qui acceptent de se former en cours d'emploi ou de voyager   l' tranger pour conforter leur comp tence.

En 1996, le CLAPEAHA contribue   la r daction d'un rapport pr nant la conciliation entre proximit  et technicit  de l'accompagnement. Les conclusions en sont reprises par un arr t  d'ao t 2000, transform  par la suite en d cret sur les handicaps rares en application de la loi 2002-2 sur les Institutions sociales et m dico-sociales. Des centres de ressources nationaux et r gionaux sont cr  s qui, adoss s   des  tablissements pilotes, sont charg s de conseiller   distance les familles et les professionnels de proximit , en compl tant l' valuation initiale des capacit s et des besoins de l'enfant et en aidant   la d finition de son projet individuel.

En 2014, le CLAPEAHA r unit 20 associations membres. Elle compte encore parmi ses principaux objectifs : le recensement des personnes et familles sans solution adapt e, l'action aupr s des pouvoirs publics pour faire  voluer la l gislation et la r glementation, la promotion de la formation des personnels et des programmes d'aide aux aidants familiaux.

Pr sentation des sources

Le fonds, complet dans sa partie relative au fonctionnement associatif, pr sente  galement une riche correspondance qui rend compte de l'important r seau relationnel tiss  par Henri Faivre, aupr s des pouvoirs publics comme des associations. Les archives contiennent  galement une collection des articles du fondateur, ainsi que des  tudes et des travaux de congr s. Un fichier des personnes atteintes d'un handicap associ , accompagn  de quelques dossiers individuels, t moigne du patient travail de recensement et d'information men  par le CLAPEAHA.

Localisation du fonds

CNAHES / Campus CNRS de Villejuif

 Fonds Comit  de liaison et d'action des parents d'enfants et d'adultes atteints de handicaps associ s (CLAPEAHA), non cot 

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES. *Communication* : sur autorisation. *Instrument de recherche* : récolement effectué par Sylvain Cid. *Importance matérielle* : 13,50 m.l., 142 articles. *Dates extrêmes* : 1968-2004.

Confédération française des professions sociales (CFPS)

Cnahes

Association dissoute le 10 septembre 2007

Ancien nom du producteur

Association de travailleuses sociales, de 1922 à 1955

Historique du producteur

Association née tout d'abord sous le nom d'ATS (Association de travailleuses sociales) fondée en 1922 par Juliette Delagrangue (surintendante d'usine). L'article premier des statuts stipule que l'association a pour but : "de grouper les femmes qui consacrent leur vie à l'Hygiène, l'Education et l'Assistance Sociales, de leur fournir un organisme d'entraide, d'établir entre elles des relations suivies, qui leur permettront d'étudier les questions professionnelles et le développement des institutions auxquelles elles sont attachées". L'objectif de créer une plateforme commune est énoncé clairement, mais la lecture de l'article 5 vient nuancer cette voix unanime, puisqu'il impose une règle pour la composition du comité central : "les différentes catégories de travailleuses sociales seront représentées par une déléguée qu'elles éliront par correspondance ou en réunion spéciale". La "travailleuse sociale" de l'entre-deux-guerres met donc en avant sa propre appartenance professionnelle et lorsque l'on sait les difficultés que rencontrent chacune de ces professions pour défendre - âprement - son statut, parfois face ou au détriment des autres, on peut se demander sur quoi reposait cette union. Est-ce tant les questions professionnelles et le développement de leur institution que plutôt le partage d'un idéal : "l'ardeur de dévouement au bien général", tel que le présentent les statuts de l'ATS. En effet, la conquête de la reconnaissance de chaque métier ne s'est pas faite simultanément dans chaque profession. Les infirmières visiteuses seront les premières à obtenir un diplôme d'Etat en 1922, les assistantes de service social ensuite mettront dix ans de plus pour obtenir le leur, et quand finalement les deux diplômes sont unifiés par le décret du 17 février 1938, la formule unique retenue sera celle d'un diplôme d'assistante de service social, le texte précisant bien que "la nouvelle réglementation supprime tout d'abord les différentes spécialités de visiteuses d'hygiène sociale". Dans cette nouvelle configuration, l'ATS continue à exister, mais ne semble plus remporter tous les suffrages, puisque une nouvelle association va naître le 9 décembre 1944 : l'Association Nationale des Assistantes Sociales diplômées d'Etat (le critère du diplôme étant une condition d'adhésion stricto sensu). Cette dernière se démarque clairement de l'ATS, qu'elle relègue au rôle "d'un groupe plus ancien, plus amical, plus intime" et se revendique comme "un organisme strictement professionnel". Le 12 avril 1950, l'ATS se transforme en FFTS (Fédération Française des Travailleurs Sociaux) puis en janvier 1976 en confédération française des professions sociales avant de se dissoudre définitivement en 2007. Malgré les difficultés rencontrées pour fédérer l'ensemble des professions sociales, elle tentera envers et contre tout à donner corps à la notion de « travailleur social » (inspiré du *social worker* américain) en cherchant à le doter d'un statut, puis en élaborant un annuaire, un tableau synoptique, un questionnaire puis un code de déontologie communs. Si l'histoire de la CFPS est une succession d'échecs, en revanche elle s'imposera comme propagandiste des différentes professions sociales et offrira une plateforme de représentations pour celles d'entre elles qui ont le moins de visibilité ou de légitimité : moniteurs-éducateurs, travailleuses familiales (devenues en 2006, technicienne en intervention sociale et familiale, TISF), aides médico-psychologiques...

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Confédération française des professions sociales, 208 AS (XXIII)

Modalités d'entrée : don au CNAHES le 26 février 2007 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2007-2008. *Importance matérielle* : 11 m.l. *Dates extrêmes* : 1922-2007.

Comité français pour l'action et le développement social (CFADS)



Anciens noms du producteur

Comité français de service social (CFSS)
Comité français de service social et d'action sociale (CFSSAS)
Comité national d'action sociale (CNAS)

Historique du producteur

Officiellement créé en 1936 en même temps que le dépôt de ses statuts, le Comité français de service social (CFSS) naît en réalité de façon officieuse en 1927, dans la perspective de la tenue de la I^{re} Conférence internationale de service social qui doit se tenir à Paris l'année suivante. L'artisan de cet événement international fondateur est le Dr René Sand, conseiller technique belge de la Ligue internationale des Sociétés de Croix-Rouge qui en 1923, au cours de la 50^e Conférence nationale américaine de service social à Washington, a plaidé pour une internationalisation de l'étude et de l'organisation du service social. Dans l'optique de cette conférence, chaque pays souhaitant s'y faire représenter est invité à former un Comité national de service social sur le modèle américain. Le comité français, sans siège social ni budget stable, reçoit l'appui des pouvoirs publics et le soutien du monde encore peu connu du service social du pays. Il est présidé par l'ancien ministre Paul Strauss et compte également au sein de son conseil d'administration Jules Brisac, le directeur de l'Office nationale d'hygiène sociale, Joséphine Getting, la fondatrice du service social à l'hôpital et Juliette Delagrangé, la directrice du bureau des Infirmières au Ministère et la secrétaire générale de l'Association des travailleuses sociales (ATS). La conférence qui se tient à Paris, salle Pleyel, du 9 au 13 juillet 1928 réunit 2500 congressistes pour un programme très large qui fournira la matière d'un compte rendu de 2600 pages. Au cours des neuf années qui suivent, le Comité français de service social reste une structure informelle dont le rôle se limite à la préparation des Conférences internationales de Francfort-sur-le-Main en juillet 1932 puis de Londres en juillet 1936. La IV^e Conférence prévue à Bruxelles en 1940 sera annulée à cause de la guerre et toute activité internationale interrompue jusqu'en 1946.

Les statuts du Comité français de service social (CFSS) sont déposés au retour de la conférence de Londres, le 1^{er} août 1936 et la déclaration est faite le 7. La nouvelle association organise ses premières journées nationales à Paris en octobre 1937 au cours de l'Exposition universelle sur le thème « Evolution, méthodes, coordination et avenir du service social en France ». Surtout, soucieuse de resserrer ses liens avec les autres groupements qui militent pour la coordination des services sociaux, à savoir l'OPMES²⁰ et l'UIP²¹, elle installe avec eux des bureaux communs dans un immeuble de la rue de Berri. Ce lieu devient « la « Maison des œuvres sociales » et, pendant toute la durée des hostilités, le « PC » auquel feront appel, sans discontinuer, la Préfecture de la Seine et les autres grandes administrations » dans cet effort

²⁰ Office de la protection de la maternité et de l'enfance de la Seine.

²¹ Union des institutions privées de protection de la santé publique et d'assistance sociale du département de la Seine (UIP, préfiguration de l'UNIOPSS après la guerre).

de coordination (Ysabel de Hurtado, 1966). Le CFSS déborde encore du cadre statutaire de ses activités en étudiant avec l'UIP tout au long de l'année 1938-1939 la préparation à la défense passive et l'encadrement des populations civiles en temps de guerre. Les sociétés de Croix-Rouge et les services sociaux s'accordent sur une répartition des tâches : aux premières, les soins aux blessés militaires et à ceux relevant de la défense passive, aux seconds, l'assistance aux populations civiles sous l'égide du CFSS. L'absence de fonction exécutive dans le service social assure au Comité français de service social l'indépendance et donc l'autorité nécessaires pour préparer notamment les services sociaux de la défense passive, des gares pour l'évacuation des mères, enfants et vieillards, ceux des départements d'accueil, des camps de réfugiés... En juin 1940, le CFSS crée en son sein une Section de service social du département de la Seine chargée en accord avec la Préfecture de grouper les activités du Comité de coordination, d'en assurer le fonctionnement et de gérer les fonds. Celle-ci reste opérationnelle jusqu'en 1942, lorsque le Comité français interdit par les autorités d'occupation doit laisser à l'OPMES, par ailleurs sa base active, la charge et le titre de « Service social de la région parisienne » et au Secours national les secours à la population civile.

Le Comité français reprend réellement son activité en 1948 sous la nouvelle présidence du Pr Jacques Parisot (1882-1967), alors même que les Conférences internationales sont relancées à New York et Atlantic City. Ses statuts et le bureau sont modifiés, le siège est transféré à l'adresse du Musée social au 5 rue Las Cases. Ses activités consistent à offrir « les moyens d'étudier en commun les problèmes que posent l'action sociale et l'évolution du service social dans le cadre national, ainsi que dans le domaine international en liaison avec les comités nationaux des autres pays », à « participer aux réunions internationales [...] » et à collaborer aux échanges internationaux de travailleurs sociaux. Les journées nationales d'études, interrompues en 1941, sont à nouveau régulièrement organisées à partir de 1957. A partir de 1959, le Comité participe à la région « Europe », nouvellement créée, du Conseil international d'action sociale.

Il prendra successivement les noms de Comité français de service social et d'action sociale (CFSSAS), de Comité national d'action sociale (CNAS), puis le titre actuel de Comité français d'action et de développement social (CFADS).

Présentation des sources

Les archives du CFADS constituent un fonds bien conservé en ce qui concerne le fonctionnement associatif et les journées nationales organisées depuis l'origine. On peut pourtant y déceler des lacunes sur les activités nombreuses du Comité pendant la guerre, dont témoignent ces quelques lignes d'un « Compte rendu des activités du Comité français depuis 1939 » : « Nos archives sont remplies par des rapports que nous croyons nécessaire de classer et peut-être de publier, car ils sont le vivant témoignage de l'action réelle du Service Social dans cette période dramatique ». Les archives de la participation française aux activités « internationales » et « européennes » sont également plutôt rares jusqu'au début des années 1970.

Localisation du fonds

Entrée aux Archives nationales à l'étude

 Fonds Comité français pour l'action et le développement social (CFADS)

Communication : non. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, Nathan Gimenez et Paul-Antoine Tugayé, 2020. *Importance matérielle* : 7,00 m.l., 70 articles. *Dates extrêmes* : 1924-2004

Convention nationale des associations de protection de l'enfant
--

(CNAPE)

Cnahe

Anciens noms du producteur

Union nationale des associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées (UNARSEA), de 1948 à 1965

Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (AFSEA), de 1965 à 1998

Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (UNASEA), de 1997 à 2010

Historique du producteur

L'Union nationale des associations de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence est une association créée en 1948, regroupant des "associations régionales". Son but premier est de représenter les ARSEA au niveau national et d'entretenir un dialogue avec les ministères. Elle a de plus comme mission la participation à la revue *Sauvegarde*, la création d'un centre de documentation, la mise en place de contacts avec les autres associations régionales du secteur, la représentation dans les manifestations internationales et enfin la préparation de congrès. Au final, l'UNAR est surtout un organe technique de recherches qui se veut rassembleur. Avec la création et la mise en place du centre technique national en 1964, ainsi que la disparition des ARSEA en faveur des CREA, l'UNAR se voit directement concurrencée dans son domaine. Afin d'éviter de faire double emploi, l'UNAR est transformée en AFSEA en 1965. Ses buts sont la participation et l'aide à l'application de la nouvelle réforme, la conservation de l'union des "associations de sauvegarde" et la coopération au niveau national avec des partenaires publics ou privés. Par rapport à ceux de l'UNAR, les objectifs de l'AFSEA sont revus à la baisse. Cependant, elle continue à organiser des congrès et surtout des journées d'études. L'AFSEA est même reconnue d'utilité publique en 1982. Elle change de nom en 1997 pour devenir l'Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance de l'adolescence et des adultes, dans une démarche de représentation fédérale des associations. En 2010, elle prend le nom de Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE) en élargissant le nombre des associations représentées : ADESSA A Domicile, Association nationale des placements familiaux (ANPF), Carrefour national de l'action éducative en milieu Ouvert (CNAEMO), Carrefour national des délégués aux prestations familiales (CNDPF), Fédération nationale des administrateurs ad-hoc (FENAAH), Fédération nationale des services sociaux spécialisés (FN3S), Union nationale des acteurs de parrainage de Proximité (UNAPP). Depuis, La Fédération nationale des centres parentaux (FNCP), l'Association nationale des maisons d'enfants à caractère social (ANMECS), l'Association nationale des points accueil - écoute jeunes (ANPAEJ) et la Fédération nationale des lieux de vie et d'accueil (FNLV), ont rejoint la CNAPE. En 2011, ATD Quart Monde adhère à la CNAPE en tant que représentant des usagers.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Union nationale des Associations Régionales pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (UNARSEA) - Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (AFSEA), 208 AS (XXXIII)

Modalités d'entrée : dépôt du CREA Bretagne au CNAHES le 6 septembre 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives nationales - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Mélanie Hiest et Alexandra Schiliger, 2003. *Importance matérielle* : 4,00 m.l., 49 articles. *Dates extrêmes* : 1946-1985.

Courtois (René)

Cnahes

Historique du producteur

Né en 1907. Après avoir été instituteur à l'École de Réforme de Saint-Hilaire (1929-1931), une institution pénitentiaire pour mineurs, il est nommé à la prison de Fontevraud où il fait la connaissance de Vincent Hourcq, futur directeur de Saint-Maurice. Au début de septembre 1938, René Courtois est promu à son tour sous-directeur de l'Institution Publique d'Éducation Surveillée (IPES) de Saint-Maurice. Dès lors, les deux hommes s'associent au projet de réforme de l'Éducation surveillée qui vise dans un premier temps à réformer l'établissement de Saint-Maurice. En 1957, René Courtois, promu directeur régional des services parisiens de l'Éducation surveillée, poursuit sa carrière en banlieue parisienne, tout en s'occupant personnellement du Centre d'observation de Bures-sur-Yvette. De 1957 à 1972, devenu directeur régional des services parisiens de l'Éducation surveillée, il poursuit activement son rôle dans la réforme de l'Éducation surveillée. Il décède en 1992.

Présentation des sources

Le plan de classement du fonds s'articule en quatre grandes parties correspondant aux tournants de la carrière de René Courtois. À part quelques documents remontant à la fin du XIX^e siècle, l'essentiel des archives se situe dans la période 1938-1980. La première période 1870-1941 comprend les documents les plus anciens jusqu'à l'arrivée de René Courtois à l'IPES de Saint-Maurice ; la deuxième période étant celle de son accession au poste de directeur : 1944-1957 ; la troisième période de 1957 à 1972 est celle où René Courtois est à la fois directeur du Centre d'Observation de Bures-sur-Yvette et directeur régional des services parisiens de l'Éducation Surveillée. Enfin, de 1970 à 1980, René Courtois est en cessation d'activité, mais les archives que nous conservons attestent de son intérêt constant pour Saint-Maurice.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 René Courtois, 208 AS (XIII)

Modalités d'entrée : dépôt de Madame Lise Courtois au CNAHES le 26 janvier 1999, avec clause de don, et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Gaëlle Guimbretière, 1999. *Importance matérielle* : 3 m.l., 227 articles. *Dates extrêmes* : 1870-1981.

Croix-Rouge française (CRF)

Adresse : 98 rue Didot 75694 Paris Cedex 14

Téléphone : 01 44 43 13 05

Site internet : <https://www.croix-rouge.fr/>

Courriel : virginie.alauzet@croix-rouge.fr

Historique du producteur

1859, victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens à Solferino. Henry Dunant, homme d'affaire genevois, horrifié par le spectacle d'abandon des soldats morts et blessés,

organise les secours avec l'aide des habitantes d'un proche village. Fortement marqué, il décrit cette expérience et émet des propositions dans *Un souvenir de Solférino*, ouvrage qu'il transmet dès 1862 à tous les grands d'Europe. L'année suivante, il parvient à réunir une conférence internationale à Genève grâce à quatre autres concitoyens et crée avec eux avec le Comité international de secours aux militaires blessés, futur Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Un an plus tard la première convention de Genève est signée par seize Etats. Elle porte sur « l'amélioration du sort des blessés militaires pour les armées en campagne ». Le 25 mai 1864 est créée en France la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM). Deux autres sociétés Croix-Rouge voient le jour par la suite, issues de scissions : l'Association des Dames Françaises (ADF) en 1879 et l'Union des Femmes de France (ADF) en 1881. Les trois associations fusionnent en 1940 pour former la Croix-Rouge française, association reconnue d'utilité publique. Auxiliaire des pouvoirs publics et membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comme 182 autres sociétés nationales, la CRF a pour mission d'apaiser les souffrances humaines sans distinction de nationalité, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique.

Elle intervient dans tous les domaines de l'humanitaire : la santé (hôpitaux, maisons de retraite, instituts de formation, crèches, etc.), le secours, la solidarité (SAMU sociaux, épiceries sociales, centres d'accueil, etc.), l'international (recherche de personnes disparues, interventions d'urgence, lutte contre le sida ...) et assure des programmes spécifiques (lutte contre l'illettrisme, quartiers en difficulté, soutien psychologique, ...). Le fonctionnement de l'institution est assuré par 50000 bénévoles et 16000 salariés qui sont répartis entre 1075 délégations locales, 100 délégations départementales et 559 établissements. Son budget annuel s'élève à 844 millions d'euros pour 2004.

Virginie Alauzet, archiviste

Présentation des sources

Un récolement détaillé a recensé 1200 ml d'archives des services centraux de la CRF qui traitent des domaines suivants : les activités liées au statut associatif de la CRF ; les activités propres à la CRF : l'enseignement et la formation (programmes, statistiques, échanges de correspondance avec les écoles, procès-verbaux des examens, rapports d'activités, participation à diverses instances des ministères de l'enseignement ou de la santé de 1883 à aujourd'hui), les opérations nationales (opérations de secours d'urgence, opérations de solidarité, colloques, lutte contre les grandes épidémies comme la tuberculose ou le sida, de 1910 à aujourd'hui), les opérations internationales (d'urgence ou aides diverses comme l'assainissement de l'eau, les constructions d'hôpitaux ou les actions éducatives), les aides aux réfugiés migrants (accueil, aide financière, aide au logement, regroupement familial, adoptions pour l'Indochine, l'Egypte, l'Algérie, le sud-est asiatique, le Moyen Orient, la Roumanie, l'ex-Yougoslavie et le Kosovo), les établissements (constructions et échanges d'informations avec les hôpitaux, maisons de retraites, sanatoria, dispensaires, services de soins à domicile, camions de consultations ambulantes de nourrissons, etc., de 1928 à 1995), les conductrices ambulancières (personnel, organisation et fonctionnement, échanges d'informations avec les sections locales de 1939 à 1990 avec la date de fermeture du service), le secourisme (procès-verbaux d'examens, cours, animation, engagements des équipiers, missions à l'occasion des jeux olympiques d'Albertville, du cyclone Hugo, de la famine au Sahel, colloques de 1940 à aujourd'hui), les activités en milieu carcéral (personnel infirmier et visiteurs de prison, relations avec l'administration pénitentiaire du cours des années 1960 à 1980 avec la date de fermeture du service), la recherche de personnes (dossiers individuels des personnes recherchées, messages de 1950 à aujourd'hui), les convois d'enfants, de personnes âgées, etc. (de 1976 à 1995 avec la date de fermeture du service), la jeunesse (rencontres internationales, programmes d'échanges, solidarité, environnement, secourisme, animation de 1957 à 1995) ou encore la chancellerie (récompenses décernées à ou par la CRF de 1945 à 1987).

Virginie Alauzet, archiviste

Localisation du fonds

Deligny (Fernand)

Historique du producteur

Educateur et écrivain, Fernand Deligny naît en 1913 à Lille. Après son baccalauréat, il entame des études de philosophie et de psychologie. En 1937, il occupe les fonctions d'instituteur dans une école à Paris, rue de la Brèche aux Loups. Il y intervient auprès d'enfants considérés comme attardés et dont le comportement dérange souvent l'univers de la classe. Fernand Deligny substitue le plus souvent possible à la salle de classe une pédagogie originale dans le Bois de Vincennes tout proche. Il s'agit, écrit-il, de « changer les circonstances ». A la même époque, Fernand Deligny rencontre le psychologue Henri Wallon qui l'incite à passer le certificat d'aptitudes à l'enseignement des enfants arriérés qui existe depuis 1909. En 1938, Fernand Deligny est nommé à l'Hôpital psychiatrique d'Armentières dans le Nord. Mobilisé en 1939-1940, il y reviendra jusqu'en 1943. A Armentières où sont entassés de jeunes « arriérés », malades mentaux, vagabonds, délinquants, il innove en accord avec le Dr Guibert, directeur de l'hôpital, en supprimant les punitions, en organisant des ateliers, des activités sportives, des liens de plus en plus importants avec l'extérieur. En 1944, il est nommé directeur pédagogique du Centre d'observation et de triage (COT) de Lille géré par la Sauvegarde du Nord. Il contribue largement à ouvrir l'institution vers l'extérieur, il associe des responsables des auberges de jeunesse et les familles aux activités de l'institution. Il ouvre à Wazemmes près de Lille un club qui préfigure les clubs de prévention.

En désaccord avec la Sauvegarde, Deligny quitte le COT et publie en 1947 *Les Vagabonds efficaces*. Il va alors développer avec les auberges de jeunesse une politique de réseau pour accueillir des jeunes, délinquants ou non, qui pose problème. Ce sera « la Grande Cordée ». Le projet sera soutenu jusque dans les années 1950 par le ministère de la Santé, de nombreux juges des enfants, l'Education nationale. A la même époque, tout en animant le réseau, Fernand Deligny travaille au laboratoire de psychologie d'Henri Wallon.

Progressivement, Fernand Deligny passera des jeunes délinquants à « des enfants aux troubles plus profonds » avec lesquels il mène dans le Bourbonnais entre 1962 et 1964 des expériences qui s'apparentent à celles des lieux de vie. En 1965, Fernand Deligny rencontre à la clinique de La Borde, près de Cheverny dans le Val de Loire, Jean Oury et Félix Guattari qui y développent avec des malades des expériences de psychothérapie institutionnelle. Ce n'est pas le modèle de Deligny. A La Borde, il rencontre un enfant autiste « Janmari » qui vient de la Salpêtrière. C'est sa première pratique avec ce genre de population.

En 1967, Fernand Deligny s'installe dans le Gard, à Monoblet dans les Cévennes, dans une vieille ferme où il crée avec quelques enfants autistes, dont Janmari, un lieu de vie. Certains de ces enfants lui seront envoyés par Françoise Dolto et Maud Mannoni. Avec un petit réseau d'amis et de compagnons, dont Jacques Lin qui lui succèdera après sa mort, il développe son projet : « donner un sens à ce non verbe de l'enfant mutique... à partir non pas des mots, mais de gestes, de trajets, de signes observés au quotidien et qui n'ont a priori aucune intelligibilité ». Il meurt à Monoblet en 1996 en laissant de très nombreux écrits inédits.

Jacques Bourquin

Présentation des sources

Le fonds contient les manuscrits des textes écrits par l'auteur après les années 1960 (essais, récits, autobiographie) dont de nombreux inédits. Il est également composé d'entretiens, de correspondance, de dossiers de gestion de l'œuvre, parfois postérieurs au décès de l'auteur, et de la bande de son film *A propos d'un film à faire*.

Localisation du fonds

IMEC

 Fonds Fernand Deligny, DGN

Modalités d'entrée : dépôt en 2008. *Communication* : sur autorisation de l'IMEC. *Importance matérielle* : 8,55 m.l., 38 articles. *Dates extrêmes* : 1960-2007.

Deramoudt (Nelly)

Historique du producteur

Née à Dunkerque (Nord) en avril 1923, Nelly Deramoudt est une éducatrice spécialisée, diplômée de l'École nationale de la Santé publique (ENSP). Elle a travaillé notamment à plusieurs œuvres sociales de l'entreprise Michelin, célèbre fabricant de pneumatiques français dont le siège social est à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Après le départ des religieuses de la maison d'enfants de La Peyrouse, à Égliseneuve-près-Billom (Puy-de-Dôme), elle en devient la première directrice laïque en juillet 1955, cette maison est principalement réservée aux enfants du personnel Michelin, poste qu'elle occupe jusqu'en septembre 1970, puis de février 1980 à sa retraite en 1988, elle est nommée gérante de la Société des Œuvres d'Hygiène du Personnel Michelin (SOHPeM), établissement social installé à Clermont-Ferrand dépendant également de la manufacture Michelin.

Par ailleurs, durant quelques années Nelly Deramoudt est une administratrice de l'association Croix-Marine d'Auvergne.

Vers 1969, elle rédige un mémoire de fin d'étude à l'ENSP pour l'obtention du diplôme de Directeur d'Établissement social : le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), option Enfance.

Nelly Deramoudt décède à Clermont-Ferrand le 13 août 2004, âgée de 81 ans.

Présentation des sources

Cours et mémoires d'étudiants de l'Institut d'hygiène mentale de Clermont-Ferrand (1962-1963), mémoires de l'ENSP de Rennes (1969-1970), cours de psychologie (sans date), comptes rendus de stages de Jambville (1960-1965).

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Nelly Deramoudt, 208 AS (XXXIX)

Modalités d'entrée : dépôt du CNAHES aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Communication* : libre. *Importance matérielle* : 0,30 m.l., 3 articles. *Dates extrêmes* : 1960-1970.

Droits des pupilles de l'Etat et des adoptés aux origines (DPEAO)



Association en cessation d'activité

Historique du producteur

L'association DPEAO est la première association indépendante à but non lucratif, qui défend et accompagne les anciens pupilles de l'État et les personnes adoptées en France. Déclarée le 16 février 1978 et inscrite au Journal officiel des associations, l'association accompagne et aide les anciens pupilles de l'État et les personnes adoptées à retrouver leur origine. Constituée en opposition à la Fédération nationale des associations départementales d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance (FNADAPEPE) elle devient très vite une association militante qui défend les droits des anciens pupilles de l'Assistance publique ou des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS). L'un de ses objectifs est de faire connaître l'existence du problème de l'accès aux origines pour les personnes adoptées et les pupilles de l'État. Pour cela elle cherche à faire évoluer la législation et les usages, et en particulier à faire abroger la loi de l'accouchement sous X qui oblige les administrations à garder le secret sur les informations de filiation naturelle qu'elle détient. Elle voudrait privilégier le secret à l'accouchement pour abolir le principe de l'anonymat sous X et redonner une identité réelle à la mère. Ainsi, l'association fait beaucoup de lobbying auprès des personnalités publiques et des hommes politiques pour sensibiliser le public sur cette question. La recherche généalogique ne fait pas partie de sa principale activité mais est l'une de ses conséquences. La DPEAO permet donc aux anciens adoptés de retrouver leur généalogie et d'établir une filiation. L'association est aussi l'un des initiateurs du mouvement qui revendique le droit d'accès aux origines. Elle collabore avec d'autres associations similaires pour mener des actions communes.

Présentation des sources

La majorité des documents qui compose ce fonds d'archives reflètent l'organisation de l'association sous les présidences de Jean-Claude Gasc et de Claude Sageot-Chomel. Ces documents concernent donc la période de 1989-2010 et notamment la présidence de Claude Sageot-Chomel. Annette Blain étant parti avec ses archives personnelles, le fonds ne contient qu'un dossier qui concerne son mandat. Certaines correspondances montrent que l'association a le souci de bien tenir ses archives. À chaque départ important, la présidence réclame aux anciens membres décisionnaires d'envoyer ses archives au siège de l'association.

Localisation du fonds

Université d'Angers

 Fonds DPEAO

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique par Myriam Coco, étudiante en Master archives à l'Université d'Angers sous la direction de Bénédicte Grailles. *Importance matérielle* : 9 m.l., 69 articles. *Dates extrêmes* : 1971-2010

Dreyfus (Ferdinand)

Historique du producteur

Avocat, rédacteur du *Siècle*, Ferdinand-Camille Dreyfus (1849-1915, sans lien familial avec le capitaine Alfred Dreyfus) fut député (1880-1885) puis sénateur de Seine-et-Oise (1909-1915). Inscrit au groupe de l'Union républicaine, Ferdinand Dreyfus prit part, le plus souvent comme rapporteur, à toutes les discussions sur les retraites ouvrières, la mutualité, l'assistance aux familles nombreuses, les caisses des écoles, et il s'intéressa plus particulièrement aux tribunaux spéciaux pour enfants. Son fils, Jacques-Ferdinand, fut directeur général des Assurances sociales.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Ferdinand Dreyfus, 346 AP

Modalités d'entrée : don de Mademoiselle Ferdinand Dreyfus, 1971. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : état sommaire dactylographié par S. d'Huart, 1971. *Importance matérielle* : 1,25 m.l., 8 cartons. *Dates extrêmes* : 1827-1922.

Ecole normale sociale de Paris (ENS)

Cnahes

Adresse : 2, rue de Torcy, 75018 Paris

Téléphone : 01 40 38 67 00

Courriel : contact@ensparis.fr

Site internet : <http://www.ensparis.fr/>

Historique du producteur

L'Ecole normale sociale a été créée en 1911 dans le quartier de Plaisance, à Paris, par Andrée Butillard et Aimée Novo, deux lyonnaises issues du mouvement des catholiques sociaux. Son but initial est « la formation de promotrices de l'action sociale dans tous les milieux sociaux - notamment les milieux du travail - par la formation des responsables des syndicats féminins chrétiens ». En parallèle, l'ENS participe directement à l'organisation de syndicats féminins comme celui des couturières à domicile, ce qui renforce l'image générale d'une œuvre à vocation essentiellement syndicale. Les années 1920 vont être marquées par l'institutionnalisation de l'ENS. En effet, en 1919 est tout d'abord créée l'AFEAS (Association féminine pour l'étude et l'action sociale). Cette association loi 1901, déclarée officiellement, va servir de couverture juridique à l'ENS pour acquérir de nouveaux bâtiments au 56, rue du Docteur Blanche, dans le 16^{ème} arr. de Paris. L'Ecole se déclarera à son tour comme association loi 1901 le 20 décembre 1930, mais l'AFEAS restera propriétaire officielle de l'immeuble jusqu'au déménagement rue de Rennes en 1953. Cette époque est aussi celle de la mise en place de réels services sociaux. Les professions sociales ne sont pas encore clairement définies, mais l'école forme désormais ses élèves aux « carrières sociales », en trois ans, toujours sous la forme de cercles d'études et de sessions intensives. De plus, dès 1923, l'ENS travaille avec 6 autres écoles à la création du Comité d'entente des écoles françaises de service social, dans le but de créer un diplôme officiel, ce qui sera obtenu en 1932. Elle est officiellement habilitée à le préparer en 1933. A partir de 1945, l'histoire de l'ENS est principalement liée aux diverses évolutions du diplôme (mise en place de la 1^{ère} année mixte d'infirmière, modification des enseignements ou des modalités d'examens...). 1968 permet aux élèves de service social d'obtenir un réel statut d'étudiant et marque pour l'ENS l'abandon officiel de tout caractère confessionnel. Le fonds inventorié est entreposé dans les caves de l'école.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Ecole normale sociale, 208 AX XLIX.

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 29 novembre 2017 et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2006. *Importance matérielle* : 20,50 m.l., 403 articles. *Dates extrêmes* : 1919-

1991.

Ecole supérieure de travail social (ETSUP)

Cnahe

Adresse : 8, Villa du parc Montsouris, 75014 Paris. 12-18, rue du 19 mars 1962, 94110 Arcueil.
Téléphone : 01 44 16 81 81
Courriel : contact@etsup.com
Site internet : <http://www.etsup.com/>

Anciens noms du producteur

Ecole de surintendantes d'usines, Ecole technique des surintendantes d'usines et de services sociaux

Historique du producteur

L'Ecole de surintendantes d'usines est fondée en 1917, en même temps qu'est inventé en France le service social du travail. Les hommes partis au front, l'industrie de guerre fait largement appel au travail des femmes dont les conditions très difficiles suscitent des grèves et inquiètent les autorités. La santé reproductrice des femmes, tout autant que la production d'armes, sont en péril. La découverte en Angleterre des *ladies superintendents*, chargées de superviser la vie des ouvrières dans les usines depuis 1913, agit comme une révélation auprès du Conseil national des femmes françaises (CNFF). Cinq de ces femmes (Marie Diemer, Renée de Montmort, Marie Routier, Cécile Brunschvicg et Henriette Viollet), toutes engagées dans des œuvres sociales, fondent une école professionnelle, laïque, gérée elle-même par une association professionnelle, toutes deux ouvertes aux nouvelles surintendantes d'usines. Les missions de ces dernières sont très larges, depuis l'embauche, l'affectation des postes, l'instruction des plaintes, jusqu'au bien-être et à l'hygiène des ouvrières.

Cette formation d'élite est obligatoirement précédée par un stage d'ouvrière éliminatoire de 15 jours en usine. Elle dure d'abord trois mois, puis six en 1920, et comprend des enseignements théoriques, des conférences, des cours pratiques par des surintendantes. En 1923, l'association est reconnue d'utilité publique et prend le nom d'Association des surintendantes d'usines et des services sociaux, pour marquer l'extension après-guerre de son secteur aux industries civiles. Puis, en 1926, la fusion avec l'Ecole d'assistantes sociales « Pro Gallia » permet la réorganisation et l'allongement des études à deux années, une d'études générales et une de spécialisation, après obtention du diplôme d'infirmière. La durée de la formation est encore étendue avec l'institution du diplôme d'Etat en 1932 (deux ans pour être assistante sociale, puis trois en 1938, deux ans supplémentaires pour être surintendante). Dans le même temps, le diplôme de surintendante reçoit le visa de l'Education nationale en 1938.

Au début de la Seconde guerre mondiale, l'école doit mener la formation intensive d'auxiliaires sociales et d'auxiliaires sociales du travail à la demande de l'Etat. En 1942, plusieurs membres du personnel actifs dans le réseau de Résistance « Combat » d'Henri Frenay, dont la directrice Jane Sivadon, sont arrêtés par la Gestapo et envoyés en déportation. La même année, l'école située rue Dareau depuis 1927, puis installée rue Princesse en 1935, est déménagée au 5 rue Las Cases, siège du Musée social. En 1942 encore, le Ministère du Travail institue un diplôme concurrent, le brevet de conseillère du travail, qui sera suivi en 1946 par le diplôme de conseiller chef du travail. Il faudra attendre 1965 pour que l'équivalence du diplôme de surintendante soit reconnue.

Entre-temps, l'école est devenue mixte en 1947 et a assuré la spécialisation d'assistante sociale coloniale entre 1945 et 1961. En 1949, au terme d'un accord passé avec l'Education nationale, elle devient l'Ecole technique des surintendantes d'usines et de services sociaux. Elle s'ouvre à des méthodes de pédagogie active en 1952, puis organise en 1959 sa première session d'initiation au « case work ». La formation « group work » est lancée à partir de 1962, tandis que l'« approche globale » est mise en place en 1971. A partir des années 1970, l'école

passé convention avec l'Université pour permettre à ses élèves d'accéder à un cursus universitaire, à Paris VII d'abord, à Paris X Nanterre ensuite. L'offre de formation se diversifie aussi largement jusqu'à aujourd'hui (DSTS, en 1979, CAFDES en 1986, puis éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants...). En 1985, l'école installée depuis 1961 au 175 boulevard Saint-Germain est déménagée au 8 villa du Parc Montsouris. Elle est rebaptisée Ecole supérieure de travail social (ETSUP) en 1990.

Présentation des sources

Cet ensemble regroupe pour l'essentiel les dossiers d'élèves assistantes sociales et surintendantes d'usines, ainsi que des mémoires et rapports de stage (en particulier ceux effectués à l'usine).

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Ecole supérieure de travail social (ETSUP), 208 AS L

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES - Archives de France, le 29 novembre 2017. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid et Marion Hirschauer. *Importance matérielle* : 15 m.l., 150 articles. *Dates extrêmes* : 1918-1969

Editions Horizons de France, série Visages de l'enfance

Présentation des sources

Fonds iconographique des Editions Horizons de France pour la série de fascicules « Visages de l'enfance » publiée en 1937.

Localisation du fonds

Centre de ressources du Musée national de l'éducation (Munaé), 6 rue de Bihorel, 76000 Rouen

 Fonds Editions Horizons de France, 2006.5976

Dates extrêmes : 1920-1937

NB : les photographies sont consultables en ligne par le moteur de recherche du site (www.reseau-canope.fr) : dans la Recherche avancée, choisir « Collection » et « Fonds Horizons de France/Le Visage de l'enfance ».

Entr'aide française

Association dissoute

Ancien nom du producteur

Secours national

Historique du producteur

Œuvre de guerre, le Secours national est créé en 1914 pour venir en aide aux populations et aux militaires sur le front. Ravivé en 1939 à la suite de la mobilisation générale, elle devient le principal instrument social du Maréchal Pétain qui légitime ainsi, sa politique collaborationniste. En se liant directement au plus haut personnage de France, le Secours national va disposer de droits exceptionnels, avec des champs d'interventions illimités, accompagné d'énormes moyens financiers.

A la Libération, le Secours national en partie épuré, est transformé en Secours social puis en Entr'aide française. Il va être confronté à deux difficultés majeures : son financement et son passé collaborationniste et cela malgré une réorganisation de fond, d'importantes restrictions budgétaires et la nomination de personnalités prestigieuses à la tête de l'œuvre.

Après cinq années d'existence, l'œuvre de guerre qui ne gère plus qu'une trentaine de maisons d'enfants est sérieusement remise en cause. Au premier semestre 1949, le gouvernement français qui finance presque intégralement l'Entr'aide française fait le choix d'abandonner cet encombrant partenaire qui a été habitué à avoir le train de vie d'un ministère. La préférence du gouvernement de la V^e république ira au profit des œuvres privées comme la Croix-Rouge Internationale, un concurrent direct du Secours national depuis 1940.

Présentation des sources

Dès lors, des administrateurs-liquidateurs mandatés par le ministère des Finances sont chargés de l'opération de démantèlements et récupèrent au fur et à mesure les archives de dix années d'existence (1939-1949), ainsi que les documents de nombreuses émanations de l'œuvre créées vers 1941 : Entr'aide d'hiver du Maréchal, Direction de la Famille du Prisonnier, Direction des Travailleurs Français en Allemagne. Tous ces documents proviennent des délégations, des maisons d'enfants, des entrepôts régionaux, des centres financiers et administratifs ainsi que les dossiers des 120 000 agents. Plusieurs tris sont opérés à partir de 1951 avec l'intention d'éliminer les pièces inutiles à la liquidation et de sommeiller un demi-siècle dans le plus grand secret au sein des archives du Ministère des Finances. Ce fond est entreposé dans de grands cartons, composé de liasses volumineuses parfois en mauvais état. Le travail remarquable des archivistes du CAEF et de l'outil informatique Saphir permet aujourd'hui une consultation aisée.

Texte : Fouzi Ghliiss

Localisation du fonds

Centre des archives économiques et financières (CAEF), 471, avenue de l'Europe à Savigny-le-Temple (77)

 Fonds Secours national et Entr'aide française, PH 232/06, PH 233/06, PH 237/06, 238/06

Importance matérielle : 94 cartons. Dates extrêmes : 1940-1949

Bibliographie

Ghliiss (Fouzi), « Les archives du ministère de l'Economie et des Finances : des ressources pour l'histoire de l'enfance « irrégulière » ! », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°1 », 2011, p. 141-143 [[lien OpenEdition](#)]

Adresse : Siège social : 61 rue de la Verrerie, 75004 Paris ; Siège administratif : 34, rue Niel, 63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 01.44.78.65.20 (Paris) ; 04.73.14.51.50 (Clermont-Ferrand)
Site internet : <http://federation-anef.fr/>

Ancien nom du producteur

Association nationale d'entraide féminine (ANEF)

Historique du producteur

L'Association nationale d'entraide féminine a été déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 4 janvier 1952. Son but : « Soutenir et coordonner l'action de tous ceux qui, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle, s'occupent de la réadaptation sociale des jeunes filles n'ayant pas atteint 25 ans, sorties officiellement des internats de rééducation ou de semi-liberté ». Une des figures de proue de l'association est Marguerite-Marie Michelin, guide de France, femme militante et ancienne déportée. Très vite, l'association essaime dans plusieurs grandes villes.

Présentation des sources

Le fonds contient à la fois des archives de fonctionnement et d'activités depuis l'origine de l'association.

Localisation du fonds

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Association nationale d'entraide féminine (ANEF), 208 AS (XXV)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES signé le 19 mars 2001 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Stéphane Kraxner, 2000. *Importance matérielle* : 15 m.l., 561 articles. *Dates extrêmes* : 1952-1989.

Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique (FGPEP)



Anciens noms du producteur

Fédération des associations départementales des pupilles de l'Ecole publique orphelins et victimes de la guerre ; Fédération des associations départementales des pupilles de l'Ecole publique orphelins ; Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'école publique ; Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'Ecole publique orphelins et victimes de la guerre ; Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'école publique ; Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public.

Historique du producteur

Cette fédération revendiquant son idéal laïque, est créée au milieu de l'année 1915 pour

répondre à la situation de guerre et secourir les enfants de soldats morts au combat. L'expérience se poursuit dans l'après-guerre, malgré la mise en place d'une aide institutionnalisée de l'Etat avec la loi du 27 juillet 1917, créant les « pupilles de la nation ». Après une reconversion difficile du statut d'œuvre de guerre à celui d'œuvre de paix, la Fédération change ses orientations en favorisant la création au niveau local de fondations pérennes : colonies scolaires de vacances, écoles de plein air, internats laïques, établissements de soins, écoles d'apprentissage et professionnelles... Si ces premières expériences ont été souvent oubliées - certaines ayant disparu, d'autres s'étant reconverties - le panel des établissements gérés par les associations départementales se diversifie et prend une grande ampleur après la Seconde guerre : classes de découvertes, maisons familiales, CAT, CAMSP, CMPP, IME, IMP, MECS, etc. Chacune de ces créations a donné lieu à des montages tant humains que financiers complexes et inventifs : dons, legs, acquisitions, constructions, dossiers de subventions... Le fonds inventorié est entreposé provisoirement dans un local associatif.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

🚩 Fonds Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique, 208 AS (XLVII)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre sauf mentions contraires. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid et Samuel Boussion, 2011. *Importance matérielle* : 44 m.l., 437 articles. *Dates extrêmes* : 1915-2006

Fédération nationale des associations de Croix-Marine d'aide à la santé mentale

Cnahes

Association inactive ou dissoute

Anciens noms du producteur

Fédération des Société de Croix-Marine, du 15 novembre 1952 au 27 décembre 1983
Fédération nationale des associations de Croix-Marine d'aide à la santé mentale

Nouveau nom du producteur après fusion

Santé mentale France : issue de la fusion en juin 2016 entre la Fédération d'aide à la santé mentale Croix-Marine (FASM) et les Associations gestionnaires et d'accompagnement des personnes en situation de handicap physique (AGAPSY)

Adresse : Santé mentale France, 31, rue d'Amsterdam, 75008 Paris

Téléphone : 01 45 96 06 36

Courriel : contact@santementalefrance.fr

Site internet : <https://santementalefrance.fr/>

Historique du producteur

Fondée en 1952, la Fédération Croix-Marine s'inscrit dans un vaste mouvement d'amélioration de l'assistance psychiatrique française. Elle est la conséquence du succès rencontré par deux sociétés locales : la Société d'hygiène mentale du Centre, créée en 1947

à Clermont-Ferrand, et la Société des Basses-Pyrénées mise en place en 1951. Le mouvement se donne comme principal objectif la désaliénation. La Fédération Croix-Marine développe plusieurs formes d'action pour y parvenir : l'action intra-hospitalière avec la mise en place de comités hospitaliers, et l'action extra-hospitalière qui regroupe toutes les actions de prise en charge des handicapés mentaux dans le milieu social ordinaire.

Par ailleurs, la Fédération se préoccupe de la formation du personnel soignant de santé mentale. C'est ainsi qu'elle compte parmi ses attributions, depuis 1979, celle de la formation professionnelle continue.

Grâce au nombre de ses adhérents, la Fédération est reconnue par l'ensemble des administrations compétentes en matière de santé mentale ce qui lui permet d'influer sur quelques textes législatifs et réglementaires. Puis son nom est modifié, pour devenir La Fédération d'Aide à la Santé Mentale "Croix-Marine" (FASM). Depuis février 1986, la Fédération Croix-Marine est reconnue d'utilité publique.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fédération Croix-Marine, 208 AS (XXXII)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 5 juillet 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Hélène Parisot et Séverine Sébille, 2003. *Importance matérielle* : 15 m.l., 319 articles. *Dates extrêmes* : 1947-1999.

Fédération nationale des organismes de sécurité sociale (FNOSS)

Association dissoute

Ancien nom du producteur

Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)

Historique du producteur

La Fédération nationale des organismes de sécurité sociale a été créée en 1946, conformément aux termes de l'ordonnance de 1945 sur la sécurité sociale, qui prévoyait pour les caisses la possibilité de se regrouper en unions ou en fédérations. Destinée à servir de relais entre les caisses et l'administration, la FNOSS a rapidement regroupé l'ensemble des caisses. Ses statuts ont été approuvés dès sa création par le ministère du Travail, mais sa place au sein de la Sécurité sociale n'a été officiellement reconnue que par le décret n°60-452 du 12 mai 1960 ce qui en fait, jusqu'à cette date, un organisme de statut privé. La réforme entreprise par Jean-Marcel Jeanneney en 1967 a supprimé la Caisse nationale de sécurité sociale et a entraîné la dissolution de la FNOSS qui n'a toutefois été effective qu'en 1971. M. Clément Michel, son président, a fait en 1975 don aux Archives nationales de ses archives qui sont, depuis cette date, conservées sur le Site de Fontainebleau.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Union des caisses nationales de Sécurité Sociale (UCANSS), 19771537

Modalités d'entrée : versement par M. Clément Michel, directeur honoraire de la FNOSS.

Importance matérielle : 22 m.l., 130 articles. Dates extrêmes : 1931-1974

Foyers Matter

Cnahe

Adresse : 53 place du Fust, 26200 Montélimar

Téléphone : 04 75 92 08 20

Site internet : <https://www.lesfoyersmatter.fr/>

Courriel : matter.montelimar@wanadoo.fr

Anciens noms du producteur

Société de patronage des prisonniers libérés protestants, de 1869 à 1960

Œuvres Etienne-Matter, de 1960 à 1984 (date de fusion avec le Foyer du jeune libéré)

Foyer du jeune libéré, de 1960 à 1984 (date de fusion avec les Œuvres Etienne-Matter)

Historique du producteur

La Société de patronage des prisonniers libérés protestants est fondée à Paris en 1869 à l'initiative du pasteur réformé Elie Robin, ancien aumônier de la Maison Centrale d'Eysses. Dans ses anciennes fonctions, ce dernier s'était convaincu de la nécessité d'un « patronage » pour les libérés confrontés au manque de protection et de travail, cause de démolisation et de récidive. La Société reçoit une première allocation de l'Etat en 1875 et sera reconnue d'utilité publique en 1890. Elle pourvoit concrètement à l'habillement et à l'entretien momentané des libérés sans ressources et les aide à se procurer du travail. De 1869 à 1893, elle fait visiter environ 12500 détenus dans les prisons, patronne 1539 libérés et en secourt 1745. Elle prend aussi une part active aux Congrès pénitentiaires internationaux et jouit de la renommée du pasteur Robin comme auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

Assez rapidement, la Société diversifie son activité. En 1880, elle ouvre pour ses patronnés au 32 rue Clavel à Paris (19e) un « asile » d'assistance par le travail sous le nom de « Maison hospitalière ». Cette initiative, qui vise à distinguer les « mendiants et les vagabonds de profession des ouvriers dénués mais laborieux », lesquels peuvent y demeurer en moyenne une dizaine de jours, sera imitée à Lyon et à Nîmes. L'établissement qui s'ouvre également aux ouvriers sans asile et sans travail à titre préventif emménagera en 1892 dans un vaste immeuble du 36 rue Fessart. En 1881, la Société récupère aussi l'Œuvre de la Nouvelle-Calédonie qui subvient à l'entretien d'un pasteur-aumônier à Nouméa et y projette la construction d'un temple. Celle-ci semble avoir pour prolongement au XXe siècle l'Œuvre de Guyane. Enfin, la question du sort des mineurs protestants reste en filigrane dans les préoccupations jusqu'à la création officielle en 1896 du Patronage des jeunes garçons protestants en danger moral comme une branche nouvelle d'activité. Elle est particulièrement investie par l'ingénieur et industriel Etienne Matter qui succède en 1897 au pasteur Robin comme agent général de la Société. Un asile temporaire reçoit en observation les garçons adressés par des « personnes charitables » ou par des magistrats, soit après une ordonnance de non-lieu, soit en libération conditionnelle, soit au titre des lois de protection de l'enfance de 1889 et 1898, soit ensuite en vertu de la loi de 1912 et du décret-loi de 1935. Ceux-là sont ensuite placés, surtout à la campagne, dans la Drôme ou en Corrèze, sous la supervision d'un correspondant local. En 1931, l'asile rejoint la Maison hospitalière au 36 rue Fessart et propose une instruction primaire et un enseignement professionnel agricole.

Après 1945, la Société de patronage suit l'évolution de plusieurs de ses semblables en créant des internats, sans renoncer pour autant aux placements ruraux : d'abord en 1947, le Centre éducatif Etienne-Matter, un internat scolaire familial au domaine de L'Aubreçay à Nieul-sur-Mer (Charente), puis un home de semi-liberté en 1948, le foyer Elie-Robin au 36 rue Fessart à Paris, habilité en 1953 à recevoir des mineurs délinquants. En 1957, elle établit dans la Drôme près de Montélimar le foyer de jeunes de Sauzet sous le statut de maison d'enfants à

caractère social, également habilité par le ministère de la Justice, ainsi qu'un centre d'accueil et d'orientation. L'association change en même temps son vocable de « société de patronage » pour celui d'Œuvres Etienne-Matter en 1960, avant d'être présidée de 1963 à 1981 par Jacques Rey, une figure protestante de la « rééducation ». Les décennies suivantes verront pourtant la fermeture du foyer Elie-Robin en 1961 puis du Centre Etienne-Matter en 1974. A la fin des années 1970, l'association cesse de recourir aux placements en province. En 1983, les Œuvres Etienne-Matter redéployent leur activité en fusionnant avec l'association du Foyer du jeune libéré. Cette dernière association a été fondée en 1960 sous l'égide de la Fédération protestante de France et sous l'impulsion de l'aumônier de prison Ernest Ungerer. Elle gère deux établissements. Le premier, le foyer d'Alésia (7 rue Couche à Paris 14e) a été ouvert en 1967 en tant que centre d'hébergement pour jeunes délinquants en réinsertion. Le second, le foyer de Créteil, a été créé en 1980 pour soutenir, par l'accueil en appartements, la démarche de réinsertion de majeurs probationnaires, libérés conditionnels ou définitifs, soumis à ou non à un contrôle judiciaire ou à une mise à l'épreuve. Ernest Ungerer reste jusqu'en 1993 le délégué général de la nouvelle association rebaptisée les Foyers Matter. En 2008 et en 2015, la gestion du foyer de Créteil puis du CHRS Alésia est cédée à deux autres associations. La perte de ses deux foyers « parisiens » conduit l'association à relocaliser son siège en 2018 dans la Drôme où son activité s'est plus largement développée.

Présentation des sources

Le fonds est très lacunaire avant 1945 puisque pour cette période, seuls les registres de procès-verbaux de réunions depuis 1928 ont été conservés. Le fonds « Matter » souffre ensuite de quelques manques (réunions d'instances entre 1973 et 1983 par exemple), tandis que celui du Foyer jeune libéré apparaît plus complet. Une bonne partie du fonds est constituée par les dossiers de suivi de trois établissements : le foyer de Sauzet-Montélimar, le foyer d'Alésia et le foyer de Créteil.

Localisation du fonds

Archives départementales de la Drôme

🚦 Fonds de l'association Les Foyers Matter, 392 J. Foyers Matter, 3514W. Foyers Matters, 3160W32. Foyer Matter, Montélimar (3407W112).

Modalités d'entrée : don aux Archives départementales en décembre 2017. *Communication* : délai de 50 ans. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Loïc Besnard, archiviste au CNAHES, 2017 ([consultable en ligne](#)). *Importance matérielle* : 6,76 m.l., 105 articles. *Dates extrêmes* : 1928-2013.

France ESF (Economie sociale et familiale)

Cnahef

Adresse : 13 Quartier de la Bastide - 13950 Cadolive

Téléphone : 06 31 38 34 58

Site Internet : <https://france-esf.fr/>

Anciens noms du producteur

Union nationale des professeurs et monitrices d'enseignement ménager familial (UNPMEMF), de 1944 à 1969

Union nationale des professionnelles en économie sociale et familiale (UNPESF), de février à novembre 1969

Association nationale des professionnels en économie sociale et familiale (ANPESF), de 1969 à 1987

Fédération nationale des associations de professionnels en économie sociale et familiale (FNAPESEF), de 1987 à 1994

Historique du producteur

France ESF est une association qui a connu une histoire mouvementée. En effet, elle est l'héritière de l'Union nationale des professeurs et monitrices d'enseignement ménager familial (UNPMEMF), association loi 1901 initialement créée le 1^{er} mai 1944. Elle a été déclarée officiellement une première fois le 28 octobre 1944, puis le 27 septembre 1945, à la suite de nouvelles dispositions sur les associations. Son but premier était de rassembler les professeurs et monitrices de l'enseignement ménager familial public ou privé "*en raison des difficultés d'application de la loi du 18 mai 1942*" qui rend l'enseignement ménager obligatoire pour toutes les jeunes filles. Cette loi a été suivie en 1943 de deux arrêtés instituant le diplôme de monitrice et de professeur d'enseignement ménager familial.

L'Union souhaite donc établir et entretenir des liens d'amitiés entre les éducatrices familiales, leur venir éventuellement en aide, défendre leurs intérêts et plus généralement contribuer à leur action éducative et familiale. L'une de ses premières actions est de créer et diffuser les *Cahiers de l'enseignement ménager familial* qui sont disponibles dès 1946.

En février 1969, à la suite de la création du BTS en Economie sociale familiale, l'association change de nom pour devenir l'Union nationale des professionnelles en ESF (UNPESF), mais ses buts demeurent globalement les mêmes (représentation et défense des professionnelles). Le 27 novembre, elle modifie une nouvelle fois son nom qui est désormais Association nationale des professionnels en ESF (ANPESF). Mais le changement majeur intervient en 1987, date à laquelle elle se transforme en fédération (Fédération nationale des associations de professionnels en ESF, FNAPESEF), regroupant non plus des personnes physiques individuelles, mais des associations. Son action s'oriente alors plus vers la coordination des différents organismes adhérents.

En 1994, des difficultés financières poussent la Fédération à interrompre ses activités de formation : elle est mise en liquidation et dissoute. La CFPS propose alors de créer une section ESF, section informelle, qui permet aux CESF de continuer leur action. Enfin, en 1997, l'association France ESF est officiellement mise en place, et reprend peu à peu ses activités.

Présentation des sources

Le fonds ESF est privé et provient des locaux de la Confédération française des professions sociales (CFPS) à Paris. Il s'étend actuellement sur 2 m.l. et regroupe les archives de l'association France ESF de sa création en 1944 (sous le nom d'UNPMEMF) jusqu'en 2002. Cependant, il faut préciser que la majorité du fonds s'arrête en 1995, lors de la dissolution de la FNAPESEF.

Le fonds a l'avantage de couvrir toutes les activités de l'association des ESF au fil du temps : congrès, publications, relations extérieures, défense de la profession, etc. Cependant, il faut noter des lacunes importantes au niveau des réunions des instances : il manque par exemple quasiment toutes les réunions d'AG de 1965 à 1986 et celles du CA de 1964 à 1985. De même, il manque la majorité des documents d'activité avant les années 1960-1970. Ainsi, les premières traces des actions de défense des professionnelles remontent seulement à 1958 tandis que les archives des congrès ne sont réellement complètes qu'à partir de 1989.

Malgré tout, l'ensemble compose une image globale de l'action de l'association jusqu'en 1995 et nous renseigne sur l'évolution du métier de conseiller en ESF. La nombreuse documentation collectée par l'association (environ 1,50 m.l.) permet de compléter et d'enrichir utilement le fonds.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds France ESF, 208 AS (XXIV)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 17 mars 2007 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Communication* : soumise à l'autorisation écrite du déposant producteur. Instrument de recherche : *Importance matérielle* : 4 m.l. ; 101 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1944-2002.

Garcette (Christine)



Historique du producteur

Née en 1957 à Nancy, Christine Garcette poursuit des études de sociologie qui la mènent dans un premier temps jusqu'en maîtrise, avec un mémoire de fin d'études sur l'image professionnelle des assistants sociaux d'entreprise. En 1980, elle entre comme assistante sociale à l'Association gérontologique de Vitry. A partir de 1982, elle travaille à trois quarts temps comme assistante sociale d'entreprise à L'Oréal puis à la société CREG, réservant le reste du temps à des vacations en formation initiale à l'Ecole normale sociale de Paris. Elle intègre cette dernière école en 1986 comme formatrice permanente à trois quart temps, d'abord pour la formation continue, puis pour la formation initiale. Parallèlement, elle fonde en 1989 le Réseau Histoire du travail social (RHTS) qu'elle co-anime avec la directrice du CEDIAS Brigitte Bouquet. La même année, elle obtient un DEA de sociologie à Paris VIII avec un mémoire sur les débuts de la professionnalisation du travail social de 1880 à 1920. Cette recherche est publiée en 1996 sous le titre : La professionnalisation du travail social 1880-1920 ; action sociale, formation, syndicalisme (L'Harmattan, 1996). Elle est également présente dans plusieurs associations : elle est vice-présidente de l'AFFUTS (Association française pour des formations universitaires de 3e cycle en travail social) de 1994 à 1997, co-fondatrice et membre de l'association CQFD (C'est la qualification qu'il faut développer), administratrice de l'association Ages et Vie, mais aussi membre du comité de rédaction de la revue Vie sociale du CEDIAS où elle publie de nombreux articles. En 1997, elle prend la présidence de l'ANAS (Association nationale des assistants de service social).

Présentation des sources

Les archives de Christine Garcette se partagent entre des papiers de recherche, en particulier sur l'histoire de l'Ecole normale sociale et du syndicalisme féminin, les notes et supports de cours et d'interventions et l'animation d'associations : l'ANAS, le RHTS et CQFD notamment. Un sous-fonds rassemble les archives (cours, documents de carrière, documentation) de deux anciennes assistantes sociales et amies, Christine Delacommune et Denyse Delsarte, tous deux anciennes élèves de l'école de service social de Lille dans les années 1930. Christine Delacommune a fait carrière par la suite comme assistante sociale à la Caisse centrale d'allocations familiales de la région parisienne.

Localisation du fonds

CNAHES / Université Paris 8

 Fonds Christine Garcette, non coté

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : récolement par Christine Garcette et Sylvain Cid, CNAHES. *Importance matérielle* : 8 m.l., 43 articles. *Dates extrêmes* : 1905-2007

Girard (Victor)

Cnahes

Historique du producteur

Victor Girard est un médecin psychiatre né en 1917. Il réalise une partie de sa carrière dans l'armée (jusqu'en 1966) avant d'exercer comme médecin libéral jusqu'en 1982. En parallèle, il milite toute sa vie au sein des Scouts de France et participe jusqu'en 1965 à l'animation de stages de formation d'éducateurs à Marly-le-Roi puis à Jambville (stages Arc-en-ciel). En 1962, il siège au CNLACEP (Comité National de Liaison des Associations et des Clubs et Equipes de Prévention) qui s'efforce de coordonner les actions de prévention spécialisée. Il mène de plus des recherches sur le handicap, en particulier dans le cadre du CTNEAI (Centre Technique National de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptée) devenu CTNERHI (Centre Technique National d'Étude et de Recherche sur le Handicap et l'Inadaptation) en 1975. Après 1982, il se consacre à différentes associations d'assistant des Hôpitaux militaires, tout en continuant à siéger au CTNERHI et au CTPS (Comité Technique de la Prévention Spécialisée). Il est en outre président d'une association gérant un Club de Prévention dans le XVIII^{ème} arrondissement de Paris. Victor Girard est décédé en 2012.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Victor Girard, 208 AS (VII)

Modalités d'entrée : dépôt de Victor Girard au CNAHES le 28 mai 1998, transformé en don en 2012, et dépôt aux Archives nationale suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Laurent Besse, 1997, complété par Véronique Séchet, 2000. *Importance matérielle* : 8 m.l., 293 articles. *Dates extrêmes* : 1947-1997.

Gratiot-Alphandéry (Hélène)

Cnahes

Historique du producteur

Hélène Gratiot-Alphandéry est née à Paris en 1909. Elle est la fille de Paul Alphandéry (1875-1932), militant socialiste, historien des religions et directeur à l'Ecole des hautes études. Après un diplôme d'études supérieures en lettres-psychologie obtenu en 1930, elle entre en 1933 à la 3^e section de l'Ecole pratique de hautes études (EPHE) comme préparateur au laboratoire de psychobiologie de l'enfant créé et dirigé par Henri Wallon. Elle devient militante communiste après un voyage effectué en URSS avec sa sœur Fernande, en 1935, au cours duquel elle aura veillé le corps d'Henri Barbusse à Moscou. En 1940, les lois raciales de Vichy l'obligent à suspendre sa carrière à l'EPHE.

De 1945 à 1947, elle est provisoirement attachée de recherche au CNRS avant de recouvrer son poste. Peu de temps après son retour, elle participe en 1948 au côté d'Henri Wallon à la création de la revue *Enfance*, une revue scientifique de référence sur le développement de l'enfant. Elle sera encore chef de travaux en 1953 puis directeur adjoint de l'EPHE en 1961. Dans le même temps, elle enseigne à l'Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle, à l'Institut d'ethnologie et à l'Institut de psychologie. De 1969 à 1973, elle est directrice de l'UER Institut de psychologie à l'Université René-Descartes. Elle y reste membre du Conseil scientifique et du Conseil de l'UER. En 1970, elle publie avec René Zazzo un *Traité*

de psychologie de l'enfant. Elle se sera particulièrement préoccupée de la formation des psychologues scolaires et aura lancé une école pour accueillir spécifiquement des enfants immigrés. Hélène Gratiot-Alphandéry s'intéresse aussi à la littérature de jeunesse comme administratrice et animatrice du groupe « Recherche » du CRILJ (Centre de recherche et d'information de la littérature de jeunesse). Hélène Gratiot-Alphandéry décède en 2011 à l'âge de 103 ans.

Présentation des sources

Ce fonds contient pour l'essentiel des travaux scientifiques, des extraits de cours et des dossiers thématiques de travail, mais aussi de la correspondance personnelle, un journal et quelques photos d'Hélène Gratiot-Alphandéry. Les archives de Paul Alphandéry, son père, sont conservées aux Archives nationales à Paris.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Hélène Gratiot-Alphandéry, 208 AS (XLVIII)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Lisa Haustrate, révisé par Sylvain Cid, 2018. *Importance matérielle* : 4 m.l. *Dates extrêmes* : 1875-2000.

Grouès (Henri), Abbé Pierre

Historique du producteur

L'abbé Pierre est né le 5 août 1912 sous le nom d'Henri Grouès et grandit entre Lyon et Irigny. À l'âge de 18 ans, il prend la décision d'entrer en religion et s'oriente vers l'ordre des Capucins, mû par sa dévotion pour saint François d'Assise. Après avoir passé une année à étudier les lettres à l'Université catholique de Lyon, il entre en 1931 en noviciat au couvent Notre-Dame de Bon-Secours de Saint-Étienne puis intègre le monastère de Crest où il prononce ses vœux solennels en 1937. Choissant de s'orienter vers la prêtrise, il est ordonné prêtre en 1938. Vicaire à la cathédrale de Grenoble en 1942, il mène des actions de résistance en permettant le passage de juifs dans les Alpes et en créant un bulletin d'information à l'intention des réfractaires au Service du Travail Obligatoire créé en 1943 par le régime de Vichy. La même année, il permet l'évasion du frère du général de Gaulle, Jacques, ainsi que de son épouse. Il est à l'origine du maquis de Malleval, malheureusement massacré par les troupes allemandes en 1944. Recherché par la Gestapo, il s'enfuit à Paris où le Conseil National de la Résistance lui demande d'aller dans les Pyrénées. Il est cependant arrêté mais réussit à s'évader en avion jusqu'à Alger. Il devient aumônier de la Marine sur le cuirassé Jean Bart à Casablanca. C'est à cette époque qu'il adopte le pseudonyme de l'abbé Pierre.

Après la guerre, il donne des conférences en Afrique noire et dans l'est de la France afin de témoigner de ses actions de résistance, désormais relatées dans l'ouvrage 23 mois de vie clandestine. Après cette expérience, il est encouragé par Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'Information, de se présenter aux élections de l'Assemblée constituante en octobre 1945. Il se présente en Meurthe et Moselle et est élu aux deux Assemblées constituantes successives sous l'étiquette du Mouvement Républicain Populaire, dont il démissionne en 1950 suite à des désaccords.

En 1949 débute l'aventure Emmaüs. Il accueille dans son logement de Neuilly-Plaisance des marginaux qui sont les premiers compagnons. C'est le début d'une action au service des plus démunis qui ne cessera plus. Le mouvement se développe fortement après l'appel du 1er

février 1954 prononcé par l'abbé au micro de Radio Luxembourg. L'association Emmaüs est créée la même année et permet à l'abbé Pierre de se consacrer à l'international. De nombreuses communautés se forment en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Victime d'un naufrage en 1963, il réfléchit à la manière de fédérer un réseau alors riche de 95 communautés à travers le monde, qui devient Emmaüs International en 1971, lors d'une Assemblée Générale à Montréal.

Il est également fondateur d'autres associations dont l'IRAMM (Institut de recherche et d'action contre la misère du monde puis Institut de recherches et d'application des méthodes de développement) ou l'UCOJUCO (Union des comités de jumelage-coopération), aboutissement de son action menée depuis novembre 1971 en faveur des réfugiés du Pakistan oriental (futur Bangladesh) en Inde.

L'abbé Pierre est décédé le 22 janvier 2007 à Paris alors qu'il était hospitalisé au Val-de-Grâce.

Archives nationale du monde du travail, Roubaix

Présentation des sources

Emmaüs International a effectué plusieurs dépôts de ses archives aux Archives nationales du monde du travail entre 2000 et 2011. Le fonds se compose de 8 entrées successives portant les références suivantes : 2000 050, 2002 039, 2003 008, 2005 034, 2010 004, 2010 018, 2011 004 et 2011 038.

Afin d'en clarifier le contenu, ces entrées ont été regroupées en deux ensembles ayant trait à Emmaüs International et les papiers personnels de l'Abbé Pierre.

Par ailleurs, le travail de classement et d'analyse réalisé sur les archives de l'Abbé Pierre d'une part, et d'Emmaüs International d'autre part, a permis la fusion de plusieurs entrées se rattachant à l'un ou l'autre des ensembles. Ainsi, l'entrée 2002 039 a été entièrement intégrée au répertoire numérique détaillé 2010 018.

Le travail de classement des archives de l'abbé Pierre est toujours en cours mais permet d'avoir actuellement accès à trois instruments de recherches : le répertoire numérique détaillé 2010 018 qui a donné lieu à une publication et les bordereaux d'entrée 2005 034 et 2011 038.

Archives nationale du monde du travail, Roubaix

Localisation du fonds

Archives nationales du monde du travail, Roubaix

✚ Abbé Pierre (papiers personnels), versements 2005 034 ; 2010 018 ; 2011 038

Modalités d'entrée : dépôt. *Communication* : sur autorisation. *Instrument de recherche* : 2005 034 et 2011 038, bordereaux d'entrée par Florine Catteau, archiviste d'Emmaüs International ; 2010 018 répertoire détaillé par Clémence Modaine. *Importance matérielle* : 38 m.l. *Dates extrêmes* : 1912-2007.

Groupe d'étude sur les milieux éducatifs suppléant la famille (GEMESF)

Cnahe

Historique du producteur

Créé vers 1965 pour aborder les problématiques particulières à la suppléance familiale dans les maisons d'enfants à caractère social (MECS), le GEMESF a l'ambition d'être, selon les mots de son président André Vialle, « le lieu d'un dialogue entre les vérités incomplètes du philosophe et de la famille nourricière, de l'administrateur et de l'éducateur d'internat, du psychologue, de l'assistante sociale, etc... ». Le groupe organise plusieurs journées d'études

et conférences et diffuse même en 1968 jusqu'en décembre 1969 le bulletin *GEMESF Informations*. En 1967, le GEMESF est chargé par le CTNEAI (Centre technique national pour l'enfance et l'adolescence inadaptées) d'une enquête sur la formation des moniteurs-éducateurs. Les rencontres régulières qui en découlent donnent lieu à la création en 1969 du Comité de liaison d'écoles de moniteurs-éducateurs (CLEME). C'est également un projet de formation des éducateurs spécialisés en cours d'emploi du GEMESF formulé dès 1967 qui est à l'origine de l'école Recherches et Promotion fondée à Lyon deux ans plus tard.

Présentation des sources

Ces archives sont issues d'une part des dossiers de Monique Alliod, ancienne participante et secrétaire du groupe, d'autre part de la bibliothèque du centre de formation Recherches et Promotion. Le volume actuel représente 0,10 m.l. Ce fonds est susceptible d'être augmenté ultérieurement.

Localisation du fonds

CNAHES Rhône-Alpes

 Groupe d'étude sur les milieux éducatifs suppléant la famille (GEMESF)

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2008. *Importance matérielle* : 0,10 m.l., 2 articles. *Dates extrêmes* : 1965-1970.

Guyomarc'h Jacques

Cnahes

Historique du producteur

Né en 1917, Jacques Guyomarc'h a passé son enfance et sa jeunesse à Paris, dans le 15^e arrondissement où habitait sa famille, d'origine bretonne, ainsi que celle de Juliette sa future épouse. Les deux familles étaient amies, et tous deux se sont connus très jeunes, mais jusqu'à l'année 1940, ils n'avaient pas envisagé de faire leur vie ensemble. Au moment de la déclaration de guerre, en 1939, Jacques est étudiant en lettres à la Sorbonne, et membre actif de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne). Il est alors mobilisé pendant neuf mois et se trouve à Nancy au moment de l'invasion allemande à laquelle il échappe de justesse. Rentré à Paris, il suit en 1940 le stage du Vésinet, organisé par le Secrétariat Général à la Jeunesse, qui rassemble des responsables de mouvements de jeunesse, chargés ensuite de susciter des écoles de cadres pour les centres de jeunesse où l'on espérait éviter que les jeunes ne soient embrigadés par les Allemands. Il est ensuite « chef de chantier » au château de Sillery, à Savigny-sur-Orge, où l'on formait alors de futurs cadres.

Il épouse Juliette Portes le 11 octobre 1941. La même année, il est nommé par le Secrétariat Général à la Jeunesse à la direction de l'école de cadres Ty Armor, en Bretagne, à la Haye-en-Mordelles. Après dix-huit mois de travail, Jacques fait alors un séjour au Centre de Marly-le-Roi, puis est nommé à l'école de la rue Dareau, qui forme des éducateurs.

En mars 1944 se crée en Bretagne la Fédération bretonne de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Le 18 avril, Jacques est nommé secrétaire général administratif par le Ministère de la Santé. Il reçoit mission de créer un centre d'observation (CO) pour la jeunesse délinquante à l'hôpital psychiatrique de Rennes. En 1944, après la Libération, le centre d'observation est transféré à la Prévalaye, aux environs de Rennes, dans les baraquements occupés par les Allemands qui ont fait sauter avant leur départ le château du 15^e siècle. Le CO de la Prévalaye ouvre le 9 octobre 1944. Dans ces baraquements insalubres, sans eau, sans électricité, Jacques Guyomarc'h va aménager, avec l'aide de son épouse Juliette, un

établissement dont il sera le directeur jusqu'en 1963.

L'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) est fondée le 15 juillet 1947. Jacques Guyomarc'h en est le premier secrétaire général, puis le président de 1963 à 1971. Il occupe ensuite de nombreuses responsabilités dans le secteur de la protection de l'enfance : directeur du CREAL de Bretagne qui a succédé à la Fédération bretonne de sauvegarde, vice-président de l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI), président de l'IRTS de Bretagne. En 1994, il fait partie des fondateurs du CNAHES dont il sera administrateur jusqu'à son décès en 2006.

Chantal Duboscq

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Jacques Guynomarc'h, 208 AS (I)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES transformé en don au décès de Jacques Guyomarc'h et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre sauf mention contraire.

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Samuel Boussion, 1998.

Importance matérielle : 25 m.l., 946 articles. *Dates extrêmes* : 1934-1998.

Heuyer (Georges)

Cnahe

Historique du producteur

Georges Heuyer est né le 30 janvier 1884 à Pacy-sur-Eure, en Normandie. Fils et petit-fils de vétérinaire, il perd son père alors qu'il n'a que 18 mois. Pour expliquer son intérêt pour la délinquance juvénile, il évoquera un vol commis à l'âge de neuf-dix ans dans la cave du directeur de la pension où il se trouve et à la suite duquel il est découvert et puni. Lycéen à Evreux, il fréquente le dimanche l'asile d'aliénés, dont le médecin directeur est son correspondant. C'est là selon lui qu'il prend le goût de la psychiatrie.

Georges Heuyer fait sa médecine à Paris, il devient externe chez Babinski puis interne chez Déjerine. Au moment de la guerre des Balkans, il part comme volontaire de la Croix-Rouge pour servir comme médecin militaire en Bulgarie. Puis il revient terminer son internat chez le Dr Méry en pédiatrie. C'est là qu'il rassemble les éléments de sa thèse, *Enfants anormaux et délinquants juvéniles : Nécessité de l'examen psychiatrique des écoliers*, qu'il va soutenir en 1914, alors qu'il exerce dans le service du Dr Dupré à Sainte-Anne. Georges Heuyer y propose de nouvelles méthodes de détection à partir de fiches qui synthétisent à la fois une observation médicale, pédagogique et psychologique. Dès lors, la population ciblée n'est plus seulement cantonnée dans son arriération, elle est regardée à travers ses troubles du comportement. Aussi devient-il impossible, selon l'auteur, « de séparer théoriquement et pratiquement, les anormaux des délinquants ; ceux-ci se recrutant parmi ceux-là. »

Après son retour de la guerre, Georges Heuyer devient, toujours à Sainte-Anne, chef de clinique à la chaire des maladies mentales et de l'encéphale de 1919 à 1922. En 1920, Ernest Dupré le fait nommer médecin de l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de police (le « Dépôt ») où il restera 28 ans et dont il deviendra directeur. La même année, il est nommé médecin inspecteur des écoles de la Seine, et commence ses travaux sur les enfants psychopathes avec le psychologue Jean-Maurice Lahy. Surtout, il devient le collaborateur bénévole d'Edouard Toulouse dans son combat pour les hôpitaux ouverts et il contribue ainsi à la création de l'Hôpital Henri-Rousselle. Puis en 1925, il est nommé directeur de la clinique annexe de neuropsychiatrie infantile, ouverte à l'instigation du juge Henri Rollet, dans les locaux du Patronage de l'enfance que ce dernier a aussi créé. Cette clinique sera le centre de gravité de la neuropsychiatrie infantile. La consécration de cette nouvelle spécialisation

médicale se manifeste en 1937, avec le premier Congrès international de psychiatrie infantile à Paris ; puis en 1943 avec la création par arrêté du Conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral qui, présidé par Heuyer lui-même, doit déterminer les conditions de dépistage, de l'observation et de la rééducation de ces enfants ; enfin en 1948 avec la création d'une chaire de psychiatrie infantile dont il devient le titulaire.

L'approche clinique de l'enfance dite irrégulière est fortement marquée par cette hégémonie à travers la création, dans les années 1920 et 1930, des premières cliniques spécialisées et des consultations d'hygiène mentale infantile, puis des centres d'observation et enfin, à partir des années 1950, des premiers centres médico-pédagogiques. Dans le même temps, Georges Heuyer est omniprésent dans les congrès, les conseils d'administration et les comités de rédaction de revues scientifiques. Avec lui, le médecin psychiatre devient le personnage central autour duquel s'organise le secteur de l'enfance inadaptée. Il écrit au cours de sa vie dix ouvrages et plus de cent publications sur la pédopsychiatrie. Ses élèves sont également nombreux, parmi lesquels Léon Michaux, Marguerite Badonnel, Louis Le Guillant, Pierre Mâle, Jenny Roudinesco, Paul Meignant, Jean Dublineau, Clément Launay, Serge Lebovici, Henri Sauguet, Paul Le Moal.

En 1950, paraissent les résultats immédiatement contestés d'une enquête dite des « cent mille enfants », initiée par la Fondation Alexis Carrel en 1943. Georges Heuyer y déclare que 70% des délinquants ont été des anormaux et que par conséquent, 70% des anormaux peuvent devenir des délinquants. La contestation de la figure de Georges Heuyer (comme de quelques-uns de ses contemporains) par les nouvelles générations de psychiatres portera très largement sur son attachement durable à la théorie de l'hérédité. Georges Heuyer décède en 1977 à Paris.

Présentation des sources

Les archives de Georges Heuyer forment un fonds de chercheur de grande qualité. Elles contiennent pour l'essentiel des manuscrits et des tapuscrits, des tirés à part, des dossiers d'enquête, des correspondances, ainsi que des dossiers de travail classés par thème (« encéphalopathie », « démence infantile », etc.). L'intérêt du fonds et la dispersion des documents a commandé une analyse d'inventaire analytique, presque pièce à pièce des documents.

Fonds complémentaire

Les dossiers d'enfants de la consultation de neuropsychiatrie infantile mise en place par Georges Heuyer au début des années cinquante au sein de l'hôpital Necker-Enfants-Malades sont conservés à la Pitié-Salpêtrière, où le service a été transféré en 1954, une procédure de versement est en cours avec les archives de l'APHP. Ces dossiers sont extrêmement riches et variés. Ils recèlent des documents de première main (lettres des parents aux assistantes sociales et aux médecins, dessins d'enfants, etc.). Ce sont de véritables instantanés de tranches de vie.⁴ Pour chaque consultation, l'enfant a un dossier qui comporte obligatoirement une fiche de renseignements sur sa situation civile, familiale, sociale et scolaire. Cette fiche est remplie par une des assistantes sociales ou élèves assistantes sociales, qui orientent parfois les réponses des parents. Cette fiche est accompagnée du compte rendu de l'entretien psychiatrique, ainsi que du célèbre test Binet-Simon. Elle constitue le cœur du dossier. D'autres dossiers sont plus fournis en raison de la pathologie diagnostiquée chez l'enfant et des examens ou consultations proposés par le médecin.

Localisation du fonds

Université de Paris 8

 Fonds Georges Heuyer, cote ?

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé par Samuel Boussion et Emmanuelle Guey, 2009-2010. *Importance matérielle* : 12 m.l., 12 cartons d'archives. *Dates extrêmes* :

1913-1978.

Lacapère Simonne et Jacques

Cnahes

Historique des producteurs

Simonne (née Deffain) et Jacques Lacapère forment un couple d'instituteurs. Ils sont nés respectivement en 1916 et 1914. Jacques Lacapère est décédé en 1997. De 1939 à 1940, le couple s'occupe d'un centre d'évacuation à Bellou-en-Houlme (Orne), qui accueille une centaine de garçons issus du 6ème arrondissement de Paris. En 1943, ils créent une république d'enfants dite « Bastide de Beau-Soucy » dont l'association gestionnaire est l'Entr'aide française à partir de 1944. Cette bastide est fermée en juillet 1950. A partir de là, le couple travaille à l'école de plein air de Suresnes à laquelle est annexé le Centre National d'Education de Plein Air (CNEPA) en 1954. A la même date, Simonne Lacapère devient directrice de l'ensemble jusqu'à sa retraite en 1976. Jacques Lacapère, lui, y travaille comme instituteur jusqu'à sa retraite en 1974 tout en dirigeant des stages de formation à la direction des écoles de plein air à l'École normale d'institutrices d'Évreux. Parallèlement, le couple a une intense activité associative. Jacques Lacapère est notamment l'un des fondateurs de l'ANCE dont il sera le secrétaire général de 1951 à 1981.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Simonne et Jacques Lacapère, 208 AS (XX)

Modalités d'entrée : dépôt de Simonne Lacapère au CNAHES le 15 décembre 2001 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire méthodique réalisé en 2004 par Agnès Seguin, archiviste du CNAHES. *Importance matérielle* : 18 m.l., 289 articles. *Dates extrêmes* : 1935-2002.

Lahy (Jean-Maurice)

Historique du producteur

Né le 7 août 1872, à La Réole (Gironde), d'un père menuisier-ébéniste et d'une mère modiste, il entra, à l'âge de vingt ans, en 1892, aux Postes et télégraphes, comme commis, à Bordeaux, d'abord, puis, à son retour du service militaire, dans les bureaux ambulants du Sud-Ouest et de Lyon. (Ses premières recherches porteront, d'ailleurs, sur les commis ambulants des Postes). Si, plus tard, il se présentera comme un psychologue, un physiologiste et un sociologue, on sait peu de choses de sa formation intellectuelle. N'étant pas bachelier et n'ayant pas, par conséquent, accès à l'université, c'est probablement au Collège de France, qu'il se forma. Théodule Ribot (1836-1916) y tint, en effet, la chaire de psychologie expérimentale et comparée, de 1888 à 1901, mais suppléé, avant cette date, à partir de 1895, par intermittences, par son futur successeur, Pierre Janet (1859-1947), aux cours de qui J.-M. Lahy aurait également assisté. Toujours au Collège de France, il suivit, aussi, selon Henri Piéron, les cours « de physiologie de François-Franck qui étaient, suivant la tradition de Claude Bernard, essentiellement consacrés à des expériences ». Dans une lettre du 22 août 1930, à Raoul Husson (1901-1967), son préparateur, qui envisageait un travail sur l'économie politique mathématique, à propos de François Simiand (1873-1935)

à qui il l'avait recommandé. L'année 1901 marque un tournant dans sa vie. En février, il épouse, à Paris, Marie-Blanche Trouillet (1881-1950). C'est la fille de Jean-Louis Trouillet (1847-1899, dont le frère, Jean-Paul Trouillet (1866-1919) avait fondé, en 1884, les Tablettes coloniales, feuille hebdomadaire, devenue quotidienne, en 1896, sous le titre de La dépêche coloniale, le plus populaire des périodiques consacrés aux colonies, où émargeait déjà son futur neveu par alliance. C'est, en effet, avec la carte de visite de « rédacteur à La dépêche coloniale », que J.-M. Lahy avait assisté au Congrès international de psychologie de 1900, présidé par Théodule Ribot précisément, bien que son nom n'apparaisse pas en clair dans cette feuille. En 1901 également, à l'incitation de l'oncle de sa femme, qui était franc-maçon, J.-M. Lahy se fit initier, en janvier, quelques jours avant son mariage et, désormais, on peut dire qu'il vivra dans le « ghetto » de la franc-maçonnerie, où il accédera aux plus hauts grades, vénérable à plusieurs reprises, vice-président du Conseil de l'ordre de 1921 à 1923. Il s'y investira beaucoup et elle lui procurera des relations très influentes, qui faciliteront une carrière, que son manque de diplôme, qui lui fut objecté par par Henri Piéron et dont il eut à souffrir toute sa vie, ne lui offrait guère. C'est en 1901 également qu'il entre, comme « élève » dans le laboratoire de psychologie expérimentale institué, par Édouard Toulouse, psychiatre, également franc-maçon, à l'asile de Villejuif, lorsqu'il y fut nommé médecin-chef en 1898 et dont il avait obtenu le rattachement à l'École pratique des hautes études, par arrêté du 1er août 1900. Dans ce contexte, J.-M. Lahy signe son premier article, en 1902 (Vaschide, Lahy, 1902), avec Nicolas Vaschide (1873-1907), chef des travaux du laboratoire, avec qui il en publiera d'autres, tous sur des phénomènes physiologiques.

Cependant, n'étant pas rémunéré par l'École pratique des hautes études, il est toujours commis ambulant. Mais Jean-Paul Trouillet entretenait des rapports étroits avec Eugène Étienne (1844-1921), à la fois pour des raisons professionnelles (Eugène Étienne était membre du Conseil supérieur des colonies, délégué de Mayotte et Comores au Comité consultatif des colonies, vice-président de la presse coloniale et avait été sous-secrétaire d'État aux colonies en 1887, puis de 1889 à 1892), mais aussi parce qu'il était franc-maçon comme lui. Grâce à son intervention, lorsqu'Eugène Étienne fut nommé ministre de l'Intérieur, en 1905, il prit J.-M. Lahy avec lui et le conserva quand il reçut le portefeuille de la guerre, quelques mois après. Puis, lors du changement de cabinet, en 1906, J.-M. Lahy sera détaché au ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, auprès de Gaston Doumergue (1863-1937), autre franc-maçon. Ce passage dans les ministères, lui permit d'obtenir, sans passer de concours, peu de temps après que Gaston Doumergue eût quitté le Commerce pour remplacer Aristide Briand (1862-1932) à l'Instruction publique, en janvier 1908, un poste de percepteur, d'abord à Saint-Leu-d'Esserent (Oise), puis, de 1922 jusqu'à sa retraite en 1928, à Claye-Souilly (Seine-et-Marne). En juin-juillet 1936, le nouveau directeur de l'Administration pénitentiaire, Mainfroid Andrieu (nommé depuis le 16 octobre 1935) charge alors Jean-Marie Lahy, qui est à l'époque directeur du laboratoire de psychologie appliquée de l'École pratique des hautes études (il est notamment connu pour l'invention du Test du tourneur qui sera largement utilisé dans les centres de rééducation), de faire un rapport sur l'organisation de l'éducation surveillée des jeunes délinquants. Ce mémento, rendu le 13 juillet 1936, préconise encore une fois l'urgence de remplacer les surveillants (appelés depuis 1927 « moniteurs » par simple changement de couvre-chef : du képi au béret et sans aucune modification de leur recrutement) par des instituteurs ou des assistants de service social, le directeur des établissements devant être un « pédagogue connaissant la psychologie.

Présentation des sources

En 1993 (accord Dumas-Kozirev), le gouvernement français négocia, avec l'Etat russe, le rachat et le rapatriement en France des précieux documents saisis sur son territoire.

Si le retour des archives officielles se fit sans trop de difficultés, il n'en fut pas de même des archives dites « spéciales », instituées par le conseil des ministres de l'URSS en 1946, afin de centraliser les documents dispersés dans différents départements, dont faisaient partie les archives du laboratoire de psychologie de Sainte-Anne et dont la restitution nécessita de nouvelles, difficiles et longues tractations, qui n'ont abouti que récemment.

C'est ainsi que 69 cartons d'archives, provenant du laboratoire de psychologie de Saint-Anne,

sont revenus en France. Un seul de ces cartons a été rendu à Sainte- Anne, les 68 autres ayant été restitués aux petits-enfants de J.-M. Lahy, nés de son fils Pierre. Le carton reçu par Sainte-Anne a été solennellement remis au président de l'Association des amis du musée et du centre historique de Sainte-Anne, le professeur Daniel Frédy, le 21 février 2001.

Localisation du fonds

Musée d'art et d'histoire de l'hôpital Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris

 Fonds Jean-Maurice Lahy

Modalités d'entrée : restitution par l'Etat russe en 1993. *Dates extrêmes* : 1900-1940

Bibliographie

Brendel (Dominique) et alii, *Les archives de Jean-Maurice Lahy (1872-1943) à Sainte-Anne. Regards croisés d'historiens, de psychologues et de sociologues*, éditions Octarès, 2020.

Lebeuf (Henri)

Cnahe

Historique du producteur

Instituteur de formation, Henri Lebeuf a été éducateur scolaire à partir des années 1960, catégorie d'éducateurs sur laquelle il a beaucoup travaillé, notamment au sein de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés). Il a été du reste le dernier secrétaire de cette association professionnelle créée en 1947 et a donc assisté de très près à sa dissolution sur décision judiciaire en 1994, pour raisons financières.

Présentation des sources

Ce fonds est constitué de notes personnelles, de comptes rendus et de notes manuscrits de réunion, notamment d'éducateurs scolaires de la région Midi-Pyrénées. On trouve beaucoup de dossiers documentaires mais aussi une part de correspondance ainsi qu'un dossier sur la liquidation de l'Aneji.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Henri Lebeuf

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2008. *Importance matérielle* : 2,35 m.l. *Dates extrêmes* : 1960-1994

Le Guillant (Louis)

Cnahe

Historique du producteur

Né le 26 février 1900 à Lorient, Louis Le Guillant devient médecin des hôpitaux psychiatrique

en 1931. Parallèlement à ses différents postes dans des hôpitaux, il est membre en 1943 et 1944 du Conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral, dirigé par le professeur Heuyer. De 1944 à 1947, il est conseiller technique auprès du ministre de la Santé, François Billoux, chargé de la coordination des services de l'enfance déficiente et en danger moral. Entre 1945 et 1968, il est membre du conseil d'administration des CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active). En 1949 et 1950, il prend la direction médicale du Centre d'observation de Vitry. En 1950, il participe à l'ouverture du Centre de traitement et de réadaptation sociale de Villejuif. Louis Le Guillant participe aussi à de nombreuses publications. Il fonde en 1946 la revue *Sauvegarde* (revue des Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA)) et est membre du comité de rédaction de la revue *Enfance* en 1948. Il est également le cofondateur en 1951 de *La Raison*, avec notamment les docteurs Bonnafé, Follin, Lafitte et Wallon. Il part à la retraite en 1965 et décède le 8 février 1968.

Présentation des sources

Ce fonds se compose des documents suivants : notes, cours, correspondance et études ; activités syndicales et associatives ; CEMEA ; rapports médicolégaux ; travaux de Louis Le Guillant ; manuscrits et originaux d'articles et de conférences ; articles et travaux de Louis Le Guillant ; publications de Louis Le Guillant dans *Sauvegarde* ; documents sur Louis Le Guillant ; thèse de Marie Le Guillant, fille de Louis Le Guillant, psychiatre.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Louis Le Guillant, 208 AS (VIII)

Modalités d'entrée : don de Christiane Macé au CNAHES le 21 janvier 1997 et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Eric Pierre, 1999. *Importance matérielle* : 1 m.l., 29 articles. *Dates extrêmes* : 1944-1968.

Lienhardt (Hélène)

Historique du producteur

Née en 1927 à Enghien dans une famille juive, fille d'un résistant fusillé en 1944, Hélène Lienhardt suit son mari, aumônier militaire, pasteur de l'Eglise réformée de France, en Tunisie en 1956, puis, en 1957, en Algérie. Nommée inspecteur de la population et de l'action sociale, elle met bénévolement ses compétences au service de la population de ces deux pays.

Présentation des sources

Le fonds renseigne sur les activités d'Hélène Lienhardt d'assistance sociale bénévole en Tunisie en 1956 (protection de l'enfance abandonnée et mise sur pied des villages d'enfants). Il est aussi composé d'un témoignage sur l'aide aux enfants et aux femmes d'Algérie pendant les « événements » (1958 à 1960), accompagné de documents plus particulièrement centrés sur l'Algérie et la situation de la femme musulmane.

Localisation du fonds

Institut d'histoire du temps présent (IHTP)

 Hélène Lienhardt, ARC 1000 N°29 ; ARC 2011

Instrument de recherche : notices [[ARC 1000 N°29](#), [ARC 2011](#)]. Dates extrêmes : 1956-2000.

Mauco (Georges)

Historique du producteur

D'origine modeste, Georges Mauco (1899-1988) réussit en 1924 le professorat des Ecoles normales et passe en même temps le baccalauréat puis une licence d'histoire. Il enseigne quelques mois à l'Ecole primaire supérieure Jean-Baptiste Say et y rencontre l'épouse du psychanalyste René Laforgue, qui crée avec la princesse Marie Bonaparte en 1926 la Société psychanalytique de Paris, où Mauco assiste puis participe aux conférences. C'est en compagnie de Laforgue qu'il rencontre Freud lui-même à Karlsbad, en Tchécoslovaquie. En 1928, Mauco entreprend, sous la direction d'Albert Demangeon, une thèse de doctorat sur les étrangers immigrés en France, qu'il soutient en 1932. Secrétaire général du Comité français de la population, il en organise le congrès international à Paris en 1937 et il collabore, entre 1935 et 1940, à de nombreux travaux au sein de la Commission de statistique générale, de la SDN, du Bureau international du travail ainsi qu'à la revue *Géographie*. Mauco participe en 1938 au Congrès international de psychanalyse qui a lieu à Paris. Durant l'Occupation, il reste membre du Parti populaire français de Jacques Doriot, dont il démissionne en 1942. Il rejoint le groupe FFI Foch-Lyautey. A la Libération, il est appelé par de Gaulle pour ses compétences en matière de population. En septembre 1944, il propose au chef du gouvernement un texte sur la formation d'un haut comité consultatif de la famille et de la population. Le haut comité constitue en 1945 l'Office national d'immigration et donne, en 1946, un statut officiel aux travailleurs immigrés. Le 1^{er} mai 1946 ouvre au lycée Claude-Bernard le premier Centre psycho-pédagogique. Cette création est bientôt suivie par celle des centres de Strasbourg, d'Avignon et de Tours. Georges Mauco dirige le centre Claude-Bernard jusqu'en 1971. A partir de 1971, Mauco cesse toute activité officielle tout en continuant d'exercer jusqu'en 1981 à la Société française de psychanalyse (créée en 1953 par des analystes de la Société psychanalytique de Paris).

Présentation des sources

Les archives personnelles de Georges Mauco comprennent notamment trois registres dans l'article 1, des photographies dans les articles 2, 5 et 8, quelques autographes et un brassard des FFI dans l'article 2.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Georges Mauco, 577 AP

Modalités d'entrée : don par Georges Mauco, 1987. Communication libre sauf 577AP/13.
Instrument de recherche : répertoire numérique dactylographié, par O. Roux, 1997, 14 pages.
Importance matérielle : 1,7 m.l., 13 articles. Dates extrêmes : 1914-1987.

Mauroux-Fonlupt (Marie)

Cnahe

Historique du producteur

Marie Mauroux-Fonlupt avait 37 ans quand elle été nommée inspectrice. Seconde d'une

famille de huit enfants, elle est née en 1910 à Brest où sa mère était professeur de lettres et son père avocat. La famille est arrivée à Strasbourg à partir de 1918. C'est en Alsace que Marie a commencé à faire du scoutisme, à partir de l'âge de 13 ans. Tout de suite, cela la passionne. La FFE (Fédération française des éclaireuses) y est active, elle s'y engage et, à 19 ans, elle en deviendra monitrice nationale, elle fera partie des cadres l'année suivante. Elle restera toujours fidèle au nom de totem qui lui a été attribué (« Frétilon »). Elle a souvent insisté sur l'importance qu'a représenté le scoutisme dans sa vie, allant jusqu'à dire : « Sans ces vingt ans de formation dans la FFE, je n'aurais pas été l'inspectrice que j'ai été (...). La loi des éclaireuses est très exigeante pour soi et en même temps ouverte sur les autres, elle forge la personnalité ». Cette influence s'ajoutait à celle du Sillon, qui a beaucoup compté pour ses parents et dont elle s'est sentie l'héritière. Son père Jacques Fonlupt était un compagnon très proche de Marc Sangnier, il en a été le dernier secrétaire avant l'excommunication papale de 1910. La première profession de Marie Mauroux-Fonlupt a été jardinière d'enfants, elle l'a exercée pendant quatre ans, après avoir suivi deux ans d'étude à Strasbourg et une année supplémentaire à Bruxelles à l'école Decroly. Elle s'est mariée juste avant la guerre avec un minotier du Gers. Leur vie commune fut courte et mouvementée, puisque son mari fut fait prisonnier dès le début des hostilités ; de retour de captivité, il est entré dans la Résistance en entraînant sa femme avec lui ; il fut de nouveau capturé et envoyé en déportation, d'où il ne reviendra pas. Veuve, Marie Mauroux-Fonlupt a répondu sur-le-champ à l'appel du Garde des Sceaux, Pierre-Henri Teitgen, qui lui proposait un poste d'inspectrice à la toute nouvelle direction de l'Education surveillée. Pierre-Henri Teitgen était par ailleurs le mari de sa sœur Jeanne ; grand résistant, lui aussi avait été fait prisonnier pendant la drôle de guerre. Il a occupé le poste de Garde des Sceaux de 1945 à 1948. Conscient des réformes à mener dans ce secteur, il avait dit à sa belle-sœur en l'installant dans sa mission : « Quand tu es en inspection, tu es le représentant du Garde des Sceaux ». Il misait en effet fortement sur les inspecteurs pour rénover les mentalités dans le domaine de la rééducation, dans le public comme dans le privé.

Marie Mauroux-Fonlupt consacrera toute sa carrière à cette fonction, jusqu'à sa retraite prise en 1977. Elle avait un petit carnet qui ne la quittait pas et qu'elle a tenu à jour jusqu'au bout, où elle notait ses visites d'inspection dans l'ordre chronologique. En trente ans, elle a vu de très nombreux établissements, certains plusieurs fois ; elle a compté qu'au total pour les établissements de filles, elle en a évalué 80, dont 31 Bon Pasteur de la congrégation d'Angers. Elle militait pour une modernisation qu'elle estimait indispensable ; elle avait des idées bien arrêtées sur la rééducation des filles et fut à l'origine de propositions de changements pédagogiques notoires. Elle a été parallèlement formatrice des délégués à la Liberté surveillée. Elle décède en 2000.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Marie Mauroux-Fonlupt, 208 AS (XXXI)

Modalités d'entrée : don de Marie Mauroux-Fonlupt au CNAHES le 10 juin 1997 et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : récolement, 2001. *Importance matérielle* : 2,6 m.l. ; 24 articles. *Dates extrêmes* : 1950-1977.

Mazé (Jacques)

Historique du producteur

Jacques Mazé (1927-2010), après avoir effectué un apprentissage comme horloger chez son père à Paris, exerce ce métier jusqu'en 1947. Il est alors influencé par des mouvements assez divers : organisations anarchistes, syndicalisme chrétien (CFTC), Économie et

humanisme. En 1949, il entre à l'école d'éducateurs de Montesson (Yvelines) dont il sort diplômé en 1951.

Peu après, il rencontre au sanatorium de Vallauris (Alpes-Maritimes), Charles Dusnasio, un militant de Jeunesse-Camping. Cette association est issue du catholicisme social, de l'éducation populaire et du mouvement ouvrier. Elle est alors solidement mais exclusivement implantée dans la région de Nice. Charles Dusnasio le convainc de se rendre à un camp organisé par l'association à Allos (Alpes-de-Haute-Provence), en 1952. Et c'est le coup de foudre : comme il le dit souvent « j'étais parti pour quinze jours, j'y suis resté dix ans ». Pour lui, c'est la rencontre avec le monde ouvrier et avec l'éducation populaire.

En 1962, il s'éloigne de Jeunesse-Camping et rejoint le champ de la protection de l'enfance et de l'adolescence pour être successivement éducateur spécialisé puis directeur d'une association de sauvegarde de l'enfance. Mais il reste toujours très proche de ce mouvement et de ses militants.

Présentation des sources

Article dans *Lien social*, correspondance, ouvrages

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Jacques Mazé, 208 AS (XL)

Modalités d'entrée : dépôt du CNAHES aux Archives nationales suivant la convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre. *Importance matérielle* : 0,05 m.l. ; 1 article. *Dates extrêmes* : 1971-1990.

Mercier (Pierre)



Historique du producteur

Pierre Mercier est un docteur en droit qui a exercé à la cour d'appel de Paris comme avocat avant de devenir juge au tribunal civil de Dijon au début des années 1930 puis président du tribunal civil de Besançon en 1936. Parallèlement à son activité professionnelle, Pierre Mercier participe à de nombreuses associations. Ainsi, il occupe pendant une trentaine d'année la fonction de secrétaire général de l'Union des sociétés de patronage de France. Dans le même temps, il est membre du conseil de direction de la Société générale des prisons et président honoraire de l'Association pour la répression de la traite des blanches. Son départ de Paris et son implantation dans la Franche-Comté l'amènent à devenir ensuite président de l'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Bourgogne-Franche-Comté.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Pierre Mercier, 208 AS (XI)

Modalités d'entrée : don au CNAHES par Catherine Mercier les 28 mai 1998 et 2 juillet 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004. *Importance matérielle* : 0,60 m.l., 13 articles. *Dates extrêmes* : 1904-1974.

Nouvelle Etoile (La)

Cnahe

Adresse : 3 rue Cochin, 75005 Paris

Téléphone : 01 40 46 69 50

Site internet : <https://www.nouvelle-etoile.org>

Anciens noms du producteur

Société maternelle parisienne

Nouvelle Etoile des enfants de France (NEEF)

Historique du producteur

En 1891, est créée la Société Maternelle Parisienne, sous l'impulsion et la houlette de Madame Olga Vieil Picard, qui en sera la présidente pendant 39 années. Dès le départ, cette institution sanitaire et sociale, qui ne compte à l'époque qu'une pouponnière, est pensée comme une structure de protection des enfants mais aussi de solidarité envers les mères célibataires. Dans un contexte de souci croissant pour la santé, de naissance et de développement de la puériculture où les maîtres mots sont hygiène et solidarité, cette œuvre s'entoure du conseil d'hygiénistes et reçoit le soutien actif de femmes philanthropes. A partir de l'exemple de Porchefontaine, à la fois modèle et précurseur, l'association conjugue des activités variées : nids, consultations de nourrissons, infirmeries, Institut de Puériculture... Autant d'œuvres destinées à réaliser l'utopie d'une enfance et d'une maternité parrainées par des spécialistes, en autant de lieux dédiés à l'éducation et l'observation médicale de l'enfant. L'œuvre, après avoir créé de nombreux dispensaires, crèches et pouponnières, a fermé ses portes en 1995.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Nouvelle Etoile des Enfants de France, 208 AS (X)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France.

Communication : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Anaïs David, 1997, complété par Mathilde Plasse, 2000. *Importance matérielle* : 3 m.l., 288 articles.

Dates extrêmes : 1891-1995.

Œuvre de préservation et de sauvetage de la femme

Cnahe

Ancien nom du producteur

Œuvre des libérées de Saint-Lazare, de 1870 à 1914

Nouveaux noms du producteur après fusion

La Tutélaire et l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la jeune fille

Association Henri Rollet (*voir ce nom*)

Association Esperem

Adresse : Association ESPEREM, 83 rue de Sèvres, 75006 Paris.

Site Internet : <https://esperem.org>

Contact : communication@esperem.org

Tél. 01 44 16 00 94

Historique du producteur

L'Œuvre des libérées de Saint-Lazare est une société philanthropique fondée le 5 février 1870 par Pauline Michel de Grandpré, nièce de l'aumônier de la prison Saint-Lazare à Paris. Saint-Lazare est alors la seule prison pour femmes de la capitale, soulevant par là-même de nombreuses critiques puisqu'elle reçoit « dans un mélange déplorable, au point de vue des conséquences, les prévenues, les condamnées, les jeunes filles de la correction, les récidivistes et les femmes de mauvaise vie » (L'Enfant, n°213, juillet 1913, p. 132-133). La première réalisation de la fondatrice entourée d'un certain nombre d'amies est la création d'un Vestiaire de l'œuvre qui pourvoira en vêtements les femmes rejetées à la rue après leur sortie de prison. Bientôt, les libérées reçoivent des vivres, des vêtements et du travail, elles sont reçues dans des chambres particulières disséminées en ville sous la surveillance des dames patronnesses.

Le parcours de reconnaissance officielle de l'œuvre est alors initié. En 1874, la Société est autorisée par arrêté du préfet de police. En 1877 et 1878, elle reçoit ses premières subventions du Conseil municipal et du Ministère de l'Intérieur. En 1885, elle décroche la reconnaissance d'utilité publique.

L'œuvre accroît d'abord son activité d'accueil auprès des femmes ayant à faire avec la justice. En 1883, le patronage n'est plus réservé aux libérées mais s'étend aussi à des prévenues arrêtées sous des inculpations sans gravité et que certains magistrats consentent à confier à la Société après abandon des poursuites. C'est ainsi que sur l'initiative d'Isabelle Bogelot, la nouvelle directrice-adjointe de l'œuvre, un asile temporaire et de convalescence est créé à Billancourt dans la commune de Boulogne-sur-Seine pour recevoir toute cette population de femmes, libérées ou condamnées, ainsi que les enfants des prévenues. En 1903, une nouvelle construction appartenant à la Société est bâtie à l'aide de subventions versées par l'Etat et le Pari mutuel. Les femmes y participent à la tenue du ménage et y peuvent sortir la journée pour chercher du travail.

L'intervention auprès des prisons se renforce également. Après avoir installé en 1876 son secrétariat, ses dossiers ainsi que ses dames patronnesses rue d'Albouy dans le voisinage de la prison Saint-Lazare, l'œuvre obtient en 1883 que sa nouvelle directrice générale Madame de Barrau (succédant à la fondatrice) puisse y rencontrer les détenues. En 1887, l'œuvre est également autorisée à envoyer deux de ses dames patronnesses visiter les prévenues du Dépôt de la Préfecture de police. De là se développent les visites dans les prisons, destinées à encourager les femmes détenues les plus honnêtes ou les plus amendables et à préparer les conditions matérielles de leur sortie autant que leur relèvement moral. En 1914, l'élargissement du champ d'intervention des dames patronnesses à d'autres prisons que Saint-Lazare, notamment le Dépôt, Fresnes, mais aussi Rennes où se trouve une filiale de l'œuvre, motive un changement de nom de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare en Œuvre de préservation et de sauvetage de la femme.

Au début du XX^e siècle, l'œuvre se tourne de plus en plus vers le patronage spécial des mineures de 13 à 18 ans, délinquantes ou en danger moral. Un second « asile », dit « école ménagère » est fondé en 1910, sous la direction générale de Caroline André, pour recevoir cette fois uniquement des filles mineures envoyées par le juge d'instruction. Une dame de l'œuvre est spécialement déléguée aux audiences de la 8^e chambre du Palais de justice qui sont consacrées chaque lundi au jugement de ces mineures. Depuis la loi de protection de l'enfance du 19 avril 1898 (article 4), l'œuvre peut en effet se voir confier pendant le temps de l'instruction des mineures ayant commis un crime ou un délit : on parle de mise en liberté provisoire avec « garde » de l'enfant. Elle accueille aussi des filles envoyées en correction en vertu de l'article 66 du Code pénal, après entente officieuse entre l'autorité judiciaire et l'Administration pénitentiaire. Une mesure conditionnelle de bienveillance interrompt leur

séjour ou suspend leur détention effective dans les établissements de Doullens, de Clermont (Oise) ou de Cadillac : on parle alors de libération provisoire après le jugement rendu. Certaines des filles reçues, dites en danger moral, sont encore confiées par le juge « sans que leur détresse morale, trop réelle cependant, ait été de nature à leur faire encourir une sanction judiciaire » (L'Enfant, n°213, juillet 1913, p. 132-133). Dans les années 1910 et 1920, l'œuvre est présidée par Léon Bourgeois et Louis Barthou. En septembre 1936, des jeunes filles s'enfuient de la maison de Billancourt dirigée par l'actrice Marcelle Géniat (1881-1959). Le 28 décembre 1939, la dissolution de l'association est prononcée et l'actif attribué à La Tutélaire.

Présentation des sources

Le fonds de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare, ici très lacunaire, se présente pour l'essentiel sous la forme de volumes reliés et pour la plupart imprimés. Seuls deux volumes d'un grand intérêt contiennent des archives manuscrites. Ce sont d'une part des « notes sur les asiles » consignées par Isabelle Bogelot entre 1888 et 1892 ; d'autre part des « lettres des protégées » reçues par cette dernière en 1894 et en 1896, au cours de sa présidence. Pour le reste, l'activité de l'œuvre est essentiellement exposée dans les pages de la collection du Bulletin de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare entre 1873 et 1923. Les autres volumes rassemblant des actes de congrès extérieurs (Société des prisons, Union des sociétés de patronage...) et d'autres bulletins aident à contextualiser cette activité.

Localisation du fonds

Archives départementales des Hauts-de-Seine

 Fonds Œuvre des libérées de Saint-Lazare, 137J

Modalités d'entrée : dépôt le 17 mars 2014. Communication libre. Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé (consultable en ligne). *Importance matérielle* : 1,00 m.l. ; 35 articles. *Dates extrêmes* : 1873-1923

Œuvre de secours aux enfants (OSE)

Cnahe

Adresse : 117, rue du Faubourg du Temple 75010 Paris
Téléphone : 01 53 38 20 20
Courriel : communication@ose-france.org
Site internet : <https://www.ose-france.org>

Historique du producteur

L'OSE naît en Russie vers 1910-1911, alors que les populations juives de l'Empire tsariste souffrent d'un antisémitisme virulent et subissent régulièrement les violences de pogroms (émeutes accompagnées de pillages et de meurtres). Dans les Shtetlekh, bourgades surpeuplées où des lois discriminatoires obligent les Juifs à résider, la misère, le manque de soins et d'hygiène frappent d'abord les enfants. Conscients du risque de destruction physique des communautés, des membres de l'intelligentsia juive, des médecins, des avocats, des professeurs, des étudiants, créent des organismes d'entraide, dont l'O.S.E. Ces derniers sont proches du Bund. Le Bund est un parti socialiste juif créé en Russie, en Lituanie et en Pologne en 1897. Mouvement progressiste, le Bund cherche à renforcer l'autonomie culturelle des Juifs dans les pays où ils résident - il s'opposera donc au sionisme - tout en développant la lutte de classes au sein du monde juif. Dès son origine, l'action de l'O.S.E. se veut donc éducative, médicale et sociale. L'O.S.E. distribue de la nourriture, gère des dispensaires, place des enfants, avec en arrière-plan l'idée de la préservation du peuple juif. Après la révolution russe,

qu'elle soutint initialement, l'O.S.E transfère son siège à Berlin en 1923, mais la montée du national-socialisme et l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne provoquent, en 1933, son déplacement à Paris. Association reconnue d'utilité publique, l'O.S.E. crée et gère, en région parisienne, des colonies de vacances et des centres d'accueil. Elle s'occupe particulièrement de jeunes enfants de trois à six ans, d'origine allemande, polonaise ou autrichienne, partis précipitamment et séparés de leur famille.

En juin 1940, à l'approche des troupes allemandes, les dirigeants de l'O.S.E. décident d'évacuer les enfants dont ils ont la charge dans la région parisienne vers le Sud de la France et plus particulièrement en Creuse. Durant la guerre, l'O.S.E. est intégrée au sein d'un organisme à caractère racial, l'Union Générale des Israélites de France (U.G.I.F.), créée par Vichy, sur pression des nazis, pour regrouper en une seule organisation les oeuvres d'entraide et d'assistance juives. L'O.S.E. continue donc son travail à visage découvert. Elle accueille, dans ses maisons de la zone Sud, les enfants des familles juives réduites à la misère par les interdictions professionnelles, internées ou déportées. On mesure les difficultés de ce travail officiel et les drames que vivent les responsables alors que de toutes parts les mesures répressives se multiplient. Face au danger, dès 1942, l'O.S.E. entame également un travail clandestin de protection des enfants menacés de déportation, en cherchant à les placer dans des familles d'accueil sous de faux noms et en organisant des filières d'émigration. En 1944, l'organisation passe entièrement dans la clandestinité après avoir liquidé toutes ses maisons pour plus de sûreté. Au total, plus de 5000 enfants juifs sont sauvés par l'action héroïque de l'OSE.

A la Libération, l'urgence est à l'accueil des orphelins et à la recherche des familles : 430 « enfants de Buchenwald » sont recueillis. En septembre 1944, la « charte de Lyon », qui regroupe les actifs de l'OSE ayant survécu à la guerre, pose les bases de la nouvelle OSE-France. Elle se compose alors d'un service de l'enfance, d'un service de regroupement familial et d'un service médico-social. Mais la population d'après-guerre s'amenuise rapidement : dès 1949, les quatre cinquièmes des protégés de l'OSE ont quitté les maisons. Les « cas sociaux » remplacent les victimes de la guerre, même si l'association accueillera encore par la suite, dans les années 1960, des enfants rapatriés d'Egypte et d'Afrique du Nord avec leurs familles. En 1951, l'OSE est reconnue d'utilité publique.

Une nouvelle page de l'histoire de l'OSE est tournée en 1991 lorsque le conseil d'administration prend la décision « d'ouvrir le service d'accueil et d'évaluation à toute demande émanant d'une population de toute origine confessionnelle, culturelle ou ethnique ». En 2012, l'OSE est centenaire, elle possède 24 établissements et affiche six grands pôles dans sa mission d'aide médico-sociale : l'enfance, la santé, le handicap, le grand âge, la mémoire et l'action internationale.

Présentation des sources

Ce fonds s'inscrit dans la suite chronologique d'un autre fonds versé en 1990 à l'Alliance israélite universelle puis entré au Centre de documentation juive contemporaine du Mémorial de la Shoah. Les premiers documents y datent de 1946. Il laisse transparaître des lacunes importantes en ce qui concerne les instances associatives. Les archives du service social sont contenues dans un fonds personnalisé au nom d'une principale responsable, Vivette Samuel, dont là encore, un premier lot d'archives a été déposé au CNAHES et confié aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix sous le numéro d'entrée 2005 014. Le fonds contient également les archives de quelques établissements disparus de l'OSE.

Localisation du fonds

Œuvre de secours aux enfants

 Fonds Œuvre de secours aux enfants

Instrument de recherche : récolement par Jeanne Orlé et Lucile Peycéré, 2011. *Importance matérielle* : 30 m.l. Dates extrêmes : 1946-2001.

Historique du producteur

Maurice Parienté naît le 27 juillet 1916 à Sétif (Constantine) de Nessin Parienté et Bllara Hassoun. De son propre aveu, c'est en 1938 qu'il est mis en contact avec la psychiatrie, au cours de son internat dans le service du Pr Porot à la Clinique des Maladies Mentales de la Faculté d'Alger et qu'il choisit presque instantanément de pratiquer la psychiatrie plutôt que de la théoriser. La guerre met un terme momentanément à ses études car il est appelé sous les drapeaux en 1939. Il s'y distingue d'ailleurs particulièrement jusqu'à sa démobilisation le 21 août 1945. Il reçoit la croix de guerre avec palmes, la croix de guerre avec étoile de bronze, la médaille militaire (des mains du Général de Gaulle) ainsi que la croix du combattant, à quoi il faut ajouter une citation à l'ordre du régiment.

Il obtient son diplôme de médecine en 1947 après avoir soutenu sa thèse sur les troubles fonctionnels facio-baso-crâniens et encéphaliques à Alger sous la direction du docteur Aboulker. Il est également détenteur depuis 1946 du diplôme d'Hygiène et de Médecine coloniale de l'Université d'Alger. Après sa soutenance, il part compléter sa formation à Paris, notamment auprès du Dr Le Guillant avec lequel il entretiendra une longue amitié. Reçu au médicat des HP au concours de 1949 (retardé à 1950), il participe à la création du Centre de Traitement et de Réadaptation Sociale (CTRS) de Villejuif, une expérience qu'il qualifie lui-même d'« exceptionnelle », tout en suivant une formation à la psychanalyse. C'est à la suite de cela qu'il participe à la rédaction de l'Encyclopédie Médico-chirurgicale et plus spécialement au chapitre consacré aux troubles du comportement alimentaire, en collaboration avec le Dr Trillat.

En 1953, il prend la direction médicale de l'Hôpital psychiatrique de Mayenne et agit largement pour la modernisation de cet établissement. Un exemple peut être tout particulièrement retenu : les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) y ont organisé pour la première fois un stage en hôpital psychiatrique destinés aux infirmiers en début de carrière. A la même époque, il est désigné par le ministère de la Santé pour participer au Cycle International d'Etudes de Belgrade en 1954 consacré à la Réadaptation des adultes physiquement diminués (organisé par l'ONU).

En 1956, il quitte la Mayenne pour revenir au CTRS de Villejuif afin d'apporter sa collaboration à la réforme de la pratique psychiatrique sur la base du secteur, qui consiste à proposer une alternative à l'hôpital psychiatrique en multipliant les traitements à domicile... A Villejuif, cette initiative est également portée par la Société d'Hygiène mentale Entr'aide et Amitié à laquelle Maurice Parienté appartient. De nouveaux besoins en psychiatrie apparaissent : hôpitaux de jour et de nuit, foyers de transition...

Le 1^{er} janvier 1959, Maurice Parienté prend ses fonctions de médecin-chef de Fleury les Aubrais où il peut appliquer ses idées pratiques de réforme de la psychiatrie (désencombrement et ouverture des services...). Pour en assurer la cohésion, il crée la Société d'Aide à la Santé Mentale du Loiret insérée dans le cadre plus général de la Fédération Croix Marine.

Reçu médecin-chef des hôpitaux psychiatriques de la Seine, il assume à partir de 1964 la fonction de directeur de service de l'Hôpital pour femmes de Ville Evrard puis à Maison Blanche en 1969 jusqu'à sa retraite en 1984, alors qu'il est atteint depuis plus de dix ans d'une maladie qui le laisse presque entièrement paralysé.

Maurice Parienté décède en 1991. Sa postérité, outre les articles qu'il a rédigés et la trace qu'il a laissée dans la psychiatrie moderne, peut se mesurer dans l'attribution de son nom à deux centres de psychothérapie, l'un en région parisienne (92) sous la direction à l'époque du Dr Buin, son successeur à Maison Blanche et l'autre dans le Loiret où son souvenir est resté vivace (ainsi que ses méthodes comme en témoignent les activités thérapeutiques proposées aux malades.)

Présentation des sources

Les archives conservées par Maurice Parienté couvrent sa carrière médicale à partir du moment où il a soutenu sa thèse. Sont rassemblés une abondante correspondance, tant privée que professionnelle, en partie avec de grandes figures de la psychiatrie de son époque, comme les docteurs Le Guillant, Daumézon..., et des documents liés à l'exercice de sa profession dans différents centres et notamment des albums photographiques qui mettent en exergue l'évolution des hôpitaux psychiatriques dans une perspective principalement centrée sur un « avant/après » 1968. Les bulletins de liaison occupent une place importante dans le fonds. Il s'agit de comptes rendus de réunions, une innovation pour l'époque, soigneusement reliés à destination tant du personnel que des malades et de leur famille. Ils soulignent aussi bien le mode d'organisation des réunions que leur contenu, relatif à la gestion quotidienne de l'hôpital, au traitement des malades et parfois aux projets de réforme. Les divers travaux et publications du Dr Parienté figurent aussi dans le fonds et témoignent d'une activité associative importante. Il est à noter également la présence d'un projet de livre enregistré sur micro-cassettes de dictaphone. L'appareil de lecture des cassettes est joint au fonds. Ont été ajoutés au fonds par la veuve du producteur des documents relatifs à l'ouverture de centres psychothérapiques au nom de Maurice Parienté.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Maurice Parienté

Communication : non. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Céline Robinson, 2012. *Importance matérielle* : 1,60 m.l., 35 articles. *Dates extrêmes* : 1938-1998.

Patronage de l'enfance et de l'adolescence, dit « Patronage Rollet »

Cnahe

Historique du producteur

Le Patronage de l'enfance et de l'adolescence est fondé en 1890 par Henri Rollet (1860-1934), alors jeune avocat, seulement trois ans après la création de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance (UFSE) par Caroline de Barrau et Pauline Kergomard. Lancée à l'origine pour « rechercher, signaler, recueillir, élever, éduquer, placer les garçons ou filles de moins de quatorze ans, maltraités ou en danger moral », l'UFSE a accueilli Henri Rollet au poste de secrétaire général, ainsi que ses jeunes clients au nombre de ses protégés. Mais avec la loi de 1889, le champ d'action de cette première association se limite finalement rapidement aux enfants de moins de 8 ans dont les parents sont déchus de leur puissance paternelle. Henri Rollet démissionne de son poste de secrétaire général, tout en restant administrateur, pour fonder le Patronage de l'enfance et de l'adolescence qui sera ouvert aux enfants de 8 à 18 ans « dévoyés, vagabonds ou jeunes coupables ». Celui-ci est autorisé par arrêté ministériel en 1891.

Henri Rollet et son épouse, née Renée Jamet, paient de leur personne pour faire fonctionner la nouvelle œuvre et commencent par la financer eux-mêmes, l'un puis l'autre. Tous deux se font également expulser de leur logement pour avoir reçu les jeunes clients à leur domicile. Un local constitué d'une boutique avec une vaste arrière-salle est finalement mis à disposition par une « femme de bien » au 13 rue de l'Ancienne Comédie. Très vite, les jeunes garçons sans ouvrage et sans ressources affluent et se voient proposer de menus travaux (triage de graines, confection d'étiquettes...) dans ce qui devient la « Maison de travail » du Patronage. Ils reçoivent en échange de la nourriture, le logement et une gratification pour les plus

méritants. Des dortoirs et un réfectoire pérennes ne seront cependant trouvés qu'en 1898 au 149 de la rue de Rennes.

L'œuvre dirigée puis présidée par Henri Rollet cherche à écouler au plus vite les jeunes pensionnaires de la maison de travail par des placements dans l'agriculture ou dans l'industrie, en se chargeant aussi si nécessaire de fournir un trousseau et payer les frais de voyage. Cette activité de « placement » se met en place plus vite que la « maison de travail ». Le Patronage se refuse en effet à créer lui-même des établissements de placement collectif à long terme et entretient la formule à Paris des « asiles temporaires » avant placement. En Algérie où une quinzaine de jeunes gens sont envoyés, ce modèle appliqué à la ferme-école de Bouzareah près d'Alger rencontre pourtant ses limites. Le placement individuel chez les colons y apparaît néfaste et le directeur de l'installation entend garder ses garçons jusqu'à leur incorporation avant de les aider à s'établir. Ailleurs, un réseau de correspondants se met rapidement en place dans un nombre croissant de départements ruraux pour trouver et contrôler les lieux de placement. Henri Rollet lui-même effectue de nombreuses visites en province. Les jeunes susceptibles de contracter un engagement dans l'armée sont aussi recommandés à la Société de protection des engagés volontaires présidée par Félix Voisin, tandis que le rapatriement des jeunes vers des parents capables de les protéger est favorisé. Dans les statistiques du Patronage enfin, une partie des pensionnaires de la « maison de travail » se volatilise après avoir trouvé du travail ou repris sa vie de vagabondage.

En octobre 1912, le « Patronage Rollet » construit les bâtiments de son installation définitive au 379 de la rue de Vaugirard grâce à des financements privés importants. Henri Rollet habite une villa placée au centre de la propriété et reste le directeur moral de l'œuvre, malgré sa démission de président après sa nomination comme juge au Tribunal pour enfants et adolescents de la Seine. L'activité du Patronage gagne en importance. En 1916, à côté du Conseil d'administration et du Comité d'honneur, celui-ci compte un Comité de la liberté surveillée, un Comité d'apprentissage, un Comité de protection des anormaux, un Comité de défense et de patronage des enfants belges (mis en place suite aux hostilités), puis des services médicaux et de culte, de vestiaire, des engagés volontaires, des étrangers, de propagande, ainsi que deux délégués du Patronage auprès du Tribunal pour enfants et une trentaine de correspondants. L'effectif des placements judiciaires comme des placements par les familles augmente. En 1925, Henri Rollet propose au doyen Henri Roger d'accueillir une clinique spéciale de neuro-psychiatrie infantile dans les bâtiments du Patronage. Le médecin désigné pour diriger cette consultation qui fera modèle est le docteur Georges Heuyer.

Néanmoins, les luttes qui opposent dans les années 1920 l'administration et le secteur privé et auxquelles Henri Rollet participe activement font du Patronage Rollet une victime collatérale. En 1928, l'inspecteur général Rouvier dépose un rapport sur l'ensemble des patronages qui n'épargne pas les deux œuvres fondées par le « bon juge », le Patronage Rollet et la Tutélaire, critiquées à la fois sur les plans du respect des statuts, de la tenue des comptes, du sous-placement institutionnel et de l'encadrement éducatif... Au Patronage Rollet, une réorganisation s'impose : l'équipe du Dr Heuyer, le service social et l'équipe éducative sont étoffés, les modalités de collecte d'information et d'enquête sociale sont précisées, les lieux de placement plus rigoureusement sélectionnés. Mais ces transformations sont coûteuses et les déficits s'accumulent. En 1933, la clinique du Dr Heuyer est rattachée à l'Assistance publique.

Quelques années avant sa fermeture définitive au 1^{er} janvier 1949 et alors que son déficit se creuse, le Patronage Rollet change radicalement de visage avec l'irruption de nouvelles méthodes de rééducation. En juin 1944, Bernard Durey, jeune éducateur de 20 ans est recruté comme directeur. On lui adjoint quelques amis formés comme lui dans la première école d'éducateurs fondée à Toulouse par l'abbé Plaquevent. La nouvelle équipe triée sur le volet entreprend avec dynamisme une réforme qui fera modèle pour d'autres établissements. Le placement familial rural pratiqué durant de longues années n'est plus considéré comme la solution. Le fonctionnement de « l'asile temporaire », « qui abritait les garçons en instance de départ suivant toutes les règles du système grégaire », est également abandonné. L'accent est mis sur l'aménagement d'un « milieu favorable », « milieu matériel d'abord, milieu de personnes ensuite » (Bernard Durey, 1946), ce qui pose le problème de la sélection des éducateurs. Dans la rue de Vaugirard fonctionnent désormais un Centre d'observation et un pavillon « Home » de semi-liberté. Deux maisons sont également ouvertes en province : une

maison familiale de rééducation de garçons âgés de 8 à 14 ans à Marcilhac (Lot) et un foyer de semi-liberté pour l'artisanat rural et les métiers de la terre. Le développement du Patronage est arrêté dans son élan par une inspection des services administratifs du Ministère de l'Intérieur, très favorable à l'équipe éducative mais très défavorable au conseil d'administration. Le directeur est licencié en 1946 et la dissolution de l'association est décidée en 1947, faute de repreneur, avec dévolution des biens au département de la Seine. Le 28 juin 1948, un décret confirme la dissolution et l'attribution de l'actif.

Présentation des sources

Le fonds est très lacunaire au regard de l'activité déployée par le « Patronage Rollet ». Des archives du Conseil d'administration n'ont été conservées que pour les années 1931-1932 et 1941-1947. Le fonds contient également deux importants fichiers des donateurs et cotisants des années 1920 aux années 1940, manifestement réutilisé ensuite par la Tutélaire. D'autre part, seules les archives du personnel (listes et journaux de paie) et de la comptabilité de la dernière période (1944-1947) ont été conservées. Seule pièce non administrative, un intéressant cahier de coupures de presse retrace une part de l'actualité des patronages de 1913 à 1933.

En contraste avec le fonds d'archives administratives, les registres de jeunes du « Patronage Rollet » intégrés dans le versement 2293 W constituent un volume d'informations individuelles très conséquent, consigné dans 155 registres entre 1905 et 1949. Ces registres numérotés semblent s'insérer dans un plan de classement qui a été perdu. Il semble pouvoir être reconstitué par un examen plus minutieux sur pièces, en tenant compte de probables mélanges et confusions de la part du ou des producteurs. Quelques titres écrits sur certains registres permettent néanmoins de reconstituer certaines rubriques de classement : « Placements et renseignements », « Correction paternelle », « Familles », « Parents divorcés », « Service social », « Déchéance de la puissance paternelle », « Liberté surveillée », « Garçons confiés par l'Abbé Mény », « Office des pupilles de la Nation », « Garçons confiés par l'Abbé Maillat, au-dessus de treize ans », « Observation en chambre »...

Chaque double page de registre contient les renseignements principaux et l'historique de parcours d'un jeune. La consultation de ce fonds peut être facilitée par la présence d'une table séparée et d'index alphabétiques de noms placés en fin de volume. Ce versement contient également un répertoire des familles conservé en double (sans date), un registre des placements (1927-1936) et deux registres des engagements dans l'armée (1905-1925).

Localisation du fonds

Archives départementales des Hauts-de-Seine, Nanterre.

 Association Henri Rollet, 136 J

Modalités d'entrée : dépôt le 17 mars 2014. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire méthodique. ([lien](#)). *Importance matérielle* : 0,70 m.l., 9 articles. *Dates extrêmes* : 1913-1949, 1998.

Cette entrée s'est accompagnée d'un versement de registres de jeunes cotés en 2293 W.

Peyre (Vincent)

Notice biographique

Né au Bourg-Dun (Seine-Maritime) en 1930 et fils d'enseignant, Vincent Peyre a une formation de conseiller d'orientation professionnel à l'INOP. Il exerce ce métier un temps à Nancy avant d'y renoncer : l'éloignement notamment se concilie mal à une vie familiale. S'ensuit une série de « petits boulots formateurs » : un poste de six mois à la Mission française pour l'accroissement de la productivité, une fonction dans l'enseignement par correspondance, et tout particulièrement un poste, durant trois ans, au service du personnel d'un groupe industriel (Palmolive), où il a en charge le recrutement des ouvriers. Ainsi lorsqu'en janvier 1960 le Centre de recherche de Vaucresson le recrute comme agent technique, il est loin d'être sociologue professionnel. Reste qu'il affiche un vif intérêt pour les problèmes sociaux, et qu'il coudoie la discipline sociologique : par l'intermédiaire de sa femme de l'époque (sociologue) et par la fréquentation du séminaire de Chombart de Lauwe à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. C'est de cette manière, « par circonstances » dit-il, qu'il apprend son métier de sociologue : les manières de faire, les techniques, les méthodes, les choix personnels et une indispensable « sensibilité aux autres ». Il effectue ainsi des travaux de commande sous la direction d'abord de Jacques Selosse, et participe à la formation continue des travailleurs de l'Education Surveillée. Le Centre de Vaucresson lui offre un précieux sentiment de liberté et toute l'aise nécessaire à son militantisme politique et syndical. Jusqu'à la fermeture en 1995, ces années à Vaucresson comme directeur de recherche CNRS sont ainsi, à l'en croire, « une aventure professionnelle, sociale et personnelle ». Par la suite, il continue à mener des enquêtes et intervient dans les formations d'éducateurs. Il est également un administrateur actif du GEHFA et du CNAHES. Vincent Peyre décède en 2014.

Présentation des sources

Le fonds entré aux Archives nationales

Le fonds encore conservé par le CNAHES contient une collection d'articles de revues tirés à part ainsi que les textes de communications de Vincent Peyre au cours de sa carrière de sociologue. Quelques entretiens et dossiers d'enquête y sont également présents. D'autres archives portent sur ses activités d'administrateur d'un certain nombre d'associations, notamment Rues et Cités dans le domaine de la prévention.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

 Fonds Vincent Peyre, 208 AS (XLII)

Instrument de recherche : bordereau d'entrée. *Importance matérielle* : 0,40 m.l., 1 unité documentaire. *Dates extrêmes* : 1971-1987

CNAHES

 Fonds Vincent Peyre

Importance matérielle : 5,40 m.l. ; 54 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1953-2013

Plaquet (Jean)

Historique du producteur

Jean Plaquet est né en 1901 à Beuzeville en Normandie dans une famille nombreuses, de parents « sillonnistes ». Il entre au petit séminaire en octobre 1920. Frappé par la tuberculose

en février 1921, il part en 1923 au sanatorium de Cambo-les-Bains dans les Pyrénées Atlantiques. Là il rencontre le Père Leroy, tuberculeux comme lui, qui devient son conseiller et son maître pour des études supérieures de philosophie et de psychologie. Il accumule les lectures dans tous les domaines religieux, mais aussi historiques, scientifiques, artistiques, pédagogiques et compare les procédés pédagogiques des pères de l'Eglise. Il entreprend l'étude exhaustive des systèmes pédagogiques qui sont en train d'évoluer à cette époque, les frères de Gand et tous les apports d'Ovide Decroly, Alice Descoeurdes, Maria Montessori.

En 1929, son état de santé devient plus alarmant, le père Leroy le fait héberger au Monastère du Bon Pasteur de Pau. Il met alors à profit cette vie en communauté pour étudier les conséquences de la vie d'internat sur les enfants privés de foyer familial. Il écrit également dans cette période un mémoire sur l'histoire du Sillon et les origines de l'Action Française. Le 29 juin, il est ordonné prêtre à Saint-Sulpice.

En 1931, il publie l'ouvrage *Pour l'Essor du catholicisme en France* qui affirme sa place dans la jeunesse intellectuelle des années 1930. Il collabore à la *Revue des jeunes* et suit de près Emmanuel Mounier et sa revue *Esprit*. En 1936, il est officiellement chargé de l'Aumônerie du Bon Pasteur. Il entreprend alors de réformer le secours qui est apporté aux jeunes filles avec le concours de la supérieure. Il y installe une école ménagère avec restaurant et distribution de plats pour les pauvres, une ferme école, un jardin école, des ateliers avec des cours de coupe, des ateliers de pré-apprentissage (imprimerie, reliure, tricot). Les enfants sont répartis en petites unités de vie et la scolarité est organisée selon des méthodes concrètes. Ces innovations ne sont pas bien perçues par la supérieure générale de la congrégation qui vient sur les lieux et interdit que l'expérience se poursuive. Il est prié de rester strictement dans sa fonction de prêtre et la supérieure est mutée dans un autre établissement.

Dans l'impossibilité de poursuivre ses réformes, il décide de partir. L'ex-Mère supérieure du Bon Pasteur se rend à Rome pour être relevée de ses vœux, reprenant son nom de Madame Bourgeot, et le suit. Une association, L'Essor occitan, est créée et une maison d'accueil pour « enfants privés de milieu éducatif » est ouverte en décembre 1939 à Saint-Ignan. Encadrées par sept monitrices formées au Bon Pasteur par l'abbé, les petites familles s'installent dans leur appartement personnel dans « une atmosphère d'ordre paisible et l'épanouissement dans la joie ».

Convaincu de la nécessité de former les éducateurs, l'abbé crée la première école de cadres pour la formation de spécialiste : l'Institut pédotechnique de Toulouse qui comprend dans une « relation organique cohérente » l'école d'éducateurs mais également un centre d'accueil, d'observation et de « triage » au Domaine des Ormes, contigu avec l'école d'éducateurs. Par la suite, Jean Plaquevent multiplie les conférences en faveur des villages d'enfants. Il publie en 1953 *Misère sans nom*, largement rejeté par la profession d'éducateur pour la critique portée à son encontre. Il crée également de nouveaux lieux d'accueil dans le Car, à Santeny dans la région parisienne et à Montferrand Savez dans le Gers. Jean Plaquevent décède en 1965 à Saint-Ignan.

D'après un texte de Marie-Blanche David

Description des sources

Jean Plaquevent (1901-1965), ordonné à Paris en 1929, fonde l'Association L'Essor en 1939, destinée aux enfants privés de milieux éducatifs. A sa mort, ses papiers sont recueillis par sa sœur, Geneviève Plaquevent, qui les confie au chanoine Marius Garail, qui fonde l'Institut Jean Plaquevent. Celui-ci fait un premier inventaire et commence la transcription dactylographique des manuscrits. Il publie ses découvertes dans quatre numéros de « Chemins nouveaux » (*Voir Inventaire B, Dossier 3A*). Mais sa mort en 1973 l'empêche d'achever. Le fonds passe entre les mains de diverses autres personnes, puis du P. Jean Sainsaulieu, qui s'avoue débordé par l'ampleur de la tâche. En 1977, Geneviève Plaquevent fait appel à Jean de Saint Leger, qui entreprend l'inventaire exhaustif des manuscrits et de la correspondance et en commence la publication dans les « Cahiers Jean Plaquevent ». En 1985, l'Association « Notre-Dame de l'Essor », regroupant les anciennes monitrices de « l'Essor », se transforme en « Association Essor-Jean Plaquevent », qui prit la suite de « l'Institut Jean Plaquevent ».

Archives de Jean Plaquevent, fondateur de l'Essor, institut destiné aux enfants privés de milieu

éducatif. -- Association "Essor", fondation, fonctionnement et activité : correspondance, pièces comptables, procès-verbaux de conseils d'administration. -- Notes personnelles, correspondance et manuscrits de Jean Plaquevent.

Localisation du fonds

Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)

 Fonds Association Essor-Jean Plaquevent, 4 PP

Modalités d'entrée : dépôt au CNAEF le 16 mars 1998, propriété de l'association Ar Roc'h par dévolution, à la suite de la dissolution de l'association « L'Essor Jean Plaquevent » en 2006.
Communication : sur autorisation de l'association Ar Roc'h. *Importance matérielle* : 15,6 m.l.
Dates extrêmes : 1909-1966.

Pougatch (Isaac)

Historique du producteur

Isaac Pougatch est né à Kiev (Ukraine). De 1903 à 1904, il vit dans un « chetl » de la Russie Blanche. En 1906, après le pogrom de Kiev, ses parents s'installent à Genève. Vient à Paris en 1923. Y devient secrétaire puis co-directeur d'une galerie de tableaux modernes. Traductions du Yiddish et collaboration à divers journaux juifs de Paris. En 1933, s'occupe des jeunes réfugiés juifs provenant d'Allemagne et leur donne des cours de judaïsme. Cours également dans d'autres groupements de jeunes juifs (Eclaireurs de France, Jeune WIZO, mouvements haloutziques). A la déclaration de guerre et jusqu'à l'exode, dirige à la demande de Marc JARBLUM, un bureau de placement pour les Juifs étrangers sans travail. De juin 1940 à mars 1941, fonctionne comme cadre à la maison E.I.F. de Moissac. De mars 1941 à décembre 1942, dirige le chantier rural E.I.F. et O.S.E. à Charry (Tarn et Garonne). Délégué en Suisse, par les Résistants juifs, pour s'occuper des enfants qu'on réussissait à y introduire, il fut, à Genève, le pédagogue attitré des petits réfugiés, jusqu'à fin 1945. De retour à Paris, fonde en 1946, à Plessis Trévise, le centre de formation de Moniteurs pour maisons d'enfants de déportés et pour mouvements de jeunesse, qui dure quatre ans. De 1951 à 1958, dirige le Centre Educatif à Paris, en même temps que le journal pour enfants « Ami » (1949-1964). De 1959 à 1965, délégué culturel de la Fédération des Sociétés Juives et du Congrès Juif Mondial. Nombreuses conférences à Paris et en province. De plus a collaboré à l'Encyclopedia Universalis pour la littérature yiddish. Conférencier à l'émission radiophonique « Ecoute Israël » (1955-1972). Présidait la Commission culturelle yiddish du Congrès Juif Mondial. Ancien Vice-président de l'Amitié judéo-chrétienne de France.

Localisation du fonds

Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle

 Isaac Pougatch, AP 26

Importance matérielle : 30 m.l., 23 cartons d'archives. *Dates extrêmes* : [1903-1972].

Promotion et rationalisation de l'information sociale, médico-psychologique et éducative (PRISME)

Cnahe

Adresse : rue Ambroise Paré, BP 71, 59373 Loos cedex

Site Internet : <https://www.documentation-sociale.org/>

Courriel : prisme@documentation-sociale.org

Ancien nom du producteur

Groupe de recherche en documentation sur l'inadaptation (GREDIN)

Historique du producteur

Les prémisses du réseau de documentalistes qui prendra le nom PRISME (Promotion et rationalisation de l'information sociale, médico-psychologique et éducative) sont à rechercher au début des années 1970. On parle alors « action sociale globale » et « travail social ». Les centres de formation préparant aux différentes professions dites « sociales », appelés à recevoir des financements publics sur des bases plus rationnelles, tendent à se rapprocher et à travailler ensemble, avec parfois le projet de se regrouper au sein d'un IRFIS (Institut régional de formation de travailleurs sociaux). Dans le même mouvement, les statuts professionnels des documentalistes de ce secteur se consolident, à la suite notamment de la convention collective nationale de travail de l'enfance inadaptée signée en 1966, reconnue non abusive en 1968. Le besoin d'une harmonisation et d'une mise en commun de l'information documentaire est exprimé dans le cadre de deux fédérations associatives la même année, en 1972 : d'abord le groupement des CREA (Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées), qui fédère des associations impulsées par arrêté ministériel en 1964, qui sont chargées du fonctionnement de centres de documentation, soit dans leurs murs, soit dans les centres de formations d'éducateurs spécialisés dont ils peuvent aussi assurer la gestion ; d'autre part, la Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation de travailleurs sociaux, de création nouvelle, qui fédère au niveau national la plupart des écoles de travailleurs sociaux. La formation du futur réseau PRISME échappera pourtant à la tutelle de ces deux pôles dominants initiaux.

C'est à l'occasion de journées d'études organisées en septembre 1973 à Vaucresson par le Comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés (membre de la Fédération) que des documentalistes se rencontrent et envisagent la création d'un regroupement à la fois souple et permanent sous forme de réseau. Ils prévoient la mise en chantier d'un langage documentaire commun dans la perspective de coopérations documentaires futures. Ce réseau se fonde l'année suivante à Montpellier, avant de se regrouper pour une première session annuelle l'année d'après.

L'officialisation va néanmoins être lente. Elle franchit une étape en 1978, lorsque deux documentalistes canadiens, initiateurs d'un thésaurus en langue française, assistent à une réunion du réseau. Cette rencontre incite à une plus grande formalisation de ce dernier qui adopte l'acronyme « GREDIN » (Groupe de recherche en documentation sur l'inadaptation) et s'affilie dans la foulée au groupe sectoriel « Section Sciences sociales » de l'ADBS. La construction collective d'un thésaurus reste au cœur de l'activité du réseau GREDIN, même si ce dernier se donne aussi pour tâches de mieux connaître le fonctionnement des différents centres de documentation parties prenantes et de défendre le statut de documentaliste. Ce n'est qu'au début de l'année 1985 que le réseau se rebaptise PRISME et dépose ses statuts pour se constituer officiellement en association. Pour autant, PRISME va rester un réseau au sens fort du terme. En 2001, une modification des statuts consacrera cette forme en stipulant que chaque adhérent personne morale participe à l'une des commissions de travail, bénéficiant en retour du travail collectif ; l'adhésion passive est proscrite.

C'est aussi en 1985 qu'est publié le premier thésaurus du réseau. Le projet directeur de PRISME devient désormais la création d'une base de données documentaire collective. Trois commissions sont créées, qui resteront actives en 2010 : « Langage documentaire », qui reprend l'activité « thésaurus » du réseau GREDIN ; « Informatique », chargée des aspects techniques relatifs aux logiciels documentaires et à l'hébergement sur minitel puis sur Internet ; « Producteurs », la commission qui concentre la plus grande part de l'activité, chargée d'alimenter et d'actualiser la base de données bibliographique. Elles seront rejointes par trois commissions plus tardives : « Produits documentaires » qui travaille à un répertoire des revues

du secteur, « Annuaire des sites » et la commission « Audiovisuelle ». La défense du statut de documentaliste reste dans les attributions occasionnelles de l'association, tandis que l'activité de formation se poursuit à travers les sessions annuelles sans faire l'objet d'une commission spécifique.

A partir de 1987, plusieurs centres de documentation du réseau s'équipent d'un matériel informatique uniformisé, première étape vers la mise à flot de la base de données PRISME. Celle-ci est réalisée deux ans plus tard et s'accompagne d'une mise à disposition sur minitel. Puis, en 1999, la création du site Internet « prisme.net » en interne vient ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de service.

Présentation des sources

Le fonds se divise en deux parties inégales. La plus ancienne, relative à la forme non officialisée du réseau GREDIN (1974-1984), est aussi celle qui présente le plus de lacunes. Les toutes dernières années de ce réseau créé en 1974 sont les plus représentées et l'on ne retrouve que peu de traces par exemple des sessions-stages mises en place dès 1975. Cette partie contient néanmoins un dossier de travail du groupe « thésaurus », un dossier d'enquête sur les services de documentation du réseau et un dossier sur le statut de documentaliste. Plus classique, mais aussi plus fournie, la partie relative à l'association PRISME (1985-2006) rassemble majoritairement les dossiers de fonctionnement associatif et les dossiers de travail des commissions depuis leur première apparition en 1986. Les dossiers des sessions de formation annuelles, qui ne font pas l'objet d'une commission de travail, sont aussi conservés depuis 1985. Le reste s'égrène en dossiers de manifestations, en publications, en bulletins internes, en matériels de communication et en dossiers de correspondance. Avant son traitement en 2010, le fonds PRISME, conservé à l'IRTS Parmentier à Paris, restait néanmoins à l'image de son fonctionnement. Il était constitué de différents apports de documentalistes ayant eu des responsabilités au poste de président ou dans l'une ou l'autre des commissions. Cette situation peut expliquer quelques lacunes dans le fonctionnement associatif ou quelques menus déséquilibres de conservation entre les différentes commissions de travail. Dans l'ensemble cependant, le fonds demeure d'une richesse appréciable pour un chercheur qui souhaiterait retracer l'histoire de ce réseau original recentré dans son contexte, travailler sur le statut de documentaliste ou étudier, par exemple, l'évolution des choix de descripteurs des champs sanitaire, éducatif et social.

Localisation du fonds

IRTS Paris Ile-de-France

 Fonds PRISME

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2010. *Importance matérielle* : 2,40 m.l., 56 articles. *Dates extrêmes* : 1973-2006.

Riehl (Dominique)

Cnahe

Historique du producteur

Dominique Riehl est née en 1910 à Wangen (Bas-Rhin). Après des études à Molsheim, elle entre comme institutrice à l'établissement Oberlin à La Broque près de Schirmeck, dirigé par un Suisse, réputé excellent pédagogue. Mlle Riehl en devient la directrice pédagogique après des études complémentaires de psychologie et de pédagogie à Strasbourg. A noter de plus qu'elle a travaillé (à une époque non déterminée) avec le professeur Lagache, spécialisé dans la psychologie des enfants et des adolescents.

En 1940, elle quitte l'Alsace pour rejoindre l'Université de Strasbourg alors repliée à Clermont-

Ferrand et milite dans la Résistance en participant, entre autres, au sauvetage d'enfants juifs. A cette époque, 1943, les adolescentes délinquantes sont confiées jusqu'à leur majorité à des établissements relevant de l'administration pénitentiaire comme le château de Cadillac, près de Bordeaux (Gironde), monument historique se prêtant aussi peu que possible à des mesures éducatives et où le régime provoque des révoltes plus ou moins fréquentes. C'est après l'une de ces révoltes, en 1944, que M. Lutz, magistrat alsacien, sollicite Mlle Riehl pour effectuer une inspection de Cadillac qui puisse être à l'origine d'une réforme de cet établissement. Cette réforme commence en octobre 1944 avec le personnel pénitentiaire sur place et quelques jeunes institutrices attirées par cette expérience : la division par équipe, la création d'activités professionnelles et scolaires, de sport, de sorties, donnent très rapidement des résultats. En avril 1947 s'ouvre l'IPES (ou IPEP) de Brécourt près de Pontoise (Val-d'Oise), dans une propriété abandonnée par un entrepreneur allemand : c'est la première expérience d'établissement ouvert pour filles. Mlle Riehl, alors directrice, s'efforce de faire fonctionner Brécourt comme une école professionnelle où les jeunes de 14 à 21 ans doivent préparer leur avenir. Travail scolaire et professionnel, sports, activités dirigées, scoutisme, vie quotidienne dans un cadre familial, huit élèves, une éducatrice : tout est mis en œuvre dans une perspective de pédagogie de la réussite. A l'époque, cet institut est considéré comme une réussite et reçoit des visiteurs venus de toute l'Europe (magistrats, pédagogues). Entre 1953 et 1954, elle effectue une mission d'intérim à l'internat pour garçons de Spoir (Eure-et-Loire), tout en restant directrice de Brécourt. De même, en 1965, elle devient inspectrice pour l'Education surveillée tout en continuant son activité de directrice. En 1975, à sa retraite, elle retourne vivre à Wangen (Alsace) où elle décède en 1995.

Présentation des sources

La grande partie du fonds concerne l'activité de Mlle Riehl dans le secteur public : IPES de Brécourt, Cadillac, Spoir et Saint-Maurice et activités d'inspection. Par ailleurs, quelques documents privés qui sont essentiellement des rapports d'études, des articles ou de la correspondance concernant les établissements et la profession d'éducateur spécialisé. Le fonds a été remis en juin 2003 à M. Jean-Rémy Butterlin (membre du CNAHES) par Mlle Geneviève Boutault, amie de Mlle Riehl. Un premier récolement très détaillé a alors été effectué : les doubles ont été éliminés et les documents mis en boîtes archives. A la suite d'une première présentation à la Commission d'entrée des fonds (7 novembre 2003), décision a été prise de diviser le fonds entre les documents publics (à verser aux AD compétentes) et privés. Un classement plus détaillé et permettant de séparer ces deux types de documents a été réalisé en juin 2005.

Localisation du fonds

Centre d'exposition « Enfants en justice », 34 rue des Palombes, 91600 Savigny-sur-Orge

 Fonds Dominique Riehl

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2005. *Importance matérielle* : 0,70 m.l., 25 dossiers. *Dates extrêmes* : 1929-1994.

Samuel (Vivette)



Historique du producteur

Vivette Samuel (née Hermann) est une assistante sociale née à Paris en 1919. En 1954, elle crée le Service social de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) puis prend la direction

générale de l'Œuvre en 1980 jusqu'à sa retraite en 1985. Parallèlement, elle mène une activité de formateur puis de consultant auprès de divers établissements et organismes. Ses recherches et son enseignement portent principalement sur l'aide sociale individualisée (dit « case work » en anglais).

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Vivette Samuel, 208 AS (XXI)

Modalités d'entrée : don au CNAHES le 7 mai 2004 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004. *Importance matérielle* : 4 m.l., 86 articles. *Dates extrêmes* : 1945-1988.

Schwartz (Bertrand)

Historique du producteur

Bertrand Schwartz est né le 26 février 1919 à Paris. Marié et père de quatre enfants, il est le frère du mathématicien Laurent Schwartz et du statisticien médical Daniel Schwartz et cousin par sa mère de l'ancien Premier ministre Michel Debré.

Cet ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des Mines, débute sa carrière en 1948 comme professeur à l'Ecole nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des Mines de Nancy. Il en est le directeur technique de 1954 à 1957, puis directeur de 1957 à 1966, période pendant laquelle il procède à une réforme de l'Ecole. A Nancy également, Bertrand Schwartz dirige le Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES) de 1960 à 1972. Parallèlement il crée l'Institut national pour la formation des adultes (INFA) dont il est directeur de 1963 à 1968. De 1969 à 1974 il est conseiller à l'éducation permanente auprès du ministère de l'Education nationale. En 1974, il est nommé professeur des sciences de l'éducation au département de l'éducation permanente de l'Université Paris IX - Dauphine où il développe notamment la pédagogie par objectifs.

En mai 1981, le Premier ministre Pierre Mauroy le charge de rédiger un rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. A la suite de quoi, de janvier 1982 à octobre 1983, Bertrand Schwartz est chargé par le ministère du Travail et par le ministère de la Solidarité nationale de créer, avec une petite équipe, un réseau d'une vingtaine de missions locales d'insertion. D'octobre 1983 à avril 1985, il est délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. A partir de 1984, Bertrand Schwartz et Anne de Blignières-Légeraud, consœur à l'Université Paris IX-Dauphine, élaborent un programme de recherche-action sur les nouvelles qualifications et l'insertion professionnelle des jeunes de très faibles niveaux.

Il est nommé membre du Conseil économique et social en mai 1985. Il y sera nommé à nouveau en octobre 1989 jusqu'à fin août 1994.

De 1986 à 1988, Bertrand Schwartz est chargé par le Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, en lien avec sa Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de lancer l'opération « Requalification d'ouvriers spécialisés dans les usines ».

Au sein de l'entreprise de construction automobile MCA - Maubeuge, il conduit des entretiens avec les membres du comité d'entreprise, les représentants syndicaux et avec les opérateurs. La mission consistait à étudier ensemble les dysfonctionnements, à en trouver les causes et à proposer des solutions pour y remédier, notamment en matière de requalification et de développement des compétences. De mai 1988 à mars 1993, il est appelé comme chargé de mission au ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

En 1989, l'Université de Louisville (Kentucky) lui décerne le premier Prix international

Grawemeyer pour l'éducation. Ce prix incita Bertrand Schwartz à créer l'association Moderniser sans exclure (MSE). Il entendait développer concrètement « un mouvement de sensibilisation de l'opinion publique au fait que la modernisation ne passe pas fatalement par l'exclusion des personnes, jeunes et adultes, de faibles niveaux de scolarisation, [...] et montrer l'hypocrisie qu'il y a, à croire que ces personnes ne peuvent pas s'exprimer, et n'ont rien à dire. » Ainsi, pour donner la parole à ces « personnes de faibles niveaux de qualification, les habitants des quartiers sensibles, les exclus de la richesse nationale », MSE anime à partir de 1992 une démarche intitulée « les automédiatisations ». Cette recherche-action part du principe que « ce sont ces mêmes personnes qui peuvent le mieux parler de leurs difficultés et que leurs propositions peuvent alimenter avec pertinence une réflexion collective ».

De 1997 à 2004, Bertrand Schwartz mène avec MSE - et en partenariat avec Marie Le Gall et Françoise Gautier-Étié du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) - une recherche-action collective en direction des agents locaux de médiation sociale (ALMS). Ces postes d'ALMS ont été créés dans le cadre du projet Nouveaux services et emplois jeunes. MSE et le CNFPT mènent pendant cette période une démarche d'identification des missions et d'accompagnement de la professionnalisation des ALMS sur de nombreux sites du territoire français. En 2007, il participe à une recherche-action collective lancée par le SYNAMI (Syndicat national des métiers de l'insertion) - CFDT, pour donner un nouvel élan au réseau des Missions locales. Bertrand Schwartz est reconnu comme l'un des spécialistes français des questions de formation professionnelle continue. Il a œuvré tout au long de sa vie pour développer l'innovation pédagogique en prenant en compte la personne dans sa globalité, en donnant une grande importance à l'alternance et avec une volonté constante de travail en partenariat. Bertrand Schwartz est docteur honoris causa des Universités de Genève, Montréal, Bologne et Louvain-la-Neuve.

Archives régionales des Hauts-de-France

Présentation des sources

Le fonds 2J est essentiellement composé de textes et notes rédigés par Bertrand Schwartz lui-même, mais aussi par des personnes avec lesquelles il a travaillé ou échangé. Ces documents sont relatifs aux actions que Bertrand Schwartz a menées depuis 1956.

Archives régionales des Hauts-de-France

Localisation du fonds

Archives régionales des Hauts-de-France

 Fonds Bertrand Schwartz, 2 J

Modalités d'entrée : convention de dépôt entre Bertrand Schwartz et le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais signée le 28 février 2008. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Juliette Lécuyer. *Importance matérielle* : 1,60 m.l., 119 articles. *Dates extrêmes* : 1958-2008.

Selosse (Jacques)

Cnahe

Historique du producteur

Né le 12 avril 1923 à Lestrem (Pas-de-Calais), Jacques SELOSSE est licencié en Philosophie et en Lettres et diplômé de l'Institut de Filmologie de l'Université de Paris. Il est recruté comme éducateur à Savigny-sur-Orge en 1946. En 1951, il s'associe à l'ouverture du Centre de Formation et d'Études de l'Éducation Surveillée à Vaucresson. Il part en 1952 à Rabat où il est responsable du Service de l'enfance délaissée et de l'Éducation Surveillée. Il rentre en 1958 pour prendre la responsabilité des études du Centre de Vaucresson. Il y fait une thèse sur

« Recherche sur la dynamique de l'acculturation au Maroc » à la Sorbonne qu'il soutient le 8 décembre 1969. En 1963, il est chargé de recherches au CNRS, puis maître de recherches (1970). Du 1^{er} septembre 1975 jusqu'en 1980, il est directeur du Centre de Vaucresson. A la fin de son détachement, il est réintégré comme professeur de psychologie génétique à l'Université de Lille III, de 1980 à 1984. Il est affecté professeur de psychologie sociale clinique à l'Université de Paris VIII en 1984. Il est également expert en criminologie juvénile auprès du Conseil de l'Europe de 1968 à 1980. Il mène de nombreuses missions de conseil auprès de divers organismes et associations. Il est décédé le 9 novembre 1995.

Présentation des sources

Le fonds de Jacques Selosse rend compte de l'ensemble de sa vie professionnelle : sa formation, ses fonctions au centre d'observation de Savigny-sur-Orge, son activité au Maroc, son cursus universitaire et sa carrière au CFRES puis au CNFE-PJJ de Vaucresson. Le fonds comporte également une importante littérature grise : écrits de Jacques Selosse, textes d'enseignants-chercheurs, habilitations à diriger des recherches, thèses et autres travaux d'étudiants surtout consacrés à la psychologie et à la délinquance juvénile.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Jacques Selosse, 208 AS (XII)

Modalités d'entrée : don de Geneviève Selosse au CNAHES le 15 octobre 1996 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Isabelle Geslin-Colin, 1999. *Importance matérielle* : 4 m.l. *Dates extrêmes* : 1942-1995.

Société de prophylaxie criminelle

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Afin de développer les échanges entre les institutions judiciaires et médicales, la Société de prophylaxie criminelle constituée de juristes spécialisés en criminologie, de magistrats et de médecins a été fondée en 1932 avec le concours de Paul Matter, procureur général de la Cour de Cassation. Elle est déclarée le 10 juillet 1936 et a son siège au 1 rue Cabanis.

« Elle se propose de promouvoir des mesures préventives à l'égard des anormaux et des psychopathes. Elle envisage à la fois le dépistage par des centres de prophylaxie mentale, l'isolement et le traitement de ces pré-délinquants au sein de services de psychiatrie. Elle entend également définir plus précisément l'état de dangerosité afin de permettre la mise au point d'une loi de défense sociale... Ce qui est important de souligner, ce sont les liens qu'entretiennent les membres de cette société avec le milieu philanthropique engagé dans l'action préventive face à la délinquance. »²²

En dehors des centres d'observations pour enfants délinquants ou inadaptés la Société soutient la création d'un Conseil supérieur de prophylaxie criminelle. Celui-ci est créé à la suite du décret du 22 mai 1936 chargé d'étudier les mesures et méthodes susceptibles de développer la prévention contre le crime. Ce texte décide également la création d'un Centre national de prophylaxie criminelle, provisoirement installé à la prison de la Santé, à la Petite-

²² Extrait de : Jean-Bernard WOJCIECHOWSKI, *Hygiène mentale hygiène sociale : contribution à l'histoire de l'hygiénisme*. Tome II : *la ligue d'hygiène et de prophylaxie mentales et l'action du docteur Edouard Toulouse (1865-1947) au cours de l'entre-deux-guerres*, Paris, Editions l'Harmattan, 1997, p. 178.

Roquette et à Fresnes. « D'autre part, un décret du 31 mai 1936 crée un service d'examen et d'observation psychiatrique dans les prisons du département de la Seine (Santé, Petite-Roquette et Fresnes) ».²³

Audrey Ceselli et Jean-Charles Virmaux, *Archives de Paris*

Présentation des sources

Ces documents couvrent une courte période (1932-1938), néanmoins importante pour l'étude des prémices de la prophylaxie criminelle. Ils comprennent les statuts de l'association mais également les comptes rendus moraux et financiers et les procès-verbaux de réunion.

Localisation du fonds

Archives de Paris

 Fonds Société de prophylaxie criminelle, D 55 J

Modalités d'entrée : prise en charge le 11 mai 2012 du fonds en déshérence au Musée de Sainte-Anne, situé au sein du Centre hospitalier (1 rue Cabanis, Paris 14^e). *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique par Audrey Ceselli et Jean Charles Virmaux, mars 2014 ([lien](#)). *Importance matérielle* : 3 articles. Dates extrêmes : 1932-1938.

Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative

Association dissoute le 4 mars 1965

Ancien nom du producteur

Société de protection des engagés volontaires élevés dans les maisons de correction

Historique du producteur

La Société de protection des engagés volontaires élevés dans les maisons de correction a été fondée, en mai 1878, par Félix Voisin (1832-1915), conseiller à la Cour de Cassation : elle fut autorisée par arrêté du Préfet de Police du 5 novembre 1878. Elle avait pour but d'encourager l'engagement volontaire dans l'armée des jeunes gens en difficulté morale et sociale, afin de faciliter leur réinsertion ultérieure dans la vie civile.

La Société fut reconnue d'utilité publique par décret du 8 août 1881 ; par décret du 3 avril 1890, elle changea de nom et devint la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative.

Son siège social était sis au 67, rue d'Amsterdam, dans le huitième arrondissement de Paris. Considérant que ses missions étaient relayées par les services sociaux des armées et que sa situation financière était problématique, la société vota sa dissolution lors de l'assemblée générale du 4 mars 1965.

Localisation du fonds

Archives départementales du Val-de-Marne

 Fonds Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative, 25 AS

²³ Extrait de : Ministère de l'Intérieur. Administration pénitentiaire. Assistance et Justice, *Rapport présenté par l'inspection générale des services administratifs*, Melun, Imprimerie administrative, 1937, p. 13.

Modalités d'entrée : don du général Auguste Brossin de Saint-Didier, président et liquidateur de la Société, le 9 juin 1965. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique dactylographié par I. Guérin-Brot. *Importance matérielle* : 0,8 m.l. ; 15 registres et 1 carton. *Dates extrêmes* : 1849, 1878-1965.

Stanciu (Vasile)

Cnahe

Historique du producteur

Vasile Stanciu est né en 1900 à Caralasi en Roumanie. Avocat de formation, il est élu député en 1928 et est envoyé comme ministre plénipotentiaire au sein de la légation de Roumanie en Suisse en 1946. En 1948, il s'exile et s'installe à Paris. Spécialisé en criminologie, il crée en 1951 la Ligue de défense de l'homme contre le crime, qui devient la Société internationale de prophylaxie sociale en 1955 puis la Société internationale de prophylaxie criminelle en 1962. Il meurt en 1986. Le fonds comprend aussi quelques archives de Maxime Laignel Lavastine, ami de Vasile Stanciu.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Vasile Stanciu, 208 AS (XVI)

Modalités d'entrée : don de Françoise Stanciu-Reiss au CNAHES le 3 juin 1999 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Morgane Bédiée et Christiana Oghina-Pavie, 2001. *Importance matérielle* : 12 m.l., 239 articles. *Dates extrêmes* : 1900-1990.

Straus (Pierre)

Cnahe

Historique du producteur

Pierre Straus est né à Angers en 1915. Il est mort de maladie en 1992 dans la région parisienne. En 1936, il passe un baccalauréat de droit avant de se tourner vers la médecine. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier par les Allemands. Libéré en 1941, il rejoint la résistance et aide par ce biais de nombreuses personnes à échapper à la Gestapo. Il termine la guerre en tant que médecin au dispensaire du siège de l'hôtel de ville de Paris. Après la guerre, Pierre Straus termine ses études de médecine. Il est interne des hôpitaux de Paris dès 1946. Son activité en pédiatrie sociale commence en 1950, quand l'Organisation Internationale des Réfugiés l'envoie en Australie pour convoyer des familles entières de personnes déplacées. Puis, il est médecin consultant dans les camps de réfugiés en Italie et en Allemagne. De retour en France, il exerce la pédiatrie dans divers hôpitaux de Paris. Ses publications cliniques sont nombreuses mais l'originalité de son parcours réside surtout dans ses travaux de pédiatrie sociale. C'est ainsi qu'en 1961 il mène une vaste enquête sur l'hospitalisation des enfants dans la région parisienne, suivie par une étude sur la santé des enfants de travailleurs migrants. C'est pour eux et leurs parents qu'il met en place des consultations hospitalières du soir avec des interprètes. En travaillant sur les raisons de l'hospitalisation des enfants, son attention est attirée par la maltraitance. Cette douloureuse question va l'obséder de 1965 jusqu'à sa mort. Le problème de la maltraitance le pousse à faire des rencontres multiples tant

en France qu'à l'étranger. Il est à l'origine de plusieurs associations importantes dont la plus célèbre est l'AFIREM.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Pierre Straus, 208 AS (XXXIV)

Modalités d'entrée : don du Service commun de documentation (SCD) de l'Université d'Angers au CNAHES le 13 février 2006 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Marie-Amandine Wisz sous la direction d'Agnès Seguin, 2006. *Importance matérielle* : 8 m.l. *Dates extrêmes* : 1940-1998.

Tétard (Françoise)



Historique du producteur

Françoise Tétard est née en 1953 à Boulogne-sur-Mer d'une mère institutrice et d'un père comptable. Militante au Parti communiste, elle s'engage aussi très tôt dans l'animation socio-culturelle en devenant animatrice puis instructrice aux CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Parallèlement, après un baccalauréat scientifique, elle opte pour des études d'histoire à l'Université d'Amiens. Elle entre en 1975 au CRIV (le Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson), pour y accompagner d'abord un stage de l'OFQJ (l'Office franco-québécois de la jeunesse). Elle y restera vingt ans durant, jusqu'à la fermeture du centre, tout en y faisant ses armes d'historienne. En 1979, elle y est nommée ingénieur d'études CNRS. En 1982, elle obtient un DEA en histoire à l'Université Paris VII avec un mémoire intitulé Recherche exploratoire pour une histoire de la jeunesse 1930-1965. Ce travail est dirigé par Michelle Perrot, dont elle se reconnaîtra une grande part d'héritage intellectuel. La même année, son tout premier article consacré à la révolte des filles de la prison de Fresnes (1947) paraît dans Les Cahiers de Vaucresson.

Dès lors, Françoise Tétard entreprend un doctorat sur le thème des Politiques de la jeunesse dans la France en Reconstruction 1944-1966 sous la direction d'Antoine Prost. Cette réflexion alimentera pendant près de vingt ans une part essentielle de ses actions de recherche et d'animation de la recherche, de promotion de l'histoire et de publication, sans aboutir à la forme académique d'une thèse. Ce faisant, elle aborde le champ des politiques menées auprès à la fois de « la jeunesse qui va bien » et de « la jeunesse qui va mal » mises en œuvre majoritairement par des associations. En 1995, le CRIV ferme ses portes. Françoise Tétard rejoint alors le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle alors Centre d'histoire des mouvements sociaux, équipe de recherche fondée en 1966 par Jean Maitron.

Le thème des « enfances irrégulières » et de leurs institutions prend une place prépondérante dans sa production. Elle y consacre de nombreux articles mais aussi deux ouvrages sur la prévention spécialisée avec Vincent Peyre (La Découverte, 2006) et sur les « filles de justice » avec Claire Dumas (Beauchesne, 2009). Vient ensuite un ensemble de travaux sur les mouvements, institutions et associations d'éducation populaire, menés dans une approche prosopographique. L'un de ses ouvrages co-écrit avec Christian Lefeuvre, porte sur l'un de ces mouvements, Culture et Liberté. Françoise Tétard travaille aussi sur les politiques publiques de jeunesse, surtout à travers les questions de la participation des jeunes et de la cogestion mise en place entre l'Etat et les associations.

Elle fait rapidement le constat d'une part de sa solitude d'historienne travaillant sur ces sujets (elle a été la seule historienne de toute l'équipe du CRIV), d'autre part de l'état lacunaire des archives directement accessibles dans les services d'archives publiques. Son souci d'instituer un véritable champ de recherche l'amène à se préoccuper avec insistance du sort des

nombreuses archives conservées dans les caves et greniers des associations et de leurs militants. Elle apporte ainsi une forte contribution aux créations respectives, en 1994 et en 1999, puis à l'animation du CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée) et du dispositif PAJEP (Pôle des archives de la jeunesse et de l'éducation populaire).

Présentation des sources

Les archives de Françoise Tétard se composent pour l'essentiel de dossiers de recherche, d'interventions, de publications, de colloques et de conférences, d'entretiens et de correspondance. S'il permet de retracer les étapes de sa carrière administrative de chercheuse, il donne à voir une activité associative très riche, allant d'un rôle distancié d'historienne des associations et des mouvements à l'animation engagée et à la co-fondation de plusieurs associations ayant pour objet l'histoire ou les archives. Par ailleurs, on y observe la présence parfois imbriquée de fonds de personnalités publiques ou privées glanés au cours des investigations et des rencontres. Une partie de ces fonds présente un intérêt évident (par exemple le fonds Philippe Rey-Herme sur les colonies de vacances dans la première moitié du XX^e siècle), d'autres parties ne représentent peut-être que des doublons d'archives associatives déjà entrées dans des services d'archives publiques.

Localisation du fonds

CNAHES / Centre d'exposition « Enfants en justice », Savigny-sur-Orge

 Fonds Françoise Tétard

Modalités d'entrée : don de Ginette Tétard au CNAHES le 2 septembre 2013. *Communication* : sur autorisation. *Instrument de recherche* : récolement par Jeanne Orlé (2011), mis à jour par Leslie Boulanger (2017). *Importance matérielle* : 80 m.l., 240 unités matérielles. *Dates extrêmes* : 1880-2011.

Théry (Henri)

Cnahes

Historique du producteur

Né à Marseille en 1923, Henri Théry entame des études de droit, qu'il ne peut cependant pas mener à leur terme à cause de la guerre. Responsable de la Jeunesse étudiante chrétienne, il prend part non sans risque aux Cahiers du témoignage chrétien lancés en 1941, avant de devoir se réfugier chez son futur beau-père. A la Libération, il devient correspondant de Témoignage chrétien dans le Midi, où il noue des relations avec les prêtres ouvriers et milite en faveur du logement, en relation avec le mouvement des squatters très présent à Marseille. En 1955, il quitte le sud pour Paris où il occupe les fonctions de secrétaire de plusieurs organisations de la mouvance « catholique sociale » : les Semaines sociales, l'Union des secrétariats sociaux et le Centre de recherches économiques et sociales. Il est aussi à l'origine de l'association Culture et Promotion qui forme des militants syndicaux et associatifs aux questions économiques et sociales.

En 1976, après avoir intégré l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) pour un simple mi-temps, il accepte de remplacer Robert Prigent, ancien ministre de la Santé publique et de la Population, à la tête de la grande fédération. Il participe entre-temps, à travers des échanges nombreux avec le ministre René Lenoir et ses collaborateurs, à l'élaboration des « lois sociales » de juillet 1975. En 1981, il devient vice-président du Conseil national de la vie associative (CNVA) qui vient d'être mis en place. De cette place, il continue plus que jamais à faire reconnaître la place originale de l'association à

côté de l'Etat et du marché. En 1983, il quitte la tête de l'UNIOPSS où il se fait remplacer par son ami François Bloch-Lainé. Il reste néanmoins actif en exerçant la présidence de la Fédération des centres sociaux, la vice-présidence de l'UNIOPSS et en participant au Conseil économique et social. Il décède le 3 août 2009.

Présentation des sources

Ce fonds d'archives pris en charge par le CNAHES un an après la mort d'Henri Théry demeure extrêmement modeste au regard de l'intense activité déployée par le personnage au long de sa vie. Si les documents couvrent une période 1947-2007, les dossiers qui les renferment semblent avoir été constitués en majorité dans les années 1980 et 1990.

Le fonds consiste d'une part en dossiers par association (UNIOPSS, Culture et Promotion, UNCEAS) où l'on retrouve pour une grande part des textes fondamentaux de présentation, d'orientation ou d'historique. L'autre partie est constituée de dossiers thématiques (« solidarité », « pauvreté-exclusion », « action sociale – politique sociale », ...), contenant pour l'essentiel des articles, des textes d'intervention ou de témoignage d'Henri Théry, à côté de quelques documents de référence (textes législatifs et réglementaires, notes, coupures de presse...). Le fonds UNIOPSS, classé il y a quelques années par les soins du CNAHES et conservé au siège de l'organisation, contient également une partie relative à des dossiers de présidents, incluant des documents d'Henri Théry.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Henri Théry

Instrument de recherche : répertoire numérique détaillé. *Importance matérielle* : 0,50 m.l., 6 articles. *Dates extrêmes* : 1947-2007.

Ughetto (Jean)

Cnahes

Historique du producteur

Jean Ughetto naît à Lyon en 1923. Après un baccalauréat et des études universitaires à Lyon, son service militaire, puis un premier stage au Prado de Saint-Romain-le-Puy, il intègre l'école de cadres rééducateurs de Montesson en Seine-et-Oise, dont il décroche le diplôme en 1947. Jean Pinaud, le directeur de l'école le recrute à l'Ecole Théophile-Roussel de Montesson, qu'il dirige également. Puis Jean Ughetto repart dans sa région d'origine exercer à l'internat du Prado du Cantin, près de Lyon, auprès du Père Filliâtre.

Jean Ughetto se définit lui-même comme un « catholique genre progressiste ». Passionné de théâtre, il a en outre suivi des cours à l'Ecole d'éducation par le jeu dramatique. En 1950, il obtient une bourse d'études auprès de l'Association France-Atlantique pour un séjour de 18 mois aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, il suit un programme en partie académique, au sein de l'université, basé sur des cours en social work à l'Adelphi college et dans le cadre de la New York School of social work. Mais le voyage comporte aussi une grande partie pratique, puisque Jean Ughetto sera notamment group worker au sein de plusieurs institutions, notamment au sein d'un village d'enfants. Il visitera de nombreuses autres institutions, assistera à des conférences, ira même jusqu'à traduire en français un ouvrage, *Working with teen-age gangs*, sous le titre *Educateurs dans la rue : Trois ans avec des gangs de jeunes* (Emmanuel Vitte Editeur, 1958).

Lorsqu'il revient en France diriger le foyer de semi-liberté de Vitry-sur-Seine ouvert depuis peu, Jean Ughetto y introduit notamment et adapte progressivement le sociodrame. Il reste à Vitry jusqu'en 1957, date à laquelle il s'éloigne quelque peu du secteur en entrant à l'ENAC (Ecole

nationale d'aviation civile). Dans le même temps cependant, il participe avec Serge Ginger, Guy Dréano et Jacques Salomé à la création en 1960 du Séminaire de perfectionnement d'éducateurs spécialisés (SPES), premier groupe régulier de supervision pour éducateurs. En 1962, il devient directeur d'un centre de formation d'éducateurs spécialisés en Normandie, l'Institut Henri-Wallon, basé à Louvigny, puis à Canteleu. En 1974, il passe à la direction de l'Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP) à Paris, où il développe dans les années 1980 une expérience originale de formation d'éducateurs malentendants, avant de prendre sa retraite en 1986. Jean Ughetto est décédé en 2010.

Présentation des sources

Le fonds présente une matière certaine pour appréhender l'originalité de la carrière du personnage. Il est notamment riche en écrits personnels, manuscrits ou dactylographiés, de caractère artistique (poèmes et chants utilisés dans l'exercice du métier) ou didactique. Les documents mettant en évidence ses inspirations (textes sur le case work, dossier « mon panthéon ») sont bien présents. Une autre partie est constituée de dossiers par organisme traversé : SPES, Institut Henri-Wallon et EFPP. Le fonds contient enfin une iconographie relativement abondante, notamment pour les années 1947 à 1952, accompagnée de quelques réalisations audiovisuelles du foyer de Vitry. Sur l'ensemble du fonds, des notes portées de la main de Jean Ughetto peu avant sa mort apportent un certain nombre d'indications et de commentaires sur les documents ou dossiers constitués.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds Jean Ughetto, 208 AS (LI)

Modalités d'entrée : don de Jean Ughetto au CNAHES en 2010 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France-CNAHES. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, 2010. *Importance matérielle* : 0,70 m.l., 7 articles. *Dates extrêmes* : 1951-2006.

Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES)

Cnahes

Association dissoute le 11 janvier 2001

Ancien nom du producteur

Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation de travailleurs sociaux (FNCELCFTS)

Nouveaux noms du producteur après fusions

- Association française des organismes de formation et de recherche en travail social (AFORTS) : issu de la fusion du Comité national des écoles de service social (CNESS), de l'Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES), de l'Organisation nationale des formations au travail social (ONFTS) et du Comité de liaison des centres de formation permanente et supérieure en travail social (déclaration de fusion le 20 février 2001 ; déclaration de dissolution le 21 février 2012)
- Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale (UNAFORIS) (déclaration de création le 11 mars 2009)

Historique du producteur

Au début des années 1970, dans le cadre des travaux du VI^e plan, l'Etat affirme sa volonté de regrouper les formations dans les professions sociales et d'arriver à la gratuité des études. Ces résolutions entraînent le développement de relations prenant la forme de consultations et de négociations entre les pouvoirs publics et les écoles. Ce nouveau type de rapport oblige les centres de formation de travailleurs sociaux à construire une structure de représentation nationale.

Lorsque le Secrétariat d'Etat à l'Action sociale consulte, en 1971, les comités d'entente sur son projet de création d'Instituts régionaux de formation de travailleurs sociaux (IRFTS), ceux-ci décident de réunir régulièrement leurs instances exécutives. Ces rencontres rassemblent à l'origine quatre comités d'entente et de liaison : le Comité d'entente des écoles françaises de service social (CEEFS), le Comité d'entente des écoles de formation en économie sociale familiale (CEEFSF), le Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés (CEECSF), le Comité d'entente des éducatrices-jardinières et éducatrices-jardinières spécialisées (CECFEJE). Le Comité de liaison des écoles et centres de formation de moniteurs-éducateurs (CLEME) ne participe aux réunions qu'au début de l'année 1972.

Lors la réunion du 18 octobre 1971, ces comités mettent en place deux types de structure informelle. D'une part, la CNM (Commission nationale mixte), appelée CNE (Commission nationale d'étude) dès janvier 1972, est un organe de recherche pédagogique qui a pour mission d'explorer les diverses perspectives de regroupement des formations du secteur social. Elle rassemble quatre délégués de chaque comité et dispose d'un bureau de coordination comprenant une personne par comité d'entente. La commission est complétée par deux sous-commissions : le groupe « Formation des moniteurs de stage », qui a pour mission d'étudier un programme commun de formations, et le groupe « Formations des formateurs », qui cherche à identifier les processus de formation, les critères de qualification des cadres pédagogiques permanents et qui étudie leur statut. D'autre part, le Groupement inter bureaux des comités d'entente, appelé à partir du 26 janvier 1972 le GICE (Groupement inter-comités d'entente), réunit les directions exécutives de chaque comité. Il rassemble, étudie, diffuse et recueille l'avis des écoles sur les propositions élaborées par la CNM afin d'adopter des modèles pédagogiques constituant des plates formes d'action commune à proposer aux instances compétentes.

Le GICE diffuse une « déclaration commune d'existence et d'objectifs » en janvier 1972 et publie, en mai, un « manifeste » précisant les options fondamentales autour desquelles le groupement s'est constitué. En octobre, le directeur de l'Action sociale, M. Lenoir demande au GICE de se constituer en association afin de créer un groupe d'études et de recherche permanent financé par le ministère de la Santé.

Le 13 décembre 1972, naît la Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation des travailleurs sociaux, après de nombreuses navettes entre les comités d'entente.

Présentation des sources

Le fonds « UNITES » n'est pas homogène. Il comprend les archives de six organismes :

- l'UNITES en tant que telle,
- la Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation de travailleurs sociaux (FNCELCFTS),
- le Comité d'entente des centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CECFEJE),
- l'Association des centres de formation de jardinières d'enfants (ACFJE),
- l'Institut de formation et de recherche en action sociale (IFRAS) de Nancy,
- l'Institut Paul-Meignan (IPM) de Laxou.

Tous ces organismes s'intéressent à la formation des acteurs sociaux et éducatifs. L'UNITES et la FNCELCFTS sont des structures nationales dont l'ambition est de représenter tous les centres de formation ; l'ACFJE et le CECFEJE des associations rassemblant des écoles

préparant à une qualification particulière : celle d'éducateurs de jeunes enfants ; l'IFRAS et l'IPM sont des centres de formation.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social, 208 AS (XIV)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 28 mai 1998 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Gaëtan Sourice, 1999. *Importance matérielle* : 8,2 m.l. *Dates extrêmes* : 1930-1993.

Union nationale interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS)

Cnahes

Adresse : 15 rue Albert, CS 21306, 75214 Paris CEDEX 13

Téléphone : 01 53 36 35 00

Site internet : <https://www.uniopss.asso.fr/>

Historique du producteur

Les ordonnances de 1945, qui instituent les caisses de Sécurité sociale, modifient profondément le paysage social de la France. Les œuvres privées de l'époque ressentent alors le besoin de se doter d'un lieu de concertation et de représentation. Des représentants des œuvres catholiques avaient créé, dès 1930, le secrétariat catholique des œuvres charitables et sociales d'hygiène et de santé. D'autres ressentent la nécessité d'un organisme plus « œcuménique » et prennent l'initiative de regrouper « l'ensemble des œuvres, en dehors de toutes tendances ou affinités idéologiques ou confessionnelles ». La réunion constitutive de l'UNIOPSS se tient en avril 1947. Les statuts sont déposés le 30 juillet, et publiés au JO du 9 août. De 1947 à 1955, Jean Renaudin, qui s'est vu confier la direction générale de l'UNIOPSS, encourage et accompagne la création des URIOPSS dont certaines avaient d'ailleurs précédé la création de l'UNIOPSS. Très vite, ce réseau va devenir, pour les associations, fédérations et congrégations membres, un pôle d'information, de service et d'interventions crédibles et va garantir leur autonomie. L'UNIOPSS se consolide sous la direction de Robert Prigent, ancien ministre de la Santé publique et de la Population en 1947 et grande figure du syndicalisme chrétien. L'approche humaniste et ouverte se confirme avec l'adhésion du Secours Populaire en 1966. Celle d'un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics également : l'UNIOPSS se voit ainsi, à la fin de la guerre d'Algérie, chargée de la coordination de l'accueil des rapatriés. Henri Thery prendra le relais de la direction générale en 1976 jusqu'en 1984. Sous son impulsion, l'UNIOPSS se développe, élargit son champ et sa compétence pour devenir « leader dans l'élaboration d'une politique sociale et dans sa gestion ». L'arrivée de François Bloch-Lainé à la présidence de l'UNIOPSS de 1981 à 1992 confirmera quant à elle la place et la reconnaissance de la vie associative au cœur même de la société. En 1984, Hugues Feltess succède à Henri Thery et fait de l'UNIOPSS un partenaire de poids pour les politiques sociales. En 1985, l'UNIOPSS est à l'origine d'une commission composée d'une trentaine d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Une démarche qui sera à l'origine d'un réseau européen et du collectif Alerte ! - grande cause nationale 1994. Ancien secrétaire d'Etat à l'Action sociale de 1974 à 1978 et père des deux lois d'orientation de 1975 (l'une sur l'organisation sociale, l'autre sur les personnes handicapées), René LENOIR se voit confier, en 1992, la présidence de l'UNIOPSS. Il y apporte sa vision prospective, avec un grand souci de rigueur, de professionnalisme et d'efficacité,

particulièrement sur les politiques en direction des personnes âgées. Jean-Michel Bloch-Lainé est amené à lui succéder en 1999, alors qu'Hubert Allier, ancien directeur de l'URIOPSS Rhône-Alpes, succède à Hugues Feltess à la direction générale de l'UNIOPSS en janvier 2002. Le fonds inventorié est conservé dans les locaux de l'Union nationale.

Localisation du fonds

UNIOPSS

 Fonds Union nationale interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS)

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin, 2004. *Importance matérielle* : 123 m.l., 1365 articles. *Dates extrêmes* : 1947-2001.

Veil (Claude)

 Cnahe

Historique du producteur

Psychiatre, né en 1920 et décédé en 1999. A partir de 1973, il prend la suite de Robert Préaut et dirige l'école d'éducateurs de Neuilly-sur-Marne qu'il réorganise et rebaptise alors Institut Georges Heuyer (IGH). Puis, en 1988, ses nombreuses activités le poussent à céder la direction à Christian Bachmann. Ici sont regroupées ses archives personnelles qui couvrent la période de 1959 à 1989, même si la majeure partie est située entre 1959 et 1979. Les archives ultérieures sont peu nombreuses. Le fonds rend compte des nombreux thèmes de recherche de Veil et de ses multiples activités hors de l'école d'éducateurs. La principale semble quand même être celle exercée au sein de l'EPHE (Ecole pratique des hautes études, future EHESS, Ecole des hautes études en sciences sociales). En effet, Veil est directeur du LPPS (Laboratoire de psychopathologie sociale, futur GEPAD, Groupe d'études des phénomènes dits d'adaptation et de déviance sociale), dont le siège est fixé à l'IGH lorsqu'il en devient directeur. Cette responsabilité correspond à une sous-direction d'étude à l'EPHE. C'est donc au sein de cette école qu'il dispense de nombreux enseignements et qu'il lance ses principales recherches. Ces dernières, menées aussi en lien avec le laboratoire de l'Elan, dont il est en même temps directeur, semblent porter à l'époque en priorité sur les communications non-verbales et les enfants psychotiques. Cependant, ceci ne l'empêche pas de faire des recherches pour d'autres organismes tels que l'ONSER (Organisme national de la sécurité routière), ou de travailler au VI^e plan mis en place après la seconde guerre mondiale à travers la commission de la santé. Le fonds inventorié est entreposé au siège de l'école de Neuilly-sur-Marne.

Localisation du fonds

IRTS Ile de France, Neuilly-sur-Marne

 Fonds Claude Veil

Communication : sur autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Agnès Seguin et Sylvain Cid, 2003. *Importance matérielle* : 12,60 m.l., 355 articles. *Dates extrêmes* : 1959-1989.

Viollet (Jean), abbé

Historique du producteur

Fondateur de l'Association pour le mariage chrétien (AMC), secrétaire national de la pastorale familiale de 1941 à 1943.

Présentation des sources

Correspondance, notes de cours et de conférence, notes pour ses ouvrages, documentation.

Localisation du fonds

Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)

 Fonds Abbé Jean Viollet, 1 CO

Importance matérielle : 6 m.l. *Dates extrêmes* : 1866-1958.

Wallon (Henri)

Historique du producteur

Henri-Paul Wallon (1879-1962) était le petit-fils d'Henri Wallon, homme politique qui présenta le célèbre "amendement Wallon" relatif à l'organisation des pouvoirs publics, voté le 30 janvier 1875. Normalien, agrégé de philosophie (1902), docteur en médecine (1908) et docteur ès-lettres (1925), il se consacra à la recherche médico-scientifique et à l'enseignement. Chargé de conférences puis de cours sur la psychologie de l'enfant à la Sorbonne (1919-1937), Henri Wallon fut également directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (1927-1950), professeur à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (1929-1949) et occupa au Collège de France une chaire de psychologie et d'éducation de l'enfance de 1937 à 1949. Sympathisant communiste, puis membre du parti communiste (1942-1962), résistant, il fut élu député à l'Assemblée constituante de 1945 et présida diverses sociétés et commissions, dont la commission de réforme de l'enseignement (dite commission Langevin-Wallon) dans les années 1946-1950.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Henri Wallon, 360 AP

Modalités d'entrée : don de Madame Marguerite Cazé-Wallon les 14 février 1976 et 10 août 1977 (360 AP/1 et 360 AP/2,) ; dépôt le 17 mai 1989 (360 AP/3 à 360 AP/30). *Communication* : libre (360 AP/1 à 360 AP/5, 360 AP/9 à 360 AP/27, 360 AP/29, 360 AP/30) et sur dérogation (360 AP/6 à 360 AP/8, 360 AP/28/A et 360 AP/28/B). *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé dactylographié (360AP/1 et 360AP/2), par Ch. de Tourtier-Bonazzi, 1976, 5 pages ; répertoire numérique détaillé dactylographié (360AP/3 à 360AP/30), par Th. Charmasson et F. Parot, s. d. [av. 1989], 41 pages, corrigé et complété (360AP/9, 360AP/28/A à 360AP/28/B), par P. Jugie, 2006, 3 pages. *Importance matérielle* : 4,7 m.l., 31 cartons d'archives. *Dates extrêmes* : 1898-1921.

Bibliographie

Charmasson (Thérèse), Mechine (S.) et Parot (F.), « Les archives d'Henri Wallon », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 5, 2001, p. 117-142.

Troisième partie :

Les fonds de portée internationale

Panorama

Archives du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale créée en 1949. Elle a son siège à Strasbourg, et rassemble 47 États de l'Europe. Sa mission est de promouvoir la démocratie, de protéger les droits de l'homme et l'État de droit en Europe. Ses archives sont conservées au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elles sont sous forme électronique, papier, ou encore audiovisuelle. Toutes les archives n'étant pas numérisées, des catalogues vous permettront de vous informer de l'accessibilité des documents.

Tout d'abord, les archives papier du Conseil de l'Europe, connues sous le nom d'*Archives centrales du Conseil de l'Europe*, sont organisées thématiquement et portent sur des sujets divers tels que l'éducation ou les relations avec les ONG. L'index des dossiers thématiques est accessible sur le site et renseigne sur l'état des fonds des archives papier.

(Index des dossiers thématiques des Archives centrales) :

https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900001680490be1&format=html#_Toc383096079)

Une grande partie des documents ont été numérisés et peuvent être consultés électroniquement. Ce programme de numérisation couvre les documents publiés depuis la création du Conseil en 1949 jusqu'en 2000 environ, et ont été classés par entité auteur

Archives électroniques :

<https://www.coe.int/fr/web/documents-records-archives-information/programme-de-numerisation>)

Les archives audiovisuelles quant à elles, sont classées chronologiquement. Une grande partie ayant été numérisées, elles peuvent être consultées à partir du site internet.

Archives audiovisuelles :

<https://www.coe.int/fr/web/documents-records-archives-information/audiovisual>)

Archives de l'Union Européenne

L'**Union européenne (UE)** est une union politico-économique de vingt-sept États européens qui délèguent ou transmettent par traité l'exercice de certaines compétences à des organes communautaires. Bien qu'elle trouve son origine avec la CECA en 1951, l'UE telle que nous la connaissons a été créée par le Traité de Maastricht en 1992.

Les archives de l'UE sont, pour l'essentiel, conservées à l'Institut Universitaire européen à Florence (Italie). Elles se répartissent en trois ensembles : les institutions de l'UE, les personnes (archives personnelles), et les organismes corporatifs (lobbies, groupes politiques...).

Lien : (<https://archives.eui.eu/en/fonds#EU%20Institutions>).

Cependant, la plupart des institutions européennes détiennent une partie de leurs archives, ce qui a pour conséquence leur éclatement. Nous pouvons néanmoins mettre en avant certains fonds tels que celui de la Commission (en partie à Florence), celui du Parlement européen (en partie à Florence et au Luxembourg aux Archives historiques du Parlement européen). Certains documents sont d'ailleurs disponibles en ligne à partir de différents portails (eur-lex, holding...) ou à partir de bibliothèques numériques.

Lien (https://europa.eu/european-union/documents-publications/libraries-archives_fr)

Archives de l'Organisation des Nations Unis

L'Organisation fondée en 1945 contruction progressivement comme une nébuleuse n'a une agence spécialisée des questions d'action sociale et d'éducation spécialisée. Néanmoins, une partie importante des archives de l'ONU se trouve à New-York ou à Genève. Les archives sont ainsi classées en fonction des Secrétaires généraux des Nations unies, des Départements du Secrétariat, mais aussi des Missions, commissions et services associés. Enfin, certains Organismes prédécesseurs de l'ONU tels que l'International Penal and Penitentiary Commission (1893-1958), l'International Refugee Organisation (1947-1952), mais également de la Société des Nations ont des fonds d'archives appartenant à l'ONU.

Lien : (https://search.archives.un.org/?sf_culture=fr)

De nombreuses agences tel que l'UNICEF, l'UNESCO, le PNUD, la FAO, le BIT abordent les questions sociales. Les archives produites par le traitement de ces questions sont donc disséminées dans différents services d'archives.

Portail des archives de l'UNICEF : <https://www.unicef.org/history/archives>

Portail des archives de l'UNESCO : <https://unesdoc.unesco.org/archives-fr>

Portail des archives du PNUD : <http://web.undp.org/execbrd/archive.shtml>

Portail des archives de la FAO :

<http://www.fao.org/library/fao-archives/about-the-archives/fr/>

Portail des archives du BIT : <https://www.ilo.org/inform/using-the-library/faq/lang--fr/index.htm>

Archives apostoliques du Vatican

Site Internet : <http://www.archivioapostolicovaticano.va>

Les Archives apostoliques du Vatican, anciennement *Archives secrètes apostoliques du Vatican* de 1612 à 2019, sont les archives centrales du Saint-Siège : elles comprennent tous les actes et documents procédant du gouvernement et de la pastorale du Pontife romain et des organismes du Saint-Siège.

Plusieurs dicastères (subdivisions de la curie romaine) conservent néanmoins leurs propres archives, comme la **Congrégation pour l'éducation catholique**, créée en 1588 par le pape Sixte V sous le nom de « Congrégation pour les universités et les études romaines » qui a autorité dans deux domaines : l'ensemble des universités, facultés et enseignements supérieurs catholiques, et l'ensemble des institutions éducatives dépendant de l'autorité ecclésiale.

Quelques références bibliographiques :

Michel (Florian), « Les Archives secrètes vaticanes : des sources pour l'histoire des relations internationales », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°36, 2012, p. 131-137 [\[lien\]](#)

Pettinaroli (Laura), « Les archives vaticanes : des ressources pour l'histoire contemporaine », *Histoire@Politique*, n°7, janvier-avril 2009 [\[lien\]](#)

Archives de congrégations religieuses

Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul

Adresse : 140, rue du Bac, 75007 Paris

Archivistes : Sœur Magdalena Harbu (responsable du service des Archives), Sœur Ana Maria Olmeda (archiviste), Monsieur Henry Compant la Fontaine (archiviste adjoint).

Tél. : 01 49 54 78 86

Courriel : archiviste@cfdlc.org

La Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul est une Société de vie apostolique féminine de droit pontifical fondée par saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac en 1633. Les Filles de la Charité se consacrent au service corporel et spirituel des pauvres, au service des malades à domicile ou dans les hôpitaux, aux soins aux personnes handicapées, aux personnes âgées dans des maisons de retraite, aux orphelins, aux foyers pour femmes et enfants en difficulté, et à l'enseignement. La Maison-Mère se situe au 140 rue du Bac à Paris où se trouve la chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

Source : [fiche descriptive](#) dans *l'Annuaire des services d'archives du monde religieux en France* (<http://www.aaef-asso.fr/>)

Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers

Maison-Mère du Bon Pasteur, Archives, 18 rue Marie-Euphrasie Pelletier, 49100 Angers

Archiviste depuis 2010 : Sarah Elbisser

Tél. : 02 41 72 12 40 (accueil de la Maison-Mère) ; courriel : archivistemm@gmail.com

Site Internet : <http://www.buonpastoreint.org/>

La congrégation, fondée en 1835 à Angers par sainte Marie-Euphrasie Pelletier, est issue de la congrégation Notre-Dame de Charité (elle-même fondée par saint Jean Eudes en 1641). Jusque dans les années 1980, elle accueille des jeunes filles placées par les services sociaux. Aujourd'hui, elle continue à œuvrer dans 70 pays pour aider les femmes et les enfants en difficulté pour plus de justice sociale et économique, plus particulièrement pour la défense du droit des femmes. C'est une congrégation de droit pontifical, dont le gouvernement général se trouve à Rome depuis 1966. Elle est composée d'une branche apostolique et d'une branche contemplative. En 2014 a eu lieu la réunification de la congrégation avec Notre-Dame de Charité.

Source : [fiche descriptive](#) dans *l'Annuaire des services d'archives du monde religieux en France* (<http://www.aaef-asso.fr/>)

Notices des fonds privés d'associations et de personnalités

On se reportera aussi, dans la deuxième partie, aux fonds de portée nationale suivants qui comportent une partie internationale :

Association française des magistrats de la jeunesse (AFMJ)

Association nationale des communautés éducatives (ANCE)

Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI) – International association of social educators

Adresse : Brolæggerstræde 9, 1211 Copenhagen, Denmark

Site Internet : <http://aieji.net/>

Courriel : laa@sl.dk

Historique du producteur

Fondée le 19 mars 1951, l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI) se compose de membres individuels et des associations nationales de plusieurs pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et Grande-Bretagne), plus le Maroc et le Canada. Elle organise régulièrement des rencontres internationales et des congrès en France et à l'étranger.

Outre la formation et la défense de l'unité professionnelle, l'association a pour but d'organiser la profession, par le développement des méthodes d'éducation basées sur le respect de la personnalité des jeunes, et de participer à la connaissance des expériences éducatives dans le monde entier.

Daniel Dupied est président puis président d'honneur de l'AIEJI.

Henri Joubrel (1914-1984) est président de l'AIEJI de 1955 à 1978.

Serge Ginger (1928-2011) est président du comité technique de l'AIEJI de 1961 à 1978, puis secrétaire général de l'AIEJI de 1978 à 1986. A ces titres, il contribue à l'organisation de congrès internationaux : Amsterdam (1967), Versailles (1970), Lausanne (1974), Montréal (1978), Copenhague (1982), Jérusalem (1986).

Jacques Leblanc (1931-...) est membre du bureau de l'AIEJI de 1978 à 1997, où il a exercé plusieurs fonctions : trésorier, président du comité technique, vice-président, responsable des bureaux européen et africain.

Présentation des sources

Deux fonds d'archives se relient principalement à l'activité de l'AIEJI : les fonds « Daniel Dupied – Henri Joubrel » et « Serge Ginger – Jacques Leblanc ».

Le premier fonds, assez composite, provient de Daniel Dupied, ancien président de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) et de l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés AIEJI. Outre ses archives professionnelles au sein des institutions bretonnes, de l'ANEJI et de l'AIEJI, Daniel Dupied a recueilli par ailleurs une partie des archives de Henri Joubrel (1914-1983), fondateur de l'ANEJI et de l'AIEJI dont il fut le président de novembre 1955 à avril 1978. Il s'agit des conférences du Méridien,

organisées à Paris de 1945 à 1959 dans le cadre des Éclaireurs de France. Il se compose de correspondance, articles, études, rapports, procès-verbaux.

Le deuxième fonds retrace l'action de Serge Ginger au sein de l'AIEJI mais aussi d'Henri Joubrel, fondateur de l'ANEJI et de l'AIEJI dont il fut le président de novembre 1955 à avril 1978. Par la dénomination de l'association qui est à vocation internationale, on comprend que les pièces en langues étrangères sont nombreuses que ce soit de l'anglais, de l'espagnol... et même du danois. Ce fonds se caractérise aussi par la présence de nombreuses annotations, notes manuscrites de Serge Ginger. Il se compose des éléments suivants : statuts, règlement intérieur ; bureau ; comité technique international ; manifestations publiques organisées ou non par l'AIEJI ; relation entre les membres AEIJI ; relation AIEJI-organisations internationales ; finances : ANEJI ; brochures ; publications.

Localisation des fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

-  Fonds Daniel Dupied, Henri Joubrel – Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI), Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI), 208 AS (III)

Modalités d'entrée : dépôt de l'AIEJI au CNAHES signé par Daniel Dupied le 28 mai 1998 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France – CNAHES. *Communication* : libre sous la condition de production d'un compte rendu de recherche au déposant. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé en 1997 par Mathias Gardet, archiviste du CNAHES, puis complété en 2010 par Gersende Piernas, chargée d'études documentaires aux ANMT de Roubaix. *Importance matérielle* : 8,5 m.l., 351 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1945-1990.

-  Fonds Serge Ginger – Jacques Leblanc, 208 AS (IV)

Modalités d'entrée : dépôt signé par Jacques Leblanc le 28 mai 1998. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé en 1998 par Virginie Vergnault, archiviste du CNAHES, puis complété en 2010 par Gersende Piernas, chargée d'études documentaires aux ANMT de Roubaix. *Importance matérielle* : 2 m.l. *Dates extrêmes* : 1945-1995.

Bureau international catholique de l'enfance (BICE)



Adresse : 70 bd de Magenta, 75010 Paris

Téléphone : 01 53 35 01 00

Site Internet : <https://bice.org/fr/>

Historique du producteur

Le Bureau International Catholique de l'Enfance est créé en 1948. C'est une Organisation non gouvernementale (ONG) internationale de droit français (loi 1901), reconnue Grande Cause Nationale « Protection de l'Enfance » en 1997 et reconnue d'assistance et de bienfaisance depuis 1998. Il reçoit le prix des Droits de l'Homme de la République Française en 1996. Il est aussi une Organisation Internationale Catholique (OIC). Il est présent dans 66 pays sur 4 continents et a des projets dans 26 pays. L'action du BICE auprès des enfants s'appuie sur la Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant (CIDE) qu'il a contribué à élaborer et dont il soutient la mise en application.

Il prône :

- un respect inconditionnel de l'enfant, de sa famille, sa communauté d'appartenance, sa culture et sa religion
- la promotion de la dignité et des droits de l'enfant face à toutes formes d'atteintes : exclusion, exploitation, violence...
- la défense et le soutien des enfants les plus vulnérables : enfants dans la rue, en prison, victimes de la guerre, enfants abusés, exploités sexuellement et par le travail, enfants handicapés
- une concertation internationale avec les ONG et les réseaux pluridisciplinaires (médecins, pédagogues, psychologues, juristes...)
- un statut consultatif auprès de l'UNICEF et du Conseil Economique et Social des Nations Unies, un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, des relations opérationnelles avec l'UNESCO.

Présentation des sources

Ces archives sont celles de Pierre Compagnon (1920-2015), bénévole au BICE à partir de 1965 auprès de l'abbé Bissonnier, président de la commission médico-sociale de 1980 à 1992 quand ce dernier s'en retire. Elles se composent de travaux de groupes d'études, textes de conférences, actes de colloques de 1953 à 1991.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

 Fonds Pierre Compagnon - Bureau international catholique de l'enfance (BICE), 208 AS (XXXVI)

Modalités d'entrée : don de Françoise et Pierre Compagnon au CNAHES le 2 juillet 2002 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Instrument de recherche* : bordereau d'entrée, 2005. *Communication* : libre. *Importance matérielle* : 0,50 m.l. *Dates extrêmes* : 1953-1991.

Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF) / International federation for home economics (IFHE)

Cnahe

Adresse : Kaiser-Friedrich-Straße 13, 53113 Bonn, Germany

Site Internet : <https://www.ifhe.org/>

Courriel : office@ifhe.org

Anciens noms du producteur

Office international pour l'enseignement ménager de septembre 1908 à avril 1922
Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager (FIEM) d'avril 1922 à 1970

Historique du producteur

La FIEF trouve son origine lors d'un congrès international d'enseignement ménager se déroulant à Fribourg (Suisse) en septembre 1908. Ce congrès est organisé par M. George Python, chef du département de l'Instruction publique à Fribourg qui veut rassembler toutes les personnes qui s'intéressent au développement de l'enseignement ménager.

Ainsi, sept cents personnes venant de vingt pays se réunissent à ce congrès pour partager leurs rapports sur l'enseignement ménager et pour trouver des solutions afin de le diffuser dans toutes les écoles. Ce congrès s'achève par la création de l'Office international pour l'enseignement ménager. Son siège est fixé à Fribourg et se donne comme objectifs de développer l'enseignement ménager dans tous les pays en centralisant les documents relatifs à l'enseignement ménager de tous les pays et surtout en organisant le prochain congrès international d'enseignement ménager.

Ce second congrès se déroule à Gand en 1913, il confirme et exploite les idées du congrès de Fribourg. Cependant les membres ressentent le besoin de créer une assise juridique à l'Office. Il faut attendre la fin de la guerre et l'organisation du congrès de Paris en 1922, pour que soit créée la Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager (FIEM). L'Office international de l'enseignement ménager est désigné comme secrétariat et la fédération se dote alors de véritables statuts avec des buts, des activités et surtout des organes propres.

Ainsi, la Fédération connaît une activité en plein essor durant l'entre-deux guerres avec la publication du bulletin régulièrement à partir de 1927, puis l'organisation de congrès réunissant tous les membres du monde entier. De 1939 à 1945, la Seconde Guerre mondiale ralentit considérablement les activités de la FIEM et seule la publication du bulletin permet de garder le contact avec ses membres.

C'est seulement à partir de 1946 que la Suisse organise des journées d'étude pour faire le point sur l'enseignement ménager après les bouleversements de la guerre. Ainsi, la FIEM oriente ses études sur le rôle primaire de l'enseignement ménager dans la vie familiale et sociale en essayant de résoudre les problèmes psychologiques, pédagogiques, pratiques et des progrès techniques comme lors du congrès de Stockholm en 1949.

En 1954, le conseil permanent international vote avec la majorité absolue, Paris comme nouveau siège de la Fédération et élit un nouveau président et de nouveaux statuts. C'est à partir de ce moment-là que la FIEM obtient le statut consultatif auprès des organisations internationales des Nations unies et orientent ses activités vers les pays en voie de développement, vers les problèmes de la femme et de l'enfant. Ainsi, la Fédération se lance dans les différents travaux internationaux en participant à des enquêtes et des études mais aussi en fournissant des experts lors des missions à l'étranger. En 1970, La FIEM remise en cause dans son enseignement et donc dans son utilité même, obtient de nouveaux statuts et change de nom et devient la Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF). Son enseignement s'oriente désormais dans l'action sociale, l'insertion des jeunes, des personnes handicapées, âgées... Parallèlement, en 1957, la Section française de la FIEF est créée. Son but est de regrouper les organismes français adhérents de la FIEM en qualité de membres collectifs et de réaliser ensemble des travaux préparatoires aux réunions et aux congrès internationaux.

Présentation des sources

Le fonds de la FIEF présente des types de documents variés. Il possède en particulier un intéressant fonds photographique portant à la fois sur l'enseignement ménager et sur les missions en Afrique. Il contient également des bandes sonores, lesquelles peuvent être écoutées par un lecteur présent dans le fonds. Enfin, ce fonds renferme de nombreux rapports et enquêtes sur les travaux des organisations internationales auxquels la FIEF a participé. Cependant, il faut noter l'absence totale de la correspondance qui a été détruite lors du dernier déménagement de la FIEF à Paris à l'Institut Montrouge en 1996 faute de place. Le fonds initial a été complété par des archives (un demi-mètre linéaire environ) de deux anciennes membres de la Fédération, Madame Froger et Madame Frisch, qui ont permis de combler les lacunes rencontrées dans les dossiers de congrès. De nombreux documents sont en langue étrangère.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

 Fonds Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF), 208 AS (XXXVII)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES le 25 juin 1996 et dépôt aux Archives nationales suivant la convention Archives de France - CNAHES. *Communication* : soumise à autorisation de la FIEF. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé réalisé en 2001 par Claire Ménard, archiviste CNAHES, et complété en 2010 par Gersende Piernas, chargée d'études documentaires aux ANMT de Roubaix. *Importance matérielle* : 20,40 m.l. *Dates extrêmes* : 1923-1995.

Ginger (Serge) – Leblanc (Jacques)

Cnahe

Historique du producteur

Le fonds retrace l'activité de Serge Ginger et Jacques Leblanc au sein de l'AIEJI (Association Internationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés). Serge Ginger est un éducateur spécialisé né le 6 février 1928 à Paris. Outre ses diverses activités professionnelles et associatives, il a présidé le comité technique de l'AIEJI de 1961 à 1978 avant d'en assurer le secrétariat général de 1978 à 1986. Jacques Leblanc est un éducateur spécialisé né à Namur en Belgique le 28 août 1931. En parallèle de ses activités professionnelles et de son implication dans l'ABEJI (Association Belge des Educateurs de Jeunes Inadaptés), il est élu au bureau de l'AIEJI en 1978. Il occupe successivement les fonctions de trésorier, de président du comité technique, de vice-président, de responsable des bureaux européen et africain jusqu'en 1997.

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Serge Ginger - Jacques Leblanc, 208 AS (IV)

Modalités d'entrée : dépôt au CNAHES et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre sauf mention contraire. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Virginie Vergnault, 1998. *Importance matérielle* : 2 m.l., 67 articles. *Dates extrêmes* : 1945-1988.

Quatrième partie :

Les fonds conservés en France concernant d'autres pays

Notices des fonds privés d'associations et de personnalités

On se reportera aussi, dans la deuxième partie de ce guide, aux fonds de portée nationale suivants qui comportent une partie relative à des pays étrangers :

-  Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'école publique (FGPEP) : sur les installations des PEP dans les anciennes colonies et anciens territoires occupés

Blocquaux (Jean) – Formation des travailleurs sociaux au Vietnam

Cnahe

Historique du producteur

Né en 1939 à Novion-Porcien (Ardennes), Jean Blocquaux fait ses études d'éducateur spécialisé à l'Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP) à Paris au début des années 1960. Il travaille dans un centre d'observation au Perray-en-Yvelines puis rejoint en 1967 le Père Michel Jaouen qui a ouvert à Paris le foyer des Epinettes afin d'accueillir des jeunes sortant de prison. Il occupe ensuite un poste d'éducateur dans un foyer d'adolescents à Saint-Germain-en-Laye puis au Home de Fontenay-sous-Bois.

C'est en 1975 qu'il prend contact avec l'association « Vers la Vie » dirigée par Jean-Claude Ferrand. Il devient alors le promoteur, avec son épouse Monique, du concept de service d'accueil d'urgence afin d'éviter à de nombreux jeunes en détresse le passage par la case prison : accueillir le jeune dans le bureau du juge, rétablir des liens avec la famille si possible et l'orienter. Il est soutenu par l'association et par les magistrats de la jeunesse alors en poste à Versailles (Jean-Pierre Rosenczweig, Alain Bruel, Martine Sem). Ce service ouvrira d'abord à son domicile, dans sa propre famille, puis dans les locaux de l'Oustal (ex-Refuge) à Versailles et finalement à Bois-d'Arcy dans une structure enfin adaptée.

Lors d'une visite de ce service d'accueil d'urgence en 1983, Georgina Dufoix, alors secrétaire d'Etat à la Famille, demande à Jean Blocquaux de rejoindre son cabinet comme conseiller technique à temps partiel puis à plein temps en 1984 lorsqu'elle sera ministre des Affaires Sociales. Les compétences éducatives de Jean Blocquaux s'avèrent particulièrement utiles lors de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983. Sa présence discrète permet d'éviter les dérives, une délégation de jeunes est reçue à l'Elysée et la carte de séjour de 10 ans est créée. Ces mêmes compétences permettent de faire évoluer le dispositif « Plan anti été chaud » de 1982 en un dispositif beaucoup plus efficace en demandant à l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) d'en assurer la gestion afin d'accélérer le financement des projets concernant les jeunes. Jean Blocquaux est aussi un acteur important pour la création du Revenu minimum d'Insertion en 1988. En contact avec l'Abbé Pierre et avec Coluche, il les appuie dans leurs actions en faveur des plus pauvres. De 1988 à 1990, il est le directeur de cabinet d'Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la Famille, et contribue à la première loi sur la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs (119 Allo Enfance Maltraitée) et à la rédaction de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Un décret du 7 novembre 1990 le nomme Inspecteur Général des Affaires Sociales (IGAS). Il est alors chargé des rapports et inspections sur la protection de l'enfance. Dans ce cadre il effectue des missions en Roumanie et au Vietnam où, à la demande du gouvernement, il met en place une formation d'intervenants sociaux. Il décède en 2016.

Texte : Roger Bello

Présentation des sources

Ce fonds très modeste comporte quelques éléments de carrière et, pour l'essentiel, des dossiers sur le programme de formation développé par Jean Blocquaux entre 1996 et 2002 en direction des cadres sociaux du Vietnam travaillant avec les enfants en situation difficile, à travers un montage associatif autour de l'association « Enfance Etat des lieux ».

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte

Fonds Jean Blocquaux, 208 AS (LIII)

Importance matérielle : 0,30 mètres linéaires ; 3 unités documentaires. *Dates extrêmes* : 1984-2012

Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine

Anciens noms du producteur

Fondation Jules Brévié
Fondation fédérale eurasienne
Fondation de l'enfance française d'Indochine

Historique du producteur

Le gouverneur Jules Brévié, ému à son arrivée en Indochine, par les conditions misérables dans lesquelles vivaient les Franco-Indochinois développa non seulement les œuvres existantes (Sociétés laïques d'assistance et écoles religieuses) mais créa aussi une "Œuvre centrale" chargée de superviser celles-ci. La Fondation Jules Brévié vit le jour le 31 juillet 1939. En 1946 elle devint Fondation fédérale Eurasienne. En 1949 elle prit le nom de Fondation de l'Enfance française d'Indochine. Par la suite cette association reçut le nom de Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine et fut reconnue d'utilité publique par décret du 15 décembre 1950.

Texte : Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM)

Localisation du fonds

Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) à Aix-en-Provence

 Fonds Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine, 90 APC

Communication et reproduction : soumises à autorisation. *Instrument de recherche* : répertoire sur fiches et index sur fiches des noms de personnes. *Importance matérielle* : 89 articles

Gauneau (Jacques)

Cnahe

Historique du producteur

Jacques Gauneau est un éducateur né en 1926 à Tours. Il est le fils d'un ingénieur des Arts et Métiers devenu directeur de bureau d'études, puis directeur d'usine dans le domaine de la minoterie. Après des études secondaires et un engagement dans le scoutisme, il abandonne ses études à l'Ecole des travaux publics de Paris en 1947 pour se consacrer à la rééducation. D'abord bénévole au patronage Rollet dans le cadre des réseaux Scouts de France qu'il fréquente, il adopte la vie rurale et précaire du Centre Jeune France dans la Drôme, avant d'entrer au Centre d'observation de Montpellier. A partir de 1950, il suit l'enseignement de l'Institut de psycho-pédagogie médico-sociale de Montpellier (IPPMS) dirigé par le professeur Lafon. Pour son année de stage, il part en Algérie dans une équipe rassemblée par Bernard Durey, suivant de peu son épouse Paule, assistante sociale également diplômée de l'IPPMS. Avec ses camarades éducateurs désireux de s'émanciper de la tutelle du Pr Lafon, leur ancien patron, et d'expérimenter une pédagogie plus dynamique de l'autre côté de la Méditerranée, il ouvre un des premiers centres pour troubles graves de la personnalité (Centre Alfred Binet à Douera) dont il devient sous-directeur en 1954 puis directeur en 1956. Parallèlement, il est membre depuis l'origine de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés), puis délégué régional pour l'Algérie.

En 1957, il rentre à Paris et devient délégué permanent de l'ANEJI. Au-delà de ses actions pour l'association au niveau national, il est également responsable de l'Outre-Mer et contribue à la naissance de l'Union Générale des Educateurs Africains et Malgaches de Jeunes Inadaptés (UGEAMJI). En 1961, il revient au travail de base en prenant la responsabilité du Centre d'Observation Régional de Marseille (Sanderval) tout en continuant des activités associatives bénévoles et en assurant quelques enseignements. En 1970, il devient formateur à plein temps au CFESME de Peynier-Aix (réseau du chanoine Barthélémy) où il est plus particulièrement chargé de la section Moniteurs-Educateurs. Dans ce cadre, il participe à la fondation et assure la présidence pendant trois ans du Comité de Liaison des Ecole des Moniteurs-Educateurs (CLEME). Il prend sa retraite en 1986 et participe alors à un groupe de travail (GESTE-COD) et à la préparation d'un ouvrage collectif sur la danse thérapeutique (A corps, perdus, accords perdus, dossiers d'Aquitaine Editions, Bordeaux).

Présentation des sources

Le fonds porte sur l'ensemble de l'activité de Jacques Gauneau de 1945 à 1994 : depuis sa formation à Montpellier jusqu'à ses activités professionnelles (Centre d'observation de Montpellier, Centre de Douera en Algérie, Ecole de monitrices éducatrices de Peynier) et associatives (CLEME, ANEJI-AIEJI-UGEAMJI, GESTE-COD). Il constitue tout particulièrement une source inestimable pour l'histoire de la rééducation en Algérie durant les années précédant la décolonisation du pays. Aux documents qui permettent de suivre l'activité du Centre de Douera (les notes d'organisation et de réflexion, les journaux scolaires, les nombreuses photos) s'ajoutent ceux qui se rapportent à l'exercice général de l'éducation spécialisée en Algérie (les études, comptes rendus de journées, listes d'organismes, correspondances associatives, ...), sans oublier ceux qui renvoient à la réalité de la guerre (les coupures de journaux, les tracts, mais aussi les motions de protestation des délégués régionaux des associations d'assistantes sociales et d'éducateurs spécialisés suite à l'enrôlement d'assistantes sociales dans l'opération de contrôle de la Casbah d'Alger en mai 1956...).

Localisation du fonds

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

 Fonds Jacques Gauneau, 208 AS (LII)

Modalités d'entrée : don au CNAHES le 3 septembre 2013 et convention CNAHES-Archives de France. *Communication* : libre. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Sylvain Cid, chargé de mission CNAHES, 2018. *Importance matérielle* : 3 m.l., 30 unités

Heinrich (André)

Cnahe

Historique du producteur

André Heinrich naît le 4 novembre 1931. Il fait des études d'éducateur et de chef de service éducatif au Centre de formation et de recherche du ministère de la Justice, à Vaucresson, puis de formateur de travailleurs sociaux à l'université d'Aix-Marseille 3. Il obtiendra en outre, dans les années 1970, une licence puis une maîtrise de sciences humaines et sociales (option travail social).

Il commence en 1949 sa carrière au Maroc, où il travaillera jusqu'en 1969 dans le secteur de l'enfance abandonnée, inadaptée, pré-délinquante et délinquante, à la fois dans les secteurs publics et associatifs. Jusqu'en 1953, il est éducateur puis éducateur-chef au centre Aïn-es-Sebaa de Casablanca, dont il devient alors le directeur. Pendant ces années, il débute un abondant échange de correspondance avec Henri Joubrel (fondateur et président de l'ANEJ et de l'AIEJ), Paul Alloing (membre de l'ARSEA), Jacques Selosse (directeur du centre de Vaucresson, futur professeur d'université) et Joseph Rovin (de l'association Peuple et Culture). En 1955, il devient directeur du Centre d'Observation de Marrakech, jusqu'en 1958, date à laquelle il commence à diriger le Centre d'Observation de Tanger. A cette époque, il inspecte un certain nombre d'établissements pour l'enfance inadaptée de la région de Tanger et devient délégué bénévole à la Liberté Surveillée. En 1960, il commence un cycle de formation des cadres au CNFE de Rabat, cycle qui durera jusqu'en 1969.

De 1962 à 1969, André Heinrich assume des responsabilités à l'échelon ministériel ; c'est également durant cette période qu'il devient membre de l'association des parents d'élèves des établissements d'enseignement français de Rabat. Jusqu'en 1964, il est chef de la Section de l'Enfance inadaptée et de l'Éducation surveillée, au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il continue alors à former les cadres de l'éducation surveillée, notamment en 1962 au CNFE de Rabat. En 1964, il devient conseiller technique du chef de Bureau de l'Action Éducative et de l'Éducation Surveillée, et intervient là encore comme formateur à l'Institut Royal de Formation des Cadres (ex-CNFE). En 1966, il entre à l'AFSEA (Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) ; en 1968, alors qu'il noue contact avec des organismes étrangers de l'éducation surveillée (tels qu'UIPE ou EIRENE), il contribue à l'organisation d'un séminaire en collaboration avec le CIE (Conseil International de l'Enfance).

En 1969, à sa demande, André Heinrich est rapatrié en France. Il commence alors à travailler au CREAL (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour lequel il est d'abord directeur du Centre d'Observation et de Traitement des Joncquiers (dans le Vaucluse), puis, en 1979, conseiller technique au siège du CREAL à Marseille. Il continue cependant des missions ponctuelles au Maroc, notamment de 1980 à 1982 pour la session de formation des directeurs de centres à l'IRFC de Yacoub-el-Mansour, et organise en 1982 des échanges entre la France et le Maroc.

Pendant l'année 1983, il participe à une mission de coopération au Maroc : il est alors professeur à l'IRFC de Yacoub-el-Mansour à Rabat, avec pour mission d'analyser et d'évaluer le dispositif local de protection de la jeunesse. Il retourne ensuite en France et travaille successivement pour le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (à la mission « jeunes ») de 1984 à 1989, puis pour le Conseil Général du Vaucluse (il y est chargé de mission dans la « politique personnes handicapées ») à partir de 1990. De 1992 à 1996, il revient une semaine par an au Maroc pour des sessions de perfectionnement des directeurs d'établissements et de services de l'enfance inadaptée, qui se déroulent au centre Al Qods de Fès (sauf en 1995, année où la session a lieu en France).

Présentation des sources

Le fonds André Heinrich a été en grande partie constitué entre 1949 et 1996, et résulte des activités diverses du producteur dans l'éducation surveillée au Maroc. En tant que tel, il contient plusieurs types de documents, parmi lesquels on distingue surtout des dossiers de travail, de la documentation et des documents iconographiques.

Les dossiers de travail, qui constituent la partie la plus abondante du fonds, sont composés de plusieurs types de documents. On y trouve d'abord les documents relatifs à l'organisation générale des institutions de l'éducation surveillée au Maroc (notes de présentation, rapports, circulaires, arrêtés, etc.) ; on y remarque également des documents sur la réglementation et les activités des centres de l'éducation surveillée (il s'agit surtout de circulaires, d'arrêtés, de notes de services et de rapports). On peut également placer parmi les dossiers de travail ceux relatifs à l'organisation du service de la Liberté Surveillée, constitués le plus souvent de tracts, de cartes de membre, de correspondance et de rapports. Suivent des documents – moins nombreux – sur le fonctionnement des associations de l'éducation surveillée (essentiellement des statuts et des rapports d'activités) et les contacts d'André Heinrich avec celles-ci ou avec d'autres acteurs de l'éducation surveillée (là, on trouve presque uniquement de la correspondance). Le dernier grand type de dossiers de travail est constitué par des dossiers d'organisation et d'animation de stages et de journées d'étude : ces dossiers contiennent en règle générale des programmes, des notes manuscrites, de la correspondance, des synthèses de cours et d'exposés, et des rapports de stages reliés.

La catégorie « documentation », moins importante numériquement parlant, est essentiellement composée de livrets divers, d'un ensemble de formulaires et de dossiers-types pour l'observation et le suivi des enfants inadaptés au sein des centres, et enfin de dossiers de statistiques sur l'éducation surveillée au Maroc.

En dernier lieu, le fonds André Heinrich contient quelques documents iconographiques, c'est-à-dire surtout des cartes postales reçues par le producteur, et des photographies (le plus souvent prises à l'occasion des stages déjà évoqués) ; on remarquera aussi parmi ces documents une affiche de 1983 pour les IX^e jeux méditerranéens de Casablanca.

Localisation du fonds

CNAHES

 Fonds André Heinrich

Modalités d'entrée : don au CNAHES le 6 septembre 2013 et convention CNAHES-Archives de France. *Instrument de recherche* : répertoire numérique détaillé par Lise Fréval, 2009-2010. *Importance matérielle* : 4 m.l. *Dates extrêmes* : 1949-1995.

OSE Tunisie

Association en cessation d'activité

Historique du producteur

En 1946, l'Union OSE, soucieuse d'étendre son action médico-sociale auprès des populations juives du Maroc et de la Tunisie, dépêche deux de ses membres, le Dr Valentine Cremer et Maurice Brenner, pour étudier une éventuelle installation dans ces deux pays. Le rapport qui en résulte décrit des conditions d'hygiène indescriptibles et en appelle à une intervention urgente. En avril 1947, Enéa Averbouh, assistante sociale de l'OSE, débarque à Tunis avec un plan de travail qu'elle soumet à un conseil médical composé des médecins chefs de service des hôpitaux et de chefs de cliniques. Assistée par Madame Perez qui a longtemps travaillé avec l'OSE-France, elle s'appuie sur des comités locaux du judaïsme tunisien et des médecins qui se sont déjà investis dans des œuvres anciennes dans le cadre de l'Alliance israélite

universelle, en particulier les médecins Léon Moatti et Roger Nataf pour la Tunisie. En mai 1947, elle transmet un rapport sur l'état sanitaire de la population juive en particulier dans le Sud tunisien, dans l'île de Djerba, peuplée de Juifs venus là, après la destruction du second temple et à Gabes. A la suite de ce rapport, l'Union-OSE décide la création d'une nouvelle filiale, l'OSE Tunisie, avec comme objectif : « de venir au secours du judaïsme tunisien, grenier du futur judaïsme, mais qui est en danger moral et physique. » L'OSE ouvre des centres dans 4 villes seulement, deux au Maroc (Casa et Marrakech) et deux en Tunisie (Tunis et Djerba). Il s'agit de dispensaires polyvalents avec des consultations multiples, mais aussi des services sociaux, des biberonneries et des gouttes de lait. Une petite équipe constituée de trois jeunes rapidement formées et d'Enéa Averbouh elle-même fait des enquêtes à domicile à Tunis et à L'Ariana en vue d'assurer les consultations. Avec un budget modeste, des dispensaires s'ouvrent à Djerba où sévit le trachome, à Gabes, Sfax et Sousse.

Ce n'est qu'en 1948, en raison du travail déjà accompli au Maroc et en Tunisie que l'Union-OSE et le Joint décident de conclure un accord de coopération en faveur de l'Afrique du nord. Des branches nationales OSE sont encouragées dans les 6 pays concernées : Algérie, Tunisie, Maroc français, Tripolitaine, Cyrénaïque et la zone internationale de Tanger. Les branches nationales OSE, dans chacun des pays, seront organisées de façon à attirer dans le sein de leurs comités des médecins juifs éminents pour un travail médico-social de grande envergure. Les budgets seront contrôlés par une commission mixte comprenant des représentants du département médical du Joint et de l'Union-OSE de Paris. L'accord entre en vigueur le 1er janvier 1949 pour 6 mois et sera renouvelé pendant des années. Le travail de l'OSE Tunisie prend une autre dimension et couvre l'ensemble du pays jusqu'en 1966.

En 1986, l'OSE Tunisie cesse de fonctionner, bien qu'elle conserve son existence légale.

Texte : synthèse d'après une allocution de Katy Hazan

Présentation des sources

Telles qu'elles se présentent après plusieurs années de reconstitution et de classement, les archives se divisent en trois parties principales :

1. *Une section administrative*, comprenant les rapports et procès-verbaux des instances statutaires de l'association : les assemblées générales, le comité central et le bureau. Ces documents permettent de suivre les différentes étapes de l'œuvre de l'OSE. Cette section contient aussi une assez grande partie de la correspondance, notamment avec l'Union Mondiale OSE à Paris et avec le Joint à Genève.

2. *Une section médicale*, qui révèle l'ampleur des activités de l'OSE dans des domaines très variés : soins aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents, organisation de colonies de vacances, aide aux mères et aux personnes âgées, enquêtes régulières sur la situation sanitaire des quartiers juifs, création de dispensaires à Tunis, Djerba, Gabès, La Goulette, Sfax et Nabeul, commandes de médicaments et de matériel médical, campagnes de lutte contre les maladies contagieuses et endémiques, notamment la tuberculose, le trachome et la teigne, stages de formation professionnelle à l'intention du personnel. On a conservé aussi des dossiers très détaillés sur le parrainage des enfants, une spécialité de l'OSE depuis sa création en 1912, afin de leur garantir un suivi médical et une aide financière.

3. La partie la plus volumineuse des archives est représentée par *les documents financiers* qui retracent dans les moindres détails les bilans comptables, les dépenses et les recettes, la gestion du personnel et les investissements.

Les archives n'ont pas toujours été conservées pendant soixante ans dans des conditions idéales et certains dossiers ont malheureusement disparus. Mais il en reste suffisamment pour satisfaire les historiens les plus exigeants. Ils ont désormais à leur disposition un ensemble de documents intéressant, non seulement l'histoire de l'OSE-Tunisie en tant qu'association philanthropique, mais celle de l'évolution de la situation sanitaire et sociale des communautés juives tunisiennes. Le Dr Lucien Moatti a joint à cet ensemble une série de dossiers concernant la création et le fonctionnement de l'OSE-Tunisie, les inaugurations, les visites officielles et les relations avec l'Union-OSE ; on y trouve aussi des rapports sur les besoins sanitaires des communautés juives tunisiennes dans les années 1947-1950. Ces dossiers permettent de

compléter dans plusieurs domaines les archives principales [...].

Texte : Georges Weill

Localisation du fonds

Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, 27 avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél : 01 53 32 88 55 - info@aiu.org

 Fonds OSE Tunisie

Modalités d'entrée : dépôt le 6 décembre 2007 par le Dr Lucien Moatti, président de l'Amicale pour le souvenir de l'OSE Tunisie. *Instrument de recherche* : [inventaire](#) réalisé par Georges Weill, Yvonne Lévyne et Katy Hazan. *Dates extrêmes* : 1947-1984.

Liste des fonds déposés par service d'archives

Les fonds de portée nationale

- **Archives nationales – Site de Pierrefitte**

346AP : Fonds Ferdinand Dreyfus

577 AP : Fonds Georges Mauco

360 AP : Fonds Henri Wallon

208 AS (I) : Fonds Jacques Guynomarc'h

208 AS (II) : Fonds Association nationale des éducateurs spécialisés de jeunes inadaptés (ANEJI)

208 AS (III) : Fonds Daniel Dupied – Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI)

208 AS (IV) : Fonds Serge Ginger - Jacques Leblanc

208 AS (V) : Fonds Comité d'Entente des Ecoles et Centres de Formation d'Educateurs Spécialisés (CEECS)

208 AS (VI) : Fonds Maison d'enfants du Quercy

208 AS (VII) : Fonds Victor Girard

208 AS (VIII) : Fonds Louis Le Guillant

208 AS (IX) : Fonds Roland Assiathiany

208 AS (X) : Fonds Nouvelle Etoile des Enfants de France

208 AS (XI) : Fonds Pierre Mercier

208 AS (XII) : Fonds Jacques Selosse

208 AS (XIII) : Fonds René Courtois

208 AS (XIV) : Fonds Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES) – Fonds Comité d'entente des centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CECFEJE)

208 AS (XV) : Fonds Buc Ressources

208 AS (XVI) : Fonds Vasile Sanctiu

208 AS (XVII) : Fonds Comité de liaison des Ecoles de moniteur-éducateur (CLEME)

208 AS (XVIII) : Fonds Centre de recherches interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV)

208 AS (XIX) : Fonds Association nationale des communautés éducatives (ANCE)

208 AS (XX) : Fonds Simonne et Jacques Lacapère

208 AS (XXI) : Fonds Vivette Samuel

208 AS (XXII) : Fonds Alfred et Françoise Brauner

208 AS (XXIII) : Fonds Confédération française des professions sociales (CFPS)

208 AS (XXIV) : Fonds France ESF (Economie sociale et familiale)

208 AS (XXV) : Fonds Association nationale d'entraide féminine (ANEF)

208 AS (XXVI) : Fonds CNAHES - Brochures et littérature grise

208 AS (XXVII) : Fonds Jean Barrère

208 AS (XXVIII) : Fonds Marc Barthélémy

208 AS (XXIX) : Fonds Jacques Rousset

208 AS (XXX) : Fonds Michel Chauvière

208 AS (XXXI) : Fonds Marie Mauroux-Fonlupt

208 AS (XXXII) : Fonds Fédération Croix-Marine
 208 AS (XXXIII) : Fonds Union nationale des Associations Régionales pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (UNARSEA) - Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (AFSEA) - Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)
 208 AS (XXXIV) : Fonds Strauss Pierre - Fonds Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM)
 208 AS (XXXV) : Fonds Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF)
 208 AS (XXXVI) : Bureau international catholique de l'enfance (BICE)
 208 AS (XXXVII) : Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF)
 208 AS (XXXVIII) : Actualités sociales hebdomadaires (ASH)
 208 AS (XXXIX) : Nelly Deramoudt
 208 AS (XL) : Jacques Mazé ; Marguerite Chauvin
 208 AS (XLI) : Monique Charvin
 208 AS (XLII) : Fonds Vincent Peyre
 208 AS (XLIII) : IFRAMES La Classerie (Rezé)
 208 AS (XLIV) : Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP)
 208 AS (XLV) : Ecole normale sociale de l'ouest (ENSO)
 208 AS (XLVI) : Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire
 208 AS (XLVII) : Fonds Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique (FGPEP)
 208 AS (XLVIII) : Fonds Hélène Gratiot-Alphandéry
 208 AS (XLIX) : Fonds Ecole normale sociale (ENS)
 208 AS (L) : Fonds Ecole supérieure de travail social (ETSUP)
 208 AS (LI) : Fonds Jean Ughetto
 208 AS (LII) : Fonds Jacques Gauneau
 208 AS (LIII) : Robert Levillain ; Marie-Madeleine Freuchet ; Jean Blocquaux

19771537 : Fonds Union des caisses nationales de Sécurité Sociale (UCANSS)
 19870527 : Fonds Cécile Braquehais

- **Archives nationales du monde du travail, Roubaix**

1990 001 : Fonds Institut régional du travail social – IRTS
 2002 072 ; 2014 006 : Fonds Union des clubs de prévention du Nord (UCPN)
 2005 034 ; 2010 018 ; 2011 038 : Fonds Abbé Pierre (papiers personnels)
 2010 055 : Fonds Alain de Jaeghere

- **Archives de la Croix-Rouge Française**

Fonds Croix-Rouge Française (CRF)

- **Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle**

AP 26 : Fonds Isaac Pougatch

- **Bibliothèque universitaire d'Angers**

Fonds Centre international de l'enfance et de la famille, CIDEF

- **Centre d'exposition « Enfants en justice », Savigny-sur-Orge**

Fonds Dominique Riehl

- **Centre national des archives de l'Eglise de France (CNAEF)**

1 CO : Fonds Abbé Jean Viollet

15 PP et 68 PP : Fonds Henri Bissonnier

4 PP : Fonds Association Essor-Jean Plaquevent

- **Centre des archives économiques et financières (CAEF)**

PH 232/06, PH 233/06, PH 237/06, 238/06 : Fonds Secours national et Entr'aide française

- **Institut d'histoire du temps présent (IHTP)**

ARC 2011 : Fonds Hélène Lienhardt

- **Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC)**

BER : Fonds André Berge

DGN : Fonds Fernand Deligny

- **Musée historique du centre hospitalier Sainte-Anne, Paris**

Fonds Jean-Maurice Lahy

- **Musée national de l'éducation, Mont-Saint-Aignan, Rouen**

3.7.01 – 3.7.05 : Fonds Gustave Baguer

2006.5976. : Editions Horizons de France

- **Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)**

Fonds Alain Bruel

Liste des fonds de portée territoriale

- **11 - Archives départementales de l'Aude – Carcassonne**

100 J : Fonds Service social d'aide aux émigrants de l'Aude

- **13 - Archives départementales des Bouches-du-Rhône – Marseille**

92 J : Fonds Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental des Bouches-du-Rhône

128 J : Fonds Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bouches-du-Rhône

2457 W : Fonds Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP 13)

- **17 - Archives départementales de la Charente-Maritime - La Rochelle**

143 J : Fonds Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA 17) (Institut Paule Maraux)

- **21 - Archives départementales de la Côte-d'Or – Dijon**

61 J : Fonds Association dijonnaise « Sourire et Lumière »

66 J : Fonds Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC)

125 J : Fonds Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence (ARSEA) de Dijon – Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence Inadaptées (CRBEAI)

- **22 - Archives départementales des Côtes-d'Armor - Saint-Brieuc**

110 J : Fonds Centre d'études et d'actions sociales des Côtes d'Armor

- **24 - Archives départementales de la Dordogne – Périgueux**

105 J : Fonds Domaine de Lapeyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix)

- **27 - Archives départementale de l'Eure - Évreux**

31 J : Fonds Georges Bonjean (château d'Orgeville)

- **34 - Archives départementales de l'Hérault – Montpellier**

24 J : Fonds Foyer de la Jeune Fille et des jeunes travailleuses de Montpellier

96 J : Fonds Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration

160 J : Fonds Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés, section Languedoc Roussillon (ANEJI-LR) et Association régionale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés du Languedoc Roussillon (AREJI)

1817 W : Association pour la protection de l'enfance et de l'adolescence (APEA). Dossiers d'AEMO et d'enquêtes sociales autour du contentieux familial (1968-1997)

- **35 - Archives départementales d'Ille-et-Vilaine – Rennes**

155 J : Fonds Centre régional pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées de Bretagne (CREAI)

- **37 - Archives départementales d'Indre-et-Loire – Tours**

114 J : Fonds Association la Paternelle – Colonie agricole et pénitentiaire de Mettray

- **38 - Archives départementales de l'Isère – Grenoble**

151 J : Fonds Office départemental de l'enfance maltraitée

- **41 - Archives départementales du Loir-et-Cher - Blois**

107J : Fonds Association « Coup de Pouce »

- **42 -Archives départementales de la Loire - Saint-Etienne**

81 J : Fonds Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose (Œuvre Grancher)

105 J : Fonds Ecole de service social de Saint-Chamond

133 J : Fonds Service social familial migrants (ASSFAM)

149 J : Fonds Société de protection de l'enfance de Montbrison

- **48 - Archives départementales de la Lozère - Mende**

91 J : Fonds abbé Lucien Ozio

- **49 - Archives départementales du Maine-et-Loire - Angers**

1 F 14 : Fonds Société Saint Vincent de Paul

101 J : Fonds Croix-Rouge française Délégation départementale de Maine-et-Loire

247 J : Fonds Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (AP-TIRA)

321 J : Fonds Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) de Maine-et-Loire

- **53 - Archives départementales de la Mayenne - Laval**

101 J : Fonds Croix-Rouge française Délégation départementale de la Mayenne

407 J : Fonds Congrégation des soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron

434 J : Fonds Institut médico-éducatif Jean-Baptiste Messenger

466 J : Fonds Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne

- **54 - Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle - Nancy**

69 J : Fonds Fondation de l'Institution des jeunes aveugles de Nancy

107 J : Fonds Fraternité chrétienne intercontinentale des personnes malades chroniques et handicapées physiques

- **58 - Archives départementales de la Nièvre - Nevers**

76 J : Fonds Œuvre familiale Mademoiselle Bourgeois

- **62 - Archives départementales du Pas-de-Calais – Arras**

41 J : Fonds Comité de la Falaise

- **63 - Archives départementales du Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand**

134 J : Fonds Centre d'accueil du château des Quaires,

175 J : Fonds Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne

1982 W : Fonds École pratique sociale interrégionale (EPSI)

- **64 - Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques - Pau**

41 J : Fonds Institut de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) Les Hêtres

133 J : Fonds Croix-Rouge française. Comité de Paul

134 J : Fonds Nid béarnais et Nid marin

- **65 - Archives départementales des Hautes-Pyrénées - Tarbes**

80 J : Fonds Secours populaire français – Fédération des Hautes-Pyrénées

- **67 – Archives départementales du Bas-Rhin – Strasbourg**

848 D : Maison d'éducation de Zelsheim : dossiers de mineurs placés (1929-1940)

- **69 -Archives départementales du Rhône et de Lyon - Lyon**

99 J : Fonds Service social d'aide aux émigrants (SSAE) bureau départemental

253 J : Fonds Association du Prado. Direction générale,

254 J : Fonds Service social du Prado

255 J : Fonds Oeuvre d'apprentissage du Prado

256 J : Fonds Maison d'enfant les Alizés

258 J : Fonds Institut Antoine Chevrier (ITEP)

259 J : Fonds institut spécialisé de formation du Prado (ISFP)

260 J : Fonds Foyer du Cantin

261 J : Fonds Institut Élise Rivet

- **75 - Archives de Paris**

D 17 J : Fonds Croix-Rouge française. Activité de tutelle et d'adoption d'enfants

D 36 J : Fonds Œuvre de l'hospitalité de nuit puis Œuvre de l'hospitalité familiale

D 51 J : Fonds Polyclinique Henri-de-Rothschild (1902-1945) puis Fondation Mathilde-Henri-de-Rothschild (1945-1959) puis Association Hôpital Mathilde-Henri-de-Rothschild (1959-1971)

D 55 J : Fonds Société de prophylaxie criminelle

D 79 J : Fonds Le Relais Ménilmontant. Permanent juridique migrants Ménilmontant, service d'entraide aux étrangers en attente de régularisation

D 84 Z : Fonds Ligue pour la protection des mères abandonnées et de l'enfance en détresse

- **76 - Archives départementales de Seine-Maritime – Rouen**

31 J : Fonds Service social d'aide aux émigrants de Rouen

- **77 - Archives départementales de Seine-et-Marne – Melun**

126 J : Fonds Association « La Vie au Grand Air »

- **78 - Archives départementales des Yvelines – Versailles**

123 J : Fonds Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ)

163 J : Fonds Blondel-Pasquier (Michel)

- **79 - Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne**

J 2031 : Fonds Société philanthropique de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)

30 J : Fonds Société philanthropique de Niort (Deux-Sèvres)

- **82 - Archives départementales du Tarn-et-Garonne - Montauban**

49 J : Fonds Œuvre des orphelines protestantes de Montauban

- **83 - Archives départementales du Var - Toulon**

49 J : Fonds Service social d'aide aux immigrants

- **84 - Vaucluse - Avignon**

79 J : Fonds Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR)

- **91 - Archives départementales de l'Essonne - Évry**

60 J : Fonds Centre médico-psychologique de Bois-Maison

- **92 - Archives départementales des Hauts-de-Seine – Nanterre**

53 J : Fonds Maison protestante de l'enfance de Nanterre

134 J : Fonds Association Henri Rollet

135 J : Fonds Association des Amis de la Tutélaire

136 J : Patronage de l'enfance et de l'adolescence

171 J : Fonds Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France

2294 W, 2295 W : Fonds Les Pléiades

- **93 - Archives départementales de Seine-Saint-Denis - Bobigny**

2 J : Fonds Fondation Berraut-Sautier, protection de l'enfance, œuvre maternelle et infantile du Raincy

29 J : Fonds Service social d'aide aux émigrants (SSAE)

282 J : Fonds Fédération nationale des assesseurs auprès des tribunaux pour enfants

341 J : Fonds Enfance réseau monde (ERM), ex Enfants réfugiés du monde

325 J, 404 J : Fonds Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficultés (CLP)

- **94 - Archives départementales du Val-de-Marne - Créteil**

144 J : Fonds Institut de psycho-pédagogie appliquée (IPPA), Créteil

145 J : Fonds Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)

147 J : Fonds Union locale des centres sociaux et culturels de Créteil

191 J : Fonds Finder (Jo) – Foyer de jeunes de Vitry,

512 J : Fonds CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)

543 J : Fonds Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA), Centre de formation aux professions éducatives et sociales (CFPES)

2644 W : Fonds Association pour le déplacement et l'insertion des personnes handicapées du Val-d'Oise (ADIPH 95)

4163 W : Fonds Centre d'observation et de rééducation de Chevilly-Larue

Index onomastique

Cet index porte sur les noms anciens et actuels des « producteurs » d'archives.

- Abri maternel, 138
Acodège (Côte d'Or), 41
Actualités sociales hebdomadaires (ASH), 153
Adapei 53. Institut médico-éducatif (IME) Jean-Baptiste Messenger, 128
ALTER – Société européenne de recherche sur le handicap, 153
ALTER – Société pour l'histoire du handicap, 153
ANCREAI. Délégation Ile-de-France, 83
Asile Notre-Dame-de-Lourdes (Nevers), 50
Assathiany (Roland), 154
Association « La Protectrice », 110
Association « Les Grands Loups » de Marvejols, 122
Association « T'CAP ECO » (Charente Maritime), 113
Association Adélaïde-Perrin (Rhône), 16
Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS)
Loire Promotion, 14
Recherches et Promotion (RP), 15
Association côte-d'orientienne pour le développement et la gestion d'actions sociales et médico-sociales (ACODEGE), 41
Association de coordination de l'action en faveur des personnes âgées (ACAPA), 108
Association de formation et promotion du personnel de l'éducation spécialisée, 14
Association de médiation et d'information sur le handicap (AMIH), 64
Association de prévention spécialisée du Nord (APSN), 72
Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ), 78, 95
Association de travailleuses sociales, 180
Association départementale de réponse à l'urgence sociale (ADRUS), 110
Association départementale d'entraide judiciaire (ADEJ), 108
Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime. Centre éducatif renforcé d'Aumagne, 111
Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime. Institut Paule Maraux, 110
Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) du Rhône, 37
Association départementale pour le développement de l'enseignement social, 14
Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP 13), 138
Association des Amis de la Tutélaire, 77
Association des amis des orphelins de guerre et des pupilles de la Nation en Côte d'Or, 42
Association des centres de formation de jardinières-éducatrice (ACFJE), 176
Association des écoles d'éducateurs et d'éducatrices spécialisés (Groupe AMCE), 155
Association des écoles et de la profession d'éducatrices de l'enfance et d'éducatrices spécialisées, 155
Association du Service Social de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Bouches-du-Rhône (ASSSEA 13), 139
Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF), 156
Association française des organismes de formation et de recherche en travail social (AFORTS), 235
Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM), 157
Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées (AFSEA), 183
Association Henri Rollet, 76
Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI) – International association of social educators, 244
Association Jeunesse Culture Loisirs Technique (JCLT), 93
Association L'Essor, 221
Association Le Pain partagé (Dax), 112
Association lorraine pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ALSEA), 66
Association nationale d'entraide féminine (ANEF), 193
Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire, 128
Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental des Bouches-du-Rhône, 139
Association nationale des communautés d'enfants (ANCE), 158
Association nationale des communautés éducatives (ANCE), 157
Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI), 159
Association Nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés, section Languedoc

Roussillon (ANEJI-LR), 122
 Association nationale des professionnels en économie sociale et familiale (ANPESF), 198
 Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA), 129
 Association pour la réinsertion sociale des adultes délinquants (ARSAD) à Rennes, 55
 Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) d'Orléans, 59
 Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA) Maine-et-Loire, 130
 Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA), 130
 Association régionale de Paris pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARP), 83
 Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Lyon, 19
 Association régionale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés du Languedoc Roussillon (AREJI), 122
 Association régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), 133, 135
 Association régionale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale Lorraine Champagne-Ardenne (AREHSS), 64
 Association régionale pour la formation, la recherche et l'innovation en pratiques sociales (ARFRIPS), 14
 Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Dijon, 44
 Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans la région de Paris, 83
 Association régionale pour le logement et l'insertion par l'activité économique (ARELIA), 70
 Association régionale Rhône-Alpes de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARRASEA), 19
 Association rhodanienne pour l'inclusion des enfants sourds (ARIES), 17
 Association Solidarité Prison (Saintes), 112
 Baguer (Gustave), 160
 Barrère (Jean), 160
 Barthélémy (Marc), 161
 Berge (André), 161
 Bertrand (Paul), 162
 Bissonnier Henri (Père), 163
 Blocquaux (Jean) – Formation des travailleurs sociaux au Vietnam, 250
 Blondel-Pasquier (Michel), 80
 Bonjean Georges (château d'Orgeville), 103
 Bouju (Claude), 165
 Braquehais (Cécile), 167
 Brauner Alfred et Françoise, 167
 Bruel (Alain), 168
 Buc Ressources, 169
 Bureau international catholique de l'enfance (BICE), 245
 Camurati (Rémon), 140
 Catteaux (André), 169
 Centre Adélaïde Perrin, 16
 Centre d'accueil du château des Quaires (Puy-de-Dôme), 18
 Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) Auvergne, 18
 Bourgogne, 43
 Centre d'études et d'actions sociales des Côtes d'Armor (Céas 22), 55
 Centre de formation professionnelle pédagogique et technique (CFPPT), 130
 Centre de placement familial socio-éducatif Les Moutatchous, 73
 Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne (CEAS), 131
 Centre éducatif Notre-Dame (Lyon), 32
 Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF), 172
 Centre international de l'enfance (CIE), 172
 Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF), 172
 Centre médico-psychologique de Bois-Maison à Vauhallan, 82
 Centre régional d'études et d'actions en faveur des personnes inadaptées (CREAI) Lorraine, 66
 Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAI) Bourgogne, 44
 Centre régional d'études et d'animation sur le handicap et l'insertion Ile-de-France (CREAHI Ile-de-France), 83
 Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Centre-Val de Loire, 59
 Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) de Bretagne, 56
 Centre régional d'Ile-de-France pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI Ile-de-France), 83
 Centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CRBEAI), 44
 Centre régional de Lorraine pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CRLEAI), 66
 Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI Rhône-Alpes), 19
 Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Auvergne Rhône-Alpes, 19
 Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Centre, 60
 Centre régional pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées (CREAI) de Bretagne, 56

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), 170
 Charvin (Monique), 173
 Chauvière (Michel), 173
 Chauvin (Marguerite), 61
 Chronique sociale de France – Semaines sociales de France, 174
 colonie agricole pénitentiaire de Mettray, 59
 Comité d'entente des centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CECFEJE), 176
 Comité d'entente des centres de formation d'éducatrices jardinières et d'éducatrices-jardinières spécialisées (CECFEJEJS), 176
 Comité d'entente des centres de formation de jardinières d'enfants et de jardinières d'enfants spécialisées (CECFJEJES), 176
 Comité de la Falaise, 73
 Comité de liaison des Écoles de moniteur-éducateur (CLEME), 178
 Comité de liaison et d'action des parents d'enfants et d'adultes atteints de handicaps associés (CLAPEAHA), 178
 Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés (CEECFES), 177
 Comité des œuvres sociales de la Résistance de l'Orne, 104
 Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR). Vaucluse, 141
 Comité français de service social (CFSS), 181
 Comité français de service social et d'action sociale (CFSSAS), 181
 Comité français pour l'action et le développement social (CFADS), 181
 Comité national d'action sociale (CNAS), 181
 Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés, 164
 Confédération française des professions sociales (CFPS), 180
 Conférence Saint-Vincent de Paul, diocèse de Troyes, 68
 Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE), 183
 Coup de pouce, 62
 Courtois (René), 184
 Croix Rouge française. Comité d'Alençon, 104
 Croix Rouge française. Délégation départementale de la Manche, 105
 Croix-Rouge française
 Comité local de Dijon, 46
 Croix-Rouge française (CRF), 184
 Croix-Rouge française Délégation départementale de la Mayenne, 132
 Croix-Rouge française. Activité de tutelle et d'adoption d'enfants, 85
 Croix-Rouge française. Comité de Pau, 114
 Croix-Rouge française. Comité girondin, 113
 Croix-Rouge française. Délégation départementale de Maine-et-Loire, 131
 Deligny (Fernand), 186
 Deramoudt (Nelly), 187
 Domaine de Lapeyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix), 114
 Dreyfus (Ferdinand), 188
 Droits des pupilles de l'Etat et des adoptés aux origines (DPEAO), 187
 Du Plessis de Grenédan (Jean), 105
 Ecole de formation psycho-pédagogique, 86
 Ecole de service social de Saint-Chamond (Loire), 20
 Ecole de surintendantes d'usines, 190
 École d'éducateurs spécialisés de Versailles, 169
 Ecole normale sociale de l'ouest (ENSO), 133
 Ecole normale sociale de Paris (ENS), 189
 Ecole pratique sociale interrégionale (EPSI), 21
 Ecole psychologique et sociale interrégionale, 21
 Ecole régionale de formation sociale de Clermont-Ferrand, 21
 Ecole supérieure de travail social (ETSUP), 190
 Ecole technique des surintendantes d'usines et de services sociaux, 190
 Editions Horizons de France, série Visages de l'enfance, 191
 Entr'aide française, 191
 EPSI - Formation recherche en action sociale et gérontologie (Auvergne), 21
 Etablissement de charité pour les jeunes filles incurables d'Ainay, 16
 Fédération ANEF, 192
 Fédération bretonne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (FBSEA), 56
 Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime, 115
 Fédération des associations départementales des pupilles de l'Ecole publique orphelins, 193
 Fédération des associations départementales des pupilles de l'Ecole publique orphelins et victimes de la guerre, 193
 Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine, 251
 Fédération des Société de Croix-Marine, 194
 Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique (FGPEP), 193
 Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'école publique, 193
 Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'Ecole publique orphelins et victimes de la guerre, 193
 Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public., 193
 Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF) / International federation for home economics (IFHE), 246
 Fédération internationale pour le

développement de l'enseignement ménager (FIEM), 246

Fédération nationale des associations de Croix-Marine d'aide à la santé mentale, 194

Fédération nationale des associations de professionnels en économie sociale et familiale (FNAPESF), 198

Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation de travailleurs sociaux (FNCELCFTS), 235

Fédération nationale des organismes de sécurité sociale (FNOSS), 195

Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon, 122

Finder (Jo) – Foyer de jeunes de Vitry, 88

Fondation Charles-Ferdinand Dreyfus, 89

Fondation de l'enfance française d'Indochine, 251

Fondation fédérale eurasiennne, 251

Fondation Jules Brévié, 251

Fondation Robert Ardouvin – Village d'enfants (Drôme), 22

Foyer de la Jeune Fille et des jeunes travailleuses de Montpellier, 123

Foyer du jeune libéré, 196

Foyer Duquesne à Dieppe, 103

Foyers Matter, 196

Frahier (André), 115

France ESF (Economie sociale et familiale), 197

Fraternité chrétienne intercontinentale des personnes malades chroniques et handicapées physiques, 69

Fraternité des malades et des handicapés, 69

Freuchet (Marie-Madeleine) – Ateliers de la Garenne, 90

Fustier (Paul), 23

Garcette (Christine), 199

Gauneau (Jacques), 251

Ginger (Serge), 248

Girard (Victor), 200

Gounot (Emma), 24

Grand Sauvoy, 69

Gratitot-Alphandéry (Hélène), 200

Groupe d'étude sur les milieux éducatifs suppléant la famille (GEMESF), 202

Groupe de recherche en documentation sur l'inadaptation (GREDIN), 224

Groupe des écoles « AMCE » (Assistances et monitrices catholiques de l'enfance), 155

Guyomarc'h Jacques, 203

Heinrich (André), 253

Heuyer (Georges), 204

Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de l'éducation spécialisée (IFRAMES), 135

Institut de l'enfance et de la famille (IDEF), 172

Institut du travail social (ITS) Pierre Bourdieu à Pau, 116

Institut régional du travail social (IRTS) Hauts-de-France, 74

Institut régional du travail social (IRTS) Nord-Pas-de-Calais, 75

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Jean-Louis Etienne, à Brest, 57

Jaeghere (Alain de), 75

Jovignot (Etienne), 47

La Tutélaire, 76

La Tutélaire et l'Œuvre de préservation et de sauvetage de la jeune fille, 76

Lacapère Simonne et Jacques, 206

Lahy (Jean-Maurice), 206

Lalire (Pierre), 49

Le Guillant (Louis), 208

Lebeuf (Henri), 208

Leblanc (Jacques), 248

Les Amis des enfants de Paris, 22

Les Moutatchous (Centre d'observation, de placement et de soins), 74

Lienhardt (Hélène), 209

Ligue pour la protection des mères abandonnées et de l'enfance en détresse, 94

Maillot (Guy), 57

Maison d'enfants du Quercy, 123

Maison des copains de la Villette (MCV), 95

Maison protestante de l'enfance de Nanterre, 96

Mauco (Georges), 210

Mauroux-Fonlupt (Marie), 210

Mazé (Jacques), 211

Mercier (Pierre), 212

Monello (Philippe), 124

Nid béarnais et Nid marin, 117

Nouvelle Etoile (La), 213

Nouvelle Etoile des enfants de France (NEEF), 213

Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration, 125

Œuvre de l'hospitalité de nuit (OHN), 97

Œuvre de l'hospitalité familiale (Paris), 97

Œuvre de préservation et de sauvetage de la femme, 213

Œuvre de secours aux enfants (OSE), 215

Œuvre des libérées de Saint-Lazare, 213

Œuvre des orphelines protestantes de Montauban (1827-1979), 125

Œuvre du travail de Marie, 24

Œuvre familiale Mademoiselle Bourgeois (Nevers), 50

Œuvre familiale Notre-Dame-de-Lourdes (Nevers), 50

Œuvre nationale des orphelins et orphelines de la guerre de 1870-1871. Sous-comité de Quimper, 57

Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose - Œuvre Grancher (Loire), 25

Œuvres Etienne-Matter, 196

Office départemental de l'enfance maltraitée (Isère), 26

Office international pour l'enseignement ménager, 246

OSE Tunisie, 254

Oziol (Lucien) abbé, 126
 Parienté (Maurice), 217
 Patronage de l'enfance et de l'adolescence, dit
 « Patronage Rollet », 218
 Peyre (Vincent), 220
 Plaquevent (Jean), 221
 Pougatch (Isaac), 223
 Prado
 Association de la Providence du Prado, 28
 Autre Chance (L'), 27
 Centre éducatif et professionnel, 27
 Direction générale, 28
 Etablissement de la Providence du Prado,
 28
 Institut Elise-Rivet (IER), 32
 Institut spécialisé des formations du Prado
 (ISFP), 27
 Maison d'enfants Les Alizés, 33
 Maison d'enfants Les Eaux vives, 33
 Maison Saint-André, 34
 Œuvre d'apprentissage du Prado, 35
 Œuvre de Première Communion du Prado,
 33
 Prado - Institut Antoine-Chevrier (IAC), 31
 Prado de la Guillotière, 33
 Prado de Saint-Romain, 33
 Prado des Sucs, 27
 Prado du Cantin, 27
 Prado du Perron, 27
 Service social, 36
 Prado (ESP)
 Externat spécialisé du Prado (ESP), 31
 Refuge Notre Dame de la Compassion (Lyon),
 32
 Riehl (Dominique), 225
 Rollet (Henri), 99
 Rotary Club de La Rochelle, 118
 Samuel (Vivette), 226
 Santé mentale France, 194
 Sauvegarde 69, 37
 Schwartz (Bertrand), 227
 Secours national, 191
 Secours populaire français – Fédération de la
 Côte d'or, 51
 Secours populaire français - Fédération des
 Hautes-Pyrénées, 127
 Selosse (Jacques), 228
 Service social d'aide aux émigrants (SSAE)
 Bureau départemental du Rhône, 39
 Bureau régional Rhône-Alpes, 39
 Service social d'aide aux émigrants (SSAE).
 Bouches-du-Rhône, 142
 Service social d'aide aux émigrants de Rouen,
 106
 Service social d'aide aux émigrants. Antenne
 toulonnaise, 141
 Service social d'aide aux émigrants de l'Aude
 1948-2004, 127
 Service social de sauvegarde de l'enfance de
 la région de Dijon, 44
 Service social familial migrants (ASSFAM)
 Antenne Loire, 39
 Société de charité maternelle de Bordeaux,
 118
 Société de charité maternelle de Rouen, 107
 Société de patronage des prisonniers libérés
 protestants, 196
 Société de prophylaxie criminelle, 229
 Société de protection de l'enfance de
 Montbrison (Loire), 39
 Société de protection des engagés volontaires
 élevés dans les maisons de correction, 230
 Société de protection des engagés volontaires
 élevés sous la tutelle administrative, 230
 Société de Saint-Vincent-de-Paul, 136
 Société de Saint-Vincent-de-Paul à Villeneuve-
 sur-Lot, 119
 Société des jeunes filles incurables d'Ainay, 16
 Société française de secours aux blessés des
 armées de terre et de mer, sous-comité de
 Saintes, 119
 Société maternelle parisienne, 213
 Société philanthropique de Chef-Boutonne
 (Deux-Sèvres), 120
 Société philanthropique de Niort (Deux-
 Sèvres), 121
 Société protectrice de l'enfance, 142
 Société Saint-Vincent de Paul, Conférence de
 Belfort, 52
 Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence de
 Rennes, 58
 Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence de
 Saint-Brieuc, 58
 Sourire et Lumière (Côte d'or), 52
 Stanciu (Vasile), 231
 Straus (Pierre), 231
 Tétard (Françoise), 232
 Théry (Henri), 233
 Ughetto (Jean), 234
 Union départementale d'agir ensemble contre
 le chômage et l'exclusion en Charente-
 Maritime, 121
 Union départementale des associations
 familiales (UDAF) du Jura, 53
 Union départementale des clubs et équipes de
 prévention de la Seine, 84
 Union départementale des clubs et équipes de
 prévention de Paris, 84
 Union départementale des clubs et équipes de
 prévention spécialisée de Paris, 84
 Union des associations de la région Ile-de-
 France pour la promotion des Tsiganes et
 autres gens du voyage (URAVIF), 100
 Union des caisses nationales de sécurité
 sociale (UCANSS), 195
 Union des clubs de prévention du Nord et du
 Pas-de-Calais (UCPN), 72
 Union dijonnaise des centres de réinsertion
 sociale (UDIC), 53
 Union nationale des associations de formation
 et de recherche en intervention sociale
 (UNAFORIS), 235
 Union nationale des associations de
 sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence

et des adultes (UNASEA), 183
Union nationale des associations régionales
pour la sauvegarde de l'enfance et de
l'adolescence inadaptées (UNARSEA), 183
Union nationale des instituts de formation du
travail éducatif et social (UNITES), 235
Union nationale des professeurs et monitrices
d'enseignement ménager familial
(UNPMEMF), 197
Union nationale des professionnelles en

économie sociale et familiale (UNPESF),
197
Union nationale interfédérale des œuvres
sanitaires et sociales (UNIOPSS), 237
Union parisienne de prévention spécialisée
(UPPS), 84
Veil (Claude), 238
Village des jeunes (Mettray), 59
Viollet (Jean), abbé, 238
Wallon (Henri), 239

Table des matières

Sommaire	2
Introduction au volume 1.....	4
Signalétique du volume 1	6
Première partie : Les fonds de portée territoriale	7
Panorama	8
Archives départementales.....	8
Archives communales	12
Archives diocésaines.....	12
Archives paroissiales catholiques	13
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	14
Auvergne-Rhône-Alpes	14
Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS). Loire Promotion ..	14
Association communautaire de formation aux pratiques sociales (ACFPS). Recherches et Promotion (RP).....	15
Association Adélaïde-Perrin (Rhône)	16
Association rhodanienne pour l'inclusion des enfants sourds (ARIES)	17
Centre d'accueil du château des Quaires (Puy-de-Dôme).....	18
Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne	18
Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) Auvergne Rhône-Alpes .	19
Ecole de service social de Saint-Chamond (Loire)	20
EPSI - Formation recherche en action sociale et gérontologie (Auvergne)	21
Fondation Robert Ardouvin – Village d'enfants (Drôme)	22
Fustier (Paul)	23
Gounot (Emma)	24
Œuvre du travail de Marie	24
Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose - Œuvre Grancher (Loire)	25
Office départemental de l'enfance maltraitée (Isère)	26
Prado. L'Autre Chance	27
Prado. Direction générale	28
Prado. Hébergement éducatif du Cantin	29
Prado. Institut Antoine-Chevrier (IAC)	31
Prado. Institut Elise-Rivet (IER).....	32
Prado. Maison d'enfants Les Alizés.....	33
Prado. Maison Saint-André	34
Prado. Œuvre d'apprentissage du Prado	35
Prado. Service social	36
Sauvegarde 69	37
Service social familial migrants (ASSFAM) - Antenne Loire.....	39

Service social d'aide aux émigrants (SSAE) - Bureau départemental du Rhône	39
Service social d'aide aux émigrants (SSAE) - Bureau régional Rhône-Alpes	39
Société de protection de l'enfance de Montbrison (Loire)	39
Bourgogne-Franche-Comté	41
Acodège (Côte d'Or)	41
Association des amis des orphelins de guerre et des pupilles de la Nation en Côte d'Or	42
Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) de Bourgogne	43
Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAI) Bourgogne	44
Croix-Rouge française. Comité local de Dijon	46
Jovignot (Etienne)	47
Lalire (Pierre)	49
Œuvre familiale Mademoiselle Bourgeois (Nevers)	50
Secours populaire français. Fédération de la Côte d'or	51
Société Saint-Vincent de Paul, Conférence de Belfort	52
Sourire et Lumière (Côte d'or)	52
Union départementale des associations familiales (UDAF) du Jura	53
Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC)	53
Bretagne	55
Association pour la réinsertion sociale des adultes délinquants (ARSAD) à Rennes	55
Centre d'études et d'actions sociales des Côtes d'Armor (Céas 22)	55
Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) de Bretagne	56
Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Jean-Louis Etienne, à Brest	57
Maillot (Guy)	57
Œuvre nationale des orphelins et orphelines de la guerre de 1870-1871. Sous-comité de Quimper	57
Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Rennes	58
Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Saint-Brieuc	58
Centre-Val de Loire	59
Atouts & Perspectives – A tout âge	59
Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Centre-Val de Loire	59
Chauvin (Marguerite)	61
Coup de pouce	62
Grand Est	63
AEIM – Adapei 54	63
Association de médiation et d'information sur le handicap (AMIH)	64
Association régionale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale Lorraine Champagne- Ardenne (AREHSS)	64
Centre régional d'études et d'actions en faveur des personnes inadaptées (CREAI) Lorraine ..	65
Compagnons du Chemin de Vie (CCV)	67
Conférence Saint-Vincent de Paul, diocèse de Troyes	68
Fondation de l'Institution des jeunes aveugles de Nancy	68
Fraternité chrétienne intercontinentale des personnes malades chroniques et handicapées	

physiques.....	69
Grand Sauvoy.....	69
Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) de Lorraine.....	70
Hauts-de-France	72
Association de prévention spécialisée du Nord (APSN)	72
Comité de la Falaise	73
Centre de placement familial socio-éducatif Les Moutatchous	73
Institut régional du travail social (IRTS) Hauts-de-France.....	74
Jaeghere (Alain de)	75
Ile-de-France	76
Association Henri Rollet	76
Association des Amis de la Tutélaire	77
Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle (ADCLJC)	78
Association Vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ).....	79
Blondel-Pasquier (Michel)	80
Association Saint Michel des Sorbiers. Centre d'observation et de rééducation de Chevilly-Larue.....	81
Centre médico-psychologique de Bois-Maison à Vauhallan	82
Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI Ile-de-France).....	82
Comité de la prévention spécialisée de Paris (CPSP)	84
Croix-Rouge française. Activité de tutelle et d'adoption d'enfants	85
Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP)	86
Espoir CFDJ (Centres familiaux de jeunes)	87
Finder (Jo) – Foyer de jeunes de Vitry	88
Fondation Charles-Ferdinand Dreyfus	89
Freuchet (Marie-Madeleine) – Ateliers de la Garenne	90
Institut de psychopédagogie appliquée (IPPA).....	91
Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France	92
Levillain (Robert) – Poujol (Jean-Marie) – Association Jeunesse Culture Loisirs Technique (JCLT)	93
Ligue pour la protection des mères abandonnées et de l'enfance en détresse	94
Maison des copains de la Villette (MCV).....	95
Maison protestante de l'enfance de Nanterre	96
Œuvre de l'hospitalité familiale (Paris)	97
Rollet (Henri).....	99
Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage (URAVIF).....	100
Normandie.....	103
Association Foyer Duquesne à Dieppe	103
Bonjean (Georges) – Château d'Orgeville	103
Comité des œuvres sociales de la Résistance de l'Orne	104
Croix Rouge française. Comité d'Alençon.....	104

Croix Rouge française. Délégation départementale de la Manche	105
Du Plessis de Grenédan (Jean)	105
Service social d'aide aux émigrants de Rouen	106
Société de charité maternelle de Rouen	107
Nouvelle-Aquitaine	108
Association de coordination de l'action en faveur des personnes âgées (ACAPA)	108
Association départementale d'entraide judiciaire (ADEJ)	108
Association départementale de réponse à l'urgence sociale (ADRUS)	110
Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime. Institut Paule Maraux	110
Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) de Charente-Maritime. Centre éducatif renforcé d'Aumagne	111
Association Le Pain partagé (Dax)	112
Association Solidarité Prison (Saintes)	112
Association « T'CAP ECO » (Charente Maritime)	113
Croix-Rouge française. Comité girondin	113
Croix-Rouge française. Comité de Pau	114
Domaine de Lapeyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix)	114
Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime	115
Frahier (André)	115
Institut du travail social (ITS) Pierre Bourdieu à Pau	116
Lions Club Aunis	117
Nid béarnais et Nid marin	117
Rotary Club de La Rochelle	118
Société de charité maternelle de Bordeaux	118
Société de Saint-Vincent-de-Paul à Villeneuve-sur-Lot	119
Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sous-comité de Saintes	119
Société philanthropique de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)	120
Société philanthropique de Niort (Deux-Sèvres)	121
Occitanie	122
Association « Les Grands Loups » de Marvejols	122
Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés, section Languedoc Roussillon (ANEJI-LR) et Association régionale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés du Languedoc Roussillon (AREJI)	122
Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon	122
Foyer de la Jeune Fille et des jeunes travailleuses de Montpellier	123
Maison d'enfants du Quercy	123
Monello (Philippe)	124
Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration	125
Œuvre des orphelines protestantes de Montauban	125
Oziol (Lucien) abbé	126
Secours populaire français - Fédération des Hautes-Pyrénées	127
Service social d'aide aux émigrants de l'Aude	127
Pays de la Loire	128

Adapei 53. Institut médico-éducatif (IME) Jean-Baptiste Messenger	128
Association nationale des assistants de service social (ANAS). Comité départemental de Maine-et-Loire.....	128
Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA)	129
Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA) Maine-et-Loire	130
Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA) - Centre de formation professionnelle pédagogique et technique (CFPPT)	130
Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne (CEAS).....	131
Croix-Rouge française. Délégation départementale de Maine-et-Loire	131
Croix-Rouge française. Délégation départementale de la Mayenne.....	132
Ecole normale sociale de l'ouest (ENSO)	133
Institut de formation, de recherche et d'animation des métiers de l'éducation spécialisée (IFRAMES)	134
Société de Saint-Vincent-de-Paul.....	136
Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	138
Abri maternel	138
Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP 13)	138
Association du Service Social de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Bouches- du-Rhône (ASSSEA 13)	139
Camurati Rémon.....	140
Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR). Vaucluse	141
Service social d'aide aux émigrants. Antenne toulonnaise	141
Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Bouches-du-Rhône	142
Société protectrice de l'enfance	142
Deuxième partie : Les fonds de portée nationale	144
Panorama	145
Archives nationales	145
Archives provinciales des congrégations religieuses.....	151
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	153
Actualités sociales hebdomadaires	153
ALTER – Société européenne de recherche sur le handicap	153
Assathiany (Roland)	154
Association des écoles d'éducateurs et d'éducatrices spécialisés (Groupe AMCE)	155
Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF)	156
Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM)	157
Association nationale des communautés éducatives (ANCE)	157
Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI).....	159
Baguer (Gustave)	160
Barrère (Jean).....	160
Barthélémy (Marc)	161
Bertrand (Paul)	162
Bissonnier Henri (Père)	163
Bonnin Jean-Claude – Comité national de liaison des élèves-éducateurs spécialisés	164

Bouju (Claude).....	165
Braquehais (Cécile)	167
Brauner Alfred et Françoise	167
Bruel (Alain)	168
Buc Ressources.....	169
Catteaux (André)	169
Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)	170
Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF)	172
Charvin (Monique)	173
Chauvière (Michel).....	173
Chronique sociale de France – Semaines sociales de France	174
Comité de liaison des Écoles de moniteur-éducateur (CLEME)	178
Comité de liaison et d'action des parents d'enfants et d'adultes atteints de handicaps associés (CLAPEAHA)	178
Confédération française des professions sociales (CFPS)	180
Comité français pour l'action et le développement social (CFADS)	181
Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE).....	182
Courtois (René)	184
Croix-Rouge française (CRF)	184
Deligny (Fernand)	186
Deramoudt (Nelly).....	187
Droits des pupilles de l'Etat et des adoptés aux origines (DPEAO).....	187
Dreyfus (Ferdinand).....	188
Ecole normale sociale de Paris (ENS)	189
Ecole supérieure de travail social (ETSUP)	190
Editions Horizons de France, série Visages de l'enfance	191
Entr'aide française	191
Fédération ANEF	192
Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'école publique (FGPEP)	193
Fédération nationale des associations de Croix-Marine d'aide à la santé mentale	194
Fédération nationale des organismes de sécurité sociale (FNOSS)	195
Foyers Matter.....	196
France ESF (Economie sociale et familiale)	197
Garcette (Christine)	199
Girard (Victor)	200
Gratiot-Alphandéry (Hélène).....	200
Grouès (Henri), Abbé Pierre	201
Groupe d'étude sur les milieux éducatifs suppléant la famille (GEMESF).....	202
Guyomarc'h Jacques	203
Heuyer (Georges).....	204
Lacapère Simonne et Jacques	206
Lahy (Jean-Maurice).....	206
Lebeuf (Henri).....	208

Le Guillant (Louis).....	208
Lienhardt (Hélène).....	209
Mauco (Georges).....	210
Mazé (Jacques).....	211
Mercier (Pierre).....	212
Nouvelle Etoile (La).....	213
Œuvre de préservation et de sauvetage de la femme.....	213
Œuvre de secours aux enfants (OSE).....	215
Parienté Maurice.....	217
Patronage de l'enfance et de l'adolescence, dit « Patronage Rollet ».....	218
Peyre (Vincent).....	220
Plaquévent (Jean).....	221
Pougatch (Isaac).....	223
Promotion et rationalisation de l'information sociale, médico-psychologique et éducative (PRISME).....	223
Riehl (Dominique).....	225
Samuel (Vivette).....	226
Schwartz (Bertrand).....	227
Selosse (Jacques).....	228
Société de prophylaxie criminelle.....	229
Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative.....	230
Stanciu (Vasile).....	231
Straus (Pierre).....	231
Tétard (Françoise).....	232
Théry (Henri).....	233
Ughetto (Jean).....	234
Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES).....	235
Union nationale interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS).....	237
Veil (Claude).....	238
Viollet (Jean), abbé.....	238
Wallon (Henri).....	239
Troisième partie : Les fonds de portée internationale	241
Panorama	241
Archives du Conseil de l'Europe	241
Archives de l'Union Européenne	241
Archives de l'Organisation des Nations Unis	242
Archives apostoliques du Vatican	242
Archives de congrégations religieuses.....	243
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	244
Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI) – International association of social educators.....	244
Bureau international catholique de l'enfance (BICE).....	245
Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF) / International federation for home economics (IFHE).....	246

Ginger (Serge) – Leblanc (Jacques)	248
Quatrième partie : Les fonds conservés en France concernant d'autres pays.....	249
Notices des fonds privés d'associations et de personnalités	250
Blocquaux (Jean) – Formation des travailleurs sociaux au Vietnam	250
Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine.....	251
Gauneau (Jacques)	251
Heinrich (André).....	253
OSE Tunisie	254
Liste des fonds déposés par service d'archives	257
Index onomastique	265
Table des matières	271

Ce Guide est appelé à être complété et enrichi.

Pour consulter la version la plus récente :

www.cnahes.org

>> rubrique « Fonds d'archives »

Pour formuler une remarque, signaler une ou plusieurs lacunes, vous pouvez nous appeler ou nous écrire.

CNAHES

63 rue Croulebarbe

75013 Paris

Tél. 07 86 48 57 24 / info@cnahes.org